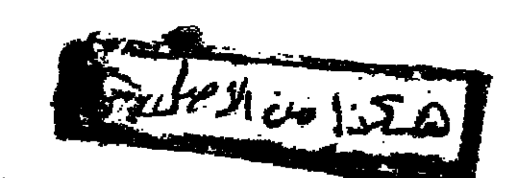


Le Monde des livres : romans d'automne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15433 – 7 F — VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Rendez-vous franco-chinois

JIANG ZEMIN, président de la République populaire de Chine, *arrive jeudi 8 septembre en* visite en France. C'est trop peu dire que ce déplacement est attendu avec intérêt par le gouvernement français. Le voyage *de M. Jiang répond en effet* à celui qu'avait effectué, en avril, le premier ministre Edouard Balladur à Pékin, afin d'entériner la réconciliation après la brouille consécutive à la vente de Mirage-2000 à Taïwan.

L'humiliation *avait été forte,* le 11 janvier, lorsque la France avait dû signer un communiqué par lequel elle admettait implicitement l'échec de sa précédente politique – celle menée par les socialistes, qui tentait de concilier l'existence de fait d'une République de Chine, incarnée par Taïpeh, capable de payer en bon argent comptant, et une République *populaire, dirigée de Pékin,* qu'avait reconnue le général de Gaulle, partenaire commercial malaisé mais incontournable géant.

La Chine est un acteur trop important dans le jeu mondial *pour que quiconque, grand ou* moins grand, puisse raisonnablement imaginer le tenir longtemps en lisière. Les puissants Etats-Unis eux-mêmes en ont encore fait l'expérience récemment, lorsque le président Clin*ton a dû renoncer à condition*ner le renouvellement à Pékin de la clause de la nation la plus favorisée aux progrès accomplis par le régime communiste en matière de droits de l'homme. Il signait ainsi, quoi qu'on puisse en dire à Washington, la fin d'une politique qui avait été lancée en 1977 par l'ex-président Carter.

LES industriels français ne sont pas moins anxieux d'être au rendez-vous avec une Chine qui décolle comme jamais dans son histoire récente. Que bien des déconvenues aient été enregistrées naguère sur le front économique bilatéral ne peut occulter l'importance d'un marché dont la croissance est telle que le PNB national devrait doubler en dix ans, si la mort de M. Deng ne le jette pas dans l'anarchie.

Les protestataires chinois et tibétains qui vont tenter de manifester ici et là contre la politique des droits de l'homme de Pékin se sentiront donc, cette fois, très seuls – en grand contraste avec les appuis qu'ils avaient reçus en 1989, après le massacre de la place Tiananmen. Au moins auront-ils la satisfaction de se rappeler que, à une époque *somme toute pas si éloignée,* la Chine communiste avait droit, à Paris, à des manifestations de soutien de la part des maoïstes hexagonaux.

LA France serait au moins avisée, dans le nouveau contexte, de se montrer à la hauteur du pragmatisme chinois. Elle devra, ainsi, durement rappeler à M. Jiang l'ampleur de son *déficit commercial,* qui demande de sérieuses corrections, nullement hors de portée d'un régime autocratique. Et il n'est pas trop tard pour un peu de *lucidité ; quel intérêt,* à terme, peut-il y avoir à se lier de façon par trop inconditionnelle à un régime qui ne tolère aucun contrôle de son peuple sur son *action et presque* aucun de la part de la communauté internationale ?

Lire nos informations page 6

Évoquant une réduction des sanctions contre Belgrade

M. Juppé veut jouer la « carte Milosevic »

L'émissaire de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, est mis en cause dans le « report » de la visite que le pape devait effectuer jeudi 8 octobre à Sarajevo. Selon les autorités bosniaques, il aurait exagéré les risques encourus, alors que les « casques bleus » estimaient pouvoir accueillir Jean-Paul II dans des conditions de sécurité honorables. D'autre part, selon Alain Juppé, qui veut « jouer la carte Milosevic », le président de Serbie a accepté un contrôle « humanitaire » de son embargo contre les Serbes bosniaques, ouvrant la voie à une levée partielle des sanctions internationales.

BELGRADE

de notre envoyée spéciale

« Il faut jouer la carte Milosevic. S'il y a une chance pour la paix, nous ne devons pas la laisser passer », a expliqué, mercredi 7 septembre, Alain Juppé à propos de la réunion à Berlin des experts du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne), ajoutant : *« Cela se paie ».*

Le président de la Serbie, principal responsable de la guerre dans l'ex-Fédération yougoslave, est considéré aujourd'hui comme un partenaire nécessaire pour *imposer un règlement.* Aussi les grandes puissances ont-elles décidé, mercredi, d'accéder à la plus pressante demande de M. Milosevic – un début de levée des sanctions économiques internationales qui pèsent sur son pays depuis plus de deux ans – sans y mettre de réelles conditions.

Depuis quelques semaines, Slobodan Milosevic assure approuver le plan de paix pour la Bosnie mis au point par les cinq grandes puissances et se désolidariser des Serbes de Bosnie qui rejettent ce plan. Il affirme même avoir fermé la frontière de la Serbie avec la « République serbe de Bosnie », par où ne transitent plus que des marchandises *« humanitaires »*, et *privé ainsi* ses frères ennemis de Pale, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, des moyens de poursuivre la guerre. Jusqu'à présent, la communauté internationale demandait à voir pour croire : elle voulait pouvoir envoyer des *observateurs pour vérifier* que cette frontière est bien étanche, ce que M. Milosevic refusait. C'est sur ce point qu'un accord est intervenu mercredi.

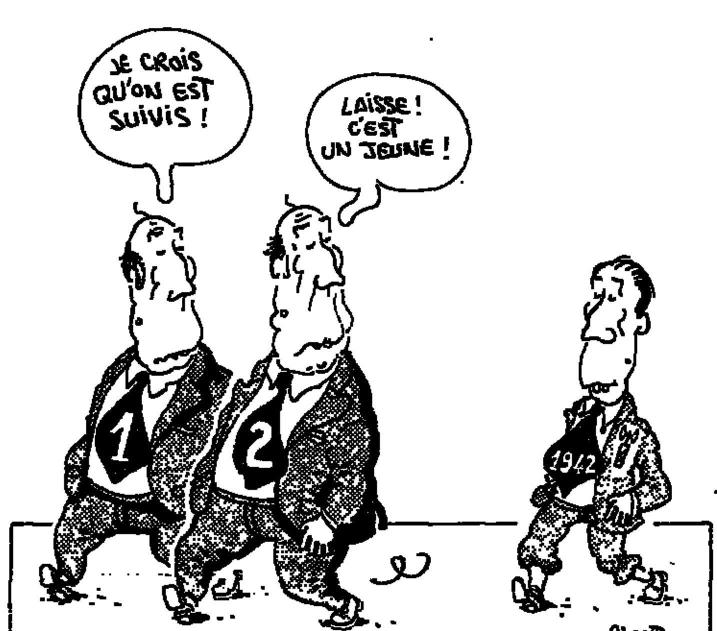
CLAIRE TRÉAN

Lire la suite et nos informations page 3

Alors que le chef de l'Etat se défend d'avoir « flirté avec l'extrême droite »

Les révélations sur M. Mitterrand divisent le PS

Les révélations sur le passé vichyssois de M. Mitterrand et sur son amitié persistante pour René Bousquet, ancien secrétaire général à la police de Vichy, divisent profondément les socialistes. La réunion du bureau national du PS, mercredi 7 septembre, a donné lieu à des débats orageux. Dans un entretien publié jeudi 8 septembre par « le Figaro », le chef de l'Etat affirme qu'il n'a « jamais flirté avec l'extrême droite ». Par ailleurs, le chef de l'Etat met en garde M. Balladur contre tout empiètement sur la fonction présidentielle.



ÉDITORIAL

Ne pas banaliser Vichy

ENTRE passé et présent, la mémoire joue parfois de mauvais tours à l'Histoire. Alors que l'Europe, et particulièrement Paris, célébrait le cinquantenaire de sa libération du nazisme, les Français ont appris que leur président depuis bientôt quatorze ans avait été, dans sa jeunesse, sincèrement partisan du régime qui avait entraîné leur pays dans l'impasse, militant de la « révolution nationale » du maréchal Pétain. Confronté aux découvertes de l'écrivain-enquêteur Pierre Péan, François Mitterrand a, pour la première fois, admis lui-même ces engagements de jeunesse, en soulignant qu'il avait d'autant plus de mérite à avoir su évoluer de la droite nationaliste à la gauche socialiste.

On ne saurait reprocher au président de la République son passé et son parcours. Son passé, d'abord, parce qu'il n'est en rien unique, illustrant la nature complexe du pétainisme .

J.-M. C.

Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9

Un entretien avec le président élu d'Haïti

Le Père Aristide: «Oui à la réconciliation»

WASHINGTON

de notre correspondante

« Quand pensez-vous rentrer en Haïti ?

– Lors de la restauration de la démocratie... (Rire)

– Etes-vous plus optimiste aujourd'hui sur la proximité de cette échéance ?

– Oui. La résistance pacifique du peuple haïtien nous mène progressivement vers le dénouement. Les putschistes vont devoir se retirer ; ils n'ont pas d'autre choix. La communauté internationale joue son rôle, lentement, très lentement, trop lentement. Si elle avait suivi le même rythme que les putschistes pour mettre en œuvre les résolutions de l'ONU et l'accord de Governors'Island (1), je serais déjà rentré. J'accueille avec plaisir les déclarations des Américains. Mais je serai plus heureux encore d'assister à la mise en œuvre *[des décisions internationales].*

– A quel stade de cette mise en œuvre comptez-vous rentrer ? Avec l'intervention américaine ? Ou dans la seconde phase de consolidation ?

– Une fois l'accord de Governors'Island mis en œuvre, je compte rentrer sans trop attendre. Ce sera peut-être une question de jours. »

– C'est-à-dire une fois les putschistes partis ?

– Oui. Une fois les putschistes partis, la communauté internationale va œuvrer pour nous aider à professionnaliser l'armée, à recommencer les réformes...

Propos recueillis par SYLVIE KAUFFMANN

(1) L'accord de Governors'Island, signé le 3 juillet 1993 sous les auspices de l'ONU, prévoyait le départ de la junte d'Haïti et le retour du président Aristide au 31 octobre suivant. La résolution 940, *adoptée par le Conseil de sécurité des* Nations Unies le 31 juillet dernier, autorise les Etats-Unis à utiliser *« tous les moyens nécessaires »* pour rétablir le régime démocratique.

(Lire la suite page 4)

Incursion électorale

Le débat présidentiel est ouvert, n'en déplaise à Edouard Balladur. *Le premier ministre* ne se faisait sans doute pas d'illusion sur la possiblité de le retarder jusqu'en janvier prochain, mais il ne croyait peut-être pas que Jacques Chirac *lui imposerait* aussi facilement son rythme. Or, voilà que le président du RPR reçoit l'aide de François Mitterrand, avant que la reconduction – qui s'annonce triomphale – de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF ne réintroduise l'ancien chef de l'Etat dans un jeu d'où il pouvait craindre d'être écarté.

M. Mitterrand est le seul qui puisse se permettre de décrire froidement la *situation* de M. Balladur avec quelque chance de faire mouche. La majorité est réduite au silence ou aux critiques indirectes. La gauche dénonce, mais elle joue simplement son rôle d'opposition, dans lequel elle a, d'ailleurs, du mal à convaincre. Le président de la République n'a, lui, *aucune raison* de se gêner, et il ne fait pas figure d'opposant lorsqu'il parle du premier ministre avec lequel il cohabite. *« Ses interventions peuvent créer, à la longue, une impression de redite »*, analyse l'expert en tactique électorale lorsqu'il parle, dans *le Figaro*, de M. Balladur. *« Le formidable attrait du pouvoir a eu raison de ses autres dispositions »*, diagnostique-t-il en connaisseur.

Voilà le roi mis à nu. Rien de tel qu'une empoignade électorale pour réveiller l'alacrité du président qui, choisissant le lieu où il s'exprime, sait aussi à qui il s'adresse.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 7 et nos informations pages 7 et 8

Un entretien avec Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise

Dans un entretien au *Monde*, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise, revient sur les « affaires », qui portent préjudice à certaines des plus grandes entreprises françaises. M. Monod, dont le groupe a été mis en cause à plusieurs reprises, récuse l'idée couramment admise d'un accroissement de la corruption en France. Estimant qu'on *« ne gagne pas de l'argent en obtenant un marché à n'importe quel prix moral »*, le PDG de la Lyonnaise précise que son *entreprise améliore* son code d'éthique, qui aura *« valeur d'instruction hiérarchique »* pour les salariés du groupe. M. Monod estime qu'une entreprise qui fonderait son action sur la corruption serait *condamnée à disparaître.*

Lire page 15

Opéra de Paris : Jeffrey Tate pourrait succéder à Myung Whun Chung

Après un mois de conflit avec le chef d'orchestre Myung Whun Chung, la direction de l'Opéra de Paris a adopté, mercredi 7 septembre, une position de conciliation. Elle a renoncé à plaider l'appel qu'elle avait déposé le 30 août, après la décision du tribunal d'instance d'interdire à l'Opéra de *« substituer un autre directeur musical à Myung Whun Chung pour les représentations de* Simon Boccanegra *de Verdi »*, spectacle qui ouvre la saison de l'Opéra-Bastille, le 19 septembre. L'Opéra de Paris a donc confié les représentations à Chung. L'établissement public licenciera son directeur musical en lui réglant les indemnités prévues à son contrat. Son successeur pourrait être Jeffrey Tate.

Lire page 13

M 0147 - 0909 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,2? USS ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

MAGHREB

Appellation d'origine algérienne

Dans le drame algérien, l'étau se referme non seulement sur les Algériens de nationalité, mais aussi sur tout individu d'origine algérienne d'où qu'il vienne. Cette escalade a été entérinée par le Maroc sans que le gouvernement français ne s'en émeuve exagérément. Les belligérants qui se disputent le pouvoir à Alger ont ainsi réussi à faire des Français d'origine algérienne des parias.

par Azouz Begag

DEPUIS quelques années, l'Algérie alimente l'actualité internationale, dans la rubrique barbarie quotidienne. Le plus frustrant, c'est sans doute l'extrême imbroglio de la situation politique qui interdit jusqu'au moindre commentaire sur qui tue qui, tant les crimes commis profitent simultanément à plusieurs stratégies machiavéliques de prise de pouvoir, ou de banditisme.

Cette situation régie par l'arbitraire doit apparaître tellement dramatique aux Algériens de la rue que le mutisme est en effet devenu une règle de conduite chez beaucoup, en France comme en Algérie. L'expression risque de susciter la répression, dédicacée ou anonyme. *« Celui qui n'ouvre pas la bouche ne risque pas d'avaler de mouche »*, prévient une fameuse maxime populaire.

On pouvait donc, jusqu'à présent, se tenir volontairement à l'écart des turbulences qui déchirent la société algérienne, en regrettant, du fond de son canapé, qu'une nouvelle fois un pays arabe, musulman et riche de surcroît, fasse la une de l'actualité internationale d'une si piètre façon. MM. Pasqua et Juppé ont beau avertir des dangers d'amalgamer islam et terrorisme, rien n'empêchera la greffe de s'opérer dans l'inconscient collectif. On aurait presque envie de se flageller en criant : c'est bien fait pour nous !

Or, depuis quelques jours, les événements s'accélèrent dans le sens d'une contagion. L'étau se referme non plus seulement sur l'Algérie, mais également sur les Algériens, de nationalité. La France a fermé plusieurs de ses consulats. Dorénavant, les demandes de visa transitent par les services postaux et les réseaux de télécommunications, entre Nantes et Alger. Les contrôles de police à Paris, Lyon, Marseille... rétablissent « légitimement » le délit de faciès. Resurgissant d'un passé toujours aux aguets, l'image de l'Algérien, à peine, cicatrisée de la guerre de libération se noircit à nouveau à l'ombre d'un poignard ou d'un terroriste, cette fois au nom de Dieu.

Parias aux frontières du monde

Mais ce n'est pas là le plus affligeant. La pression de la situation algérienne étrangle à présent, avec les Algériens de nationalité, tout individu *d'origine* algérienne, d'où qu'il vienne. Cette escalade a été entérinée par le Maroc, vers la fin août, après un hold-up commis à Marrakech et dans lequel étaient impliqués des Français d'origine algérienne. A la suite de quoi des dizaines de jeunes Français, porteurs de passeports européens, en vacances au Maroc, ont été arrêtés lors de barrages routiers de police, à Casablanca, Fès, Rabat, Agadir, etc., conduits dans des commissariats et priés de sortir du pays. Motif : ils traînaient sur leur visage des traces d'algérianité.

Ce ramassage systématique bafoue notre nationalité française. Il est stupéfiant d'observer le manque de véhémence des réactions publiques qu'il a suscitées. Pourquoi n'y a-t-il pas de protestation officielle de *notre* gouvernement français au journal de 20 heures ? Comment des citoyens de France peuvent-ils aujourd'hui être collectivement priés de quitter le Maroc, sans que personne n'y trouve rien à redire ? Aurait-on réagi différemment si une telle mesure avait frappé des Français d'origine corse, juive ou basque... ou pied-noir ? Force est donc de constater, une énième fois, que les Français d'origine maghrébine, dits « les Beurs », ne sont pas considérés comme des nationaux à part entière.

A n'en plus douter, l'« appellation d'origine algérienne » prend l'allure d'une tare collective. Il ne faut blâmer pour cela ni les Français, ni les Marocains. Il suffit juste de rappeler, entre deux assassinats, à tous les belligérants qui se disputent le pouvoir à Alger, qu'ils ont fait de nous de véritables parias aux frontières du monde. C'est leur seule victoire à ce jour. On n'a pas encore fini d'en payer le prix, alors que nous n'avons pas encore réglé le solde de la guerre d'Algérie.

▶ Ecrivain, Azouz Begag est chercheur au CNRS.

Ne pas se tromper de cible

Etudiant tunisien en France depuis trois ans, Adel Selmi a été condamné, le 12 juillet, à quatre ans et deux mois de prison dans son pays, où il était parti en mission pour un projet de recherches. Alors que l'appel sera jugé le 13 septembre, son directeur de thèse explique ici pourquoi cette condamnation est incompréhensible et relève d'une erreur dramatique.

par Francis Zimmermann

ADEL SELMI partait en mission en Tunisie dans le cadre d'un projet de recherches piloté par l'ORSTOM sur les *« savoirs locaux »* ou populaires et le *« savoir des experts »* dans la gestion de la forêt à Tabarka. Adel Selmi a vingt-huit ans et il est de nationalité tunisienne. Titulaire d'un DEA d'anthropologie sociale préparé sous la direction de Françoise Héritier, il a rejoint mon séminaire de recherches, car son projet de thèse correspondait exactement aux thèmes que je développe sur les savoirs traditionnels appliqués à la gestion économique et technique d'une situation locale.

Adel Selmi a été interpellé par la police à sa descente d'avion, à l'aéroport de Tunis, le 10 juin. On lui a confisqué ses documents scientifiques et son matériel informatique. Il a été maintenu en garde à vue et interrogé pendant seize jours, puis remis officiellement à la justice et incarcéré le 27 juin. Au cours de la garde à vue, des « aveux » lui ont été arrachés, sur la base desquels il a été condamné, au tribunal de Lariana le 12 juillet, à quatre ans et deux mois de prison. Trois ans de prison pour participation à une association non autorisée – association dont l'identité n'est pas précisée dans l'acte d'accusation. Plus un an de prison pour participation à une manifestation violente à Tunis en décembre 1991, date à laquelle Adel Selmi se trouvait en France, à Aix-en-Provence. Et deux mois de prison pour l'aide financière que cet étudiant désargenté aurait apportée à des familles islamistes en Tunisie. La famille a fait appel le 14 juillet et le procès en appel sera plaidé à Tunis le 13 septembre. C'est l'avenir prometteur d'un jeune scientifique qui risque d'être définitivement brisé par cette peine de prison aberrante, et c'est un appel à la lucidité que je voudrais lancer en tant que directeur de la thèse que prépare Adel Selmi au sein d'une institution, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), qui a maintes fois fait la preuve de sa vigilance contre tous les fondamentalismes.

Un profil d'excellence intellectuelle

Autant nous sommes d'accord pour lutter contre les islamistes, autant il est important pour les autorités concernées de ne pas se tromper de cible ! Tous les enseignants de notre école, tous les chercheurs de l'ORSTOM qui connaissent Adel Selmi ont la conviction que le soupçon d'islamisme dont il est l'objet est invraisemblable.

On ne peut que s'étonner que les faits qui lui sont reprochés se passent sur le territoire tunisien, alors que, depuis trois ans, il était en France. Mais surtout, la logique même de sa thèse sur l'émergence des sciences sociales au Maghreb montre qu'il est étranger à toute tentation islamiste. Les textes que nous avons de lui, les séminaires, les recherches auxquelles il participe depuis trois ans en France dessinent, au contraire, un profil d'excellence intellectuelle et de rationalisme scientifique en totale opposition au fondamentalisme.

Il faut sauver Adel Selmi d'une erreur dramatique.

▶ Francis Zimmermann est directeur d'études à l'EHESS.

CHÔMAGE

Un cessez-le-feu sur l'emploi

Pour vraiment combattre le chômage, une double rupture est nécessaire : il nous faut à la fois réduire fortement le coût du travail non qualifié et diminuer la durée du travail. Mais sans pour autant remettre en question notre modèle social de lutte contre la pauvreté et la précarité. Cette voie suppose un consensus minimal entre les forces politiques, autrement dit un cessez-le-feu politique sur l'emploi.

par le club Vauban

NOUS savons tous, désormais, que, dans la lutte contre le chômage, il n'existe pas de recette miracle. Toutefois, si nous voulons gagner la bataille de l'emploi, nous devrons frapper plus fort et frapper autrement.

Le chômage est, pour une part, l'effet d'un choix collectif de la société française : nous avons privilégié le revenu sur l'emploi. C'est ainsi qu'en allouant une large fraction des gains de productivité à l'augmentation des cotisations sociales, nous avons encouragé la destruction des emplois non qualifiés ; en privilégiant l'augmentation des salaires plutôt que la diminution du temps de travail, nous avons également favorisé le développement du chômage.

Sur ces deux points, une rupture décisive est nécessaire. Il faut permettre au marché du travail de s'ajuster par les prix, en réduisant fortement le coût du travail non qualifié. Il faut faire en sorte également qu'il s'ajuste par les volumes, en diminuant la durée du travail. Il ne s'agit en rien de remettre en question notre modèle social : lutter contre le chômage en développant la pauvreté et la précarité serait un marché de dupes. Ces deux ruptures reviennent simplement à demander aux actifs occupés un effort supplémentaire de solidarité, pour donner un emploi à ceux qui n'en ont pas. Cet aménagement de notre pacte social ne peut se concevoir sans un consensus minimal entre les forces politiques. L'emploi mérite bien ce cessez-le-feu partisan.

Certes, tout doit être fait en matière de politique nationale et européenne pour obtenir la croissance saine la plus forte possible. Mais, depuis un siècle, la croissance moyenne des pays industriels s'est située aux alentours de 2 % par an. Ce n'est pas le taux de croissance que nous connaissons depuis une dizaine d'années qui est aberrant, ce sont les taux prodigieux des « trente glorieuses » qui furent exceptionnels. Anticiper le retour au niveau de croissance de cette période serait une illusion. Tel est le premier constat.

Pour autant, le chômage n'est pas une fatalité des sociétés industrielles développées. La preuve en est que les Etats-Unis et le Japon, selon des voies d'ailleurs différentes et éloignées de notre modèle social, maintiennent un très fort niveau d'emploi. En réalité, le chômage est un mal européen et, au sein de l'Europe, c'est particulièrement un drame pour la France : nous avons plus de chômeurs que la moyenne de nos partenaires, et le chômage a progressé, chez nous, au cours de la décennie, plus vite que chez nos voisins. Tel est le second constat. Cela signifie clairement qu'une même croissance peut être plus ou moins favorable à l'emploi. Réorienter la croissance vers l'emploi, c'est le défi français des années qui viennent.

Le partage du travail

Nous pouvons d'abord, sans rompre pour autant avec notre modèle social, faire en sorte que l'Etat-providence absorbe une part moins grande des gains de productivité. Depuis des années, la dérive des dépenses sociales s'est traduite par l'augmentation continue des cotisations incorporées dans le coût du travail, puisque le prélèvement social est essentiellement assis sur les salaires. Ce phénomène est particulièrement dissuasif à l'embauche des salariés les moins productifs, c'est-à-dire les moins qualifiés. Or nous souffrons à cet égard d'un handicap structurel : les travailleurs non qualifiés représentent 10 % de notre population active, contre 20 % en Allemagne.

Les mesures d'allègement partiel ou temporaire des charges ne suffisent plus. Il faut s'engager sur la voie d'une politique plus ambitieuse, par exemple en programmant la suppression définitive des cotisations patronales sur les emplois les moins rémunérés. Certes, cela ne ralentira pas les gains de productivité, d'ailleurs nécessaires, des industries et des services exposés à la concurrence internationale. En revanche, cela permettra aux nouvelles « industries de main-d'œuvre » du tertiaire, les services dits de proximité, de se développer.

Une telle mesure est coûteuse : elle représente deux à trois points de PIB, c'est-à-dire 150 milliards de francs environ. Relayer en totalité ce financement par l'augmentation des cotisations sur les emplois qualifiés pourrait apparaître comme une opération de gribouille. N'avoir recours qu'à la seule TVA serait difficilement compatible avec nos engagements européens. Quant à la CSG, qui frappe l'ensemble des revenus (travail, capital, remplacement), elle ne peut supporter seule cette charge. Un allègement massif des cotisations sur les emplois non qualifiés ne peut donc être compensé que par un cocktail de prélèvements alternatifs : cotisations sur les emplois qualifiés, TVA et CSG.

Cependant, le rééquilibrage, c'est aussi la nécessité de mettre fin à la dérive de l'assurance sociale. Il ne s'agit pas de réduire la protection sociale, mais de ne couvrir strictement que nos besoins, assurant ainsi une protection efficace, certes, mais économe aussi. Au minimum, nos dépenses sociales doivent cesser de croître plus vite que le PIB.

Nous devons d'autre part favoriser, selon des voies souples, une meilleure répartition de l'emploi. C'est également affaire de partage des gains de productivité, entre augmentation des rémunérations et diminution du temps de travail cette fois. Et c'est la seconde rupture.

Depuis un siècle, la durée annuelle du travail s'est réduite en moyenne à raison de 1 % par an. Ce processus s'est interrompu depuis une dizaine d'années. Certes, les conditions de succès d'une mesure générale de réduction de la durée du travail sont difficiles à obtenir. La mesure est d'autant plus efficace qu'il n'y a pas de compensation salariale, pas de diminution de la durée d'utilisation des équipements et pas de gain de productivité significatif et durable. En même temps, nous avons les gisements inexploités d'un meilleur partage. Chacun sait bien, par exemple, que nous comptons beaucoup moins de travailleurs à temps partiel que la plupart de nos voisins. Et ce n'est pas la seule forme envisageable de partage du travail.

Il faut, en la matière, faire feu de tout bois et rechercher souplement, de la manière la plus décentralisée possible, les canaux efficaces. La loi, le règlement, les accords nationaux peuvent fournir un cadre ou prévoir des incitations. Mais ils ne sauraient bloquer ni même se substituer aux engagements contractuels sur le terrain, à l'échelle de l'entreprise ou de l'établissement.

Notre pacte social est défavorable à l'emploi. Il conduit à l'exclusion des travailleurs les moins qualifiés et fait obstacle aux solutions souples de partage du travail. C'est donc ce pacte qu'il faut aménager. Cela ne se peut pas sans un cessez-le-feu politique sur la question du chômage. On n'obtiendra des Francais, au nom de l'emploi, le freinage des dépenses sociales, un effort de redistribution fiscale et le développement du partage du travail que si le diagnostic et la stratégie qui leur sont proposés recueillent l'adhésion des principales forces politiques du pays.

Si ces forces ne savent pas s'accorder pour faire reculer le chômage, le chômage saura, lui, les enterrer au profit des démagogues et populistes de tous bords.

▶ Le club Vauban rassemble des personnalités de droite et de gauche sous l'égide d'Antoine Veil.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CHINE

« Un régime qui n'a pas d'avenir... »

par Robert Ménard

LE 4 juin 1989, choqué par le massacre qui venait d'avoir lieu sur la place Tiananmen de Pékin, François Mitterrand déclarait : *« Un régime qui, pour survivre, en est réduit à faire tirer sur la jeunesse qu'il a formée et qui se dresse contre lui au nom de la liberté n'a pas d'avenir. »* Une prise de position à l'unisson des principaux dirigeants politiques français : comme Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, la quasi-totalité de la classe politique condamnait sans appel la répression du mouvement étudiant.

Cinq ans après la répression sanglante du Printemps de Pékin, le régime qui a ordonné le « nettoyage » de la place Tiananmen est toujours au pouvoir. Alors que toute velléité démocratique est impitoyablement combattue par les autorités chinoises, les mêmes personnalités qui se disaient, hier, choquées, accueillent aujourd'hui le président de la République populaire de Chine, Jiang Zemin. Manifestement sans état d'âme.

Pourtant, les droits de l'homme sont quotidiennement piétinés en Chine. La visite, en avril, à Pékin, du premier ministre, Edouard Balladur, et, plus encore, le renouvellement par Washington de la « clause de la nation la plus favorisée » ont marqué la fin des réticences occidentales à commercer avec un pays qui ignore le respect des libertés les plus élémentaires. Les mains plus libres que jamais, les autorités chinoises étranglent toute voix dissidente.

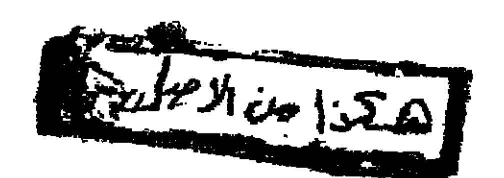
Un seul exemple. Wei Jingsheng, l'un des plus célèbres dissidents chinois, a été arrêté le 1er avril. Après quatre jours de détention, le journaliste a disparu. La police se contente d'affirmer qu'il se trouve en « résidence surveillée »... A la panoplie de la répression, Pékin vient d'ajouter une nouveauté : la « disparition ». On a ainsi perdu la trace d'au moins cinq opposants ces derniers mois.

Le silence des capitales occidentales

Cette extension de l'arbitraire coïncide avec le nouveau silence des capitales occidentales. De la France aussi. Un silence lourd d'arrière-pensées commerciales, en contradiction totale avec l'attachement affiché par notre pays à la défense des droits de l'homme. Accueillir aujourd'hui le président Jiang Zemin, sans tenir compte de la situation inacceptable des droits de l'homme en Chine, ne constitue-t-il pas un renoncement à ces valeurs que Paris ne cesse d'invoquer ? Une sorte même de reniement.

Au moins vingt-six journalistes chinois ne pourront pas rendre compte de la visite de leur président : ils sont emprisonnés pour avoir, tout simplement, voulu exercer leur métier. Espérons que François Mitterrand, qui naguère expliquait que *« développement et démocratie sont inséparables »*, n'hésitera pas à intervenir pour leur libération lorsqu'il recevra M. Jiang Zemin à sa table. Une affaire de mémoire. Et de morale.

▶ Robert Ménard est directeur de Reporters sans frontières.



pas se tromper de ci

Un régime qui n'a pas d'avenir

Après le report de la visite du pape à Sarajevo

L'émissaire de l'ONU est mis en accusation

SARAJEVO
de notre correspondant

« Il y a une très inquiétante possibilité d'une provocation afin de faire accuser le camp adverse ». En rédigeant ces mots, l'émissaire de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a incité Jean-Paul II à renoncer à son voyage à Sarajevo, provoquant la surprise dans la capitale bosniaque et la fureur des autorités gouvernementales.

M. Akashi a évoqué les *« sérieux dangers »* que représentait une visite papale à Sarajevo, alors que le quartier général de la FORPRONU avait estimé être en mesure de recevoir Jean-Paul II dans des conditions de sécurite honorables. Ainsi la FORPRONU a-t-elle été surprise par la décision du pape, ainsi que par le ton employé par M. Akashi dans sa lettre au Vatican.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants serbes de Bosnie avaient fait savoir qu'ils ne pourraient pas *« garantir la sécurité du souverain pontife »*. L'hostilité des Serbes orthodoxes au Vatican est connue, mais en utilisant le terme de *« provocation »*, Yasushi Akashi renverse la situation, insinuant que les combattants musulmans auraient pu tirer sur le pape, afin de faire accuser les Serbes. A ce propos, un officier de la FORPRONU a rappelé un incident récent au cours duquel l'armée bosniaque avait tiré sur des véhicules de l'ONU pour, ensuite, accuser les Serbes.

« Des risques exagérés »

« Les risques ont été exagérés, commente le vicaire général de l'évêché de Sarajevo, Mgr Marto Zorvkic. *La décision de M. Akashi est une décision politique, qui n'a rien à voir avec la sécurité»*. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a également accusé l'émissaire de l'ONU d'avoir *« saboté la visite du pape à Sarajevo en exagérant les problèmes liés à la sécurité»*. Le président a implicitement accusé la France et la Grande-Bretagne, les deux pays qui fournissent les principaux contingents de *« casques bleus »*, d'avoir milité contre la visite de Jean-Paul II. Ces deux pays auraient voulu éviter de froisser les Serbes de Bosnie, résolument opposés à ce voyage, et empêcher que le pape ne trouble le jeu diplomatique.

En tout état de cause, les risques de tirs contre le pape ou contre la population existaient bel et bien, et les Serbes de Bosnie ne s'étaient pas privés de le rappeler à l'envoyé de Jean-Paul II, le nonce apostolique Francesco Monterisi. *« Les informations qui sont parvenues au pape ne lui ont pas donné de garanties suffisantes »*, a-t-il déclaré.

En outre, un collaborateur de Mgr Monterisi a révélé le marché proposé au Vatican par les Serbes bosniaques. *« Les autorités de Pale ont prié le nonce apostolique de demander au pape s'il était prêt à reconnaître l'existence de la « République serbe » de Bosnie, afin qu'ils puissent garantir sa sécurité »* a-t-il dit.

L'annulation du voyage de Jean-Paul II est vécue comme un désastre dans la capitale bosniaque. Désastre pour les Bosniaques, qui attendaient un soutien moral du souverain pontife ; désastre pour la FORPRONU, qui se voit, une nouvelle fois, accusée de faiblesse, alors que la décision ne lui a pas appartenu ; désastre diplomatique, pour des pays occidentaux toujours plus discrédités, soupçonnés de céder à la loi du plus fort.

Les habitants de Sarajevo prononcent inlassablement les mots de *« lâcheté»* et de *« déception »*. Qui a décidé quoi exactement ? Reste que lorsque les « casques bleus » chargés d'évaluer sur place les risques de la venue de Jean-Paul II ont décrit la situation comme étant *« habituelle »*, il y a quelques jours, ils ont reçu cette réponse du siège de la FORPRONU à Zagreb – où officie M. Akashi : *« Non, ce n'est pas cela que nous désirons ! Ce que nous voulons, c'est une tonalité pessimiste »*...

RÉMY OURDAN

MACÉDOINE : élections présidentielle et législatives. – Des élections présidentielle et législatives se tiendront le 16 octobre dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, a annoncé, mercredi 7 octobre, le président du Parlement macédonien, Stojan Andov. Ces consultations étaient initialement prévues pour le 16 novembre, mais les travaux du Parlement, où aucun parti politique ne dispose de la majorité, étaient bloqués depuis des mois. Il s'agit des premières élections législatives en Macédoine depuis l'éclatement de la Yougoslavie. – *(AFP, Reuter.)*



M. Juppé veut jouer la « carte Milosevic »

Suite de la première page

Les deux négociateurs internationaux, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ont repris du service et sont allés discuter ces derniers jours à Belgrade de la forme que pourrait prendre cette surveillance internationale de la frontière entre Serbes de Serbie et Serbes de Bosnie. Ils ont obtenu l'accord de M. Milosevic pour une surveillance *« non militaire »*, dite *« de type humanitaire »*, ce qui signifie, selon M. Juppé, qu'elle sera confiée non à des « casques bleus » ou à des observateurs militaires, mais à des organisations comme le Haut Commissariat pour les réfugiés, par exemple.

MM. Owen et Stoltenberg ont rendu compte mercredi de leurs conversations de Belgrade au « groupe de contact » réuni à Berlin. Le groupe représentant les grandes puissances a décidé de se satisfaire de ce type de surveillance de la frontière serbo-serbe et, *« pour récompenser le changement d'attitude »* de M. Milosevic, de commencer à lever les sanctions économiques internationales contre la Serbie.

Une résolution prévoyant la réouverture de l'aéroport de Belgrade au trafic international et la reprise de relations culturelles et sportives avec la Serbie va être déposée au Conseil de sécurité des Nations unies. Elle entrera en vigueur dès que MM. Owen et Stoltenberg, chargés de mettre au point avec les autorités de Serbie le dispositif de surveillance de la frontière, feront un rapport positif sur la réalité de l'embargo imposé par Belgrade à Pale. Il a été convenu d'autre part à Berlin que les cinq pays membres du « groupe de contact » se réuniraient, au niveau des ministres des affaires étrangères cette fois, la dernière semaine de septembre à New York, en marge de l'assemblée générale des Nations unies.

Concession à la Grande Serbie

Les Occidentaux ont donc considérablement revu à la baisse les garanties qu'ils exigeaient de M. Milosevic pour croire en la réalité de son désaccord avec Pale. Alain Juppé, qui commentait ces décisions depuis Bucarest où il effectue une visite officielle, a d'ailleurs reconnu que l'expression de *« surveillance humanitaire »* de la frontière serbo-serbe allait prêter à sourire. A ce stade, le nombre de surveillants n'est même pas précisé : *« Il y aura une présence physique à la frontière. Il ne s'agit pas de faire respecter l'embargo mais seulement de l'observer»*.

Le ministre, rappelant que les Serbes de Bosnie disposent de stocks importants, a convenu d'autre part qu'un embargo *« n'est jamais totalement efficace »* et que *« le dispositif ne donnera pas de résultats sur Pale tout de suite »*. Il a souligné que l'un des aspects essentiels à ses yeux de la réunion de Berlin était le maintien de la cohésion du « groupe de contact».

Ce dernier menaçait effectivement d'éclater, ce qui aurait réduit à néant les efforts déployés depuis des mois pour que les grandes puissances tiennent aux différentes parties au conflit un langage commun. Les Russes étaient partisans d'une levée sans condition des sanctions économiques imposées à la Serbie. Les Américains, pressés par le Congrès, menaçaient de renoncer à imposer un règlement de paix et de demander fin octobre au Conseil de sécurité une levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Les Allemands, qui s'obligent à une certaine discrétion, sont néanmoins toujours tentés par cette approche américaine. Londres, et Paris surtout, lui sont hostiles. Les gouvernements français et britannique estiment en effet que la levée de l'embargo sur les armes risque de nourrir le conflit et pourrait mettre en danger la vie des « casques bleus » sur le terrain.

La décision de Berlin *« veut dire que l'on n'entrera pas dès le mois prochain dans une logique de levée de l'embargo sur les armes »*, a souligné Alain Juppé. En d'autres termes, la politique intérieure américaine n'imposera pas son propre calendrier à la gestion internationale de la crise bosniaque, et les « casques bleus », français et britanniques notamment, ne devraient pas être contraints dès le mois prochain de battre en retraite.

Quant à la proposition faite par le ministre français d'une *« confédération »* entre les Serbes de Serbie et les Serbes de Bosnie (*le Monde* du 6 septembre), elle a recueilli le soutien des Russes, des Britanniques et des Allemands. *« Les Américains ne lui ont pas opposé une fin de non recevoir »*, a indiqué Alain Juppé, ce qui veut dire probablement qu'ils ont exprimé leurs vives réticences envers ce qui ressemble très fort à une concession faite aux partisans de la Grande Serbie.

CLAIRE TRÉAN

ALLEMAGNE

M. Mitterrand assiste aux adieux des troupes occidentales à Berlin

BERLIN
de notre correspondant

Une semaine après le départ des *Russes*, l'Allemagne fait ses adieux officiels, jeudi 8 septembre, aux troupes occidentales. François Mitterrand a tenu, malgré sa récente opération, à assister aux cérémonies auxquelles le chancelier Helmut Kohl a convié les dirigeants des trois puissances, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne, qui entretenaient des troupes à Berlin. En l'absence du vice-président Al Gore, empêché, les Américains sont représentés par le secrétaire d'état, Warren Christopher. Le premier ministre John Major conduit la délégation britannique.

Si le départ des troupes russes était attendu avec impatience, celui des forces occidentales laisse un vide. Ces dernières contribuaient au symbole que Berlin-Ouest a représenté pendant tant d'années : celui d'avant-poste du monde libre. Leur départ, au fil des mois, a donné lieu à de très nombreuses manifestations, auxquelles les Berlinois sont venus assister de bon cœur.

Les troupes occidentales avaient fait leur entrée dans les ruines de Berlin en juillet 1945, deux mois après la conquête – de haute lutte – de la capitale du III[e] Reich par l'armée rouge. En septembre 1944, Américains, Britanniques et Soviétiques avaient décidé à Londres de diviser l'Allemagne en trois zones d'occupation et un territoire particulier à Berlin.

En application de cet accord, les Occidentaux se retiraient des régions où l'avance de leurs troupes les avait portés – en Meklembourg, Saxe-Anhalt, Saxe et Thuringe, incorporées à la zone soviétique – et se partageaient avec les Russes l'administration de Berlin. Les Français, qui avaient adhéré en novembre 1944 au protocole de Londres, se sont vu accorder une partie des zones prévues pour les Américains et les Britanniques dans l'ouest du pays et à Berlin.

HENRI DE BRESSON

Duel au Bundestag

A défaut d'un face-à-face télévisé que refuse Helmut Kohl, le chancelier chrétien-démocrate allemand et son rival social-démocrate (SPD) Rudolf Scharping se sont livrés un duel à la tribune du Bundestag, mercredi 7 septembre.

Défendant le bilan de son gouvernement, le chancelier a rejeté avec force les critiques du SPD – qui accuse le gouvernement de *« démantèlement social »* – en soulignant que *« l'Etat social allemand est l'un des plus performants au monde »*. M. Scharping a accusé, au contraire, le gouvernement de *« mener une politique délibérée de mépris des plus faibles»*.

Les deux hommes se sont également affrontés au sujet du Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier du Parti communiste de l'ex-RDA. *« Vous voulez vous associer à ces gens du PDS »*, a lancé une nouvelle fois M. Kohl. Rudolf Scharping, qui a accusé le parti du chancelier d'*« utiliser le PDS comme une matraque contre la social-démocratie »*, a rétorqué que M. Kohl lui-même a préparé le terrain au PDS, qu'il a, selon M. Scharping, *« engraissé politiquement »*. – *(AFP.)*

Un dispositif allié en pleine réorganisation

En 1990, date de la réunification de l'Allemagne, les forces alliées maintenaient à Berlin, autour des aéroports de Tempelhof, Gatow et Tegel, quelque 12 800 hommes répartis en 6 200 Américains, 3 700 Britanniques et 2 900 Français, soit l'équivalent d'une division occidentale constituée à partir de trois brigades nationales face aux Soviétiques, à l'époque.

A la demande expresse de Bonn, ces forces sont demeurées à Berlin jusqu'à ce que les troupes russes quittent la partie orientale de l'Allemagne, de façon à signifier, selon les accords de stationnement, *« la poursuite de la solidarité des trois alliés avec la ville et ses habitants, et le souci de garantir la stabilité et la sécurité en Europe centrale »*.

Ces forces alliées dans l'ancienne capitale du Reich, on les a appelées *« l'assurance-ville de Berlin »*. Ce surnom leur a été attribué, dans les milieux militaires, lors du blocus de Berlin, entre mai 1948 et mai 1949, quand il fallut instaurer un pont aérien pour ravitailler la ville, juste avant la naissance de la République fédérale d'Allemagne.

A l'issue de leur départ, jeudi, il ne restera plus que le projet – approuvé par le gouvernement allemand et le Sénat de la ville – d'édifier à Berlin un musée destiné à célébrer la présence alliée depuis la fin de la guerre contre le nazisme en 1945. La France y a consacré environ 1,7 million de francs. Parmi les objets cédés à ce musée, un char de combat AMX-30, un avion Cessna L-19 de surveillance et de renseignement, un wagon d'escorte du train militaire français de Berlin, qui faisait la liaison régulière entre Tegel et Strasbourg.

Mais, au-delà du congé ainsi donné aux forces alliées de Berlin par le gouvernement allemand, il faut observer que le départ des unités russes d'Allemagne – elles ont rassemblé au maximum de leur potentiel quelque 380 000 hommes, 5 600 chars, 850 hélicoptères et 700 avions de combat – entraîne, comme par ricochet, une réorganisation radicale du dispositif militaire occidental affecté à la sécurité du pays. La création de l'Eurocorps, au sein duquel on trouve une division blindée française encore basée outre-Rhin et des unités rattachées à la brigade mixte franco-allemande, n'est pas le seul indice de ces profondes mutations. C'est, en réalité, toute la défense de l'OTAN qui est en cours de remaniement à cette occasion.

Trois catégories de forces

Au total, sur le sol allemand, les Etats-Unis doivent continuer à déployer pas moins de 132 000 hommes (dont la majeure partie dans l'armée de terre et le corps des « marines ») ; le Royaume-Uni, 23 500 ; la Belgique, 7 200 (ces effectifs diminueront fortement avec l'abolition de la conscription) ; les Néerlandais, moins de 2 000 ; et la France, 18 000. Les Allemands entretiennent, eux, une armée qui est passée de 550 000 hommes, lors de la réunification du pays, à quelque 370 000, un volume de forces qui peut encore chuter dans le cadre d'une nouvelle organisation des unités à l'étude.

Parce que la menace potentielle n'est plus aussi directe et grave que du temps de la guerre froide Est-Ouest et parce que les gouvernements occidentaux ont entrepris de tailler dans leur budget militaire, ce dispositif allié outre-Rhin va encore évoluer et se rétracter. L'Alliance atlantique a établi trois catégories de forces (des forces de défense principales, des forces de réaction rapide, et des forces d'appoint à base de recrues mobilisées dans la réserve), selon l'état de leur préparation et la nature des crises qu'elles devront juguler.

L'ambition majeure de cette restructuration, qu'il serait question d'achever avant la fin du siècle, est de disposer de corps d'armée constitués de formations multinationales vouées à manœuvrer ensemble sur le terrain pour signifier la volonté des alliés d'agir *« solidairement et collectivement »*, selon les propres termes du dernier Livre blanc allemand. Sur ce plan, l'Allemagne a donné l'exemple.

C'est ainsi que les forces terrestres de l'OTAN en Centre-Europe se composeront presque exlusivement de corps plurinationaux qui ne seront pas nécessairement stationnés en Allemagne en temps de paix, avec un corps germano-américain sous commandement allemand à Ulm, un corps d'armée américano-allemand sous contrôle américain à Heidelberg, un corps germano-néerlandais avec alternance du commandement à Münster, un corps d'armée germano-danois sous commandement en alternance à Rendsburg et un corps de réaction rapide (composé d'unités provenant de douze pays) sous commandement britannique à Mönchengladbach-Rheindahlen.

A ce dispositif, il convient d'ajouter l'Eurocorps qui a son PC à Strasbourg et qui, sous un commandement en alternance entre l'Allemagne et la France, va rassembler, avant l'été 1995, des unités françaises, allemandes, belges et espagnoles.

JACQUES ISNARD

Une femme succède à M. Herzog à la tête de la Cour fédérale constitutionnelle. – *Le* Bundestag (chambre basse du Parlement) a élu, mercredi 7 septembre, M[me] Jutta Limbach, âgée de soixante ans, présidente de la Cour fédérale constitutionnelle, pour remplacer Roman Herzog, devenu en juillet président de la République. Professeur de droit, M[me] Limbach, qui se décrit comme une *« féministe prudente »*, est la première femme à accéder à la présidence de la plus haute juridiction allemande, après une carrière éclair au sein de cette cour, où elle avait fait son entrée en mai. – *(AFP.)*

EUROPE

ALBANIE

Cinq responsables de la minorité grecque sont condamnés à de lourdes peines

ATHENES

de notre correspondant

La Grèce a décidé, mercredi 7 septembre, de rappeler à Athènes son ambassadeur à Tirana pour protester contre la condamnation à des peines, allant de six à huit ans de prison ferme, de cinq dirigeants de la minorité grecque d'Albanie pour « espionnage au profit de la Grèce ».

Ces cinq membres du groupe « Omonia », représentant la communauté grecque, avaient été arrêtés le 18 avril après une attaque meurtrière contre une caserne albanaise, proche de la frontière. L'Albanie a imputé cette attaque, dont les auteurs sont toujours en fuite, à *« un commando grec »* tandis qu'Athènes a catégoriquement rejeté toute implication dans cette affaire. En annonçant le verdict, le président du tribunal, Martin Deda, a déclaré que celui-ci avait pu réunir suffisamment de preuves sur *« les liens que les accusés avaient entretenus avec les services secrets grecs et d'autres institutions grecques »*.

Le procès, ouvert le 15 août dernier à Tirana, est à l'origine d'une profonde crise entre les deux pays qui n'ont cessé de s'adresser de sévères mises en garde. Le sort de la minorité grecque, regroupée dans le sud de l'Albanie, forte de quelque 60 000 membres selon Tirana et de 400 000 selon Athènes, est au centre de ce différend. Les Albanais accusent la Grèce de vouloir « helléniser » la région, tandis que les Grecs soupçonnent Tirana de vouloir chasser la minorité.

Intensifier les expulsions

« Les dirigeants albanais se sont livrés aujourd'hui à une grave provocation contre le droit international, contre les droits de l'homme, contre la minorité grecque d'Albanie, contre la communauté internationale et contre la Grèce », a déclaré, après le verdict, le porte-parole du gouvernement Evangélos Vénizélos, en condamnant la décision *« d'un organe aux ordres de l'équipe dirigeante de Tirana »*.

Il a annoncé la volonté de la Grèce d'intensifier les expulsions massives des dizaines de milliers d'immigrés albanais. Quelque 30 000 d'entre eux ont déjà été menés manu militari au poste-frontière gréco-albanais de Kakavia depuis l'ouverture du procès. Athènes a également décidé d'intervenir auprès du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, et du prochain conseil informel des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne qui doit se réunir samedi prochain en Allemagne.

L'ambassadeur d'Allemagne qui exerce actuellement la présidence européenne, et le chargé d'affaires américain à Athènes s'étaient entretenus dans la matinée à leur demande avec le chef de la diplomatie grecque dans un effort évident de réduire la tension et de modérer la réaction grecque.

Au parlement, le chef de l'opposition conservatrice Miltiade Evert a réclamé *« des mesures sévères, dans toutes les directions »* contre l'Albanie. Il a préconisé la condamnation de l'Albanie par l'Europe, l'arrêt de toute aide économique de des « Douze », l'expulsion de tous les immigrés clandestins, le gel des avoirs albanais en Grèce.

Surenchère également de la part du dirigeant nationaliste du « Printemps politique », Antonis Samaras, pour qui la condamnation des « cinq » constitue *« la pire et la plus extrême provocation contre l'hellénisme »*. Il a accusé le chef du gouvernement, Andréas Papandréou, de ne pas avoir utilisé *« les mesures nombreuses et fortes dont dispose la Grèce contre l'Albanie »*. Seul, le parti communiste a rejeté *« les pogroms contre les immigrés albanais »*, et a recommandé au gouvernement socialiste de renouer le dialogue avec Tirana.

DIDIER KUNZ

IRLANDE DU NORD

Le gouvernement britannique commence à croire à la paix

Une semaine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu décidé, en Irlande du Nord, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), le gouvernement britannique semble en passe de se convaincre qu'il s'agit bien d'une renonciation définitive à la violence de la part de l'organisation clandestine.

« Il devient de plus en plus clair qu'il ne s'agit pas d'un cessez-le-feu temporaire de plus », a déclaré John Major, mercredi 7 septembre à La Haye au terme d'une rencontre avec son homologue néerlandais, Wim Kok. Le premier ministre britannique a expliqué qu'il avait bon espoir que le cessez-le-feu soit *« un abandon permanent du recours à la violence »* mais qu'il attendait d'en être *« absolument sûr »*.

Pour M. Major, il est *« très simple pour le Sinn Fein* [la branche politique de l'IRA] *de dire qu'il n'y aura en aucune circonstance un retour à la violence »*. Quant au rôle du président du Sinn Fein, Gerry Adams, M. Major a affirmé qu'il ne mettait *« pas en doute une seule seconde son engagement en faveur d'un arrêt permanent de la violence »*.

Autre signe de la confiance grandissante du gouvernement britannique, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a annoncé mercredi à Belfast une réduction du niveau des mesures de sécurité appliquées en Irlande du Nord (*voir nos dernières éditions du 8 août*), en précisant : *« le commandement militaire et celui de la police croient qu'il est juste d'effectuer une réduction proportionnelle à la diminution de la menace »*. Cette décision se traduit par une diminution du nombre des soldats et des policiers patrouillant dans les rues, mais nullement par un départ de troupes.

Désormais, a précisé également le ministre, les soldats patrouillent avec des bérets et non des casques. Certaines patrouilles s'effectuent sans gilets pare-balle. Dans plusieurs quartiers de Belfast, très peu de soldats étaient visibles mercredi, même si Martin Mac Guiness, le numéro deux du Sinn Fein affirmait n'avoir pas décelé de signes d'allègement du dispositif de sécurité.

Le premier ministre irlandais Albert Reynolds a estimé de son côté que M. Adams a levé *« la dernière ombre de doute »* en déclarant *« s'engager à utiliser des méthodes démocratiques et pacifiques pour résoudre le problème politique »* de l'Irlande du Nord, après la rencontre historique de Dublin mardi (*le Monde* 9 septembre). Enfin, le vice-président américain Al Gore, qui a rencontré mercredi M. Reynolds à Shannon, dans le sud-ouest de l'Irlande, s'est rallié à la position de Dublin en lançant : *« Je pense que la déclaration* [de l'IRA] *parle d'elle-même »*. M. Gore a ajouté que la recherche d'une *« solution durable au conflit »* était *« une priorité absolue »* de la politique étrangère des Etats-Unis. – *(AFP.)*

ITALIE

Nouveaux tiraillements dans la majorité à propos du juge Di Pietro

Le projet du juge Antonio Di Pietro, destiné à mettre un terme aux affaires de corruption (*le Monde* du 8 septembre), provoque de vives dissensions au sein de la majorité gouvernementale italienne. L'Alliance nationale (AN, néofasciste) a, pour la première fois, exprimé son désaccord avec Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi. Gianfranco Fini, le dirigeant de l'AN, a apporté son plein soutien au projet du juge.

Cette position contraste avec celle du porte-parole du chef du gouvernement, Giuliano Ferrara, ministre des relations avec le Parlement, qui a jugé *« indécente »* la démarche du juge.

La vigueur de ces critiques, formulées au lendemain d'une réunion avec M. Berlusconi, a été nuancée après coup par le président du Conseil lui-même, qui a dit *« apprécier l'esprit constructif »* des propositions du juge, avant d'ajouter que son *« jugement sur la méthode et sur la cohérence constitutionnelle était cependant différent»*.

En outre, le porte-parole de l'AN, Francesco Storace, a annoncé mercredi sa démission de la commission de la culture de la chambre des députés en raison d'un désaccord avec le président de cette commission Vittorio Sgarbi, élu de Forza Italia, et farouchement hostile au projet du juge Di Pietro. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Haïti : un entretien avec le président Aristide

Suite de la première page

– Quelles vont être vos priorités à votre retour à Port-au-Prince ?

– La réconciliation nationale est essentielle. Le pays projette l'image d'un verre brisé. Il faut se donner la main pour ramasser les morceaux. Dans un cadre constitutionnel, en respectant les normes démocratiques : oui à la réconciliation, non à la vengeance ; oui à la justice, non à l'impunité. Il faut s'unir pour promouvoir la croissance économique. Cette préoccupation s'applique aussi à la sécurité. Dans ce nouveau départ, le peuple haïtien doit pouvoir jouir de la sécurité, comme il avait, pour la première fois, joui de la sécurité pendant les sept mois où nous étions au pouvoir.

– Avez-vous déjà pris des contacts, ici ou là-bas, pour promouvoir cette réconciliation, par exemple avec les milieux d'affaires ?

– Nous sommes en contact, ici-même. J'ai passé tout récemment quatre heures avec eux à explorer les possibilités d'assurer la sécurité de l'investissement, à voir comment redynamiser le cadre macro-économique, encourager l'action économique. C'est dans ce contexte qu'une équipe vient de se rendre à Paris pour discuter avec les institutions financières. Ça s'est bien passé. Si nous voulons un Etat de droit, il faut, par la réconciliation, dynamiser la synergie des différents acteurs.

– Qu'est-ce qui vous porte à croire que les milieux d'affaires, dont une bonne partie a collaboré avec le régime actuel, sont prêts à travailler avec vous ?

– Ils n'ont pas le choix. L'Afrique du Sud est un exemple éloquent à cet égard. Le 7 février 1986, nous avions célébré la réconciliation avec une armée qui avait tué des milliers d'Haïtiens. En Afrique du Sud, le 10 mai dernier, Nelson Mandela a célébré la réconciliation des citoyens et de l'armée. Le secteur privé haïtien n'a pas d'autre choix : comme De Klerk a coopéré pour la transition, chez nous, tous, nous devrons coopérer pour ce nouveau départ. C'est une réflexion politique qui tient compte des intérêts en jeu. Le secteur privé va pouvoir participer à la renaissance de la nation.

– Que va-t-il advenir des putschistes et de ceux qui ont collaboré au régime ?

– Rappelons les paramètres : ni vengeance ni impunité ; oui à la justice, oui à la réconciliation. C'est dans ce contexte que, conformément à l'article 147 de la Constitution, j'ai décrété une amnistie politique. Le coup d'Etat en soi est un crime politique : les putschistes vont donc bénéficier de l'amnistie. Mais cela ne doit pas être confondu avec le pardon, prévu dans l'article 146, qui peut être accordé par le président après un jugement.

S'ils sont impliqués dans des crimes de sang – et les observateurs civils de l'ONU ont de multiples témoignages sur les violations des droits de l'homme et les assassinats – ou s'ils sont impliqués dans un trafic de drogue, cela nous oblige à considérer leur avenir dans un contexte de droit. C'est-à-dire qu'ils bénéficient de l'amnistie politique, mais le cadre du droit international ne prévoit pas d'amnistie générale pour les crimes contre l'humanité. Je ne suis que président : il revient à la justice d'assumer ses responsabilités.

– Et les collaborateurs politiques, ceux qui ont participé à ce régime mais qui n'ont pas forcément de sang sur les mains ?

– Ils vont jouir de mon approche à la fois légale et humaine. J'ouvre les bras, pour que ce processus de réconciliation nationale ne soit pas un mot creux, mais une réalité vivante, qui devienne riche. Et je vais continuer. C'est pour cela que je parle de la nécessité impérieuse de rassembler les morceaux du verre. Cela dit, j'utilise le mot « légal » parce que je suis le président, je ne suis pas le pouvoir judiciaire. Ma responsabilité, c'est de créer un climat de respect pour que tout un chacun assume sa propre responsabilité. Maintenant, à la justice de voir quoi faire pour qu'on construise maintenant cet état de droit.

– Etes-vous prêts à gouverner avec eux ?

– Je le crois.

– Et eux ?

– Ils doivent. Ni impunité ni vengeance.

– Vous avez participé, récemment, à l'enregistrement d'émissions télévisées diffusées par les Etats-Unis à l'intention de vos compatriotes. Que leur dites-vous ?

– Essentiellement cela. Ce matin, je leur ai parlé pendant cinquante-trois minutes de l'esprit d'amour qui a guidé la vie du Père Vincent (2). De l'article 4 de notre Constitution, en vertu duquel nous sommes tous frères. C'est le même esprit qui doit, aujourd'hui, permettre de répondre par la paix et la réconciliation à cet assassinat.

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

(2) Proche du président Aristide, le Père Jean-Marie Vincent a été abattu de plusieurs balles devant chez lui, il y a dix jours, à Port-au-Prince.

Un dénouement rapide ?

La menace d'une intervention américaine en Haïti paraît se faire chaque jour plus précise. A l'issue de l'entretien accordé mercredi 7 septembre au *Monde* à Washington, où il vit en exil, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a révélé qu'il avait eu la veille, pendant plus d'une heure, la visite du général américain Shalikashvili, chef d'état-major inter armes, accompagné du représentant spécial du président Clinton pour Haïti, Bill Gray.

Par ailleurs, rentré mercredi de vacances, M. Clinton a aussitôt présidé une réunion avec les responsables de la diplomatie et de la sécurité, dont le secrétaire à la défense, William Perry, qui avait annulé à la dernière minute cette semaine une visite en Russie. La veille, le porte-parole américain à Port-au-Prince, Stanley Schrager, avait déclaré que *« les forces américaines et internationales seront bientôt en Haïti »*, le porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers, confirmant pour sa part que les forces américaines pouvaient intervenir à tout moment.

S. K.

Après l'accord entre les Etats-Unis et le Surinam

Jacques Chirac « scandalisé »

CAYENNE

de notre envoyé spécial

Interrogé lors du journal du soir de Radio-France outremer (RFO), mercredi 7 septembre, sur l'accord que viennent de passer les Etats-Unis et le Surinam, Etat voisin de la Guyane, pour l'accueil de plusieurs milliers d'exilés haïtiens, Jacques Chirac s'est déclaré *« scandalisé »*. Affirmant que le Surinam ne sera qu'une étape de la fuite des Haïtiens de leur pays, qui, selon lui, s'achèvera en Guyane, le président du RPR a déclaré : *« Si la France doit faire quelque chose pour Haïti* [...] *il faut qu'elle le fasse directement. Je souhaite que le gouvernement, et j'en ai déjà parlé au ministre des affaires étrangères, réagisse très vivement à l'égard des Etats-Unis qui n'ont pas le droit de prendre une mesure de cette nature. »*

O. B.

ETATS-UNIS

Les pourparlers américano-cubains sont momentanément interrompus

Les pourparlers américano-cubains entamés à New-York le 1er septembre ont été interrompus pour quelques jours, mercredi 7 septembre, afin de permettre au chef de la délégation cubaine de regagner La Havane pour y consulter son gouvernement. Les discussions paraissent progresser lentement sur le nombre d'immigrants que les Etats-Unis sont prêts à accepter.

WASHINGTON

de notre correspondante

Américains et Cubains sont enfin entrés dans le vif du sujet, dans les discussions qu'ils mènent depuis le 1er septembre à New-York pour tenter de trouver une solution à l'exode des ressortissants cubains vers les côtes de Floride.

La brève interruption des pourparlers, provoquée mercredi 8 septembre par le départ du principal négociateur cubain, Ricardo Alarcon, pour La Havane, *« ne signifie pas du tout que les discussions se sont soldées par un échec »*, a précisé le secrétaire d'Etat Warren Christopher, mais simplement que les Cubains souhaitent examiner très sérieusement la réponse américaine à leur dernière proposition. Pour le chef de la diplomatie cubaine, Roberto Robaina, *« la poursuite des négociations est en soi un succès »*.

Les deux délégations ont échangé propositions et contre-propositions sur le nombre de Cubains que les Etats-Unis seraient prêts à accepter comme immigrants légaux au départ de l'île. Les représentants de La Havane auraient dans un premier temps demandé aux Etats-Unis d'accueillir cent mille Cubains, demande qui a été rejetée. Lundi, les Américains ont fait une contre-proposition, offrant un chiffre légèrement supérieur à 20 000. Cuba, selon des sources américaines, a donné mardi une réponse *« sérieuse »*, susceptible de *« servir de base à une négociation »*.

Aux termes d'un accord conclu en 1984, les Etats-Unis se disaient prêts à accueillir jusqu'à vingt-sept mille immigrants cubains légaux par an, mais ce chiffre n'a jamais été atteint et l'an dernier, les Etats-Unis n'en ont pas accepté plus de trois mille. Depuis début août 1994, les garde-côtes américains ont déjà secouru plus de trente mille réfugiés cubains, dont la plupart sont internés sur la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba.

Entre le marteau et l'enclume

Cependant, il est clair, et le chef de la délégation cubaine, l'ancien ministre des affaires étrangères Ricardo Alarcon, n'en a fait aucun mystère dans de multiples interviews, que La Havane veut élargir le dialogue à une négociation sur la levée, progressive ou totale, de l'embargo économique imposé par Washington depuis trente-deux ans. La réponse donnée mardi par les Cubains semble contenir cette revendication, dont l'administration américaine a jusqu'ici assuré qu'elle n'était pas disposée à discuter. Le président Clinton se trouve à cet égard pris entre un mouvement croissant (en particulier au sein des démocrates) en faveur de la levée d'un embargo jugé anachronique, et l'influence de certains dirigeants de la communauté cubaine de Floride, comme Jorge Mas Canosa, l'un des anticastristes les plus radicaux, longuement reçu il y a deux semaines à la Maison Blanche, et pour lesquels une levée de l'embargo reviendrait à donner un second souffle à Fidel Castro.

Or les Américains commencent à se trouver confrontés à de sérieux problèmes dans les camps de toile de Guantanamo, où sont à présent enfermés près de quarante mille réfugiés haïtiens et cubains. La pression monte de jour en jour, les incidents dans les camps de Haïtiens sont de plus en plus fréquents et pour la première fois, mardi, des altercations avec les soldats américains et jets de pierres se sont produits dans l'un des camps cubains.

Les familles des militaires américains et les employés civils de la base ont été évacués pour une durée indéterminée. Quelque deux cents volontaires cubains ont été transférés vers un autre camp, qui vient d'être mis sur pieds au Panama, avec une capacité d'accueil de dix mille personnes. Mais l'on ose à peine imaginer le spectacle, lorsque le nombre de volontaires aura été épuisé, de réfugiés cubains embarqués de force de Guantanamo à Panama ou vers une autre « zone de sécurité» pour faire la place à d'autres vagues de *balseros*. Il faut maintenant se rendre à l'évidence : la nouvelle politique consistant à ne plus accepter les réfugiés cubains aux Etats-Unis n'a pas eu l'effet dissuasif escompté.

S. K.

INTERNATIONAL

AFRIQUE

RWANDA

Dénonciation de massacres commis par les troupes du FPR

Selon un rapport établi par Human Rights Watch, organisation de défense des droits de l'homme, les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) se sont livrés à des massacres et l'un d'entre eux aurait fait plus de cent morts, en juin, dans la commune de Mukingi.

Ce rapport, présenté à Bruxelles mercredi 7 septembre, indique que des hommes du FPR, mouvement de rébellion de la minorité tutsie désormais au pouvoir, ont, le 19 juin, ouvert le feu sur une foule de plusieurs centaines de personnes rassemblées dans un champ. Les corps ont ensuite été jetés dans trois fosses communes. Le représentant d'Human Rights Watch au Rwanda a pris ces charniers en photos mais celles-ci n'ont pas été produites avec la publication du rapport. Selon l'organisation, d'autres massacres ont eu lieu, dont l'un en juillet, dans une paroisse près de Gitarama. Les prêtres ont été évacués lors de l'avancée des troupes du FPR et ont découvert à leur retour *« un nombre considérable de corps »*.

D'autres massacres auraient été commis par les soldats du FPR le 13 juillet près de la ville de Butaré et le 22 juillet près de Save. Des disparitions de personnes emmenées pour interrogatoires par le FPR ont été signalées jusqu'au 2 septembre, date de rédaction du rapport, affirme Human Rights Watch, ajoutant que le ministre de la justice, Alphonse-Marie Nkubito, a admis des *« bavures »* commises par de jeunes soldats de retour dans leur village, traumatisés par la mort de leurs proches, et a appelé les militaires à cesser ces représailles. – *(AFP.)*

LESOTHO : suspension des négociations. – Les négociations sur un retour au pouvoir du premier ministre déchu, Ntsu Mokhele, ont été suspendues, mercredi 7 septembre, à la suite d'un décès dans la famille royale du Lesotho. Les partisans de M. Mokhele ont appelé à une grève générale de deux jours. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le gouvernement militaire s'arroge le « pouvoir absolu » de légiférer

Le gouvernement militaire a promulgué une série de huit décrets dont l'un lui donne le *« pouvoir absolu »* de légiférer pour préserver *« l'ordre et la paix »*, a-t-on appris, mercredi 7 septembre.

Ce décret, selon la Gazette officielle de la République fédérale, se justifie parce que *« l'ordre légal précédemment existant au Nigéria a été aboli de fait par la révolution militaire du 17 novembre 1993 »*, date de la prise du pouvoir du général Sani Abacha. En raison de ce *« changement politique abrupt »*, explique le journal officiel, un *« nouveau gouvernement connu sous le nom de gouvernement militaire fédéral a été établi et doté du pouvoir absolu de promulguer des lois pour préserver la paix et l'ordre au Nigéria ». « Aucune procédure judiciaire ne pourra être engagée devant aucune juridiction du pays contre les décrets »* promulgués par le gouvernement, souligne le texte officiel.

Un autre décret amende la Constitution de 1979 et fait explicitement mention des crimes de *« trahison, félonie et trahison tramée dans le secret »*. Les six autres décrets portent sur l'interdiction des trois groupes de presse indépendants, Guardian, Concord et Punch, la prolongation de la période de détention préventive (*le Monde* du 8 septembre) et la dissolution des directions des trois plus importantes organisations syndicales du pays. Le ministre de la justice a affirmé mercredi ne pas être au courant de la promulgation de ces décrets dénoncés par l'opposition. – *(AFP.)*

MADAGASCAR : mort suspecte d'un journaliste. – La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a demandé, mercredi 7 septembre, au gouvernement malgache d'enquêter sur la mort, le 23 août dernier, d'un journaliste de la Radio nationale, Victor Randrianirina, 28 ans. Selon la FIJ, ce journaliste avait annoncé en juillet son intention d'enquêter sur la corruption. Il a été agressé par des inconnus dans la soirée du 17 août. Admis à l'hôpital, il n'y a pas reçu de soins avant le 19 août. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Plus de cinq cents écoles détruites par les islamistes

Le ministre de l'éducation nationale a indiqué, mercredi 7 septembre, dans un entretien accordé au quotidien *El Watan*, que 538 établissements scolaires ont été détruits par les groupes armés islamistes, et il a précisé que 329 de ces établissements l'ont été totalement. *« Si cette grave situation perdure, dans quelques mois il n'y aura plus de lieu de savoir en Algérie »*, s'est plaint Amar Sakhri.

Les autorités algériennes ont d'autre part apporté *« le démenti le plus net »* aux informations qui ont fait état d'une *« prétendue »* médiation exercée par l'ancien président Ahmed Ben Bella avec l'ex-Front islamique du salut (FIS), a précisé, mercredi, l'agence de presse APS. La radio suisse romande avait affirmé que M. Ben Bella, qualifié par elle de *« médiateur nommé par le gouvernement algérien »*, avait rencontré, mardi, dans un hôtel de Genève, une délégation de l'ex-FIS, conduite par Anouar Haddam.

Des islamistes détenus sans jugement dans les *« centres de sûreté »* du Sahara ont été libérés ces derniers jours, a-t-on appris, mercredi, auprès de plusieurs familles concernées. Le nombre de ces internés administratifs pourrait être proche d'un millier. En février et mars 1992, après l'intauration de l'état d'urgence, plus de dix mille islamistes avaient été envoyés dans sept centres. Deux restaient ouverts : Aïn M'Guell, près de Tamanrasset, et Oued Namouss, près de Béchar.

De son côté, Swissair a annoncé, mercredi, qu'elle suspendait jusqu'à nouvel ordre la desserte d'Alger. Berne avait déjà décidé de fermer son ambassade pour des raisons de sécurité. – *(AFP.)*

EN BREF

MALAISIE : levée de sanctions contre des entreprises britanniques. – Kuala-Lumpur a levé un embargo établi le 25 février à la participation de firmes britanniques aux appels d'offres de contrats publics, a annoncé mercredi 7 septembre le vice-premier ministre de Malaisie Anwar Ibrahim. Cette mesure avait été prise après qu'eurent été formulées par la presse britannique des accusations de corruption contre le gouvernement de Malaisie. Le *Sunday Times*, en particulier, avait évoqué des liens entre le premier ministre Mahathir Mohamad et l'entreprise de construction Wimpey International. – *(AFP.)*

CAMBODGE : assassinat d'un éditeur de presse. – L'éditeur d'un journal cambodgien, Nuon Chan, a été tué par deux personnes non identifiées, mercredi 7 septembre dans le centre de Phnom-Penh. Il éditait l'hebdomadaire *Samleng Yu Vachun (Voix de la jeunesse khmère)*, dont les articles critiquaient la corruption d'Etat et, nommément, celle de certains hauts fonctionnaires. Le gouvernement avait récemment critiqué des reportages de la presse locale, et demandé aux éditeurs de veiller à bien « sourcer » leurs informations et à ne pas porter d'attaques de nature diffamatoire. – *(Reuter.)*

GAZA : autorisation d'un journal du Hamas. – Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a donné, mercredi 7 septembre, son *« accord de principe »* à la parution à Gaza d'un quotidien du mouvement intégriste Hamas. Un responsable du Hamas, Imad El Falouji a précisé que le journal s'intitulerait *el Watan* (la Nation) et aurait *« pour ligne directrice l'opposition au processus de paix »*. – *(AFP.)*

LA BARBADE : le Parti travailliste remporte les élections législatives. – L'économiste Owen Arthur a été nommé, mercredi 7 septembre, à la tête du gouvernement de l'Etat de La Barbade à la suite de la victoire du Parti travailliste (BLP, opposition) aux élections législatives. Le BPL a remporté 19 des 28 sièges du Congrès, le Parti démocratique (DLP, au pouvoir) 8 sièges, et le Parti national démocratique 1 siège. Le taux de participation a été peu élevé, un peu moins de 60 %, dans cette île des Caraïbes de 260 000 habitants, indépendante et membre du Commonwealth depuis 1966. – *(AFP.)*

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : limogeage du chef de l'armée. – Le nouveau premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Julius Chan, a fait connaître mercredi 7 septembre la composition de son gouvernement. Il a aussi annoncé le limogeage du chef de l'armée. Il a indiqué attendre, notamment, de cette décision qu'elle facilite la conclusion d'un cessez-le-feu avec les sécessionnistes de l'île Bougainville. Le général Dademo a été remplacé par l'ex-commandant en chef Tony Huai. Ce changement a aussi été décidé dans le but de restaurer dans les rangs *« la stabilité, la discipline et le professionnalisme »*. – *(AFP.)*

IRAN : le « guide » de la République veut la disparition d'Israël. – Le « guide » de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a affirmé, mercredi 7 septembre, qu'Israël devait *« disparaître »* et a rappelé son opposition aux actuelles négociations de paix israélo-arabes. Lors d'une audience publique à Téhéran, M. Khamenei a dénoncé les *« pressions exercées par les Etats-Unis et leurs alliés »* sur l'Iran afin qu'il participe au processus de paix. Mais *« l'Iran résiste fermement et affirme une fois de plus qu'Israël doit disparaître »*. – *(AFP.)*

CHINE : lancement d'une campagne patriotique. – Avant le 45e anniversaire de la fondation de la Chine populaire, qui sera célébré le 1er octobre, une circulaire du Parti communiste, publiée le mardi 6 septembre, demande aux responsables de renforcer *« l'éducation patriotique »*, notamment dans les écoles, afin d'*« unifier la nation pour la grande cause du socialisme chinois »*. De telles campagnes, fréquentes avant 1978, date de l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, avaient cessé depuis lors. Le PCC recommande pourtant de *« continuer d'absorber les bonnes choses des autres civilisations »*. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

La visite en France du président chinois Jiang Zemin

Réconciliation circonspecte entre Paris et Pékin

Le président chinois Jiang Zemin arrive en France jeudi 8 septembre pour une visite officielle de quatre jours. Ce voyage scelle la réconciliation survenue entre les deux pays après la brouille qui avait suivi, en 1993, la vente de Mirage-2000 à Taïwan. Toutes les arrière-pensées mutuelles ne sont pourtant pas évacuées, rappelle notre correspondant à Pékin. Le dialogue politique entre le chef d'Etat chinois et ses interlocuteurs français devrait porter, entre autres sujets, sur le nucléaire militaire. En matière économique, un certain nombre de contrats bénéfiques pour des entreprises françaises ont été et seront signés à l'occasion de ce déplacement (« Le Monde » du 8 septembre). Deux manifestations de protestation contre la politique de Pékin en matière de droits de l'homme ont été interdites à Marseille et à Paris.

PÉKIN

de notre correspondant

Survenant l'année du 30e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre Paris et Pékin, la visite en France, du jeudi 8 au lundi 12 septembre, du chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, n'en intervient pas moins dans un contexte radicalement différent de l'époque où le général de Gaulle innovait en envoyant un ambassadeur auprès du régime communiste. La Chine a montré ces derniers temps, et tout récemment encore dans la crise coréenne – ultime post-épilogue de la guerre froide sur le terrain asiatique –, qu'elle entendait mener une politique étrangère bien plus assurée d'elle-même que par le passé, et traitait avec les grandes puissances sur un pied qu'elle veut de totale égalité, à défaut de complète réciprocité.

Cette assurance que le géant asiatique prend en lui-même, face à Washington et à Moscou en particulier, réduit quelque peu l'importance stratégique d'un dialogue franco-chinois, dont un élément crucial était de constituer un « champ parallèle » dans le concert des grandes puissances. Ce dialogue, au demeurant, s'était progressivement vidé de sa substance au fil des ans, du fait, en particulier, du progressif désintérêt de Pékin pour une présence française active en Extrême-Orient, notamment en Asie du Sud-Est. Le règlement international de la crise du Cambodge, où les efforts des deux pays furent un moteur puissant, apparaît plutôt comme un chapitre clôturant cette histoire. La Chine ne voit pas non plus d'un œil très favorable le retour de la France au Vietnam.

Reste que ce dialogue peut encore avoir une utilité dans des affaires internationales relevant du statut des puissances nucléaires, à commencer par la lutte contre la prolifération. A tout le moins permet-il à Paris de poser aux responsables chinois des questions précises sur certains de leurs agissements en ce domaine qui intéressent directement la France, comme la nature exacte de leur coopération nucléaire avec des pays à risque, à commencer par l'Algérie.

Des lobbyistes actifs

Il est ainsi vraisemblable que, à terme, Paris reprendra avec le régime communiste des échanges de vues sur le plan militaire qui avaient été gelés lors de la crise de Tiananmen en 1989, sur décision européenne. La question des essais nucléaires est aussi un domaine où les deux pays ont intérêt à se parler, la Chine étant le seul pays à avoir continué à procéder à son programme d'explosions durant le moratoire instauré à l'initiative française. Pareil dialogue suppose toutefois qu'un consensus règne à Paris sur cette question – un point que surveille particulièrement Pékin, comme en témoigne sa presse officielle.

L'utilité de ce dialogue risque toutefois d'être affaiblie par une propension existant dans les deux pays à favoriser, faute d'un large terrain d'entente réelle, la célébration rituelle de leur rapprochement de 1964 par des groupes de pression pour qui la « carte française » ou la « carte chinoise » représentent surtout un levier sur les pouvoirs publics – tout particulièrement à Paris – à des fins d'intérêts économiques ou politiques particuliers. Ainsi le général de Gaulle sert-il d'alibi à des opérations qui ne sont pas tant destinées à promouvoir la place de la France sur le marché chinois qu'à récolter la manne de financements sur fonds publics français. Les représentants diplomatiques de Pékin à Paris font merveille, quant à eux, pour encourager ces milieux à exercer des pressions sur les cabinets en vue de promouvoir les intérêts de leur pays.

La « punition » que la France a subie l'an dernier pour ses ventes d'armes à Taïwan a été très exagérée par les mêmes « lobbyistes pro-Pékin » parisiens qui ont souvent, dans leurs déclarations, « gonflé » la facture, en incluant dans les pertes sèches des ventes industrielles sur le continent qui n'étaient nullement garanties : ce fut notamment le cas du métro de Canton, dont tout indiquait que la négociation ne progressait pas, alors, dans le sens des intérêts français.

Un dernier point : l'interlocuteur qu'envoie aujourd'hui Pékin à Paris a, dans son pays, une base de pouvoir encore bien mince, dans une crise de succession prévisible après la disparition de l'homme qui l'a fait roi, Deng Xiaoping. La visite de M. Jiang doit, affirme Pékin, ouvrir *« une nouvelle ère »* dans les rapports bilatéraux sur la base *« des intérêts stratégiques bien compris avec le regard sur le XXIe siècle »*. Peut-être aidera-t-elle aussi M. Jiang, dont la « surface » internationale est bien mince à élargir ses assises.

FRANCIS DERON

Le programme du président chinois

Le programme officiel de la visite du président chinois en France devait commencer jeudi 8 septembre par un dîner offert par le ministre chargé des relations avec l'assemblée nationale, Pascal Clément, à l'hôtel de la préfecture des *Bouches du Rhône*, à Marseille. Il sera reçu le lendemain, à 11H00, à la mairie de Marseille par Robert Vigouroux, sénateur et premier magistrat de la ville. L'après-midi, Jiang Zemin sera accueilli à l'aéroport d'Orly par son homologue français François Mitterrand, avant d'être installé à l'hôtel Marigny, résidence habituelle des hôtes étrangers.

M. Mitterrand le recevra en audience au palais de l'Elysée vendredi à 18H00, et il s'entretiendra un peu plus tard, avec l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing à Marigny. Puis un dîner d'Etat aura lieu à l'Elysée. La matinée du samedi 10 septembre sera consacrée à un entretien avec le président du Sénat, M. René Monory.

Le dimanche 11 septembre, après la traditionnelle cérémonie à l'Arc de Triomphe, le président chinois visitera le centre nucléaire de production d'électricité de Blayais, en Gironde, puis, en début de soirée, les installations de l'Aérospatiale à Toulouse.

Lundi 12 septembre, M. Jiang rencontrera des patrons français. Puis il se rendra à l'hôtel de ville de Paris où il sera reçu par Jacques Chirac. A 12H30, il aura un entretien avec le premier ministre Edouard Balladur, suivi d'un déjeûner à Matignon. Enfin, avant de reprendre l'avion pour Pékin, il rencontrera le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli.

Des manifestations hostiles interdites à Marseille et à Paris

La visite officielle en France du président de la République chinoise, Jiang Zemin, qui commence jeudi 8 septembre à Marseille et se poursuivra jusqu'au 12 à Paris et en province, suscite des protestations. Des manifestations ont été annoncées en Paris et en province. Mais le gouvernement semble bien décidé à n'en tolérer aucune, sans doute afin d'éviter la répétition d'un incident qui avait eu lieu cet été en Allemagne, lorsque le premier ministre Li Peng avait écourté son programme officiel pour montrer son dépit de la répétition de démonstrations hostiles à la politique des droits de l'homme menée par son gouvernement.

A Marseille, où le chef de l'Etat chinois arrive jeudi en fin d'après-midi en provenance d'Ukraine (1) – il doit, en particulier, visiter le château d'If – un rassemblement et un dépôt de gerbe annoncés par un comité de sauvegarde du peuple tibétain ont été interdits par la préfecture des Bouches-du-Rhône parce que ces gestes étaient *« de nature à troubler l'ordre public et à nuire aux relations franco-chinoises »*. Le comité entendait dédier sa manifestation *« aux martyrs non violents du Tibet, aux prisonniers de conscience férocement brimés et torturés, à tout un peuple menacé de submersion ethnique par des vagues de colons chinois »*.

A Paris, où Jiang Zemin doit arriver vendredi, le ministère de l'intérieur a également signifié, lundi 5, son refus d'autoriser une manifestation devant l'ambassade de Pékin à deux organisations de dissidents chinois, la Fédération pour la démocratie en Chine et la Maison chinoise pour la démocratie, ainsi qu'à des représentants d'exilés tibétains, et des associations françaises qui les soutiennent. Ces associations ont, pourtant, fait savoir qu'elles maintenaient leur mot d'ordre pour le 9 septembre à 18 heures. Leur intention est de manifester tout à la fois *« pour la démocratie en Chine et la liberté au Tibet »*. Une telle action commune de dissidents chinois et d'exilés tibétains n'a pas ou guère de précédents, en raison des traditionnelles divergences de vue entre eux sur la question de l'indépendance du Tibet.

Les organisations qui appellent à manifester à Paris estiment que la France ne saurait *« accepter sous la pression, et à l'image, du gouvernement chinois, de bafouer ainsi un droit inscrit dans la Constitution »*. Ils déclarent, d'autre part, craindre que la question des droits de l'homme en Chine et au Tibet ne soit écartée des entretiens de Jiang Zemin à Paris, dont la tonalité sera, d'évidence, d'abord économique.

Par ailleurs, l'association Reporters sans frontières, qui défend la liberté d'expression de par le monde, dénonce les *« dérives »* de Pékin à l'encontre de la presse chinoise, et plus spécialement l'emprisonnement de 26 journalistes et la disparition d'au moins l'un d'entre eux, Wei Jingsheng. Rappellant au président Mitterrand des déclarations qu'il avait formulées en juin 1989, à l'occasion de la sanglante répression du mouvement démocratique, place Tiananmen à Pékin, Reporters sans frontières redoute que l'accueil fait à Jiang Zemin ne constitue un *« renoncement à l'attachement affiché de notre pays à la défense des droits de l'homme »*.

(1) Le président chinois a visité officiellement la Russie avant de se rendre à Kiev.

La polémique sur le « noyau dur » européen

Helmut Kohl défend les thèses de ses amis, Edouard Balladur s'en démarque

Alors que les responsables sociaux-démocrates, dans l'opposition, et le ministre, libéral, des affaires étrangères, Klaus Kinkel ont réitéré, mercredi 7 septembre, leur opposition au projet européen du parti chrétien-démocrate, qui prône notamment une Europe à géométrie variable, le chancelier allemand Helmut Kohl, intervenant pour la première fois sur ce sujet, a apporté un soutien très ferme, devant le Bundestag, à son dauphin présumé, Wolfgang Schauble, un des principaux initiateurs du document controversé.

« Nous voulons que les choses avancent, que Maastricht soit poursuivi en 1996, a-t-il ainsi déclaré avec véhémence, *mais il y a une chose que nous ne voulons pas : que le navire le plus lent freine le convoi du développement européen. »* Le chancelier a toutefois admis que ses amis de la CDU n'avaient peut-être pas fait preuve de la finesse nécessaire. *« Quant à savoir si la formulation de ce texte est un modèle de sagesse à tous les points de vue, sur le plan diplomatique avant tout, je ne vais pas me prononcer là-dessus »* a-t-il précisé.

Edouard Balladur a, en revanche, pris nettement ses distances avec les positions des chrétiens-démocrates allemands. Mercredi, rendant compte des délibérations du conseil des ministres, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a ainsi expliqué que le premier ministre avait déclaré : *« La tonalité des propos qui se trouvent dans le document de la CDU sur l'Europe ont peu à avoir avec* [ses] *propres déclarations sur l'Europe. »*

Car, pour le premier ministre français il ne s'agit pas *« d'exclure qui que ce soit »* et de *« fixer* urbi et orbi *les bons élèves pour toutes les matières et les mauvais pour toutes les autres »*. M. Sarkozy a insisté pour dire que le premier ministre s'était ainsi *« démarqué »* du document des chrétiens-démocrates allemands.

Au cours d'un discours prononcé à l'université de Leyde, aux Pays-Bas, le premier ministre britannique a, lui aussi, récusé l'idée d'une Europe à deux vitesses et vigoureusement rejeté *« la caricature grotesque »* d'une double approche de l'Europe *« une britannique et une des onze autres Etats »*. *« L'idée d'une Union où certains seraient plus égaux que d'autres me fait horreur »*, a encore dit le chef du gouvernement britannique.

Une autre critique à l'égard de l'idée d'une Europe à plusieurs vitesses est venue de Lisbonne où le premier ministre, Anibal Cavaco Siva, a déclaré : *« L'Europe doit avancer avec cohésion et unité (...) il n'y a aucune raison pour que la Communauté choisisse un système à plusieurs vitesses qui a toujours été rejeté par les Etats membres. »* Cette position a été aussi affirmée par les responsables du parti socialiste, dans l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'OCI à Islamabad

Querelle sur la représentation de l'Afghanistan

Le premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, et ses alliés ont vivement protesté contre la présence d'un responsable de la faction adverse, celle du président Burhanuddin Rabbani, à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), qui s'est ouverte mercredi 7 septembre à Islamabad. Dans une lettre ouverte à l'OCI, M. Hekmatyar et ses alliés ont déclaré que la participation d'un représentant de M. Rabbani pour représenter l'Afghanistan à la conférence n'était *« en aucun cas acceptable »* pour leurs partis qui représentent selon eux *« la majorité de la nation afghane »*.

D'autre part, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, après avoir rencontré des dirigeants de factions rivales à Islamabad, a déclaré que l'ONU ne relâchera pas ses efforts pour la paix en Afghanistan malgré l'échec de six semaines de démarches, annoncé vendredi dernier. *« J'espère voir la mission reprendre dans une semaine à peu près »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

UNION EUROPÉENNE : Edouard Balladur a reçu Edith Cresson à Matignon. – Edith Cresson a été reçue mercredi 7 septembre, par le premier ministre, Edouard Balladur, au surlendemain de sa désignation par Paris pour devenir l'un des deux commissaires européens français. *« Nous avons parlé de la Commission, de l'éventuelle répartition des portefeuilles à l'intérieur de la Commission, de l'organisation de la Commission et de la politique européenne de la France »*, a déclaré à l'issue de cette rencontre, l'ancien premier ministre. – *(Reuter.)*

OTAN : Willy Claes donné favori pour succéder à Manfred Wörner. – Le ballet diplomatique pour la succession de Manfred Wörner à la tête de l'OTAN s'intensifie et le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes, semble bien placé : son nom est cité de plus en plus souvent par les diplomates. La Belgique a fait savoir cette semaine que ce socialiste flamand de cinquante-cinq ans accepterait le poste une manière diplomatique de dire qu'il souhaite l'obtenir. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Suppression des jours fériés de l'apartheid

Les jours fériés liés à l'époque de la domination de la minorité blanche en Afrique du Sud ont été supprimés du calendrier, mercredi 7 septembre, et remplacés par des jours qui commémorent la lutte contre l'apartheid et pour la démocratie.

L'ancienne Fête de la République, le 31 mai, qui célébrait la rupture avec le Commonwealth, a été supprimée. La nouvelle fête nationale s'appellera dorénavant Jour de la Constitution et sera célébrée le 27 avril, en souvenir des premières élections multiraciales de l'histoire du pays. Le Jour du fondateur, qui commémorait l'arrivée le 6 avril 1652 du premier colon néerlandais, Jan Van Riebeeck, et le Jour de Kruger, qui rappelait la naissance de Paul Kruger, président de la République du Transvaal pendant la guerre des Boers (1899-1902), ont été supprimés. Cependant, la date très controversée du 16 décembre a été maintenue, mais au lieu de marquer la victoire des colons blancs sur l'armée zouloue, à la bataille de Blood River en 1838, elle devient le Jour de la réconciliation. – *(AFP.)*

MAGHREB

Traitement « injustifiable » des Algériens au Maroc

S'adressant, lundi 5 septembre, aux représentants des cinq partis qui participent au *« dialogue »* politique, le président Liamine Zeroual a indiqué que les mesures prises par l'Algérie à l'encontre du Maroc – application de la règle de la réciprocité sur l'obligation du visa et fermeture de la frontière terrestre – *« répondent au traitement injustifiable que l'on a fait subir à des citoyens algériens, un traitement qui ne cadre ni avec les rapports d'unité de destin que nous voulons pour le Maghreb arabe, ni avec les règles de bon voisinage, ni avec les principes du droit international »*. M. Zeroual a cependant affirmé que *« l'Algérie demeure fidèle à ses engagements maghrébins et à sa politique de bon voisinage »*.

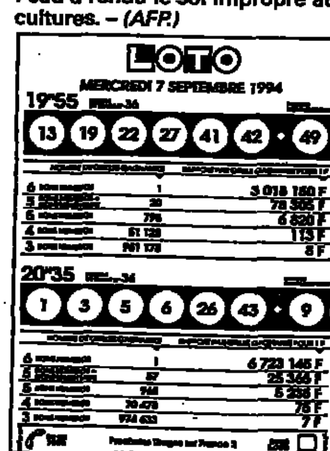
Après l'attaque, deux jours plus tôt, d'un hôtel à Marrakech par un groupe armé qui aurait compté des Algériens, le Maroc avait annoncé, le 26 août, l'instauration d'un visa d'entrée pour les Algériens et les étrangers d'origine algérienne. L'Algérie avait protesté contre les *« vexations »* subies par ses ressortissants au Maroc, et mobilisé ses moyens de transport pour les rapatrier. – *(AFP.)*

IRAK

L'assèchement des marais est un « désastre écologique »

Le programme d'assèchement des marais poursuivi par le gouvernement de Saddam Hussein dans le sud de l'Irak conduit à un *« désastre à grande échelle »* pour l'environnement et prive les rebelles chiites d'abris, indique un rapport de la CIA rendu public mercredi 7 septembre.

La région de Hammar, marécage situé entre le Tigre et l'Euphrate, est habitée par des chiites qui s'opposent au régime. Au lendemain de la guerre du Golfe, le conseil de sécurité de l'ONU avait adopté une résolution interdisant aux autorités irakiennes de réprimer les populations chiites du sud du pays qui s'étaient soulevées contre le régime. *« Bagdad poursuit sa politique de la terre brûlée »*, souligne le rapport de la CIA. A la fin de 1993, moins de 10 % des marécages – d'une superficie totale de quelque 5 400 km² – étaient encore couverts d'eau. Les forces irakiennes ont brûlé aussi bien la végétation que les habitations. La désertification des marais a entraîné la mort de nombreux animaux, alors que l'accumulation de sel après l'évaporation de l'eau a rendu le sol impropre aux cultures. – *(AFP.)*



POLITIQUE

Le chef de l'Etat intervient dans la campagne présidentielle

M. Mitterrand : « Il ne peut pas y avoir deux présidents à la fois »

Dans un long entretien accordé au « Figaro », François Mitterrand rappelle à Edouard Balladur qu'il ne peut y avoir « deux présidents à la fois ». Il apporte aussi son soutien à Jacques Delors et souligne les capacités de Raymond Barre à diriger l'Etat. Le chef de l'Etat intervient, ainsi, directement dans le débat présidentiel. Il assure aussi que sa maladie ne l'empêche pas d'assumer les charges de son mandat.

■ UDF : Les diverses composantes de l'UDF se sont finalement mises d'accord pour prolonger d'un an le mandat de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la confédération et lui permettre, ainsi, de disposer de ce titre pendant la campagne présidentielle.

■ RÉFLÉCHIR ET PROPOSER. – En visite en Guyane, Jacques Chirac, qui se garde bien de se présenter ouvertement en candidat à l'élection présidentielle, a donné un avant-goût du « grand débat national » qu'il souhaite entretenir. Il s'agit pour le président du RPR de réfléchir et de proposer, tandis qu'Edouard Balladur serait, lui, contraint de se borner à gérer et à agir (page 8).

Le président de la République a accordé au « Figaro » *un long entretien dont la partie concernant la politique étrangère sera publiée le vendredi 9 septembre. Voici les principaux extraits des déclarations du chef de l'Etat, publiées le jeudi 8 septembre, sur la politique intérieure (lire page 8 les réponses de François Mitterrand sur ses activités pendant la guerre) :*

■ MALADIE : « Je pense que celle-ci sera assez obligeante pour me laisser terminer mon mandat (...). Je me trompe peut-être. (...) Si je n'étais pas sûr [*d'être en état d'exercer mes fonctions*], je m'en irais. (...) Je sais que je n'existerai plus dans quelques mois ou années. Mais ce n'est pas de mourir que j'éprouverai un grand souci. C'est de ne plus vivre. (...) J'aimerais avoir le temps d'écrire cinq ou six livres sur les moments dominants de ma responsabilité politique. Mais ça prend du temps un livre... et je n'en ai plus beaucoup. »

■ PRÉSIDENTIELLE : « Si le premier ministre intervient si souvent, ce n'est pas par rapport à moi. C'est par rapport à l'échéance du mois de mai 1995. Je ne sais s'il parviendra à tenir le rythme. (...) Chacun sait que l'opinion est assez inconstante. (...) Il ne peut pas y avoir deux présidents à la fois. Et il n'y en a qu'un. (...) Ne vous arrêtez pas à MM. Chirac et Balladur... Il y aura d'autres compétiteurs à droite et à gauche. (...) Le premier ministre a fait un parcours apprécié, si l'on en juge par l'opinion qu'expriment les Français. Le formidable attrait du pouvoir a eu raison de ses autres dispositions. M. Chirac n'avait pas assez réfléchi à ce phénomène historiquement classique. (...) De l'antipathie [*pour M. Chirac*] ? je n'en ai pas. C'est très exagéré... Mais il est clair que nos relations sont aujourd'hui moins conflictuelles qu'elles ne le furent.

» Edouard Balladur comme Jacques Delors envisagent d'entrer dans l'arène au début de l'année prochaine. Je crois que le premier ministre sera contraint d'y entrer plus tôt. (...) A gauche, Jacques Delors [*est le plus qualifié pour 1995*], puisqu'il est le mieux placé pour gagner, tout le montre. (...) J'apprécie beaucoup Raymond Barre. Je crois que c'est l'un des tout premiers à être capable de diriger l'Etat. »

■ LA REPRISE : « La reprise qui arrive vient de l'extérieur, d'où venait aussi la crise. C'est un fait qui ne relève pas de la politique du gouvernement français. (...) Cependant un autre débat va s'ouvrir, celui de la redistribution. Quand la reprise sera là, vous verrez qu'il se posera avec une acuité extrême. (...) Les forces conservatrices auront de la peine à s'adapter à cette situation nouvelle. En attendant, elles s'organisent et concentrent leurs moyens financiers. (...) Je parle de cette quinzaine d'hommes d'affaires qui raflent tout. (...) Les entrepreneurs sont entrain de céder la place aux maîtres de l'argent. C'est un phénomène qu'accentuent encore les privatisations. Cela risque de créer une situation dangereuse pour notre société. »

■ LES SOCIALISTES : « Dix ans de gouvernement, nous n'étions pas habitués. Nous n'avions pas d'équipe formée à ça. (...) Mais ce qui nous a le plus coûté, c'est l'accumulation de médiocres affaires qui mettaient en cause la moralité et l'honnêteté. L'opposition de l'époque n'a pas fait de quartier, oubliant l'apologie de la paille et la poutre. (...) Il reste que les socialistes incriminés n'auraient pas dû se mettre dans ce cas-là. (...) A l'époque [*de la « loi d'amnistie »*], j'avais pourtant bien indiqué au gouvernement que je n'accepterais qu'un texte qui exclurait les parlementaires du bénéfice de l'amnistie. Ce qui a été fait. (...) Cela dit, je comprends la colère de la magistrature, qui a eu le sentiment d'être flouée.

» Quand j'ai été porté à la tête [*du PS*], il venait d'obtenir 5 % à l'élection présidentielle. Vous allez voir qu'il fera beaucoup mieux. Il est devenu le parti de l'alternance. Tantôt il gouvernera, tantôt il sera le principal parti de l'opposition. »

■ LES POLÉMIQUES : « J'ai eu mon lot. Il y a trois mois, *via* Thierry Jean-Pierre, j'étais un prévaricateur. Il y a un mois, *via* Jacques Vergès, j'étais un assassin. Aujourd'hui, *via* ceux qui ont mal lu Pierre Péan, je suis un ancien collaborateur. (...) Puisqu'il faut le répéter, répétons-le : je n'ai pas de comptes à l'étranger ; je n'ai ni actions ni obligations ; ce que je possède, je l'ai acquis avant d'être président de la République. »

Le mandat de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF sera prolongé d'un an

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, devrait voir, à la mi-novembre, son mandat à la tête de la confédération, prorogé d'un an. Le bureau politique de la confédération a, en effet, décidé à l'unanimité, mercredi 7 septembre, de soumettre à un conseil national de l'UDF réuni à cette date une motion en ce sens, qui devrait être approuvée sans difficulté. L'UDF déterminera sa position pour l'élection présidentielle lors d'un autre conseil national, prévu en février. Pour l'ancien président de la République, dont le mandat s'achevait normalement fin 1994, la prolongation de son bail, si elle était prévisible (*le Monde* du 1er septembre), n'en constitue pas moins une victoire indiscutable.

L'impuissance de M. Longuet

Il y a un an, Gérard Longuet, président du Parti républicain, avait lancé les hostilités en assurant que le PR, la formation la plus importante de la confédération, avait vocation à la présider. Le balladurisme des principales forces de l'UDF _ le PR, le CDS et le Parti radical _ n'avait pas contribué à faire baisser la tension. Il avait même renforcé la défiance envers M. Giscard d'Estaing qui n'a pas renoncé à ses propres ambitions pour la présidentielle. Après la victoire du CDS Dominique Baudis sur le PR Jean-François Deniau lors du choix de la tête de liste de la majorité aux élections européennes, le PR et le Parti radical avaient accentué leurs critiques et souhaité tant la réforme que le renouvellement des instances de l'UDF.

Las, le *« pacte majoritaire »* qu'appelait de ses vœux M. Longuet pour contrer le président de l'UDF n'a pas pu voir le jour. Les rencontres, cet été, entre le PR, le CDS et le Parti radical n'ont rien donné. Mercredi 9 septembre, M. Giscard d'Estaing est allé déjeuner ostensiblement chez le président du Sénat, René Monory, pour prévenir toute infidélité de la part des démocrates sociaux.

Incapables de présenter une candidature alternative à celle du président de l'UDF, les contestataires se seraient contentés d'une prolongation de mandat sans réunion du conseil national, pour priver l'ancien président de la République de la tribune qu'il recherche. A l'inverse, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Aymeri de Montesquiou, ancien secrétaire général du Parti radical, ont demandé au bureau un vote général de toute l'UDF qui aurait conforté un peu plus le succès de son actuel président. Bon prince, M. Giscard d'Estaing, tout prêt à se soumettre aux votes, s'est contenté d'une formule médiane : la prologation de son mandat, comme de celui du bureau politique et des membres du conseil soumise au vote du conseil national. Nul doute que le président de l'UDF cherchera à médiatiser au maximum ce conseil qui lui donnera l'occasion de réaffirmer un image très contestée de rassembleur.

Le bureau politique s'est prononcé également en faveur d'un projet de loi sur les primaires conforme à l'accord arrêté entre le RPR et l'UDF en avril 1991, et que sa longue procédure rend pratiquement impossible à mettre en œuvre avant l'échéance de 1995. Dans la foulée de la réunion du bureau, M. Millon, sur France-Inter, s'en est pris vivement, mercredi soir, à la candidature d'union pour la majorité dont les responsables de l'UDF proches d'Edouard Balladur sont les promoteurs. M. Millon a assuré qu'une telle candidature est *« une supercherie ». « Chacun veut un candidat unique, un candidat d'union, à condition que ce soit le sien. C'est là où on voit qu'il n'y aura pas de candidat d'union »*, a-t-il affirmé en soulignant qu'une candidature d'union n'évitera pas *« le petit dissident du coin »* qui viendra *« semer sa panique malgré tous les accords d'états-majors »*.

GILLES PARIS

Incursion électorale

Suite de la première page

Remuer le tapis sous les pieds de MM. Chirac et Balladur est un plaisir qu'il n'a aucune raison de se refuser, et s'il confirme sa préférence pour Jacques Delors comme candidat de la gauche à l'élection présidentielle – il ne paraît pas douter de l'entrée *« dans l'arène »* du président de la Commission européenne en janvier –, il s'amuse volontiers à ajouter au trouble de la droite en citant Raymond Barre parmi ceux qui pourraient aussi se mettre sur les rangs et en se montrant aimable avec M. Giscard d'Estaing, associé à lui-même dans l'épreuve imposée par la *« crise du monde industriel occidental »*.

La maladie du président de la République, dont il pense qu'elle aura « l'obligeance » de lui permettre d'aller au terme de son mandat, l'autorise à intervenir dans le débat présidentiel pour le nourrir, sinon pour l'envenimer, sans craindre d'y être lui-même entraîné par un conflit institutionnel que provoquerait M. Balladur. Il écarte tranquillement cette hypothèse, tout en rappelant au premier ministre qu'*« il ne peut y avoir deux présidents à la fois »*. L'avertissement est moins destiné à prévenir une crise qu'à pointer du doigt la stratégie balladurienne consistant à se glisser dans la fonction de chef de l'Etat avant même d'en avoir été investi.

Bref, M. Mitterrand fait la campagne de M. Chirac et, accessoirement, de tous ceux qui redouteraient d'engager trop ouvertement le combat contre M. Balladur. Aux incursions présidentielles du premier ministre il répond lui-même par une incursion dans la précampagne électorale. Après l'engagement d'Alain Juppé au côté du maire de Paris et alors que les atouts du premier ministre à l'UDF semblent moins jouables qu'il y a encore quelques semaines – la direction du PR est contrainte à la prudence, les centristes attendent leur heure –, la distribution de l'intrigue présidentielle se met en place plus tôt que prévu. D'ici quinze jours, M. Giscard d'Estaing, qui n'a plus à craindre la fronde que lui promettait le PR au sein de l'UDF, va se porter sur le terrain social et anticiper sur la querelle de la redistribution, jugée par Mitterrand inéluctable dès lors que la reprise économique se confirme.

Attentif à la situation à droite, le chef de l'Etat est moins prolixe sur l'état de la gauche, sinon pour relever les dégâts produits par les « affaires » et par la mauvaise percepetion de l'« auto-amnistie » de 1990. Or, il n'est pas étranger au trouble des socialistes. Les révélations du livre de Pierre Péan sur les engagements de jeunesse de M. Mitterrand, confirmées par lui-même, et ses propos sur certains maîtres d'œuvre de la politique de collaboration avec l'Allemagne, auxquels il a conservé son amitié, relancent, au sein du PS, la confrontation entre le mitterrandisme et le socialisme. Elle court dans l'histoire de ce parti depuis sa renaissance en 1971, lorsque le président de la République d'aujourd'hui en était devenu le premier secrétaire. Elle renaît aujourd'hui sous l'impulsion de jeunes rocardiens et jospinistes, qui s'interrogent sur l'héritage qu'ils doivent assumer.

Le bloc mitterrandiste qui a repris la direction du Parti socialiste après l'échec de Michel Rocard aux élections européennes est mis en porte-à-faux par l'attitude de M. Mitterrand. Or, c'est ce même bloc, sous la conduite d'Henri Emmanuelli, qui se livre à une confrontation avec M. Delors, auquel il refuse le droit d'inspirer les orientations du parti en prévision de l'élection présidentielle. Le chef de l'Etat ne décourage nullement ses amis d'agir ainsi et semble même les encourager lorsqu'il prédit que, dans la période à venir, les partis et les syndicats *« retrouveront plus de force »*. Le retour à la gauche traditionnelle, prôné par la direction du PS, a donc ses faveurs. C'est une curieuse manière d'aider M. Delors.

PATRICK JARREAU

Un sondage CSA

M. Balladur meilleur premier ministre que M. Chirac

Selon un sondage CSA, à paraître vendredi 9 septembre dans *le Nouvel Economiste*, et réalisé les 31 août et 1er septembre auprès de 1 006 personnes, 54 % pour cent des personnes interrogées (contre 15 % à Jacques Chirac, premier ministre de 1986 à 1988) estiment qu'Edouard Balladur fait preuve *« des plus grandes capacité à gouverner comme premier ministre »*. Les Français font davantage confiance à M. Balladur dans tous les secteurs de l'action gouvernementale. 53 % des sondés (contre 17 % pour Jacques Chirac) pensent qu'Edouard Balladur *« est le plus à même de mener à bien dans les prochaines années les réformes qui s'imposent à la société française »*.

La campagne électorale

M. Chirac donne en Guyane un avant-goût du « grand débat national » qu'il souhaite instaurer

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

de notre envoyé spécial

Au cours de la deuxième journée de son voyage en Guyane, Jacques Chirac s'est penché, mercredi 7 septembre, à Saint-Laurent-du-Maroni, sur les questions d'insécurité, d'habitat et de santé avec des élus ainsi qu'avec des responsables des milieux socio-économiques et de la gendarmerie. La veille, à Cayenne, il s'était entretenu avec les représentants d'une association de lutte contre la toxicomanie, fléau qui frappe lourdement ce département considéré comme une plaque tournante du trafic international, notamment de la cocaïne.

A Saint-Laurent comme à Cayenne, le maire de Paris a animé le débat, faisant les relances, se tournant vers un interlocuteur, sollicitant un autre et espérant une réponse d'un troisième. Il a donné, ainsi, un avant-goût du *« grand débat national »* dont il ne cesse de répéter la nécessité dans le cadre de la pré-campagne présidentielle.

Si M. Chirac se garde soigneusement de se présenter comme un candidat à l'élection présidentielle, les documents de réflexion et de proposition élaborés sous son autorité sont beaucoup plus explicites. Ainsi celui qui concerne la Guyane et les Antilles affirme : *« Quelles que soient les pressions susceptibles de s'exercer localement en ce sens, les habitants des DOM, dans leur majorité, n'attendent pas des candidats à l'élection présidentielle un catalogue de mesures dont ils ne sous-estiment généralement pas le côté artificiel ou démagogique. »*

Cet art de parler par dénégations a eu son écho dans les propos tenus à Saint-Laurent par un représentant d'une association locale de défense des intérêts patronaux. Souhaitant que les questions abordées obtiennent des solutions – notamment sur l'immigration clandestine venant du Surinam et sur le fonctionnement de la justice, – ce petit patron a lancé à M. Chirac qu'il osait espérer que sa *« visite d'amitié »* n'avait pas d'aspect *« pré-électoral comme pouvait le laisser croire la périodicité de* [ses] *venues »* dans cette région. C'est le huitième déplacement qu'effectue le président du RPR en Guyane.

Au fil des jours et des conversations privées ou publiques, M. Chirac semble retrouver sa pugnacité et une certaine décontraction qui paraissaient l'avoir abandonné au cours des derniers mois. Nul ne connaît encore la fin de l'histoire, comme le rappelait fort judicieusement, il y a quelques jours, à Bordeaux, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, aux jeunes militants néo-gaullistes impatients réunis pour leur « université d'été », mais, à l'évidence, M. Chirac entend bien y jouer, pleinement et de plain-pied, un rôle déterminant. Voulant donner l'image d'un responsable à la fois posé et sérieux, il privilégie les débats, parfois interminables, sur les rencontres fougueuses et désordonnées avec les militants. M. Chirac tente un pari audacieux car ce terrain est déjà occupé, depuis de nombreux mois, par son rival potentiel, Edouard Balladur.

OLIVIER BIFFAUD

REPÈRES

GAUCHE

M. Zarka (PCF) : « Un candidat communiste est indispensable »

Pierre Zarka, membre du secrétariat du comité national du PCF et directeur de *l'Humanité*, a affirmé, mercredi 7 septembre, qu'il est *« indispensable que le Parti communiste ait un candidat »* à l'élection présidentielle. Il a rejeté l'hypothèse d'une candidature unique de la gauche, en expliquant que *« chaque fois qu'il y a des tractations d'états-majors, cela aboutit à une déception »*.

M. Zarka s'est défendu d'être réservé sur la mise en œuvre du pacte unitaire pour le progrès proposé par Robert Hue. *« Je suis complètement dans le pacte, mais ce n'est pas un leitmotiv obligatoire. Rien ne serait plus terrible que d'ânonner des mots qui ne seraient pas suivis d'effets »*, a-t-il affirmé, en rappelant que le PCF avait toujours indiqué que le pacte unitaire ne commencerait pas *« par en haut »*.

RENTRÉE

Les socialistes appellent les enseignants à la vigilance

Le bureau national du Parti socialiste, réuni mercredi 7 septembre, a estimé que le « nouveau contrat pour l'école » de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, *« va connaître son moment de vérité en octobre, lors du débat parlementaire sur la loi de programmation pluriannuelle »*. *« On verra si les cent cinquante-huit propositions du ministre, destinées à reconquérir les millions d'électeurs attachés à l'école publique, sont de la poudre aux yeux ou si elles représentent de réelles concessions »*, précise le communiqué publié à l'issue de la réunion.

Aussi, le PS appelle-t-il les enseignants, les parents d'élèves et les lycéens à *« rester vigilants et à se mobiliser, afin que le budget de l'école redevienne la priorité de la nation »*.

Les révélations sur la jeunesse de François Mitterrand

Le président entre la mémoire et l'histoire

« SI la recherche du pouvoir, l'ambition du pouvoir, doit conduire un homme responsable à manquer à l'honnêteté pure et simple, alors notre démocratie courra de grands risques. » Voilà ce que déclarait François Mitterrand le 7 mai 1981, au cours de la campagne présidentielle, en dénonçant les *« mensonges »* de son concurrent d'alors, Valéry Giscard d'Estaing. Cette accusation, on serait tenté aujourd'hui de la retourner contre son auteur depuis que Pierre Péan a révélé, dans *Une jeunesse française* (*le Monde* du 2 septembre), le passé « maréchaliste », voire « pétainiste », du président de la République. « Maréchaliste », puisque, pendant un certain temps, il plaça sa confiance dans le maréchal Pétain. « Pétainiste », puisqu'il adhéra même, l'antisémitisme mis à part, à l'idéologie de la Révolution nationale. Beaucoup d'électeurs de François Mitterrand peuvent, à bon droit, considérer qu'ils ont été trompés par un homme qui, au cours de la même campagne, au mépris de *« l'honnêteté pure et simple »*, jetait le voile sur cette période compromettante pour exalter les souvenirs de son combat commun avec le général de Gaulle.

Le futur élu du *« peuple de gauche »* ne craignait pas non plus, pour discréditer la droite, d'imputer à ses adversaires des affinités avec le régime honni. *« De Thiers à Mac Mahon jusqu'à Giscard d'Estaing et Peyrefitte, en passant par Vichy, c'est une même lignée »*, affirmait-il le 29 mars 1981. Quelques semaines auparavant, le 1ᵉʳ février, il avait déclaré : *« Je prétends qu'au travers des propos du chef de l'Etat on peut percevoir le retour de l'état d'esprit de Munich »*. Vichy, Munich : deux références qui, dans la mémoire nationale, sont lourdement chargées d'opprobre. Même si, en campagne électorale, les règles de la polémique excusent en partie les excès de langage, ces propos apparaissent aujourd'hui, à la lumière des informations données par Pierre Péan et confirmées par le chef de l'Etat lui-même, comme particulièrement choquants. On comprend en tout cas le trouble que suscite chez les militants et les sympathisants socialistes la nouvelle image de leur champion, en rupture complète avec la tradition de gauche à laquelle il a choisi, depuis trente ans au moins, de s'identifier.

Un brevet de résistant

Certes, on n'ignorait pas que l'ancien prisonnier des stalags allemands avait passé quelques mois à Vichy avant d'entrer dans la Résistance, on savait qu'il avait travaillé dans les services de l'« Etat français », on savait surtout qu'il avait reçu la francisque, cette distinction décernée aux dignitaires du régime, mais on acceptait sa version selon laquelle il avait alors joué un double jeu pour favoriser son action de résistant ; et même ceux qui n'étaient pas entièrement convaincus par cet argument minimisaient l'importance de l'épisode.

Or on apprend aujourd'hui que le futur chef de la gauche fut un partisan convaincu du maréchal Pétain. Henri Frenay, l'un des principaux dirigeants de la Résistance, dont Pierre Péan publie une lettre inédite de 1944, va même jusqu'à écrire que c'est parce que François Mitterrand était en cela représentatif de *« l'immense majorité du peuple français »* que le général de Gaulle a accepté qu'il prenne le contrôle du mouvement de prisonniers né de la fusion de trois organisations.

Résistant incontestable, le président de la République s'est souvent prévalu du « brevet » que lui a conféré le chef de la France libre en lui confiant d'importantes responsabilités. Même si cette reconnaissance fut, à en croire la lettre d'Henri Frenay, moins glorieuse que ne l'a prétendu François Mitterrand, on ne saurait pour autant lui faire grief d'un passé qui fut aussi celui de nombreux Français jugés par le même Frenay *« honnêtes et désintéressés »*. En s'engageant dans la Résistance, il a, dans les faits, rompu avec ses choix antérieurs. Mais le trouble vient aussi de ce qu'il a refusé, pendant de longues années, de les assumer. Comme le notait avec regret Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris du PS, *« il n'y a pas eu de reniement de sa part, ni d'autocritique »* (*le Monde* du 7 septembre).

Vivement attaqué par les gaullistes, sous la IVème puis sous la Vème République, pour son bref passé vichyssois, François Mitterrand n'a cessé de nier, en effet, les faits qui lui étaient reprochés, mettant sur le compte de la polémique les accusations portées régulièrement contre lui. *« La droite, c'est la chasse à l'homme »*, déclarera-t-il en 1986 pour expliquer le harcèlement dont il s'estime la cible. Ses silences, ses faux-fuyants, ses mensonges même lui ont ainsi permis, pendant un demi-siècle, de se poser en victime de la calomnie.

La réconciliation nationale

On peut concevoir que François Mitterrand n'ait pas voulu mettre en danger sa carrière politique en livrant à la discussion publique son comportement de 1942-1943. On peut admettre aussi que, par souci de la réconciliation nationale, à laquelle on le sait attentif, il ait souhaité que fût laissée dans l'ombre cette période noire de notre histoire. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'en refusant d'ouvrir le débat sur Vichy, c'est une partie de son propre passé qu'il mettait ainsi entre parenthèses. Cette occultation volontaire a eu pour effet de compliquer le difficile rapport que la France entretient avec son histoire, et, en particulier, avec celle de l'Occupation, ce *« passé qui ne passe pas »*, comme l'écrivent, dans un livre qui paraît ces jours-ci, Eric Conan et Henry Rousso, qui évoquent à juste titre un *« deuil inachevé»* (*lire l'article de Jean Planchais dans « le Monde des livres »*).

L'attitude de François Mitterrand dans les controverses nées autour du dépôt d'une gerbe sur la tombe de Pétain, puis de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv' procède du même esprit. En « oubliant » le Pétain de la seconde guerre mondiale au bénéfice de celui de la première ou en lançant à ceux qui lui demandaient un geste de contrition au nom de la République : *« Ne demandez pas des comptes à la République ! »*, le chef de l'Etat est resté fidèle à cette ligne de conduite pour le moins contestable.

C'est encore la même logique qui l'a conduit à faire obstacle aux procès d'anciens hauts fonctionnaires de l'Etat français, comme René Bousquet. Cette amitié maintenue avec l'ancien secrétaire général de la police de Vichy est probablement ce qui émeut le plus aujourd'hui les socialistes. En indiquant à Pierre Péan que Bousquet *« n'avait rien à voir avec ce qu'on a pu dire de lui »*, François Mitterrand donne en effet l'impression d'atténuer l'infamie de l'Occupation et de minimiser les torts de ceux qui y ont prêté la main.

Le président de la République retrouve enfin la mémoire. Mais le regard indulgent qu'il porte sur Vichy et sur certains de ses acteurs, s'il le réconcilie peut-être avec lui-même, n'est pas la meilleure voie pour réconcilier les Français.

THOMAS FERENCZI

Ne pas banaliser Vichy

Suite de la première page

Loin d'être à l'origine un ramassis d'extrémistes, Vichy consacra la victoire des droites de l'entre-deux guerres, favorisée par l'immense prestige dont jouissait alors le maréchal Pétain. De fait, loin de rejeter ceux qui servirent cet « ordre nouveau » dans les premières années, la France libre s'efforça d'attirer à elle ses fonctionnaires et ses militaires, nombre d'anciens maréchalistes devenant d'authentiques résistants. On ne saurait non plus condamner son parcours, le dévoilement des jeunes années de M. Mitterrand ne pouvant évidemment annuler ce qu'a représenté, socialement et culturellement, le Mitterrand de l'union de la gauche, porté par l'espérance du changement et le désir d'alternance.

POUR autant, le débat n'est pas clos. Pour trois raisons. La première interpelle toute une profession, la nôtre. Pendant cinquante ans, la presse s'est contentée de la biographie officielle sans chercher au-delà. Or il est désormais établi que l'actuel président fut bien plus activement et longuement engagé auprès du régime de Vichy qu'on ne le pensait. La deuxième concerne celles et ceux qui, militants sincères de la gauche, ont donné au destin et à l'aventure d'un seul homme tant d'années de leur vie. Pour ceux-là, M. Mitterrand a longtemps dissimulé et travesti son itinéraire des années 30 et sous l'Occupation. La troisième touche le pays tout entier : devenu président de la République, François Mitterrand est resté fidèle en amitié à des hommes _ ou à leur entourage _ qui furent gravement compromis dans la collaboration. Parmi ceux-là, au premier chef, René Bousquet, artisan zélé de la contribution française à la solution finale.

A ces trois raisons, qui justifient à tout le moins des questions, s'en ajoute une quatrième : le fait qu'à la fin de son règne présidentiel M. Mitterrand ait tenu à assumer publiquement son pétainisme sans gêne ni remords particuliers. Au point de relativiser, pour les générations d'aujourd'hui, la signification des lois racistes promulguées par Vichy dès 1940, en déclarant à Pierre Péan : *« Je ne suivais pas la législation du moment ni les mesures prises. »*

Dans la relation cahoteuse, et non encore achevée, de son passé, la France a vécu plusieurs époques. La première, à l'initiative du général de Gaulle, a consisté à persuader les Français qu'ils avaient été tous résistants. La seconde fut le choc en retour provoqué par un film, *le Chagrin et la Pitié*, qui visait à les convaincre du contraire. Aucune de ces interprétations n'est, bien sûr, satisfaisante, pas plus que celle qui consisterait à réduire Vichy à la seule rafle du Vel'd'Hiv'. Vient aujourd'hui une autre étape, celle de la banalisation. Il est pour nous difficile d'admettre que le chef de l'Etat, gardien à ce titre de la mémoire nationale, y prenne sa part.

ENTRE de Gaulle et Mitterrand, il y aura donc toujours cette frontière : le premier, et avec lui une minorité de Français, a tout de suite compris que le destin de la nation passait par une victoire contre le nazisme ; le second a d'abord cherché, et avec la plupart des Français, au mieux, à gagner du temps. Après la Libération, l'ancien résistant Mitterrand-Morland a longuement combattu l'ancien chef de la France libre. L'un restera comme celui qui sauva l'honneur du pays, l'autre comme celui qui incarna plus tard l'espoir du changement. Ce combat avait des motifs politiques évidents et acceptés, mais aussi des sources obscures. Celles-ci viennent d'être mises au jour. Elles méritent un débat national, qui dépasse, de loin, le destin d'un homme seul.

J.-M. C.

Dans un entretien au « Figaro »

« Je n'ai jamais flirté avec l'extrême droite »

Dans l'entretien que publie *le Figaro* jeudi 8 septembre, François Mitterrand revient sur son attitude pendant la guerre et, notamment, sur trois points évoqués dans le livre de Pierre Péan.

■ Convictions de jeunesse. *« Je n'ai jamais flirté avec l'extrême droite. J'ai toujours été républicain. J'étais un produit de mon milieu : la petite bourgeoisie française très classique, catholique et traditionaliste. Donc de droite. Et patriote. Je n'étais pas Action française. Il n'est jamais passé une ombre d'antisémitisme sur ma famille, ni sur moi. »*

■ Vichy et la photo avec la maréchal Pétain. *« Regardons le chronologie. Après avoir été prisonnier en Allemagne, je me suis évadé fin 1941. Je n'ai été mêlé à rien avant février-mars 1942. Je participe en juin à une réunion d'organisations de résistance d'anciens prisonniers évadés dont vous pouvez également trouver la photographie dans le livre de Pierre Péan.(...) Pétain nous demande de venir le voir. Sur les trois dirigeants du mouvement qui se rendent, avec moi, à son invitation, le principal, mon ami Marcel Barrois, est mort sur le chemin de la déportation. Nos relations se sont arrêtées à cette brève rencontre. Après ça, j'ai participé aux différents mouvements de résistance, dont j'étais, à vingt-cinq ans, l'un des dirigeants. En mars 1944, le général de Gaulle m'a désigné parmi les quinze hommes qui, sous l'autorité d'Alexandre Parodi, seraient chargés de tenir l'Etat dans les premiers jours de la Libération. J'ai été l'un de ceux-là. Dans ses* Mémoires, *le général de Gaulle relève mon nom parmi ceux qui, à leurs risques et périls, ont assuré la liaison entre l'Angleterre et la France, par avion ou par bateau, la nuit. »*

■ La francisque, qui lui a été attribuée au début de 1943 . *« Elle a été attribuée aux principaux dirigeants des organisations sociales. C'était un excellent alibi. »*

Les réactions

Plusieurs responsables socialistes ont réagi, en marge de la réunion du bureau national du PS, mercredi 7 septembre *(lire par ailleurs)*, aux révélations sur le passé de François Mitterrand. Pour Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale, qui s'exprimait sur RTL, *« on voudrait rêver d'un itinéraire peut-être plus simple et plus clair, pour l'homme qui fut le leader de la gauche dans les années 70 et 80 »*. *« La seule chose que je ne peux vraiment comprendre, c'est les liens qui ont été maintenus, y compris dans les années 80, avec un certain nombre de personnages, particulièrement avec Bousquet. »*

Proche de M. Jospin, Dominique Strauss-Kahn s'inquiète des conséquences de ces révélations. Dans *Libération* du jeudi 8 septembre. *« L'antifascisme est, au moins autant que tout le reste, un des fondements de la gauche dans ce pays »*, affirme M. Strauss-Kahn, en exprimant la *« crainte »* que le livre de Pierre Péan *« soit un commencement de réhabilitation de Vichy »*. Le directeur du quotidien communiste Pierre Zarka, a affirmé pour sa part, mercredi 7 septembre, au cours d'un déjeuner consacré à la présentation de la prochaine Fête de *l'Humanité*, que *« les faits révélés sont tout à fait consternants »*.

Le plus sévère est sans doute Daniel Cordier, ancien secrétaire de Jean Moulin, qui, dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* (8-14 septembre), confie sa *« tristesse »* à la découverte que *« le président de la République n'avait jamais rompu avec le milieu trouble des années d'occupation, dont la figure symbolique est René Bousquet »*. *« Je crains de découvrir avec effroi que son entrée en Résistance pourrait bien avoir été plus une opération politique qu'une révolte patriotique »*, poursuit M. Cordier qui s'interroge : *« Comment peut-on passer du tombeau de Jean Moulin à la table de René Bousquet ? (...) En tant que résistant et citoyen, j'ai le sentiment d'avoir été trompé. »*

noire et l'histoire

et ses relations avec l'ancien secrétaire général à la police de Vichy

Une longue amitié avec René Bousquet

Président de la République, François Mitterrand *fut hostile* à l'ouverture d'une procédure judiciaire pour crimes contre l'humanité contre René Bousquet, secrétaire *général à la* police de Vichy, d'avril 1942 à décembre 1943. Après le dépôt d'une plainte en ce sens par Serge Klarsfeld, le *13 septembre 1989*, il demanda à ses gardes des sceaux successifs de s'efforcer d'enrayer la machine judiciaire. C'est ainsi que, alors ministre délégué à la justice, Georges Kiejman fut amené à déclarer, le 22 octobre 1990, à propos du cas Bousquet : *« Au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile. Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy. »*

Le rôle de Jean-Paul Martin

Ce ne sont finalement pas ces efforts élyséens, mais le geste d'un illuminé qui empêcheront le procès : René Bousquet fut assassiné par Christian Didier, le 8 juin 1993, alors même que le parquet mettait la dernière main à la rédaction du réquisitoire. *« Sur le plan du droit, la République a fait ce qu'elle devait »*, avait déclaré, le 14 juillet 1992, M. Mitterrand. Il exprimait ainsi sa conviction juridique que René Bousquet avait été jugé une fois pour toutes en 1949, devant la Haute Cour de justice chargée des procès des collaborateurs, *et qu'il ne pouvait être* rejugé, pour les mêmes faits, au nom d'une *« loi postérieure »*, instaurant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Mais à ces arguments de droit, qui furent publics, se sont ajoutées des raisons privées, qui furent cachées : René Bousquet et François Mitterrand ont entretenu, y compris après l'élection de ce dernier à la *présidence de la République* en 1981, une relation amicale.

Tardif, vite expédié et se terminant par une condamnation de pure forme – cinq ans d'indignité nationale dont le condamné était immédiatement relevé pour services rendus à la Résistance –, le procès de René Bousquet devant *la Haute Cour* dura trois jours. Le deuxième jour du procès, soit le 22 juin 1949, se tenait également le conseil des ministres, Henri Queuille étant président du conseil. A sa sortie, le secrétaire d'Etat à l'information, qui faisait fonction de porte-parole du gouvernement, présenta le premier grand projet d'amnistie en faveur des coupables de faits de collaboration. Ce jeune secrétaire d'Etat se nommait François Mitterrand. Parmi les témoignages écrits versés dans le dossier d'instruction en faveur de Bousquet figuraient ceux de membres du mouvement de prisonniers de guerre créé par M. Mitterrand.

Selon ce que reconnaît aujourd'hui ce dernier, il n'aurait fait la connaissance de René Bousquet qu'en 1949 après son procès. L'homme qui les a présenté l'un à l'autre est Jean-Paul Martin qui, entré en 1941 au ministère de l'intérieur comme sous-chef de bureau, y restera jusqu'en 1944, devenu, au terme d'une ascension rapide, sous-préfet hors cadre. *Un temps directeur* du cabinet du directeur général de la police nationale, Martin fut l'un des rouages de la collaboration policière française, participant sans états d'âme à l'organisation de la répression et de la déportation. M. Mitterrand admet avoir connu Martin, qui lui rendit alors des services, dès 1942 et 1943, durant son séjour à Vichy. On a peine à croire, connaissant aujourd'hui la suite, que Martin ne lui ait pas, dès cette époque, présenté l'homme qui était devenu son mentor, René Bousquet.

La suite, c'est en effet que Martin – qui, grâce à d'opportuns soutiens, sort de l'épuration avec seulement cinq ans de suspension de traitement et de mise en disponibilité – se retrouve en 1947 au cabinet du ministre des anciens combattants, François Mitterrand, dont il est alors l'attaché de presse. Martin, qui confiait volontiers que *« deux hommes ont compté dans* [sa] *vie : René Bousquet et François Mitterrand »* fera ensuite l'essentiel de sa carrière auprès de François Mitterrand. Homme de cabinet et de confiance, il le suivra dans ses ministères successifs de la IVe République au point de retrouver en 1954, avec le poste de directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, la place Beauvau qu'il avait été contraint de quitter en 1944. M. Mitterrand lui facilitera sa réintégration dans le corps préfectoral et l'accueillera parmi ses intimes au point d'en faire avant 1981 l'un des élus du pèlerinage de Solutré (1). Le 11 octobre 1983, à l'Elysée, le président le décorera même dans l'ordre de la Légion d'honneur qui, pourtant, exige du récipendiaire une attitude irréprochable pendant la guerre... Quand meurt Martin en décembre 1986, François et Danielle Mitterrand sont autour de sa dépouille en compagnie de René Bousquet, et le président exige que l'on recouvre le cercueil d'un drapeau tricolore.

La rencontre de 1978

Depuis 1949, si l'on s'en tient donc à sa propre version, M. Mitterrand connaît René Bousquet. Ayant fait de l'outre-mer l'un de ses terrains d'action politique, le futur président est amené à poursuivre cette relation puisque René Bousquet a été recasé à la très puissante Banque d'Indochine, future Indo-Suez. En 1958, René Bousquet sort de l'ombre en se présentant aux élections législatives dans la Marne, avec notamment le soutien de l'UDSR, le petit parti de M. Mitterrand, à cette candidature de *« conciliation républicaine »* à la fois antigaulliste et anticommuniste. Puis Bousquet devient, tout en continuant sa carrière de banquier et de financier, l'homme de l'ombre de *la Dépêche du Midi*, le quotidien radical-socialiste toulousain dont le propriétaire, Jean Baylet, décédé en 1959, fut l'un des membres de la Haute Cour de 1949 et, à ce titre, l'un de ses soutiens. En 1965, *La Dépêche* soutient la candidature présidentielle de M. Mitterrand et verse 500 000 francs à la trésorerie de la campagne, selon le témoignage d'Evelyne Baylet, veuve de Jean Baylet.

Au début des années60, alors qu'il prépare un séjour en Chine, où Mao vient de rompre avec Moscou, M. Mitterrand présente à ceux qui l'accompagneront un *« ami »* qui les aidera à organiser ce voyage – René Bousquet, évidemment. Dans les années 70, après que M. Mitterrand fut devenu socialiste et *leader* de l'union de la gauche, les deux hommes continuent de se fréquenter amicalement. Ils s'invitent et s'apprécient. En juin 1978, lors d'un déjeuner, le chef de l'opposition de gauche présente certains de ses vieux amis à son jeune conseiller Jacques Attali. Il y a là Jean-Paul Martin et... René Bousquet. Le 28 octobre 1978, *l'Express* publie une interview de Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives de Vichy. *« A Auschwitz, on a gazé que les poux »*, déclare cet antisémite professionnel, qui ajoute, à propos des grandes rafles antijuives de 1942 : *« La grande rafle, c'est Bousquet qui l'a organisée. De A à Z. Bousquet était le chef de la police. C'est lui qui a tout fait. Maintenant, vous savez comment il a terminé, Bousquet ? Il a écopé de cinq ans d'indignité nationale. Il aurait aidé la Résistance ! Quelle farce ! Et il a terminé directeur de la Banque d'Indochine. Ah, il s'est bien débrouillé, Bousquet ! Pourtant, c'est lui qui organisait tout. »*

Ces déclarations réveillent les consciences. Serge Klarsfeld part en bataille. L'amitié de MM. Mitterrand et Bousquet devient dès lors discrète, sinon secrète. Mais le président continue de le voir, y compris à l'Elysée après 1981. Et de même qu'il confie aujourd'hui à Pierre Péan que Jean-Paul Martin était *« un ami fidèle, un ami charmant »*, il affirme qu'il voyait Bousquet *« avec plaisir »*.

EDWY PLENEL

(1) *Cf.* Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez, *la Main droite de Dieu, Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Seuil, 110 F.

Les pèlerinages du résistant

Au fil des années du premier septennat de François Mitterrand, l'épopée mitterrandienne, avec ses amitiés, ses lieux, ses dates, ses habitudes, est devenue un élément de son message politique. Le pèlerinage est une des figures favorites du rituel. Celui de Solutré, chaque année à la Pentecôte, n'est pas le seul.

Dans ce cérémonial privé mais médiatisé, familial mais politisé, les années 1984-1987 sont marquées par une insistante répétition des visites destinées à évoquer un moment de la vie du résistant Mitterrand. Le président met un soin particulier à faire revivre, pour ceux qui en douteraient, les souvenirs de ses tentatives d'évasion du stalag où il était prisonnier en Allemagne – la troisième avait été la bonne – et de son action dans la clandestinité.

Le 22 mai 1984, alors qu'il est en déplacement officiel à Angers, en pleine querelle de l'enseignement privé, M. Mitterrand retrouve, avec Sir Lewis Hodges, général de l'armée de l'air britannique, le terrain d'où ce dernier l'avait emmené à Londres dans la nuit du 15 au 16 novembre 1943. Une dizaine d'anciens résistants, qui avaient participé à l'opération, sont présents. Le chef de l'Etat évoque, alors, son retour en France, trois mois plus tard, le 26 février 1944, à bord d'une vedette anglaise qui l'avait laissé près des côtes de Bretagne. En une autre occasion il commémorera cet épisode en compagnie du père de l'actrice Jane Birkin, qui pilotait la vedette.

Le 22 novembre 1984, c'est sa vie de garnison, en 1939, dans un village du Bas-Rhin, que M. Mitterrand rappelle par une visite lors d'un déplacement en Alsace, mais l'année suivante, en Bretagne, il remet ses pas dans ceux de Morland, son nom de clandestinité. A Beg-An-Fry, près du bourg de Guimaec, dans le Finistère, il retrouve Lucie Jacob, l'une des deux sœurs qui l'avaient hébergé à son retour de Londres, avant que le mareyeur ne le conduise, dans sa camionnette, à la gare de Morlaix pour y prendre le train de Paris. Muni d'un pistolet et d'une capsule de cyanure, il avait échappé, se rappelle-t-il, à un contrôle policier dont les exécutants ne s'intéressaient, par chance, qu'au marché noir.

Le 20 août 1986, à l'occasion d'une visite dans les Hautes-Alpes, le chef de l'Etat se rend à Montmaur, où il avait séjourné à la fin de 1942 et au début de 1943, pour rendre hommage à Antoine Mauduit, cofondateur avec lui du Mouvement national des prisonniers de guerre et des déportés (MNPGD), mort en déportation. Les anciens du mouvement et ceux du réseau de résistants La Chaîne font une haie d'honneur au président de la République, que plusieurs d'entre eux tutoient.

« Un peu hors-la-loi »

Dans l'Ain, le 18 juillet 1987, M. Mitterrand évoque un moment de sa vie d'évadé : à Culoz, en 1943, alors qu'il était *« un peu hors-la-loi »*, allant *« d'un ami sûr à l'autre pour profiter de l'hospitalité »*, il avait rendu visite à l'écrivain américain Gertrude Stein, réfugiée dans ce village avec sa compagne, Alice Toklas. *« Une à deux heures de conversation avec Gertrude et Alice*, dit-il, *et revenir comme cela, après tant d'années, dans ces circonstances... »*

Ce ne sont là que quelques-uns des pèlerinages par lesquels le chef de l'Etat atteste l'authenticité de sa participation à la Résistance. Il semble se soucier d'autant plus de démontrer une continuité et une cohérence personnelles que, dans son action, la construction européenne devient l'objectif principal, prenant le pas sur la transformation sociale qui formait l'essentiel du projet de la gauche.

P. J.

Deux heures de déchirements chez les socialistes

Pendant une semaine, les dirigeants socialistes auront tenté d'endiguer humeurs et commentaires sur les révélations du livre de Pierre Péan concernant le passé de François Mitterrand. Mais de jour en jour, la pression s'est faite plus intense. Pierre Moscovici, ancien trésorier du parti et député européen, a le premier osé manifester son trouble. D'autres jeunes du parti l'ont suivi, s'attirant les blâmes du porte-parole du parti, Jean Glavany (*le Monde* du 7 septembre).

Lors du bureau national du parti du mercredi 7 septembre, le couvercle a explosé : plus de deux heures de débats _ *« lourds »*, *« poignants »*, *« portant les graines de scission »*, selon les participants les plus mesurés, entre la jeune garde et les anciens. *« Un débat à vomir »*, *« épouvantablement dur »* selon les plus meurtris, *« suintant de mauvaise foi »* entre *« ceux qui ont profité de Mitterrand et ceux qui n'en ont pas profité. »* Un débat où les journalistes furent naturellement accusés par la direction de tous les maux, et qui n'est en tous cas pas prêt d'être oublié. Les socialistes ont réécrit brutalement leur histoire en mêlant les grands principes et les petites préoccupations du prochain congrès, comme en attestent les principaux échanges que nous pouvons ici restituer.

Henri Emmanuelli engage immédiatement le débat : *« Tous les trente-quatre ans, Mitterrand connaît de nouvelles attaques. Je regrette certaines déclarations plutôt médiocres, cette opération à usage interne relevant d'une dégénérescence du parti. François Mitterrand relève, lui, aujourd'hui du jugement de l'Histoire. Moi, je reste fier d'avoir participé au parti d'Epinay, aux victoires de 1981 et de 1988. Que les héros se lèvent, s'ils veulent mener ce type de procès. Mais qu'ils prennent garde, demain ce sera à eux de prendre des coups.*

» Mon travail est de remonter la pente avec le PS, plutôt que de participer à des procès en sorcellerie. François Mitterrand, je le répète, a toute mon estime. J'ai pu avoir des désaccords politiques avec lui, mais je ne les ai pas réglés de manière médiocre. Et puis, ne parlez pas au nom des militants sans les avoir écoutés ! »

Pierre Moscovici : *« Je me suis reconnu dans ce que tu viens de dire et je regrette ta déclaration. Ce sujet a été imposé par l'actualité. Il interpelle chaque socialiste dans ce qui fonde son engagement. Ce n'est pas les trente-cinq heures payées trente-huit. Ce n'est pas la conception du parti du salariat ou de la société tout entière. Ce sont des engagements et des faits. Pour moi, être socialiste, c'est être antifasciste mais antifasciste toujours ! Ne jamais frayer avvec l'antisémitisme ! Jamais ! Ce qui me choque, ce sont les déclarations de Mitterrand sur Bousquet, ce zélé complice de la solution finale. J'ai dit que je suis troublé parce que je suis troublé. »*

Jean Le Garrec : *« Moi, non plus je ne comprends pas ces mots du président sur Bousquet. Ce qu'il a dit est très douloureux et c'est une douleur avec laquelle nous allons devoir vivre. »*

Manuel Valls : *« Les déclarations que j'ai faites, avec d'autres, n'étaient pas un positionnement de congrès. Mais ce ne peut pas être non plus qu'un débat sur le rôle de François Mitterrand comme rassembleur de la gauche. Les rencontres entre Mitterrand et Bousquet m'ont indigné et troublé. Nous devons tourner la page de quatorze ans d'histoire, mais au-delà il faut que le parti s'exprime sur ces sujets d'éthique. »*

Louis Mexandeau : *« Ce livre de Péan n'apporte rien de nouveau. Mais si c'est une entreprise de démolition, un assassinat politique, il faut le dire. Depuis 1965, on connaît. Moi je garde toute ma reconnaissance au Mitterrand rassembleur de la gauche, car je me souviens de ce que disait le sage antique : « Il vaut mieux être redressé que droit. »*

« Cet échange devait avoir lieu »

Dominique Strauss-Kahn : *« Comment rien de nouveau ? Ce qui pose problème, ce sont ces relations récentes entre le président et Bousquet. Je regette les déclarations de Glavany selon lesquelles, en 1940, 100 % des Français étaient pétainistes. Cela pourrait s'apparenter à une tentative de révision. Nous avons toujours fait le partage entre ceux qui avaient voté ou n'avaient pas voté les pleins pouvoirs à Pétain. Nous nous sommes toujours placés, et c'est là notre honneur, comme les héritiers des « quatre-vingts » qui ont voté contre Pétain. Ou la position du porte-parole est malheureuse ou c'est la position du parti qui pose problème. »*

Jean Poperen : *« Cet échange devait avoir lieu ici. C'est une question difficile mais comment conclure sans en faire un élément de bataille politique et aider nos adversaires ? Jean Glavany a fait court dans sa déclaration, c'est le moins qu'on puisse dire. Dans ma classe de trente-cinq gars, pendant la guerre, nous avons été deux à refuser de payer pour un portrait en pied du Maréchal. C'est peu de chose, mais ça a existé. »*

Louis Mermaz : *« Nous n'avons pas à rougir du passé de François Mitterrand. Evitons alors que l'irresponsabilité s'installe. Gardons notre sang-froid. Evitons d'aller devant micros et caméras pour jouer les gloires éphémères. Je regrette que Bousquet ne puisse pas rendre compte devant la justice. François Mitterrand doit en tout cas en dire plus. »*

Claude Bartolone : *« Nous sommes en présence d'un travail de démolition qui vise les socialistes. On veut saborder le PS sur les ruines du mitterrandisme. Il ne saurait y avoir d'unité entre nous en construisant sur ces ruines. »*

Jean-Christophe Cambadélis : *« Ce débat ne s'arrêtera pas là, il connaîtra d'autres développements. Il ne suffira donc pas de dire : « Circulez, il n'y a rien à voir ! » Si le parti n'adopte pas une position claire, cela ne fera que continuer. Il importe désormais de savoir si le parti est indépendant, y compris vis-à-vis du président de la République. »*

Julien Dray : *« Soyons clairs, nous n'avons pas à assumer le comportement et la vie de François Mitterrand. Nous n'avons pas à apporter de justifications, sinon nous tombons dans la caricature. Avec Mitterrand, on peut discuter. Moi, j'ai eu un jour l'occasion de l'interroger sur ces relations avec Bousquet. Il m'a raconté qu'il l'avait connu comme secrétaire général de* la Dépêche du Midi, *mais qu'à partir du jour où les révélations sur son passé lui ont été connues, il ne l'a plus revu. »*

Pierre Mauroy : *« Nous venons d'assister avec le cinquantenaire de la Libération, à des cérémonies manichéennes. L'histoire de cette époque était infiniment plus compliquée. De François Mitterrand, nous savions tout, y compris les attaques de la droite contre lui. Son passé est incontestable. Il a été reconnu comme un résistant par ses pairs. François Mitterrand est mon ami. Ma fidélité et mon affection ne s'arrêteront jamais. »*

Paul Quilès : *« Les socialistes doivent discuter des problèmes entre eux. Moscovici, tu n'as pas à décerner des brevets en critère en socialisme et ceux qui veulent tirer un trait sur le mitterrandisme n'ont qu'à quitter ce parti ! On a déjà accusé Mitterrand d'être voleur, assassin et maintenant d'avoir été un collaborateur. Comment ne pas voir que c'est le PS qu'on veut atteindre ? »*

Marie-Noëlle Lienemann : *« Par quel hasard n'existe-t-il pas une vraie histoire du PS ? Nous avons un engagement fondé sur un esprit critique qui doit aussi s'exprimer par rapport à nos mythes. Nous devons refuser de juger les gens autrement que sur leurs actes et leurs comportements, sinon l'ordre moral n'est pas loin. »*

Jean Glavany : *« Je n'ai jamais prétendu que 100 % des Français étaient pétainistes en 1940. Je souhaite que les débats aient lieu devant les militants plutôt que devant les médias qui disent plus de mal de la direction du parti que de bien. François Mitterrand est un acteur de la guerre salué comme résistant. Je refuse ce jeu qui porte atteinte à l'honneur de cet homme. En réalité, il y a chez nous ceux qui ont confiance en lui et qui ont su relativiser ses déclarations et ceux qui n'ont pas confiance en lui et qui attentent à son honneur. C'est pour cela que je demande à Pierre Mauroy de prendre franchement ses distances avec ceux-là. »*

Pierre Mauroy : *« Je n'ai pas de leçon à recevoir de toi, avec ta démarche dogmatique et sectaire sur tous les problèmes. »*

Jean-Marc Ayrault : *« Cessons de dire que c'est un piège tendu par la droite ! François Mitterrand, lui-même, a accepté d'éclairer le travail de Péan. Il a eu le courage de parler. On aurait aimé qu'au PC, Georges Marchais ait eu le même courage. »*

Henri Emmanuelli : *« Moi, je sais que la droite a réussi son coup et que personne ne s'étonne que d'autres livres sur d'autres jeunesses ne sortent pas. Je ne me laisserai pas démoraliser par ce genre d'opération. Entre nous, nous nous devons la loyauté, ce qui suppose le débat. Il ne s'agit pas de diviser mais de rassembler. Je ne tomberai pas dans le piège où certains sont tombés. Je ne dirai pas un mot contre Michel Rocard. »*

Alain Bergounioux : *« On te jugera aux actes ! »*

Henri Emmanuelli : *« A titre personnel et pour conclure, je conserve amitié et respect pour François Mitterrand. »*

DANIEL CARTON

Les Français et le pétainisme.– Dans un communiqué diffusé mercredi 7 septembre, Pierre Lefranc, président de l'Association d'action pour la fidélité au général de Gaulle, s'indigne des propos de Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, qui avait affirmé qu'*« en 1940, 100 % des Français étaient pétainistes »* (*le Monde* du 7 septembre). M. Lefranc rappelle *« qu'en 1940 déjà, des milliers de Français s'étaient dressés à l'appel du général de Gaulle contre le pétainisme et que nombre d'entre eux se trouvaient déjà emprisonnés pour leur opposition à la politique de collaboration du chef de l'Etat »*.

▶ **Lire également la revue de presse page 11 et la chronique de Daniel Schneidermann page 21.**

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Cinq interpellations après le quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué

Le syndrome de la Vologne dans un village sarthois

Cinq membres de la famille de Christian Leprince, le carrossier de trente-quatre ans tué dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 septembre à Thorigné-sur-Dué (Sarthe), avec sa femme et deux de ses filles, ont été interpellés, mercredi soir 7 septembre, et mis en garde à vue au Mans.

THORIGNÉ-SUR-DUÉ (Sarthe)

de notre envoyée spéciale

Une journée glauque sur un village éteint. Un souffle poisseux, empoisonné et venimeux. Une communauté engourdie, oppressée, comateuse. Qui, à l'unisson, voudrait être plus vieille de quelques heures, de quelques jours. Voudrait savoir. Et le redoute. Groggy, honteuse. De quoi, grand Dieu ? *« D'avoir, comme la Vologne, attiré le malheur ».*

Le syndrome Vologne. Ou la hantise Villemin. Appelons cela comme on veut, qu'importe. Ils y pensent tous. Les voisins, d'abord, qui observent, finauds, que l'horreur a frappé un couple qui, à force de travail, de sagesse, avait comme on dit *« réussi »*. Fils de paysans, Christian Leprince n'avait-il pas fait construire à la périphérie du bourg un joli pavillon, monté sa propre société de carrosserie, devenant ainsi un petit patron avec quatre employés et des carnets de commande garnis pour un an ? Les gendarmes et enquêteurs également, qui font preuve de méthode mais aussi d'un mutisme redoutable. Les journalistes, enfin, nombreux, *« en meute »*, tentés de compenser l'ostracisme des enquêteurs à leur égard par quelques investigations plus personnelles, mais ostensiblement sceptiques et prudents... malgré quelques amorces de rumeurs déroutantes. La Vologne encore. Référence. Repoussoir. Garde-fou.

Lundi et mardi, pluvieux, avaient été pour la gendarmerie, jours *« d'investigations matérielles »*. Le périmètre auprès de la maison où l'un des employés de Christian Leprince avait trouvé les cadavres de son patron, de la femme de celui-ci et de deux de leurs petites filles, avait été bouclé, et pendant plusieurs heures, les gendarmes avaient ratissé le secteur à la recherche de l'arme du crime, *« un objet lourd et tranchant »*, de type hachette ou serpette. En vain, apprit-on.

La piste de la famille

Mercredi serait donc davantage consacré aux auditions de connaissances des victimes. *« Ni personne en cause, ni témoin numéro un ou témoin privilégié »*, précisait sèchement Jean-Claude Thin, procureur de la République, refusant totalement de confirmer l'orientation de l'enquête vers une piste quelconque, notamment, comme certains indices semblaient l'indiquer, vers celle d'un crime commis par un familier des Leprince.

Brouillard, donc. Enlisement. Et toujours les mêmes récits de cauchemar, la même vision du carnage décrit par les premiers visiteurs, horrifiés, du pavillon du crime. Une scène de roman à la Mary Higgins Clark. Sans suspect. Pas encore.

Silence des gendarmes qui, pourtant, semblent resserrer leurs recherches sur le village. Chassés-croisés des enquêteurs dans le petit chemin menant au pavillon aux volets fermés et désormais sous scellés, mais aussi à la maison du frère aîné de Christian Leprince, Danny, construite en parallèle sur le même terrain. A quelque deux cents mètres de la ferme de leurs parents, auprès desquels vit encore Alain, le plus jeune fils âgé de vingt-trois ans, employé comme Danny aux abattoirs de la SOCOPA. Visite *« de sympathie »* du maire, Claude Plais. Et puis nouvelles rumeurs concernant la nature de l'arme, non plus *« hachette »*, mais *« hachoir »* ou *« feuille »*, cet instrument tranchant largement répandu dans la région et utilisé dans la boucherie industrielle.

Un gendarme sortant de la mairie de Connerré, où est installé depuis lundi le PC de gendarmerie, concède même, avec une grimace, en avoir examiné une vingtaine, afin de les confronter aux données de l'autopsie... Car les découpes des corps étaient puissantes, directes, assurées. Indiscrétion bien isolée puisqu'une douzaine de gendarmes quittent au même moment la mairie. Ils affirment faussement *« la journée de travail terminée »*, alors même qu'ils foncent, 5kilomètres plus loin, chez Danny et son épouse, chez lesquels viennent tout juste de débarquer en voiture les parents Leprince et leur jeune fils.

La scène sera fulgurante. Une personne par voiture de police. Vitesse. Girophares. Direction Le Mans, à une trentaine de kilomètres, pour des auditions vraisemblablement séparées et sur lesquelles les gendarmes, une fois de plus, se refuseront à tout commentaire. Un périmètre de sécurité sera à nouveau défini dans la nuit, qui bloquait totalement, jeudi matin, l'accès aux pavillons des deux frères. Comme si les enquêteurs avaient la certitude que ce carré familial pouvait encore leur livrer la clé du mystère.

ANNICK COJEAN

EDUCATION

Avec 12 878 000 élèves et 815 000 enseignants

La rentrée scolaire est marquée par la diminution des effectifs

A quelques exceptions près, la rentrée « officielle », jeudi 8 septembre, de 12 878 000 élèves et de 815 000 enseignants dans les écoles, collèges et lycées publics et privés, devait se dérouler dans une « inhabituelle sérénité », dont François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'est prévalu en annonçant la mise en œuvre de certaines des 158 dispositions de son « contrat pour l'école » (*le Monde* des 7 et 8 septembre).

Cette rentrée est essentiellement marquée par la prévision d'une diminution générale des effectifs (- 4 000), signe de l'évolution démographique. Selon le ministère, elle commence dès l'école maternelle qui, avec 2 633 700 élèves, enregistre 10 000 inscriptions de moins malgré la poursuite de la scolarisation des enfants de 2 ans (+ 0,5 %). Dans le primaire, les effectifs restent stables (4 101 000 élèves), tandis que la forte progression dans les collèges est stoppée : + 19 500 sur 3 438 000 élèves. La tendance est aussi à la baisse dans les lycées d'enseignement général et technologique (- 10 000) et professionnels (- 4 500), à l'exception des classes préparatoires et des sections de techniciens supérieurs (+ 6 000) et de l'enseignement agricole (+ 10 000).

Pour les syndicats, cette évolution devrait être mise à profit pour alléger les classes surchargées et renforcer les zones « sensibles ». En prévision de la future loi de programmation qui sera débattue devant le Parlement à l'automne, Monique Vuaillat, secrétaire générale du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), a chiffré à 30 milliards de francs les besoins pour les cinq prochaines années. Au nom du SNUipp, syndicat des instituteurs de la Fédération syndicale unifiée (FSU), Daniel Le Brêt évoque une *« rentrée en trompe-l'œil »*, en dénonçant l'autosatisfaction du ministre et en rappelant la revendication de son syndicat en faveur de l'abaissement de la semaine de 27 à 24 heures.

Les syndicats ont également manifesté leurs inquiétudes à l'égard du maintien en poste des quelque 39 000 maîtres auxiliaires dans les collèges, dont 5 000 à 7 000 d'entre eux – parmi lesquels un nombre importants d'enseignants étrangers – se retrouvent sans affectation.

Parmi les quelques occupations d'écoles ou des mouvements de grève prévus le jour de la rentrée, Jean-François Merle, maire (PS) de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine) a décidé de faire lui-même la classe pour obtenir la nomination d'un quinzième instituteur à l'école Thomas-Mazaryk. Tel n'était apparemment pas le cas de l'école primaire de la place Cardinal-Amette, dans le 15e arrondissement de Paris qu'avaient choisi de visiter, jeudi 8 septembre au matin, Edouard Balladur, premier ministre, et François Bayrou. Un établissement que connaît bien le premier ministre puisque situé au cœur de sa circonscription. *« Je m'y rends presque chaque année »*, a-t-il précisé en habitué des lieux. M. Balladur s'est félicité des bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée : *« Je sais que nous sommes dans la bonne direction*, a-t-il indiqué. *L'application du nouveau contrat pour l'école dépend désormais de la bonne volonté de tous. »*

M. D. et M. A.

Les largesses de François Bayrou

Quand François Bayrou s'invite chez les profs, il s'installe, il s'incruste, il teste la cantine – *« Madame l'intendante, préparez nous des plateaux-repas ! »* –, questionne, interroge. La traditionnelle « descente » du ministre dans un établissement le jour de la rentrée des enseignants, avant l'arrivée des élèves, est un exercice obligé, forcément guindé. Profs alignés, choisis avec soin par le proviseur, lui-même sélectionné par le recteur, présence des élus, du cabinet, des micros et des caméras : pas de place pour l'improvisation, la discussion à bâtons rompus, le vrai contact.

Avec son architecture futuriste, ses salles ultra-modernes sans tags ni graffitis et sa bibliothèque moquettée, le lycée Léonard-de-Vinci de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne), choisi pour l'occasion, mercredi 7 septembre, constituait un cadre idéal pour la petite cérémonie. Le ministre a-t-il flairé le piège ? Prévu pour être expédié en une heure, l'exercice s'est prolongé presque jusqu'à l'heure du goûter, et les enseignants, transformés en experts, ont été sommés d'apporter leur lumière sur sa réforme.

Une séance de travail improvisée, en somme. Car si le ministre écoute, il apprend aussi. La période est propice aux ajustements et aux promesses. *« L'heure de concertation prise sur le temps d'enseignement est prévue pour la rentrée prochaine dans votre plan, monsieur le ministre. Ah bon*, répond ce dernier. *– Mais ça ne va pas du tout, vous l'aurez dès cette année ! »* Les profs de langues pensent que l'oral a la portion congrue dans les épreuves du bac, un comble dans cette discipline ? Le ministre est très attaché à l'écrit, mais, qu'à cela ne tienne, on en ajoutera un l'an prochain.

Les programmes de maths restent très lourds dans la série scientifique ? L'inspection générale a suivi sa pente naturelle, mais, de toute façon, tous les enseignants seront associés à la redéfinition de tous les contenus d'enseignement. Dès cette année. L'allemand est en perdition et l'initiation aux langues vivantes à l'école primaire va encore renforcer la place de l'anglais première langue ? C'est un vrai problème et un vrai danger, répond François Bayrou, qui a bien une solution : initier les petits du primaire à deux langues à la fois. Mais c'est coûteux, évidemment.

CH. G.

SPORTS

FOOTBALL : les éliminatoires de l'Euro 96

La panne persistante de l'équipe de France

L'équipe de France de football a mal commencé les éliminatoires du championnat d'Europe des nations en faisant match nul, 0-0, face à la Slovaquie, mercredi 7 septembre à Bratislava. Au cours d'une terne partie, interrompue par deux pannes d'électricité, les Français ne sont jamais parvenus à se montrer supérieurs à leurs adversaires. Ils occupent provisoirement la troisième place du groupe 1 à égalité avec les Slovaques, deux points derrière la Roumanie qui a battu l'Azerbaïdjan, 3-0, et Israël qui avait dominé la Pologne, 2-1, dimanche 4 septembre.

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Heureux Slovaques, qui galopent au sein d'une équipe sans passé et sans points de repère. Heureux joueurs qui bricolent leur football avec les moyens du bord, sans l'alourdir d'arrière-pensées et de traumatismes anciens. Mercredi soir, pour la première rencontre en compétition officielle de leur sélection, conséquence sportive de la partition de l'ex-Tchécoslovaquie en janvier 1993 (1), ils ont croisé une formation qui traîne toujours son histoire comme un boulet et ses souvenirs comme autant de remords.

Sur la pelouse du stade du Slovan de Bratislava, trois ans plus tôt, l'équipe de France avait réussi à ajouter une victoire à son invincibilité des éliminatoires du championnat d'Europe. Mercredi, elle n'a pu que constater la distance qui la sépare de cette brève période d'euphorie entre deux catastrophes. Son 0-0 l'a ravalée au rang de l'équipe de Malte, venue soutirer le match nul aux Slovaques le 16 août. Sa piètre performance n'a pu être tempérée que par les deux pannes d'électricité qui ont haché le match au moment où, selon les dires du sélectionneur Aimé Jacquet, *« le jeu prenait de la dimension »*.

Il semble pourtant que la première facétie du pylône d'éclairage ait plutôt empêché les Slovaques de toucher les bénéfices de leur domination en début de rencontre. Il semble surtout que ce soit l'équipe de France qui n'ait toujours pas trouvé l'électricien capable de rétablir le courant entre ses lignes. Elle cherche encore ce réparateur qui oserait changer des plombs qui ont sauté depuis longtemps, pour que son jeu puisse s'illuminer à nouveau. Elle attend ce joueur ou cet entraîneur qui tirerait les leçons des échecs précédents, qui briserait l'immobilisme et la fatalité du *« on n'efface rien et tout recommence »*. Celui qui ne se contenterait pas de considérer la désillusion de France-Bulgarie comme une péripétie qui ne mérite pas de dévier le cours du football national.

Au soir de ce 17 novembre 1993 qui a vu la sélection perdre sa place en Coupe du monde, la grande majorité des observateurs et des acteurs du football français semblait pourtant se prononcer en faveur de la table rase, dont la démission de Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération, ne devait qu'être le premier signe. Selon une règle non écrite, mais qui paraît faire autorité depuis la démission de Michel Platini, c'est pourtant l'adjoint qui, a remplacé le sélectionneur qui a failli. Aimé Jacquet, qui, depuis ses titres bordelais a connu Montpellier, Nancy et le chômage, a donc pris la place de Gérard Houllier sur le banc de l'équipe de France. En février, grâce à une victoire chanceuse en Italie, son contrat d'intérimaire se transformait en mission à plus long terme : emmener la sélection jusqu'à l'Euro 96, en Angleterre.

L'échec d'une génération

En mai, ses joueurs ramènent du Japon un trophée en chocolat. Le sélectionneur profite de cette victoire dans la Coupe Kirin, acquise aux dépens des Australiens et des Japonais, pour tenter quelques expériences, pour acclimater quelques jeunes prometteurs aux exigences du maillot bleu. Mais voilà qu'au bout de l'été se profile le premier match de compétition officiel depuis France-Bulgarie. Sous la pression de l'événement, Aimé Jacquet délaisse ses audaces de laborantin pour revenir à ses certitudes d'homme de la terre. Aux jeunes Nantais – les Pedros, Ouédec, Loko, Ferri qui égaient le début de championnat – aux Bordelais Dugarry et Zidane, sauveur de la sélection lors du match amical contre la République tchèque, il n'entend plus faire appel qu'à doses homéopathiques. Le sélectionneur ne veut pas les *« griller »* prématurément. Comme si des éliminatoires de championnat d'Europe n'étaient pas le lieu idéal pour les aguerrir avant une éventuelle phase finale et une Coupe du monde à domicile.

Aimé Jacquet ne jure donc plus que par l'expérience et convoque les anciens. Ceux-là mêmes qui ont regardé, ou commenté, à la télévision une Coupe du monde américaine dont ils se demandaient encore comment ils avaient pu la rater. Mercredi soir, ils se comptaient sept sur le terrain à avoir connu les humiliations du Parc des Princes, et auraient été encore plus nombreux si Jean-Pierre Papin et Marcel Desailly n'avaient dû déclarer forfait pour blessure. Seuls Franck Sauzée et Basile Boli semblent avoir fait définitivement les frais du but d'Emil Kostadinov. A ces anciens, Aimé Jacquet avait confié une mission : *« Être très bons à leur poste, transmettre leur expérience »*.

Or quel « vécu » sont-ils en mesure de faire partager aux jeunes qui patientent sur le banc de touche ? Celui de leurs échecs successifs, celui d'une génération qui aura raté tous ses grands rendez-vous. Les plus âgés, dont l'ancien Marseillais Eric Di Méco qui réapparaît en équipe de France après quatre années d'absence, ont vu la Coupe du monde de 1990 leur passer sous le nez. La plupart ont participé à l'échec de la phase finale du championnat d'Europe de 1992. Presque tous ont vu leurs espoirs de World Cup se dissoudre en novembre. A Bratislava, ils ont seulement échangé point fort contre faiblesse. Ils se sont félicités d'avoir enfin tenu défensivement, face à des Slovaques qui ne possédaient guère d'autres armes que leur bonne volonté. Mais ce fut au prix d'une inefficacité de l'attaque, qui servait auparavant à masquer les déficiences du groupe.

Cette évolution pourrait paraître prometteuse, en misant sur le miracle d'un retour d'un Jean-Pierre Papin qui aurait retrouvé son talent d'antan, si les jours précédants le match n'avaient révélé un défaut plus grave : cette incapacité à se remettre en question, cette propension à dénicher des responsabilités partout sauf au sein de l'équipe. Au lendemain de la défaite face à Israël, quelques joueurs, dont Eric Cantona – qui n'est toujours pas parvenu à gratifier l'équipe de France d'une de ces performances qu'il réussit dimanche après dimanche à Manchester United –, avaient accusé le public du Parc des Princes de s'être montré trop critique. Ils ont été entendus : les matches des éliminatoires se joueront désormais hors de Paris.

Après la déconvenue de la Bulgarie, les joueurs avaient trouvé un autre bouc émissaire, la presse. Sous l'impulsion d'Eric Cantona, nouveau capitaine dont l'autorité ne semble pas en mesure d'être discutée ni sur le terrain ni sur le banc de touche, les joueurs ont donc choisi de ne plus parler à la veille des matches. Comme s'ils n'avaient pu choisir d'autre voie que le silence pour oublier le passé récent. Comme s'il fallait taire l'importance des échéances à venir, sous peine de les rater une nouvelle fois.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Pendant la seconde guerre mondiale, une équipe de Slovaquie avait toutefois disputé seize rencontres.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Une demi-finale Agassi-Martin

La première demi-finale du tableau masculin des Internationaux de tennis des Etats-Unis opposera, samedi 10 septembre, les Américains Todd Martin, tête de série n° 9, et Andre Agassi, qui parvient à ce stade de la compétition pour la première fois depuis sa finale perdue en 1990. Mercredi 7 septembre, à Flushing Meadow, les deux hommes se sont respectivement imposés face à l'Allemand Bernd Karbacher et face à l'Autrichien Thomas Muster (n° 13).

La Française Mary Pierce a échoué en quart de finale, sévèrement battue par Jana Novotna (n° 7) (6-4, 6-0). En demi-finale, la Tchèque retrouvera la numéro un mondiale Steffi Graf, qui l'avait battue sur le fil en finale de Wimbledon, en 1993. L'Allemande aura passé un tout petit peu plus de quatre heures sur les courts en cinq, matches - sans concéder un set. (*AFP.*)

Les résultats du mercredi 7 septembre

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

A. Agassi (EU) b. T. Muster (Aut., n° 13) 7-6, 6-3, 6-0 ; T. Martin (EU, n° 9) b. B. Karbacher (All.) 6-4, 7-6, 4-6, 6-4.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

S. Graf (All., n° 1) b. A. Coetzer (RSA, n° 11) 6-0, 6-2 ; J. Novotna (Rép. tch., n o7) b. M. Pierce (Fra., n° 4) 6-4, 6-0.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.)

Jugée par la Fédération internationale de l'automobile pour tricherie

L'écurie de formule 1 Benetton est blanchie

Le conseil mondial de la Fédération internationale de l'Automobile (FIA) a absout, mercredi 7 septembre à Paris, l'écurie Benetton, accusée d'avoir triché en enlevant un filtre dans le système de ravitaillement de la voiture du Néerlandais Jos Verstappen lors du Grand Prix d'Allemagne, le 31 juillet, manipulation qui aurait provoqué l'embrasement de la voiture lors d'un ravitaillement stand. L'écurie anglaise, qui risquait d'être suspendue du championnat du monde des constructeurs, doit la clémence des juges à une lettre de l'écurie Larrousse. Celle-ci a informé le conseil mondial que la société qui fabrique les cuves de ravitaillement l'avait autorisée à enlever le même filtre, dès mai 1994.

Le conseil mondial a également jugé suffisante l'amende de 100 000 dollars (530 000 francs environ) infligée en juillet à l'écurie McLaren, soupçonnée d'avoir utilisé une boîte de vitesses entièrement automatique – interdite par le règlement – sur la voiture du Finlandais Mika Hakkinen lors du Grand Prix de Saint-Marin, le 1er mai. Le conseil a confirmé le déclassement de Michael Schumacher après la victoire de l'Allemand au Grand Prix de Belgique, le 28 août, sa Benetton n'étant pas conforme après la course (*le Monde* du 30 août).

NATATION : les Championnats du monde. – Les nageuses chinoises ont à nouveau marqué les championnats du monde de natation, à Rome, en obtenant trois médailles d'or et un record du monde. Le relais 4 x 100 m nage libre (Le Jingyi, Shan Ying, Le Ying, Lu Bin) a amélioré de plus d'une seconde et demi la performance établie par les Etats-Unis, lors des Jeux olympiques de Barcelone, en juillet 1992 (3 min 37 s 91 contre 3 min 39 s 46). Yang Ahiua a remporté le titre sur le 400 mètres nage libre, quand He Cihong s'est imposée dans le 100 mètres dos. Chez les messieurs, le Russe Alexander Popov, champion olympique de la spécialité, a dominé le 100 mètres et son compatriote Vladimir Selkov s'est imposé dans le 200 mètres dos. – (*AFP.*)

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le rôle de Jean-Pierre Dillée dans l'estimation du mobilier de Bernard Tapie

Dires d'expert

Jean-Pierre Dillée n'en est pas revenu. Les deux expertises du mobilier de Bernard Tapie qu'il a effectuées, à la demande du député-homme d'affaires, puis du Crédit lyonnais, et les contestations qu'elles suscitent lui ont apporté une notoriété qu'il dit n'avoir *« jamais souhaitée »*. Pris dans la tourmente de cette énième *« affaire* Tapie *»*, ce sexagénaire, expert en œuvres d'art – *« mais pas en tableaux »*, s'empresse-t-il de préciser – est aujourd'hui largement contredit par Sotheby's et Christie's, les deux plus grandes agences mondiales de ventes d'art. Le 18 février 1994, l'expert parisien avait livré à M. Tapie un *« descriptif »* de son mobilier, dont il estimait la valeur entre 356 et 517 millions de francs. Ses concurrents anglo-saxons, mandatés par le Crédit lyonnais, ont respectivement estimé la « collection Tapie » entre 26 et 36 millions de francs, et entre 35 et 50 millions de francs (*le Monde* du 8 septembre).

Une estimation revue

« Un décalage pareil, c'est incroyable, s'indigne M. Dillée. Ou ils ont envoyé des types incompétents, ou alors tout ça cache quelque chose. Les Anglais ont toujours tendance à sous-évaluer le marché français, mais là, tout de même... » Certes, plusieurs pièces de choix ont disparu lors du déménagement nocturne organisé par M. Tapie avant l'arrivée des huissiers, le 20 mai : le Crédit lyonnais en chiffrerait le total à 60 millions de francs, sur la foi du premier rapport de M. Dillée. L'expert confirme en outre avoir lui-même revu à la baisse sa première estimation. Dans un second rapport remis à la banque publique le 2 août, il a cette fois estimé la valeur des meubles saisis *« entre 160 et 195 millions »* – alors qu'il indiquait mardi à l'AFP que *l'ensemble valait « au pire 200 millions »*.

Ces « décalages » avec lui-même, M. Dillée les justifie, en partie, par les circonstances différentes de ses deux interventions. *« La banque,* dit-il, *a mis cinq manutentionnaires à ma disposition ; j'ai passé douze heures dans un hangar d'Aubervilliers, pour tout examiner en détail. Chez M. Tapie, j'étais seul : j'ai fait ça en quelques heures, sans pouvoir déplacer les meubles, ni démonter aucune pièce. C'est trop lourd, et j'ai plus de soixante ans ! Et puis, vous m'imaginez en train de démonter le socle d'une statuette avec M. Tapie à côté de moi ? »*

Elément non négligeable, M. Dillée affirme par ailleurs n'avoir pas été informé de la finalité de l'expertise sollicitée par M. Tapie. *« Il m'a contacté en mars 1993,* raconte-t-il, *pour me demander un inventaire conservatoire de son mobilier. Il disait vouloir monter une société dont les meubles seraient le capital. Pas une seconde, il n'a été question de ses tractations avec le Crédit lyonnais. Pour moi, il s'agissait donc de donner des valeurs de remplacement, et non des estimations en cas de vente aux enchères. En février dernier, il m'a demandé de refaire un pointage. Il ne m'a pas toujours rien dit sur le Crédit lyonnais, et surtout pas qu'il s'agissait de donner des garanties... Je l'ai appris par la presse ! Je pensais qu'un jour ou l'autre, il y aurait une vente, et j'espérais bien en être l'organisateur. Mais je ne savais pas que c'était la condition d'un accord avec sa banque... »*

Il n'y eut en revanche aucune cachotterie au sujet des trois toiles signées Modigliani et Chagall dont les expertises attestent qu'elles sont fausses, et qui ont motivé une plainte de la banque contre M. et Mme Tapie (*le Monde* du 8 septembre). *« M. Tapie m'a dit d'emblée que c'était du toc,* se souvient M. Dillée, *que ce n'était même pas la peine de les regarder. »* L'expert avait cru y voir une preuve de la *« bonne foi »* de son client. La mention de ces *« reproductions »* dans son estimation du 18 février peut attester de la sienne, au moins sur ce point. *« D'ailleurs,* glisse-t-il au passage, *je n'ai jusqu'ici pas touché un centime d'honoraires. »*

HERVÉ GATTEGNO

L'enquête sur la double agression contre Gilbert Baumet

La gestion des HLM du Gard va faire l'objet d'une information judiciaire

NÎMES

de notre correspondant

Quarante-huit heures après la tentative d'assassinat dont a été victime, lundi 5 septembre, le député du Gard Gilbert Baumet (membre du Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson), l'enquête se dirige vers l'Office public départemental de HLM. La gestion de cet organisme, qualifiée de mafieuse par l'ancien président du conseil général, fera dans les prochains jours l'objet d'une information judiciaire que s'apprête à ouvrir le parquet de Nîmes. *« C'est le résultat de l'enquête préliminaire confiée au SRPJ de Montpellier et du rapport de la chambre régionale des comptes »*, dit-on dans l'entourage du procureur de la République de Nîmes, Bertrand de Loze de Plaisance. Celui-ci a rejeté, mercredi, la demande du jude d'instruction Jean-Pierre Bandiera, afin d'élargir au dossier des HLM du Gard les deux informations ouvertes à son cabinet concernant les agressions commises contre Gilbert Baumet le 15 juin et le 5 septembre.

« Nous avons exploré toutes les autres pistes, et nous revenons toujours au dossier des HLM », disent les gendarmes de la section de recherche de Nîmes, qui auraient dans leur dossier recueilli le témoignage d'un chef d'entreprise du bâtiment sur des travaux surfacturés par l'office HLM et ayant, selon lui, servi à financer des piscines privées. Les enquêteurs sont persuadés que l'on n'a pas réellement voulu tuer Gilbert Baumet et sont partagés entre deux hypothèses : celle soulevée, mardi, par le président du conseil général, Alain Journet (PS), d'un attentat monté de toutes pièces par la victime, et celle de commanditaires gardois, qui auraient organisé l'expédition pour intimider Gilbert Baumet, et l'empêcher de parler.

RICHARD BENGUIGUI

RACISME : Jean Kahn (CRIF) président d'une commission chargée de la prévention en Europe. – A l'unanimité des douze pays de l'Union européenne, Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et du Congrès juif européen (CJE), vient d'être nommé président d'une commission consultative chargée de prévenir le racisme et la xénophobie en Europe. La création de cette commission est le résultat d'une initiative franco-allemande adoptée lors du dernier conseil européen de Corfou, les 24 et 25 juin. Elle est chargée, en particulier, de formuler des recommandations pour améliorer la coopération des politiques gouvernementales à l'égard des étrangers.

COMMUNICATION

DANS LA PRESSE

Le passé de François Mitterrand

Le Nouvel Observateur (Jean Daniel) : « Je ne sais pas si, comme on le répète à l'envi, François Mitterrand sort du livre de Pierre Péan à son avantage (...). Je crois que ce qui me gêne le plus dans la reconstitution de Pierre Péan, c'est qu'elle répond presque trop clairement à certaines questions (...). Ce qui pose un problème, ce n'est pas d'avoir été maréchaliste avant de devenir résistant, c'est d'être resté maréchaliste après. Or il semble bien que Mitterrand pense, aujourd'hui encore, que Pétain a été un moindre mal. Oui, il semble bien que Mitterrand ne songe pas à lui reprocher les morts de Mers-el-Kébir (3 juillet 1940), le statut des juifs (16 juillet 1940), ni le sabordage de la flotte française de Toulon (27 novembre 1942). Je ne vois pas que le président ait pensé que Pétain aurait pu au moins se conduire à l'égard des juifs comme l'ont fait le roi du Danemark, le roi du Maroc et même Franco. »

Le Figaro (Franz-Olivier Gisbert) : « Toujours absent de la meute, notre journal met un point d'honneur à donner la parole à ceux qui ne partagent pas ses convictions (...). Aujourd'hui, le président entame les huit derniers mois du plus long règne de l'histoire de la République (...). C'est le *moment*, pour M. Mitterrand, de se pencher sur son passé et de remettre les choses en ordre. Sans *oublier de rappeler, en passant,* qu'il est encore là et entend bien rester en fonction jusqu'à la fin de son mandat (...). *Même si la* cote de M. Mitterrand remonte dans les sondages, la dernière ligne droite du dernier septennat, cahotant d'affaires en polémiques, n'est sans doute pas la meilleure partie du parcours présidentiel qui, il est vrai, a connu d'autres bas. (...) L'heure du bilan est arrivée. Treize ans après, les pesanteurs ont, comme d'habitude, rattrapé les rêves. Et les réalités assommé les utopistes du PS. Encore que leur orteil bouge encore. »

L'Express (Michel Legris) : « C'est vrai que [le président de la République] s'est montré fidèle en amitié. Mais à des amitiés si hétérogènes (...) Déroutant comportement, en tout cas, que celui d'un chef d'Etat qui, à la veille de quitter le pouvoir, se complaît à détruire la (fausse) image que ceux qui l'ont élu se sont faite ! Est-ce le goût de la vérité qui l'inspire ? Ou celui de la mort, dont François de Grossouvre disait à Jean Montaldo qu'elle était la seule chose qui, avec l'argent, l'intéressait ? »

POLYNÉSIE : « le Soir de Tahiti » cesse de paraître au bout de dix numéros. – Le premier quotidien du soir à paraître en Polynésie, *le Soir de Tahiti, a interrompu jeudi 8 septembre sa parution après dix numéros, pour des raisons financières. Dans son dernier éditorial, Dominique Monti, directeur de la publication et rédacteur en chef, indique que « les ventes ont rarement dépassé le stade des 500 numéros alors que nous avions fixé le point zéro à 1 200 »* et note que *« manifestement, le réflexe d'acheter un journal du soir n'a pas encore été pris en Polynésie française ». Le Soir de Tahiti* voulait mettre fin au monopole exercé sur la presse quotidienne par le groupe Hersant, qui édite deux quotidiens dans l'île – *la Dépêche de Tahiti* et *les Nouvelles de Tahiti* (*le Monde* du 25 août). Trois autres hebdomadaires et un mensuel sont publiés à Tahiti.

Nouvelle grille de programmes et introduction en Bourse

M 6 ouvrira 10 % de son capital au public le 28 septembre

Tous les obstacles juridiques ayant été levés (*le Monde* du 22 juillet), M 6 entrera en Bourse le 28 septembre prochain. Jean Drucker, PDG de M 6, a indiqué, mercredi 7 septembre, que 10 % des titres seront offerts au public au second marché de la Bourse de Paris. Une seule inconnue demeure : le prix des actions mises en souscription.

Au-delà de la date d'entrée en Bourse, Jean Drucker s'est surtout attaché à définir les grands axes de la politique de programmation de sa chaîne pour les mois à venir. Pour le PDG de M 6, l'objectif de la chaîne *« est de changer de taille sans changer d'esprit »*. M 6 compte donc lancer une chaîne thématique câblée à dominante féminine et familiale début 1995, *mais va aussi investir dans des* séries et téléfilms mettant en scène des « héros M 6 » : un curé ancien voyou (« Ange Espérandieu ») ; quatre infirmières (« Quatre filles formidables ») ; la suite des aventures sentimentales des apprenties top model de « Classe Mannequin » ; une collection de téléfilms inspirés de faits réels, « Combats de femmes ». A ce cheptel de « héros modernes » s'ajouteront deux nouvelles séries (sit-com) « Filles à papas » et « Père au pair ».

Côté magazines, M 6 en consacrera un à l'histoire, « Passé simple », présenté par Marielle Fournier. Les amateurs de jeux vidéo pourront découvrir, le 28 septembre, « Méga 6 » et son jeune animateur Guillaume Stanzik. « Capital » passera à 90 minutes le dimanche soir à *20 h 50*, en alternance avec « Zone interdite » et chaque vendredi, « Capital 6 » traitera, en sept minutes, le thème économique de la semaine.

L'information sera renforcée. M 6 développe son information de proximité (deux antennes locales vont être créées à Toulouse et à Strasbourg) et lancera, sur le plan national, « Matin-express », un rendez-vous d'information quotidien, entre 7 heures et 9 heures. Mais M 6 n'oublie pas sa vocation première – elle consacre 35 % de son antenne à la musique – en confiant ses après-midi à l'animateur Cauet, de Fun Radio, qui alternera clips français et dialogues avec les téléspectateurs l'après-midi (à partir du 26 septembre). La chanteuse Ophélie Winter présentera avec Yves Noël, le « Multitop », du lundi au vendredi à 17 heures.

Service public et coupures publicitaires

TF 1 et M 6 se plaignent à nouveau de la violation du cahier des charges de France 2

TF 1 et M 6 ont écrit une nouvelle fois au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour protester contre la diffusion de messages publicitaires dans la nouvelle émission de Michel Drucker, « Studio Gabriel » (*le Monde* du 6 septembre). Après une première lettre envoyée vendredi 2 septembre à l'instance de régulation, TF 1 lui a adressé deux courriers, mardi 6 et mercredi 7 septembre, *pour se plaindre que « France 2 continue de violer délibérément son cahier des charges »*. Pour TF 1, l'agencement de « Studio *Gabriel », qui s'articule en deux* parties coupées par écran publicitaire, est *« un habillage totalement factice qui ne sert qu'à masquer qu'il y a bien unité de plateaux, d'invités, et de sujets, ce qui interdit normalement toute interruption publicitaire »*.

En marge de la conférence de presse de présentation des programmes de rentrée de M 6, Nicolas de Tavernost, directeur général, a qualifié mercredi 7 septembre d'*« artifice »* cette scission en deux parties de « Studio Gabriel ». *Selon lui, le cahier* des charges actuel ne permet pas ces coupures : *« S'il n'y a plus de réglementation applicable, cela remettrait profondément en cause la réglementation pour toutes les chaînes. »*

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, avait été reçu, mardi 6 septembre, par le CSA qui lui avait demandé de *« respecter »* la règlementation actuelle. Le président de France Télévision s'était engagé à procéder à des modifications afin que l'émission de Michel Drucker soit bien constituée de *« deux parties autonomes et différenciées »*, comme le demande selon lui l'actuel cahier des charges. Une nouvelle réglementation doit paraître prochainement qui fixera clairement les conditions dans lesquelles les télévisions publiques pourront couper leurs émissions de *« flux »* (variétés, divertissements, par exemple).

PHOTOGRAPHIE

CAROLE GALLAGHER au Festival international du photoreportage de Perpignan

Portrait de l'Amérique nucléaire

En six ans d'existence, Visa pour l'image, le festival de photoreportage de Perpignan est devenu le principal rendez-vous international de l'image d'actualité. Six soirées-débats et quarante expositions, réparties dans toute la ville, et qui devraient voir défiler cent mille visiteurs. Parmi les points forts du festival : les reportages méconnus de l'Américain Carl Mydans sur la dépression des années 30, la rétrospective de l'Autrichien Erich Lessing, l'hommage à Jean-Paul Pedrazzini, photoreporter tué lors du soulèvement de Budapest en 1956 et le terrible réquisitoire en images de Carole Callagher sur les « irradiés du Nevada ».

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Les photographies sont à première vue anodines. Elles montrent des portraits de l'Amérique profonde, des paysans, des gens simples, des visages sereins, calmes, parfois souriants. Mais les textes qui les accompagnent font froid dans le dos. Ce sont justement ces personnes photographiées qui parlent. Elles racontent comment, dans les années 50, elles ont été exposées aux essais nucléaires aériens et souterrains, dans les Etats du Nevada ou de l'Utah, des *« pays de cowboys »*.

L'ensemble, texte et images, forme le travail de Carole Gallagher : *American Ground Zero*, en référence au « point zéro » (le cœur de l'explosion d'une bombe). Cette Américaine de quarante-deux ans a consacré dix ans de sa vie à rechercher, apprivoiser, interroger et photographier des victimes des essais nucléaires entrepris au nom de la guerre froide. Photographe ? Journaliste ? Ecrivain ? *« Je travaille dans le style documentaire »*, répond Carole Gallagher, qui a passé des mois à lire et à éplucher des rapports dans la bibliothèque du Congrès, au Centre d'énergie atomique américain et dans des universités. Puis elle s'est installée près des zones en cause, s'est habillée comme *« les gens de là-bas »*, des paysans *« conservateurs et patriotes »*, dont le seul point commun est *« d'avoir été au contact d'un truc fou »*.

Carole Gallagher se souvient qu'enfant, on lui disait « de se réfugier sous son pupitre d'écolière, en cas d'attaque nucléaire par les Russes ». Marquée par cette *« expérience absurde »*, Carole Gallagher a fait parler et a photographié quelques-uns des 170 000 habitants qui, au Nevada, n'avaient justement rien pour se protéger contre les 126 explosions aériennes qui ont eu lieu dans une zone de 350 kilomètres de rayon et dont chacune a dégagé *« un taux de radioactivité équivalent à celui de Tchernobyl »*, affirme la photographe. Et d'ailleurs pourquoi se protéger ? *« Ils disaient de laver les voitures, mais ils n'ont rien dit pour les gens »*, se souvient Eugene Spendlove, un des témoins. Quarante ans après, Carole Gallagher a répertorié les effets sur les corps, les malformations, les maladies, les dizaines de variétés de cancers, les vies brisées, les rancœurs et les résignations, les drames des générations suivantes...



CAROLE GALLAGHER/SYGMA

Las Vegas, Nevada, juin 1986.

Point d'irradiation brûlant

Défilent sous nos yeux, non pas des images, non pas des textes mais des parcours où l'horreur fait exploser la banalité. Marjorie Black est montrée devant un ranch bucolique de l'Utah. Légende : *« Quand le nuage est passé, la clôture devant s'est transformée en un point d'irradiation brûlant. Mon mari est descendu la réparer. Il est resté une heure. Quand il est rentré, sa figure était violette, ses lèvres craquaient, puis il a été recouvert d'ampoules. S'il était resté là-bas, il serait mort comme les vaches. »*

Diane Niebon souriant, au milieu de ses enfants. On ne voit pas ses mains. Elle raconte : *« Après le nuage, il y avait les retombées. Nous jouions avec comme si c'était de la neige. C'était assez épais pour que l'on puisse écrire son nom dedans. On se brûlait les doigts et on devait se laver les mains. »* Alden Roberts est un vieux monsieur sec, courbé comme une plante verte, à qui il semble manquer la joue droite : *« Ils m'ont complètement débarrassé de mon cancer, du cœur au côté droit de la tête. J'avais du mal à ouvrir la bouche. Ils m'ont fait de la chirurgie esthétique pour que je puisse mieux l'ouvrir. »* Diana Lee Worsley a le visage meurtri : *« J'ai eu ma première intervention chirurgicale à l'âge de six mois. J'avais une tumeur dans la poitrine quelque part entre le cœur et les poumons. »*

Quand elle a été enceinte, on a dit à Ina Iverson *« que ce n'était jamais devenu un fœtus. Les cellules sont devenues folles, comme une grappe de raisin »*. Claudia Bushell Petterson est cadrée en clair-obscur, profil doux : *« J'ai perdu un enfant, j'ai perdu ma sœur et je vois des jeunes mourir de tumeurs au cerveau. »* Al Maxwell raconte que *« des vingt-quatre gars exposés avec lui, dix-huit sont morts d'un cancer »*. Fred Warline exhibe sa cicatrice de 60 centimètres. Cancer du poumon : *« J'ai eu un coup de soleil après l'explosion. »* Un Amérindien : *« Nous sommes là depuis cinq mille ou six mille ans. Qu'est-ce que ça vous ferait si on entrait dans une de vos cathédrales et qu'on y faisait passer un bulldozer ? »*

Et ainsi de suite. Le plus terrifiant – et là, l'image prend toute sa valeur – reste le décalage entre la sérénité des visages et l'horreur des propos. *« Beaucoup d'entre eux sont des mormons*, explique Carole Gallagher, *cette communauté est fataliste, car elle pense que tout ce qui arrive vient de la main de Dieu. Ils vivent un drame, n'ont plus de repères, et ils vous regardent comme si rien ne s'était passé. »*

Au-delà du document, on voit bien que le « grand œuvre » de Carole Gallagher a de multiples facettes : un travail sur la responsabilité, la dignité, sur la révolte et la résignation. Un travail sur la mémoire aussi, tant on décèle de correspondances entre les vues d'un désert meurtri par les explosions nucléaires et les traces sur les visages, sur les corps. Elle a voulu montrer des visages banals dans des lieux banals et des gestes de vie quotidienne, *« pour que chaque spectateur puisse s'identifier »*. Elle apporte aussi une réponse efficace à une des questions-clés du photojournalisme : comment montrer ce qui n'est pas visible ?

L'exposition de Perpignan ne donne qu'un aperçu tronqué d'*American Ground Zero* : une sélection d'images, et des textes raccourcis. Sans doute a-t-on pensé qu'il y avait trop à lire... Il faut donc se plonger dans le livre, publié en 1993 avec le concours du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Plus de 25 000 livres vendus aux Etats-Unis, une traduction annoncée au Japon et en Allemagne, *« mais pas encore en France »*.

Carole Gallagher se situe dans une tradition américaine de l'engagement total dans son sujet, que l'on a appelée la « Concerned photography », dont l'emblème reste l'essai photographique d'Eugene Smith sur la pollution au mercure dans l'île de Minamata au Japon. Carole Gallagher préfère citer Dorothea Lange, qui a été une des meilleures photographes « documentaires » de la grande dépression américaine, dans les années 30, et qui a pris des photos d'expériences nucléaires en 1953.

Carole Gallagher sort de ce travail de dix ans *« à moitié dépressive »*, *« un peu perdue »*. Elle ne sait plus trop quoi faire, et cherche *« une nouvelle raison de vivre »*. Son travail est distribué par l'agence Sygma. Elle est couverte de dettes, et quand un souvenir se fait précis, elle parle avec des sanglots dans la voix, tant sa tête résonne encore de sa rencontre avec Joanne Walkman : *« Cette femme a été exposée aux radiations à dix-sept ans. Elle a voulu se coiffer, mais les cheveux et la croûte de son crâne sont restés dans la brosse. Puis elle a perdu ses dents, et s'est mise à grossir. Face à moi, elle m'a dit : « Me voilà, j'ai cinq cancers et mon mari m'aime toujours. Je ne changerais ma vie contre aucune autre. » Elle est morte à cinquante ans. »*

MICHEL GUERRIN

▶ Visa pour l'image, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 68-35-97-10. Jusqu'au 18 septembre.

CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

Parlez-moi d'amour

VENISE

de notre envoyé spécial

« Scène sur scène et tourment sur tourment », écrit Benjamin Constant dans son *Journal*, à la date du 8 mars 1803, à propos de l'intense et orageuse relation avec Mme de Staël, qui occupe le plus riche de sa prose intime. Scène sur scène et tourment sur tourment, c'est tout le film de Jacques Doillon, à partir de leur liaison, et de la manière dont l'un et l'autre l'ont relatée. Ou plutôt *Du fond du cœur* est le film de cent vingt-quatre minutes que Doillon a taillé au sein des six heures réalisées pour la télévision sous le titre *Germaine et Benjamin*. Ainsi aux effusions et aux déchirements du couple d'écrivains se mêlent les jeux à peine moins conflictuels d'un couple contemporain, celui que forment le grand et le petit écran. Sur le grand, on retrouve le Doillon des plus radicales expériences, évacuant le monde et l'Histoire pour aller au seul contact des visages et des mots, et en extraire les instants de feu et les trouées d'ombre, avec le vaillant soutien de ses deux acteurs, Anne Brochet et Benoit Régent.

Prurit proustien

Et puis c'est tout. Sur la foi du titre de deux autres films, cette chronique vénitienne se voulait aujourd'hui amoureuse, cosmopolite et variée autant que faire se peut. On avait au programme des *Déclarations d'amour* de Pupi Avati et un *Quelqu'un à aimer* d'Alexandre Rockwell, promesses de mots doux et de tendres sentiments d'un vétéran italien et d'un jeune réalisateur américain pour tenir compagnie à notre auteur français. Mais, hors Doillon, point d'amour. Avati se livre à un exercice auquel il semble que bien peu de cinéastes résistent, l'évocation de son jeune âge. Par le seul trait d'humour de son film, ou pour se protéger de l'encombrante comparaison avec *Amarcord*, il commence par un carton affirmant qu'événements et personnages sont fictifs. Avant que chaque plan ne vienne, au contraire, souligner que c'est bien lui, ce jeune garçon de l'immédiat après-guerre, que c'est bien la famille Avati qui l'entoure, qu'il posa personnellement, quoique chastement, ses lèvres encore enfantines sur celles de la première dulcinée dont il rêvera longtemps, etc.

La famille est épouvantablement nombreuse (et chacun de ses membres fournit sa petite anecdote), il faut y ajouter les voisins par légions, et les condisciples en troupe compacte, les flirts qui pullulent. On se félicitera bientôt qu'avec pareil équipage le film ne dure que quatre-vingt-dix minutes, on voyait venir le roman-fleuve, le prurit proustien, la catastrophe totale et interminable, aggravée encore par des afféteries d'extraits contemporains parasitant la mémoire. Mais non, Avati s'en tient à la durée réglementaire, son film sera seulement un bout-à-bout de conventions et de clins d'œil appuyés, pas méchant, seulement très ennuyeux.

Alexandre Rockwell chasse, quant à lui, dans un autre bosquet de conventions : boîtes de nuit minables, taxi-girl rêvant de devenir star (Rosie Perez), acteur minable sur le retour de nulle part (Harvey Keitel), *latino lover* (Michael De Lorenzo) transi et extrémiste – à peine il a vu la belle qu'il se fait tatouer son nom en lettres de trente centimètres sur la poitrine, et il n'attend que la première occasion, c'est-à-dire la fin du film, pour se faire sauter le caisson à sa santé. Son impatience de l'acte ultime n'a d'égale que celle du spectateur, submergé par un déluge de clichés franchement antipathiques et systématiquement méprisants pour tous les personnages. Il y a deux ans, Rockwell, alors inconnu, fit sourire la Mostra avec *In the Soup*. Il semble cette fois surtout préoccupé de faire savoir qu'il s'est fait des amis célèbres – Sam Fuller, Anthony Quinn, Quentin Tarrentino viennent dire bonjour à l'écran. Mais pas Cupidon. Tant il est vrai que, quel que soit le scénario, c'est d'abord le sentiment que porte un cinéaste à ses protagonistes qui fait, ou non, les films d'amour.

JEAN-MICHEL FRODON

CORRESPONDANCE

Les projets du Musée des arts et traditions populaires

A la suite de la publication de l'enquête consacrée aux musées de société (« Langueurs parisiennes, énergies régionales », le Monde *du 25 août), nous avons reçu de Martine Joual, conservatrice en chef du Musée des arts et traditions populaires (Paris), la lettre suivante :*

1) Les galeries d'exposition permanente ont besoin d'être renouvelées, tout le monde en convient, et nous avons élaboré un projet muséographique qui rencontre tout à fait le désir de Françoise Cachin, nouveau directeur des Musées de France, tel que vous le citez. C'est un projet ambitieux mais nécessaire pour lequel nous nous appuyerons sur toutes les compétences souhaitables et que nous défendons avec conviction.

2) D'ores et déjà l'accueil du public constitue l'objectif prioritaire du musée ; notre équipe de surveillance et d'accueil est connue à la DMF [direction des Musées de France] pour sa motivation et son attachement à l'établissement ; elle ne mérite vraiment pas d'être accablée de ces clichés tout à fait dépassés sur l'indolence de la profession. Les faibles moyens dont nous disposons sont au service d'un accueil du public dans les réserves et les services documentaires, ouverts tous les jours de la semaine de 13 h 30 à 17 heures. L'ensemble des collections non exposées est ainsi mis à la disposition de tous les visiteurs.

3) Le Musée national ne prétend pas se positionner, comme le suggère votre article, en « tête de pont » devant quiconque. Il est, de fait, actif dans un important réseau de musées de société, en particulier européen, animé par le dynamisme de la vie associative. Il tient sa place dans ce réseau en s'efforçant de mettre au service de tous les établissements – davantage et mieux que ce ne fut le cas par le passé, j'en conviens – ses immenses richesses documentaires, la qualité de ses collections et les opportunités de formation, de conseil et de collaborations scientifiques dont il dispose (laboratoire de recherche, services de conservation, de restauration et de muséologie, unités d'enseignement...).

Les musées de société forment en effet un tout foisonnant et vivant à vocation de complémentarité et non de concurrence. Evitons le manichéisme... Musées en crise d'un côté, musées dynamiques de l'autre, les choses à y bien regarder ne sont pas si simples, et c'est tant mieux.

[La refonte du Musée des ATP est un serpent de mer. Evoquée à de nombreuses reprises, objet d'études multiples, elle n'a jamais abouti. Les travaux menés par les services de Mme Joual en sont toujours au stade de projets internes. Pour mettre en œuvre les réformes nécessaires, il faudrait dégager des moyens financiers qui font actuellement défaut aux ATP. Si gardiens et personnels d'accueil sont, certes, attachés à leur établissement, le public n'est toujours pas revenu, ce qui n'est pas un facteur de dynamisme.

En matière de musées de société, les ATP restent au centre de toutes les entreprises muséographiques : on y puise modèles et contre-modèles. Seul musée national de son secteur, il doit évidemment jouer son rôle de chef de file dans un domaine où le profil des établissements est très divers. Cette fonction n'a rien de honteux et contribuerait à combler le fossé entre un musée parisien freiné par l'excellence d'acquis datant de vingt ans ou plus et certains musées étrangers ou régionaux que de nécessaires évolutions ont conduits sur des pistes nouvelles. – V. Mo. et E. de R.]

CINÉMA

TEXASVILLE de Peter Bogdanovich

Les occasions perdues

Dans une petite salle du complexe le mieux enfoui de Paris, sans qu'une affiche, qu'une photo, signale sa présence, *Texasville* est projeté depuis le 7 septembre. On a du mal à s'expliquer l'apparition furtive de cette suite de *la Dernière Séance*, sortie en 1990, sans grand succès, aux Etats-Unis. Sans doute s'agit-il de satisfaire aux dispositions réglementant la publication des cassettes vidéo. A moins qu'un distributeur n'ait fait et perdu un pari stupide qui l'oblige à sortir ce film.

Pourtant *Texasville* ne mérite pas cet excès d'indignité. Tiré de la suite que le romancier texan Larry McMurtry écrivit à sa *Dernière Séance*, le film réunit les comédiens du premier épisode (Jeff Bridges, Cybil Shepherd, Timothy Bottoms, Randy Quaid) en 1984, à la veille de la célébration du centenaire d'Anarene, la petite ville du nord du Texas qui abrita leurs amours adolescentes. Duane (Jeff Bridges) est devenu un petit patriarche pétrolier menacé par la chute vertigineuse des cours, miné par une descendance qui porte la turbulence jusqu'à la délinquance. Jacy (Cybil Shepherd) a failli devenir une star du cinéma, a perdu un enfant et est revenue s'enfermer dans la demeure familiale. En deux heures et quart, Duane et Jacy se cherchent sous l'œil intéressé de Karla (Annie Potts), la femme du premier. Bogdanovich retrouve sans peine la formidable sensation de vide que procure ces paysages, ces maisons, sans autre forme définissable que celle des pompes à pétrole. L'angoisse sans but des personnages, à peine modifiée par les maux du jour (crise pétrolière, toxicomanie, éclatement des familles), sert toujours de liant. Mais, très vite, s'installe un sentiment de défaite cinématographique. Après tout, l'histoire des créateurs de *la Dernière Séance* (à l'exception de Larry McMurtry, devenu l'un des auteurs les plus populaires des Etats-Unis) ressemble singulièrement à celle des quadragénaires déçus de *Texasville*. Jeff Bridges a failli être le nouveau Gary Cooper, Cybil Shepherd en d'autres temps aurait peut-être été Grace Kelly. Et Peter Bogdanovich est allé d'échecs artistiques en déceptions commerciales.

Peut-être faut-il voir dans ce rapport trop étroit entre scénario et *curriculum vitae* la raison des échappatoires que prend *Texasville*. Le ton se fait souvent burlesque et le réalisateur (également scénariste) n'hésite pas à se réfugier derrière les trucs de narration qui garantissent l'innocuité des *sit-coms*, aussi horribles que soient les situations qu'elles dépeignent. Jamais les scènes ne sont menées à leur terme narratif, jamais les acteurs ne sont autorisés à sortir du personnage qu'ils ont défini à leur première apparition. Pourtant, la mélancolie profonde du film finit toujours par suinter jusqu'à la surface de l'image, comme dans ces chansons country idiotes qui font quand même pleurer.

THOMAS SOTINEL

ARTS

VINCENNES : un musée d'art contemporain en plein air. – Le Parc floral de Paris, au bois de Vincennes, va accueillir de nouvelles sculptures modernes, jusqu'à devenir *« un véritable musée de plein air, un lieu d'exposition permanente pour l'art contemporain »*, annonce Jacqueline Nebout, adjointe de Jacques Chirac chargée de l'environnement. Au cours d'une visite, le ministre de la culture, Jacques Toubon, a conforté le projet de sa collègue au conseil de Paris. Le Fonds national d'art contemporain (FNAC), qui avait déjà confié en dépôt au parc, depuis son ouverture, il y a vingt-cinq ans, de nombreuses œuvres, devrait poursuivre cette démarche.

MUSIQUES

La fin du conflit entre le chef d'orchestre et l'établissement public

L'Opéra de Paris renonce à plaider l'appel contre Myung Whun Chung

A l'issue de négociations qui se sont tenues pendant une heure, une fois encore à huis clos (*le Monde* du 7 septembre), la direction de l'Opéra de Paris a décidé de ne pas plaider l'appel qu'elle avait déposé le 30 août, après la décision de Françoise Ramoff, vice-présidente du tribunal d'instance, d'interdire, la veille, à l'Opéra de *« substituer un autre directeur musical à Myung Whun Chung pour les représentations de* Simon Boccanegra *de Verdi »*, qui ouvre la saison 1994-1995, le 19 septembre. Et ce jusqu'à ce que la justice se prononce sur le fond ou qu'un accord intervienne entre les deux parties.

L'avocat de l'Opéra, Me Philippe Lafarge, a cependant déclaré, devant la cour présidée par Violette Hannoun, que l'Opéra avait décidé, tout en renonçant au procès, de se séparer de Myung Whun Chung contre le paiement des indemnités prévues par son contrat. L'établissement public n'avait pas exécuté cette décision, refusant dès le lendemain à Chung l'accès à ses bureaux (dont les serrures avaient été changées) et à la salle de répétitions. Le refus de la direction de l'Opéra de Paris avait contraint le juge à prononcer contre l'établissement public une astreinte de 50 000 francs par jour, le 1er septembre.

« Chef respecté de ses musiciens »

Après un mois de conflit, la direction de l'Opéra de Paris a donc pris, sur la recommandation de Violette Hannoun, une position de conciliation *qui implique toutefois le départ du* chef américain d'origine sud-coréenne engagé en 1989. *« L'Opéra est prêt à exécuter volontairement la décision »* du juge des référés rendue le 29 août dernier, a dit Me Lafarge et Myung Whun Chung *« pourra dès ce soir entreprendre les répétitions de* Simon Boccanegra, *et il réalisera ce spectacle »*.

Me Lafarge a ajouté que l'Opéra *« fera le nécessaire pour indemniser normalement Simone Young* [qui avait été engagée pour remplacer Chung] et pour verser à Myung Whun Chung *« les indemnités prévues à son contrat dans les meilleurs délais »*. L'Opéra a posé une condition : le *« désistement d'instance et d'action »* de Myung Whun Chung et de l'Opéra. Les deux parties renoncent donc à un procès.

Jean-Paul Cluzel a réuni la presse vers 18 heures dans son bureau, en présence de Me Pascal Lagoutte, avocat de l'Opéra. Il a souhaité ne faire aucun commentaire d'opportunité sur cette affaire, mais il a rendu hommage à Simone Young pour *« l'excellent travail qu'elle avait accompli dans des circonstances difficiles »* et a annoncé que d'importants projets lui seraient confiés prochainement. M. Cluzel a, par ailleurs, rendu hommage à la *« qualité du travail réalisé par Myung Whun Chung à l'Opéra de Paris »* et a conclu en affirmant : *« L'Opéra ne peut être heureux de se séparer d'un chef respecté et aimé de ses musiciens. »*

A. Lo.

La réaction du ministre de la culture –. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, *« se réjouit du règlement de l'affaire »* qui a opposé le chef d'orchestre Myung Whun Chung et la direction de l'Opéra devant la première chambre d'appel du tribunal de Paris. *« Ce règlement*, ajoute le ministre, *est conforme à la politique définie par l'Opéra national de Paris, qui préserve les intérêts matériels et moraux des deux parties. Il tient de plus à renouveler après cet incident toute sa confiance au directeur de l'Opéra, Jean-Paul Cluzel, et au directeur délégué, Hugues Gall. »*

Le ministre souligne par ailleurs que *« le contrat du directeur musical est résilié de plein droit. Cette résiliation comporte des indemnités conformément à l'article 11 du contrat signé en 1989 »*.

COMMENTAIRE

La monarchie confortée

L'ACCORD intervenu entre Myung Whun Chung et l'Opéra prouve au moins deux choses. D'abord que Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra national de Paris, et Hugues Gall renoncent, sur les recommandations de Matignon et du ministère de la culture, à invoquer la nullité d'un contrat signé par l'Etat. Ensuite que la direction de l'Opéra renonce à voir l'affaire qui l'oppose à Myung Whun Chung faire l'objet d'un débat public sur le fond.

Refusant finalement de plaider l'appel qu'elle avait elle-même interjeté, la direction de l'Opéra de Paris reconnaît *de facto* la validité du contrat qui lie l'établissement public à Chung et se soumet à l'article qui prévoit qu'elle peut mettre un terme à la collaboration du chef d'orchestre moyennant le paiement de deux années de salaires comme indemnités, soit environ 7 millions de francs. Le chef d'orchestre n'avait pas d'autre choix possible. Si Chung refusait la proposition de l'Opéra, MM. Gall et Cluzel pouvaient le licencier immédiatement sans lui donner la possibilité de monter au pupitre pour diriger *Simon Boccanegra*.

Malgré le revers que viennent de subir MM. Gall et Cluzel, le pouvoir quasi régalien confié à ce dernier se trouve conforté par l'accord intervenu le 7 septembre. Il n'est, en effet, pas inintéressant de savoir que l'Opéra licencie Myung Whun Chung alors qu'il a officiellement, et peut-être fort habilement, proposé devant les juges, lors du huis clos du 6 septembre, de diriger gratuitement jusqu'à la fin de son contrat en l'an 2000. Ce qui a évidemment mis l'Opéra dans une situation pour le moins délicate, car sa direction avait diabolisé le chef d'orchestre auprès de l'opinion publique sur ce chapitre. En fait, la seule divergence entre Hugues Gall et Chung portait sur une exigence du chef d'orchestre. Myung Whun Chung demandait d'avoir la priorité sur les chefs invités de diriger les opéras et les concerts symphoniques programmés par Hugues Gall. Celui-ci a refusé d'abdiquer et il a été soutenu par le gouvernement.

Si les tutelles étaient impartiales, elles auraient accordé à Myung Whun Chung ce qui n'est pas un privilège mais un dû dont tous les directeurs musicaux peuvent se prévaloir. Une chose est certaine depuis le début de cette affaire : la volonté de Myung Whun Chung de rester à son poste de directeur musical de l'Opéra de Paris était plus forte que le désir affiché par la direction de l'établissement public et le ministère de la culture de l'y maintenir.

Les musiciens réunis, le 7, à 20 heures, pour la première répétition de *Simon Boccanegra* ont longuement applaudi Chung lorsqu'il est arrivé dans le studio de répétitions et cherchaient deux heures plus tard le moyen de faire comprendre à M. Gall qu'ils souhaitaient garder leur directeur musical. Hugues Gall a annoncé à l'un des délégués de l'orchestre qu'il avait trouvé le successeur de Chung. L'homme providentiel pourrait être Jeffrey Tate.

ALAIN LOMPECH

A la suite d'une mission d'expertise sur l'ouverture d'une troisième piste

Des élus du Val-d'Oise demandent au gouvernement de renoncer aux projets d'extension de l'aéroport de Roissy

Les députés du Val-d'Oise et le président du conseil général demandent au gouvernement de modifier le projet d'aménagement d'une troisième piste sur l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Ils estiment que les nuisances actuelles, et celles qui seraient provoquées par l'extension, sont devenues insupportables pour les habitants de la région. A la suite de leur démarche, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a décidé de lancer une étude sur la création d'un troisième aéroport international dans le Bassin parisien.

Dix hommes en colère. Les neuf députés (six RPR et trois UDF), et Jean-Philippe Lachenaud (UDF), président du conseil général du Val-d'Oise, également vice-président du conseil régional, ont réagi très vivement, mercredi 7 septembre, aux conclusions d'une mission d'expertise complémentaire sur l'extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Celle-ci leur avait été présentée la veille, comme aux élus des autres départements concernés, par Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme. *« Nous estimons ce rapport insuffisant, et par certains côtés dérisoire et injurieux »* a déclaré M. Lachenaud.

La protestation unanime de ces élus de la majorité s'explique d'abord par la nature du rapport demandé par Bernard Bosson. Michel Fève y propose un ensemble de mesures (*lire ci-dessous*) destinées à accompagner l'aménagement d'une troisième piste sur l'aéroport Charles-de-Gaulle d'ici à 1997, dont il indique que *« le gouvernement a décidé en 1993 la mise en service »*. Mais les élus du Val-d'Oise *« refusent d'accepter, en l'état, le projet de troisième piste au sud de la plate-forme, en demandant qu'une nouvelle localisation soit étudiée »*. Certains d'entre eux, comme Philippe Houillon (UDF), vont même plus loin en refusant cette nouvelle piste, sous prétexte qu'une meilleure exploitation des deux existantes permettrait d'absorber l'augmentation inévitable du trafic dans les prochaines années.

Développement illimité

Les élus du Val-d'Oise avaient accueilli le premier ministre avec chaleur la semaine dernière (*le Monde* daté 4-5 septembre), mais ils estiment aujourd'hui que le vacarme des réacteurs, omniprésent dans leur département, n'a peut-être pas permis à Edouard Balladur d'entendre leurs doléances. Ils demandent donc au gouvernement de *« dire clairement qu'il ne retient pas l'hypothèse du précédent gouvernement d'un développement illimité et indéfini du trafic aérien sur le seul site de Roissy. »* Ils défendent la solution de la création d'un troisième aéroport international dans le Bassin parisien, préconisée par le conseil régional d'Ile-de-France en accord avec les sept autres régions concernées.

Michel Giraud, qui participait en qualité de président de la région à la réunion du 6 septembre, a rappelé à M. Bosson *« la nécessité de mettre un terme à l'accroissement indéfini du trafic sur les aéroports parisiens. »* Le ministre de l'équipement a donné à cette occasion, comme le souhaitait M. Giraud, son accord pour lancer une étude sur *« la desserte aéroportuaire du Bassin parisien »*. Une telle décision permettra de calmer le jeu entre les élus et le gouvernement. Elle va apporter de nouveaux espoirs à plusieurs régions qui travaillent depuis quelques temps sur des projets de site d'implantation.

Mais cette décision ne peut pas encore être interprétée comme un coup d'arrêt aux options d'Aéroports de Paris (ADP) qui ont toujours été dans le sens d'un développement très important du pôle de Roissy. Certains élus estiment d'ailleurs faire face à un véritable *« lobby du transport aérien »* et rappellent que Bernard Bosson avait choisi Jean-Pierre Beysson, ancien directeur d'ADP, comme premier directeur de cabinet.

« Notre démarche est totalement politique, car elle s'appuie sur les populations qui souffrent de cette situation », affirme Pierre Léllouche (RPR), qui rappelle à cette occasion les critiques de Jacques Chirac sur la *« technostructure en folie, incapable de remettre en cause ses choix »*.

La proximité des élections municipales n'est évidemment pas étrangère à la vigueur de l'opposition de ces élus de la majorité. Ils ont tous parmi leurs électeurs, quelques-uns des 500 000 habitants de la vallée de Montmorency, au sud du Val-d'Oise. Ceux-ci sont les plus touchés par les incontestables nuisances sonores provoquées par la plupart des 275 000 appareils qui survolent chaque année leur région.

Ces résidents savent que les 600 000 mouvements pourraient être dépassés si le chiffre de 80 millions de passagers annuels envisagés par ADP est atteint. Ce qui constituerait par ailleurs un record mondial difficile à gérer en raison de l'état des infrastructures de transports vers la capitale.

Pour éviter que plusieurs communes du Val-d'Oise continuent à être *« sinistrées »* à cause de nuisances qui s'ajoutent à une situation économique et sociale dramatique, les élus de ce département demandent au gouvernement de prendre, dans le cadre d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), une série de mesures d'urgence. Parmi celles-ci, pourraient figurer l'interdiction des vols de nuit et des avions les plus bruyants, une meilleure gestion de l'espace aérien et la redistribution des retombées économiques que procure le trafic de l'aéroport. Ces élus en colère prendront la tête de la manifestation de protestation des riverains de l'aéroport qui doit avoir lieu autour de Roissy, dimanche 25 septembre.

CHRISTOPHE DE CHENAY

L'avis des communes sur le projet d'extension

Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle

VAL D'OISE

SEINE-ET-MARNE

SEINE-ST-DENIS

PARIS

Avis :
- favorable
- favorable avec réserves
- défavorable avec réserves
- défavorable

Le trafic augmente aussi à Orly

Michel Herry, maire (PC) de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), estime que l'ouverture à la concurrence de nombreuses lignes françaises et européennes au départ d'Orly avant la fin de l'année risque de conduire à une augmentation de 50 % des vols à partir de l'aéroport parisien. Le maire de cette commune de vingt mille habitants voisine des pistes (*le Monde* du 4 juin) a indiqué, mardi 6 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il allait s'adresser à Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, pour lui demander de faire respecter l'engagement des pouvoirs publics.

Celui-ci fixe à deux cent mille le nombre maximum de mouvements d'avions à partir d'Orly. Les trois cents vols quotidiens supplémentaires prévus dans les prochains mois vont constituer, selon M. Herry, une *« véritable descente aux enfers pour les riverains d'Orly »*.

Limiter la gêne des riverains

Le gouvernement a décidé, en 1993, la mise en service d'ici 1997 d'une troisième piste à l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle pour faire face à la progression du trafic aérien. Cette décision s'est traduite par une procédure de révision de l'avant-projet de plan de masse, fixant les grands principes de construction et de desserte de Roissy, qui vient de s'achever.

Quelques 97 communes ont fait l'objet d'une consultation : 47 ont émis un avis favorable et 30 un avis défavorable.

L'opposition, particulièrement vive dans le Val-d'Oise, a poussé le ministre des transports, Bernard Bosson, à confier une mission d'expertise complémentaire à Michel Fève, ingénieur général des ponts et chaussées. Objectif : trouver les moyens de limiter les effets des nuisances sonores liées au développement de Roissy sur les communes. L'idée de construire un troisième aéroport dans le bassin parisien avait été exclue d'emblée par le ministre compte tenu des réserves de capacité dont dispose Roissy et de l'impossibilité de trop éloigner de la capitale un tel équipement.

Les propositions de M. Fève se limitent donc à une amélioration qui prend en compte les infrastructures existantes. Par rapport au projet initial, il préconise de décaler l'implantation de la piste sud – il existe actuellement à Roissy deux pistes : la « nord » et la « sud » – et de la troisième piste. La piste sud serait ainsi prolongée de 200 mètres vers l'est et la troisième piste, qui est parallèle, serait décalée de 500 mètres dans la même direction. Le financement de cette mesure est évaluée, pour les seules infrastructures, à 100 millions de francs. La possibilité de réserver ces deux pistes, entre 22 heures et 6 heures, aux avions les plus silencieux est également envisagée. Ces mesures permettraient essentiellement de diminuer les nuisances dans la ville de Gonesse et la vallée de Montmorency.

Plus généralement, M. Fève propose d'augmenter la taxe d'atterrissage pour les avions les plus bruyants, particulièrement la nuit. Une mesure qui s'est révélée efficace sur les aéroports d'Hambourg ou de Francfort. Enfin, il évoque une modification des procédures d'arrivée des avions au dessus de la vallée de Montmorency.

L'insuffisance des transports collectifs

La consultation des communes a fait également apparaître des désagréments liés à la saturation des réseaux routiers (A1, A3, A86) et à l'insuffisance des transports collectifs entre l'aéroport de Roissy et Paris. La nouvelle gare d'interconnexion du TGV, qui sera inaugurée prochainement sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, devrait permettre de soulager partiellement les axes routiers. Par ailleurs, une nouvelle gare RER Paris-Charles-de-Gaulle arrivant entre les aérogares 2 et 3 doit être mise en service prochainement.

Pour compléter ce dispositif, le rapport propose la création d'une liaison ferrée directe entre la gare du Nord de surface (par opposition à la gare souterraine banlieue) et l'aéroport. Cette sorte de « Roissy Express », circulant tous les quarts d'heure, ne s'arrêterait qu'au parc des expositions de Villepinte. Il suggère également de mettre à contribution la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) pour financer le prolongement de l'A16 entre l'Isle-Adam et l'A86 mais aussi pour les élargissements de l'A1 et de l'A3 prévus dans le schéma directeur de la région Ile-de-France.

M. L.

Mis en service avec trois mois d'avance

Le dernier tronçon du tunnel de la Croix-de-Berny améliore les liaisons entre Versailles et Créteil

Plusieurs dizaines de milliers de conducteurs sont peut-être arrivés plus tôt que d'habitude à leur travail ou à leur rendez-vous, jeudi 8 septembre. Ce sont ceux qui ont l'habitude d'emprunter la rocade A 86, entre Versailles dans le département des Yvelines et Créteil dans celui du Val-de-Marne. Depuis une vingtaine d'années que duraient les travaux pour la mise en souterrain et en tranchée de l'A 86 à Antony (Hauts-de-Seine) et à Fresnes (Val-de-Marne), les automobilistes savaient que la traversée de ce secteur pouvait les retarder de longues minutes, voire de plusieurs heures.

L'inauguration et l'ouverture, mercredi 7 septembre, du dernier tronçon du tunnel nord de l'A 86 est une bonne surprise, puisqu'elle intervient avec trois mois d'avance sur le planning des travaux. Il aura fallu quatre ans pour réaliser ce dernier tronçon. D'une longueur de 600 mètres, il s'ouvre devant une entrée du parc de Sceaux que les habitants d'Antony vont redécouvrir, et emprunte ensuite l'ancien tunnel de la Croix-de-Berny. Le gabarit réduit de cet ouvrage ne permet cependant pas aux poids lourds les plus encombrants de l'emprunter.

Dans les plans initiaux des responsables des routes, un deuxième tunnel devait permettre de faire circuler l'ensemble des véhicules sur deux fois trois voies, au lieu de deux fois deux voies actuellement. Mais sa construction n'a pas été inscrite au onzième plan 1994-1998. Son coût aurait été de 2 milliards de francs. Les 640 millions de francs de crédits inscrits pour ce secteur permettront seulement de couvrir les tranchées dans la traversée de Fresnes, et de faire les aménagements préparatoires à la percée d'un nouveau tunnel au cours du douzième plan. Le semi-diffuseur qui sera aménagé à hauteur de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine) permettra également de soulager le trafic au niveau de la Croix-de-Berny.

Difficile tour de table

Les 870 millions de francs nécessaires pour la construction de l'ouvrage avaient déjà été difficiles à réunir puisque le conseil régional participe exceptionnellement à hauteur de 85 % à ce financement. Le conseil régional et les pouvoirs publics ont décidé de terminer avant la fin du siècle le bouclage de l'A 86 dans sa partie non concédée.

C'est pour atteindre cet objectif, indispensable pour améliorer la circulation dans la région, que 3,6 milliards de francs, sur un total de 9 milliards réservés aux routes, ont été affectés aux opérations de Fresnes-Antony, mais surtout aux tronçons entre Nanterre et Rueil dans le département des Hauts-de-Seine, et entre Bobigny et Drancy, en Seine-Saint-Denis.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXE SIÈCLE. Film russo-européen de Vitali Kanevski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

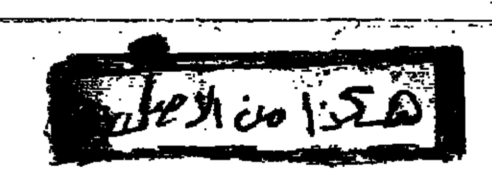
OPÉRATION SHAKESPEARE. Film américain de Penny Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

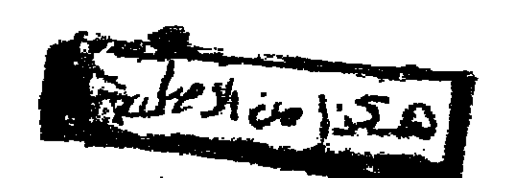
PARFUM DE SCANDALE. Film britannique de John Irvin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE DE LA NUIT. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES SILENCES DU PALAIS. Film tunisien-français de Moufida Tlatli, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

TEXASVILLE. Film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).





ÉCONOMIE

Après la mise en examen du président de Saint-Gobain

M. Devedjian estime que les PDG mis en cause doivent démissionner

Au lendemain de la mise en examen de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, a ouvert une polémique en estimant que les patrons mis en cause par la justice devraient « s'inspirer » de l'attitude d'Alain Carrignon, ancien ministre de la communication, et démissionner. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, a pris le contrepied de cette déclaration, un chef d'entreprise ne se remplaçant pas « au pied levé ».

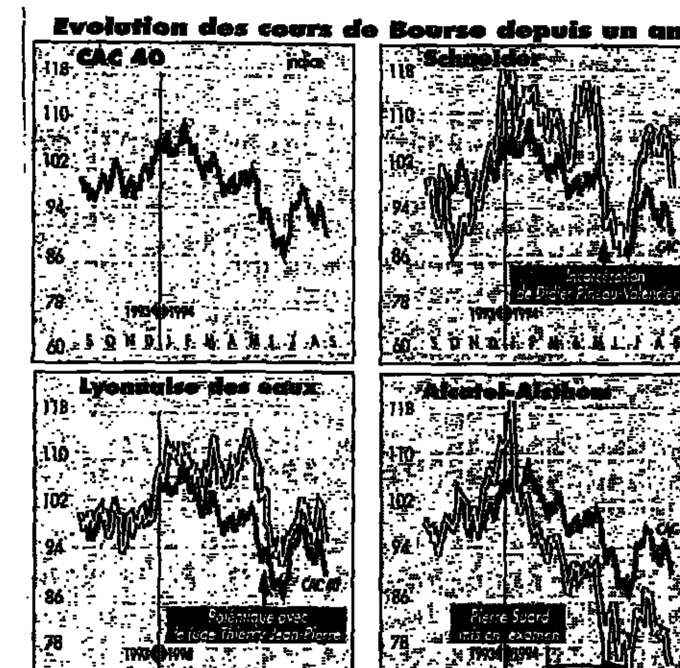
■ Dans un entretien au Monde recueilli avant la mise en examen de M. Beffa, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, rejette l'idée, communément admise, d'une augmentation de la corruption en France et estime que le système de concession de service public, souvent contesté, est « le moins susceptible d'entraîner des irrégularités ». Le PDG de la Lyonnaise des eaux ajoute, en outre, que son groupe actualise un code d'éthique.

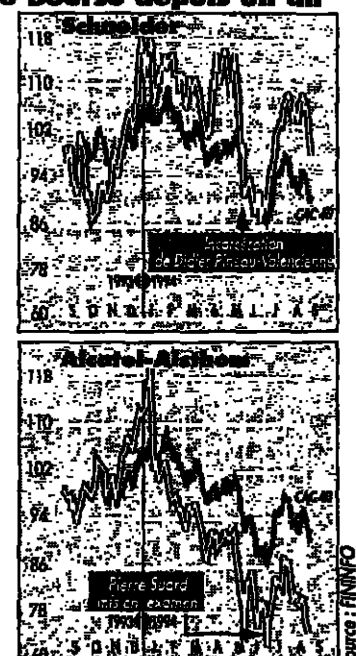
Jean-Louis Beffa a choisi le silence. Au lendemain de sa mise en examen pour « trafic d'influence » par le juge Renaud Van Ruymbeke (*le Monde* du 8 septembre), le PDG de Saint-Gobain, qui a reporté une visite prévue à Pont-à-Mousson, a laissé aux politiques et aux instances patronales le soin de répondre à la redoutable question posée par Patrick Devedjian, député RPR (Hauts-de-Seine). Celui-ci avait suggéré, mercredi 7 septembre sur RMC, que les PDG mis en cause par la justice prennent *« en considération l'intérêt de leur entreprise »* et *« s'inspirent »*, peut-être, de l'exemple d'Alain Carignon, ex-ministre de la communication, qui a choisi de démissionner après sa propre mise en examen dans une affaire d'abus de biens sociaux.

Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, et Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, ont refusé d'entrer dans ce débat, le premier assurant que les *« magistrats prennent leurs responsabilités »* et le second estimant que *« s'il y a délit, il y a présomption d'innocence »*. C'est donc à Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, qu'est revenu le soin de prendre le contre-pied de Patrick Devedjian. Si *« les chefs d'entreprise sont responsables des actes de leurs collaborateurs*, a souligné M. Gattaz, leur fonction est de *« gérer un compte d'exploitation, de faire croître une entreprise (...) C'est un rôle qui ne se remplace pas au pied levé »*. Ils ne doivent donc *« sûrement pas »* démissionner.

M. Gattaz a dénoncé *« deux travers »* des affaires actuelles, *« la perversion des systèmes des marchés publics »* et la *« publicité scandaleuse donnée aux mises en examen »*. Deux thèmes repris par Jean-Louis Giral et Jean Gandois, tous deux candidats à la présidence du CNPF. Le premier a demandé que cesse *« ce jeu de massacre »*, appelant les juges à mesurer *« les conséquences de leurs décisions »*. Interrogé, jeudi 8 septembre sur RTL, Jean Gandois, ancien PDG de Pechiney, a reconnu que *« ces dix dernières années, l'augmentation des pratiques de versements occultes accompagnant des marchés publics est certaine (...) mettant des entreprises devant de difficiles cas de conscience quand elles doivent soit renoncer complètement à certains marchés (...), soit se comporter de cette manière »*.

A la Bourse de Paris, l'action Saint-Gobain, qui avait cédé 4,2 % le jour de la mise en examen de M. Beffa, a regagné, dès le lendemain, 1,1 %, quand l'indice de référence, le CAC 40, n'affichait que 0,14 % de hausse. A l'ouverture, jeudi, elle gagnait encore 0,9 %. L'expérience montre que la plupart des titres affectés par les affaires cèdent du terrain, parfois lourdement, au plus fort de la polémique, avant de reconquérir, si leurs résultats le permettent, tout ou partie du terrain perdu *(voir graphique)*.





Un entretien avec le PDG de la Lyonnaise des eaux

Jérôme Monod : « On ne gagne pas de l'argent à n'importe quel prix moral »

« Les affaires sont apparues dans l'horizon de ce pays. Comment expliquez-vous ce phénomène ? »

– D'abord je dirais que de tout temps il y a eu des affaires qui ont touché les milieux économiques, les notables, les milieux politiques. Ce n'est pas une nouveauté, l'histoire de la République est émaillée de scandales. Secondement, je ne partage pas l'idée qui semble être, sinon communément admise, tout au moins répétée de façon qui me paraît complaisante, que les affaires sont dans notre pays de plus en plus nombreuses, touchent l'ensemble du système, et que nous serions menacés par une sorte de gangrène de la corruption. Un certain nombre de facteurs spécifiquement français, et notamment la qualité remarquable de notre administration et des corps de contrôle, nous préservent heureusement d'une telle situation.

– Vous ne pensez donc pas que la corruption se soit étendue ?

– Je ne suis pas expert dans ce domaine. Il vaudrait mieux interroger les analystes de la vie économique et politique dont c'est le rôle de mesurer les changements de la société française. Cela dit, il apparaît en premier lieu que les magistrats ont maintenant acquis une très bonne connaissance des mécanismes financiers, qui les rend sans doute plus sensibles à des pratiques qui sont parfois justement critiquables.

» *Sur le fond*, je constate que l'environnement de l'entreprise a changé. L'ouverture sur le monde, par exemple, nous a amenés à découvrir des pratiques et des cultures que nous ignorions. Il est clair qu'en pénétrant sur des terres inconnues, les entreprises doivent redoubler d'attention et de prudence. Je pense également que la décentralisation _ qui est, je le souligne, une bonne chose pour la démocratie _ a également modifié la donne, alors que, dans le même temps, les entreprises se décentralisaient elles-mêmes, augmentant le niveau de décision et de responsabilité de leurs collaborateurs.

» Ces évolutions ont-elles entraîné une aggravation de la corruption ? Je ne saurais le dire. Mais, concernant le groupe que je dirige, ses traditions, la qualité de ses hommes, son professionnalisme reconnu en France et à l'étranger, son sens de l'intérêt public, me font dire que, fort heureusement, l'on peut travailler en France honnêtement.

– La Lyonnaise travaille avec des communes, des collectivités locales, en passant des contrats de concession. Ce système de concession ne facilite-t-il pas la corruption ? Comment expliquer les énormes variations du prix de l'eau d'une ville à l'autre ?

– La concession existe en France depuis le milieu du siècle dernier. Ce type de contrat consiste, pour la collectivité publique – l'Etat, les collectivités locales – à confier, pour une durée déterminée, la gestion d'un bien à une entreprise privée. Ce bien reste la propriété de la collectivité, mais c'est l'entreprise privée qui assure et finance les investissements nécessaires. C'est ainsi que, à travers ce qu'on appelle la gestion déléguée, les entreprises privées ont participé largement, et participent toujours, au développement, à l'équipement et, dans une large mesure, à l'aménagement du territoire en France. Les chemins de fer, les ports, les tramways, l'électricité, le gaz, l'eau courante à tous les étages sont le fruit de ces contrats qu'on appelle l'affermage quand il y a relativement peu d'investissements, et la concession quand les investissements sont à la charge du délégataire. Le Conseil d'Etat a parfaitement organisé, contrôlé, et justifié ce type de contrats qui, à l'heure actuelle, connaît à travers le monde un développement, à l'exemple de ce qui s'est passé en France, absolument gigantesque, et notamment dans le domaine d'excellence de la Lyonnaise, qui est le domaine de la gestion de l'eau. Pourquoi ? Parce que les Etats, les collectivités locales n'ont plus les ressources nécessaires et n'ont pas les techniques suffisantes pour faire eux-mêmes ce que les entreprises privées peuvent réaliser à leur place, sous leur contrôle. Est-ce là une source de corruption ? Au contraire, je dirais que la concession est probablement le type de contrat qui est le moins susceptible d'entraîner des irrégularités.

– Pourquoi ?

– Parce que le contrat de concession est un document précis et détaillé, qui fixe non seulement le prix des services fournis aux consommateurs, la durée de la concession, mais aussi le montant des investissements et les diverses obligations quantitatives et qualitatives à la charge du concessionnaire, de même qu'il détermine le montant du « droit d'usage » imposé au concessionnaire par la collectivité publique en contrepartie des équipements publics préexistants mis à sa disposition.

» Tout cela est approuvé, naturellement, par les autorités responsables, conseil municipal ou conseil d'un organe intercommunal. Les contrats sont contrôlés par les préfets et peuvent être déférés au tribunal administratif. De surcroît, et c'est là l'essentiel, la collectivité reste propriétaire. C'est elle qui fixe, dans le domaine de l'eau, par exemple, le prix. Ce n'est pas la société privée. Et si le concessionnaire juge ce prix insuffisant, il ne le contracte pas et la collectivité cherche un autre partenaire.

– Les écarts de prix que l'on peut constater ne sont donc pas du fait des sociétés ?

– Les écarts de prix s'expliquent essentiellement par deux raisons. La première est que l'eau n'a pas les mêmes caractéristiques physiques partout. Elle n'est pas un bien que l'on produit et que l'on distribue de façon uniforme sur tout le territoire national. Elle suppose, selon les régions, selon la géologie, la profondeur et la qualité de la nappe phréatique, la pureté de la rivière où on la prélève, des opérations de pompage, de traitement, et de transport très différentes.

» La seconde raison est que les collectivités locales ne font pas forcément passer dans le prix facturé à l'usager tous les investissements d'équipement et certains frais généraux communs aux divers services. Le budget général prend souvent en charge une partie de ces coûts.

« Actualiser notre code d'éthique »

– Je sais que vous ne souhaitez pas évoquer les affaires qui concernent directement la Lyonnaise. Cela dit, quels sentiments avez-vous éprouvé face à la mise en cause de votre entreprise ?

– Je ne souhaite pas évoquer effectivement les affaires, quelles qu'elles soient, qui sont à l'instruction de la justice parce que je considère que la justice fait son travail. Il n'y a aucune raison d'interférer avec ce travail ou d'ajouter au concert médiatique. Mais il est clair que je ne pouvais pas ne pas réagir à une attaque, que je considère comme sans fondement, lancée à l'occasion d'une campagne électorale par un candidat prenant ce prétexte pour discréditer des entreprises au nombre desquelles on reconnaissait la Lyonnaise.

» J'ai donc engagé des poursuites au nom du groupe que je préside, pour les cent vingt mille personnes qui y travaillent, et pour tenter de réparer les dommages que ces accusations plus ou moins feutrées ont provoqués en France et à l'étranger. Au-delà, il y a deux façons de répondre. La première est d'être ce que l'on est, c'est-à-dire de continuer à travailler et montrer que l'on exerce son métier dans des conditions de professionnalisme, de responsabilité, de respect du contrat signé. Ce sont les consommateurs et ceux qui signent les contrats, c'est-à-dire les maires, qui jugeront de cela. La seconde façon de répondre, c'est d'actualiser sans cesse, et nous le faisons en ce moment, ce « code éthique » qui fonde le corps central des valeurs sans lesquelles une société n'existe pas.

– Vous êtes en train d'établir un code d'éthique ?

– Oui. Notre groupe, qui s'est beaucoup élargi depuis quelques années, a toujours eu une philosophie très simple de sa vie professionnelle : respect du contrat, respect de l'engagement donné, respect d'une morale dans les relations internes et externes, respect de la qualité du service qui présente la caractéristique, dans l'eau, de devoir être assuré vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cependant, face à l'ouverture sur le monde, à la mondialisation de la finance, à la complexité de plus en plus grande des financements, il nous a semblé nécessaire de mieux répondre à des impératifs de sécurité, tout en offrant à nos collaborateurs de nouveaux repères. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train d'actualiser un code, une charte qui fait référence à notre éthique professionnelle, qui engage l'entreprise, qui fixe des conduites ou des actes qui sont interdits, qui évoque les domaines ou les problèmes les plus sensibles : le financement, les pratiques commerciales, par exemple, la conduite devant des clients étrangers. Ce code aura la valeur d'une instruction hiérarchique dans la mesure où il portera la signature du président. Il aura une valeur obligatoire et sera publié dans l'ensemble de l'entreprise. Il sera la base d'une partie de l'enseignement et de la formation des cadres et des collaborateurs de l'entreprise, et sera également remis à tout nouveau collaborateur recruté qui devra s'engager à le connaître et à le respecter.

– Imaginez-vous que ce code puisse vous être opposé à l'entreprise par un client ?

– Clairement oui. Dès lors que, sur le respect du contrat, sur l'interdiction de certaines pratiques, par exemple dans le domaine financier, à l'égard des actionnaires minoritaires, sur les bonnes règles concernant la concurrence, sur l'attitude des collaborateurs de l'entreprise en ce qui concerne les cadeaux qu'ils peuvent recevoir ou ceux qu'ils peuvent offrir, des règles simples _connues de tout le monde_ seront établies, je ne vois pas pourquoi elles ne pourraient pas, vis-à-vis de l'extérieur, être un code d'engagement de l'entreprise.

– Le CNPF doit-il avoir dans ce domaine une responsabilité ?

– Je trouve parfaitement légitime que le CNPF soit une instance dans laquelle ces problèmes sont évoqués, une instance qui permette de diffuser progressivement, au niveau d'une profession ou au niveau de responsables fonctionnels, par exemple les financiers d'entreprise, les règles qu'il est impératif d'observer. Je n'y vois personnellement que des avantages. Mais chaque entreprise comme chaque individu est responsable de ses actes, responsable de son propre code de comportements et d'éthique.

– Ce code ne risque-t-il pas de vous pénaliser face à la concurrence ?

– Soyons clair, il est évident que la préoccupation de tous les jours est de gagner des marchés pour faire des bénéfices et pour obtenir ce que les financiers appellent un résultat par action, aussi bon que possible. Mais cette quête du résultat maximum n'est pas un objectif en soi. C'est un moyen nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise et sa capacité à répondre aux besoins des hommes.

» Que l'objet final de l'entreprise soit de gagner de l'argent est une évidence, pour toutes ces raisons et pour assurer la rémunération des actionnaires. Mais on ne gagne pas de l'argent en faussant le système de la concurrence ou en obtenant un marché à n'importe quel prix, et notamment à n'importe quel prix moral. Pourquoi ? Parce qu'une stratégie, dont on dirait qu'elle est fondée sur la corruption, est une stratégie qui conduirait l'entreprise et les hommes qui lui appartiennent à disparaître à bref délai. Une entreprise comme la Lyonnaise, plus que centenaire, ne peut – à aucun moment – tomber dans ce genre de comportement.

– Cela veut dire : pas de bénéfice à tout prix ?

– Cela veut dire que la fameuse phrase *« les affaires sont les affaires »* n'a pas cours dans une société saine si cette phrase signifie qu'on fait les affaires à n'importe quel prix avec n'importe quels moyens et sans considération de l'éthique.

« Entreprises et politique clairement séparées »

– Une des conséquences de ces affaires, c'est que l'entreprise est à nouveau suspecte.

– Je ne le pense pas. Que la question de la responsabilité de l'entreprise dans la société émerge me semble au contraire une bonne chose. Il est à ce propos un point qui me tient à cœur : le législateur aurait intérêt à mettre une barrière étanche entre le financement de la vie politique et les entreprises, et plus généralement le monde économique.

– Vous souhaitez que la loi de 1990, qui autorise le financement des partis politiques par les entreprises, soit revue ?

– Ce n'est pas mon rôle de souhaiter qu'une loi soit abrogée ou que le gouvernement ou le Parlement prennent telle ou telle initiative. Simplement, m'exprimant en tant que chef d'entreprise, je considère que ce serait un progrès pour la démocratie que le monde des entreprises et la vie politique soient clairement séparés. Il est normal que la vie politique ait ses sources de financement parce que c'est une fonction indispensable et suprême, mais ce n'est pas à l'entreprise de financer la vie politique. L'entreprise paie l'impôt. L'entreprise assume son rôle et sa vocation quand elle crée des richesses, quand elle crée des emplois, quand elle prend des jeunes sans qualification et qu'elle les forme, quand elle s'implique dans la resocialisation des quartiers desbérités, quand elle est présente, comme nous l'avons été, dans certains pays du monde, au Bangladesh, au Kurdistan, en ex-Yougoslavie, en Erythrée, au Rwanda, pour y accomplir des actions désintéressées, qui correspondent exactement à son savoir-faire et à son âme. Je crois qu'elle doit faire cela beaucoup plus que financer un parti politique, même si la loi aujourd'hui l'y autorise.

– La Lyonnaise est-elle devenue une multinationale ?

– C'est vrai que nous avons connu un développement considérable sur le plan international puisque nous travaillons dans plus de quatre-vingts pays et sur tous les continents. Grâce à cette stratégie, nous avons réussi à traverser la crise dans des conditions convenables, en dépit des difficultés rencontrées après la fusion avec Dumez. La situation de notre groupe est aujourd'hui satisfaisante, qu'il s'agisse de notre bilan, de notre endettement, de la trésorerie dont nous disposons, ou de notre capacité d'investissement. Il faut savoir que, dans le traitement de l'eau, nous réalisons deux tiers de notre chiffre d'affaires à l'étranger, et que, dans le secteur des travaux publics, ce pourcentage est de 50 % au travers de la construction de barrages, dans le percement de tunnels et dans d'autres grandes opérations. Est-ce que cela veut dire que nous cherchons à être, ou que nous sommes, une multinationale ? Non. Nous exerçons un métier dans lequel la France excelle, le traitement et la distribution de l'eau. Nous créons les concepts et les outils d'aménagement pour demain, nous participons à l'humanisation des villes. Nous nous développons sur tous les marchés en Europe et dans le monde. Nous sommes profondément une société française à vocation mondiale.

– Avez-vous embauché des jeunes depuis le début de 1994 ?

– Oui. Nous avons d'abord examiné les recrutements nécessaires à la fois à la gestion des activités du groupe et à la poursuite du développement, soit de métiers nouveaux, soit de nos implantations étrangères. Lorsque nous avons fait ces comptes et arrêté ces programmes de recrutement, nous avons décidé de faire plus et d'aller au-delà de ce que commandait la stricte rentabilité en prévoyant la création de 1 500 emplois pour les jeunes de moins de vingt-six ans, sans qualification professionnelle. Nous en étions avant les vacances à 1 250. Je pense qu'à la fin de l'année nous aurons dépassé les 1 500 emplois. Cette politique d'entreprise solidaire est essentielle à mes yeux. Elle est totalement soutenue par nos actionnaires, comprise, partagée par les collaborateurs du groupe et suivie très attentivement par les organisations syndicales, ce qui est normal. En agissant ainsi, nous montrons qu'un groupe comme le nôtre, qui occupe une place – je crois éminente _ dans la collectivité nationale, a des devoirs, qu'il les prend en compte et qu'il se donne les moyens de les assumer. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LABARDE

Les inquiétudes des marchés financiers

Le relèvement des taux d'intérêt ne devrait avoir qu'un impact encore limité sur la reprise

Les taux d'intérêt de long terme continuent de monter dans le monde. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans a dépassé mardi 6 septembre le seuil des 8 % pour la première fois depuis la fin de 1992 et a même atteint 8,10 % mercredi 7 septembre avant de revenir à 8,08 %. Son équivalent allemand, le « Bund », a touché lui aussi un sommet à plus de 7,45 %. La hausse depuis le début de l'année atteint près de 2,5 % en France et 2 % en Allemagne. Une remontée brutale dont la rapidité n'a pas d'équivalent dans l'histoire financière récente, qui soulève des interrogations à la fois sur ses raisons, sur la pertinence des opérateurs de marchés et, plus prosaïquement, sur le handicap qu'elle pourrait représenter pour la reprise.

Si les économistes considérent que les marchés ne sont pas, dans leur tendance générale, déconnectés de la réalité économique, ils estiment aujourd'hui avec une quasi-unanimité que l'ampleur des variations est sans commune mesure avec les craintes sensées les justifier. Premier argument avancé aujourd'hui pour expliquer l'envolée des taux à long terme : la peur de l'inflation et de la surchauffe liée à une croissance extrêmement soutenue aux Etats-Unis et à une reprise économique en Europe bien plus importante que prévu. Au premier semestre, la croissance a atteint en France selon les premières estimations 1,7 %, soit 3,4 % en rythme annuel. Outre-Rhin, la tendance est similaire. L'annonce, mardi 6 septembre, d'une réduction en août à 8,2 % contre 8,3 % en juillet du taux de chômage dans la partie ouest de l'Allemagne en apporte à nouveau la preuve.

Mais si la crainte de la hausse des prix trouve quelques justifications aux Etats-Unis, elle semble trés improbable en Europe au tout début du redémarrage de la croissance. *A fortiori* pourquoi la France, qui possède la plus faible inflation en Europe, est-elle une des principales victimes de la remontée des taux ?

La seconde explication du dérapage continu depuis huit mois des marchés obligataires, celle qui est la plus en vogue depuis plusieurs semaines, tient à l'ampleur des déficits budgétaires et des dettes publiques. Les Etats exercent une véritable ponction sur les marchés et la remontée des taux, conséquence logique d'un déséquilibre entre offre et demande de capitaux, ne fait que rendre les dettes publiques plus coûteuses à rembourser. Un véritable cercle vicieux. Il n'empêche que les fameux déficits devraient plutôt se réduire en 1994 et lors des prochaines années – les messages des gouvernements sont très clairs –, alors qu'ils étaient en train de se creuser en 1993. C'est pourtant l'année dernière que les taux à long terme ont fortement baissé !

Conséquences négligeables en France

La difficulté à justifier, même à posteriori, les évolutions des marchés illustre le désarroi des spécialistes. Mais, au-delà des causes de la remontée des taux obligataires, se pose la question de ses conséquences sur l'économie. La remontée des taux à long terme est une réalité dont les effets dépassent la seule sphère financière. Peut-elle constituer un handicap pour la reprise ?

« L'impact sur les entreprises et les décisions d'investissements sera négligeable en France », estime Bruno Desgardins de la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet. *« Tout d'abord parce que le financement essentiel de l'économie française se fait plutôt à court terme, ensuite parce que les capacités d'autofinancement des entreprises leur permettent de se passer de crédits pour investir et enfin parce que les décisions d'investissements ne sont pas liées directement au niveau des taux »*, explique-t-il. Avant toute chose, c'est la demande qui crée l'investissement. *« La hausse des taux longs n'aura tout simplement pas d'effet sur l'investissement au moins pendant les douze prochains mois »*, résume Jean-Paul Nicolaï de la banque Indosuez. Selon la dernière étude de conjoncture de Paribas, l'investissement productif en France devrait même progresser à un rythme très soutenu en 1995, proche de 8 % en volume, après une petite remontée de 1 % cette année. Les effets de la hausse des taux longs pourraient être un peu plus sensibles sur les entreprises allemandes qui par tradition se financent à plus long terme que leurs homologues français, mais elles aussi disposent d'une trésorerie abondante.

En fait, les entreprises les plus touchées sont celles directement liées à la sphère financière : banques et compagnies d'assurances. Les assureurs voient leurs plus-values fondre comme neige au soleil au fur et à mesure que les cours des obligations s'effondrent et les banques quand elles ne perdent pas d'argent sur les marchés ont des marges réduites sur des crédits déjà peu abondants. Le relèvement surprise au début du mois du taux de base bancaire en France est directement la conséquence de cette situation.

Pour le consommateur, l'impact d'une hausse des taux longs n'est pas sensible sauf dans un domaine bien précis qui est celui du financement du logement. La concurrence entre les banques peut limiter la hausse du coût des crédits offerts réellement aux clients emprunteurs, mais une progression de 1 % des taux sur un crédit immobilier à quinze ans augmente au total l'achat d'un logement de 10 % et rend de fait insolvables des acheteurs potentiels. *« Au-delà, le comportement du consommateur dépend avant tout de son degré de confiance dans la pérennité de son emploi et d'éventuelles distributions supplémentaires de pouvoir d'achat de la part des entreprises, voire des pouvoirs publics par l'intermédiaire de la fiscalité »*, explique Alain Spadone de l'Union bancaire privée de Genève. *« La hausse des taux a toutefois un effet psychologique négatif en précipitant une baisse des marchés financiers et en créant de l'inquiétude sur l'épargne »*, ajoute-t-il.

Le retard du programme de financement allemand

Finalement, ce sont les finances publiques qui sont directement affectés par l'envolée des taux. Elle se traduit mécaniquement par un alourdissement de la charge de la dette. Les marchés y sont extrêmement sensibles. Ils s'inquiètent plus particulièrement en Europe du retard du programme de financement allemand. Au cours des sept premiers mois de l'année, le gouvernement allemand n'a couvert que 46 % de ses besoins d'emprunt pour 1994. Il devra donc d'ici à la fin de l'année faire appel massivement aux marchés et payer cher les capitaux. La dette toujours la dette.

ERIC LESER

Grâce à une relance de la consommation

Les autorités japonaises annoncent la sortie officielle de la récession

TOKYO

de notre correspondant

La sortie de la plus longue récession que le Japon ait connue depuis la guerre est désormais officielle : l'Agence de planification et son directeur, Masahiko Komura en prendront acte, vendredi 9 septembre à l'issue d'un conseil des ministres. Au trimestre dernier, encore prudente, l'agence avait annoncé que l'économie tendait *« à se dégager de la phase de stagnation »*. La crise avait commencé en mai 1991. C'est surtout la reprise de la consommation (60 % du PNB) qui y met fin, en accélérant la diminution des stocks, ce qui stimule la production, estime l'Agence de planification. Effet conjugué de la réduction des impôts et d'un été particulièrement torride, après vingt-trois mois de déclin, les ventes des grands magasins ont recommencé à augmenter en juillet. Un autre facteur encourageant est l'adaptation, certes difficile, des entreprises exportatrices à la hausse du yen. La reprise de l'activité économique sera néanmoins modérée et lente et ne se fera vraiment sentir qu'en fin d'année.

L'enquête trimestrielle de la Banque du Japon, publiée le 6 septembre, qui donne le pouls des milieux d'affaires confirme une nette amélioration du climat. La banque centrale souligne également l'impact relativement faible qu'a eu, jusqu'à présent, la valorisation du yen par rapport au dollar sur le moral des industriels et la tenue des exportations. La force de la monnaie nippone reste néanmoins la grande menace planant sur la reprise. A tel point que certains économistes restent réservés, se demandant si la tendance qui se dessine se confirmera dans les mois à venir.

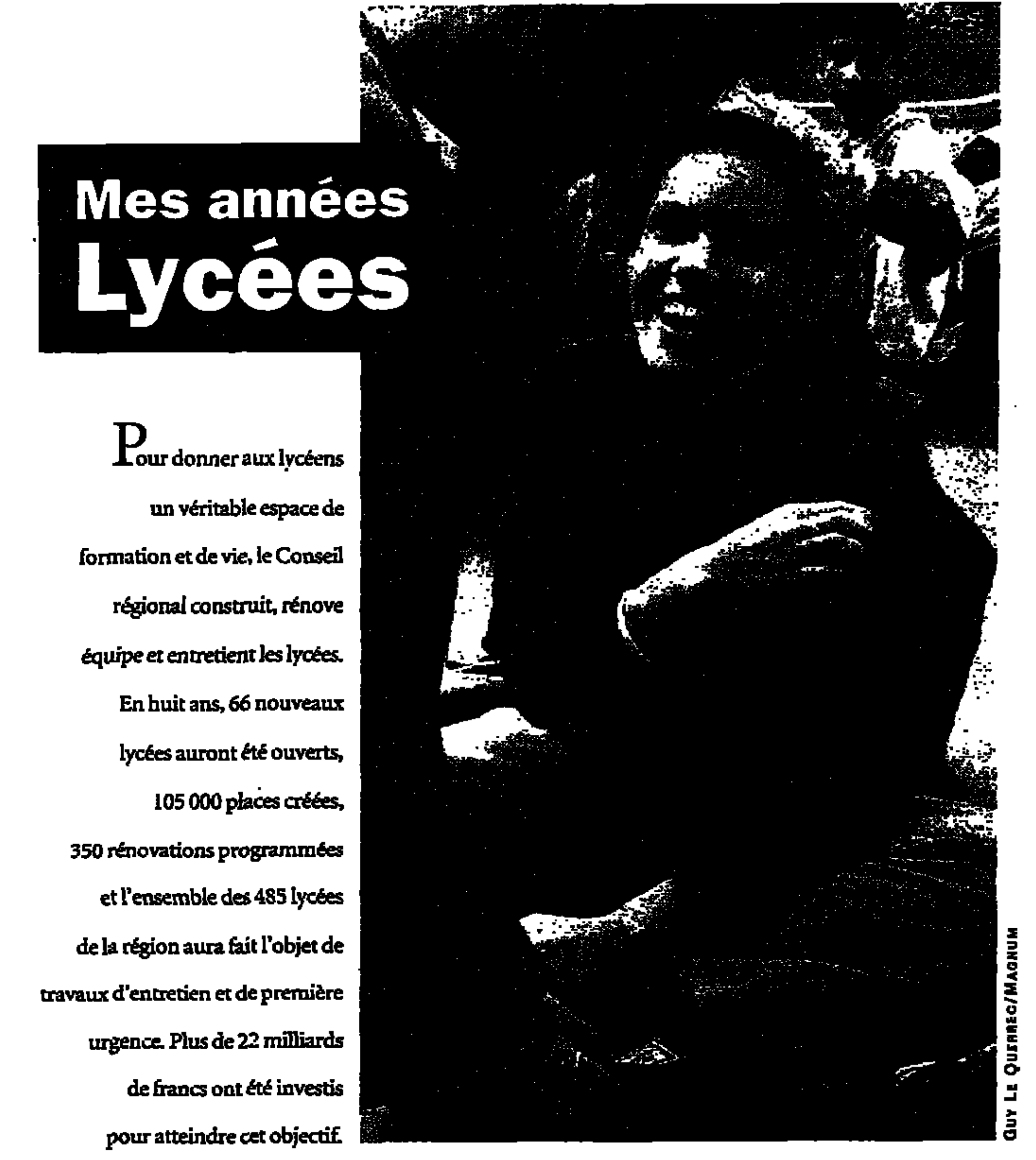
PHILIPPE PONS

Washington et Tokyo ont repris leurs négociations commerciales

Les négociations entre Américains et Japonais sur l'ouverture des marchés nippons ont repris à Washington, mercredi 7 septembre. Mais le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à un accord. *« Nous serons francs et ouverts »*, mais *« nous ne nous attendons pas à une annonce exceptionnelle ou à une percée cette semaine »*, a-t-il dit à la presse.

Avant de rencontrer M. Kantor, le ministre japonais du commerce international, Ryutaro Hashimoto avait eu un entretien, sans résultat concret, avec son homologue américain, Ron Brown, sur le commerce bilatéral dans le secteur automobile et les pièces détachées. Ce secteur est responsable des deux tiers du déficit commercial américain avec le Japon qui a totalisé 60 milliards de dollars en 1993.

M. Kantor devait rencontrer, jeudi 8 septembre à Los Angeles, le ministre japonais des affaires étrangères, Yohei Kono. – *(AFP.)*





En indiquant qu'une baisse du loyer de l'argent reste possible

La Bundesbank cherche à rassurer

C'est par un procédé plutôt inhabituel que la Bundesbank tente de rassurer les marchés financiers et d'indiquer qu'une baisse des taux courts en Europe est toujours possible. Un porte-parole de la banque centrale allemande a ainsi appelé mercredi 7 septembre la rédaction du quotidien *Herald Tribune* à Francfort pour expliquer que les propos tenus en début de semaine par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avaient été mal interprétés. Il n'aurait pas voulu dire que l'institut d'émission n'allait plus abaisser ses taux directeurs, mais qu'il ne fallait pas trop s'attendre à une baisse des taux au cours des prochaines semaines.

Ce message a été réitéré par Hans-Juergen Krupp, membre du conseil central de la Bundesbank. Dans une interview dans l'hebdomadaire *the European* du jeudi 8 septembre, il juge *« possible »* une nouvelle baisse des taux d'intérêt malgré la reprise de l'économie en Allemagne.

Une opinion qui n'est plus vraiment celle des marchés, pour qui la baisse des taux de la Bundesbank est arrivée à son terme en raison de la croissance vigoureuse de l'économie allemande et ne reprendra même pas après les élections législatives outre-Rhin du 16 octobre. Le principal taux directeur de la banque centrale allemande, le taux d'escompte, a été abaissé la dernière fois le 11 mai d'un demi-point à 4,5 %.

FINANCE

Sur fond de rumeurs alarmistes

La Bourse en précampagne

« Les rumeurs en bourse, j'ai l'habitude. Quand j'ai commencé comme jeune analyste en 1985, j'ai vu Reagan mourir quatre voire cinq fois. Alors vous savez... » Les bruits les plus alarmistes sur la santé de François Mitterrand n'ont pas l'air d'affecter cet opérateur, d'autant que les démentis sont arrivés très rapidement dans chaque cas. Mardi 6 septembre, vers midi, le décès du chef de l'Etat était donné comme sûr. *« Tout va bien au point de vue santé, il n'y a rien d'anormal. On l'a vu ce matin »*, déclarait alors le service de presse de l'Elysée. Le lendemain, à l'issue du conseil des ministres, le bruit courut que le président de la République n'y avait pas assisté. Une dépêche indiquant le contraire remettait très rapidement bon ordre dans les salles de marché.

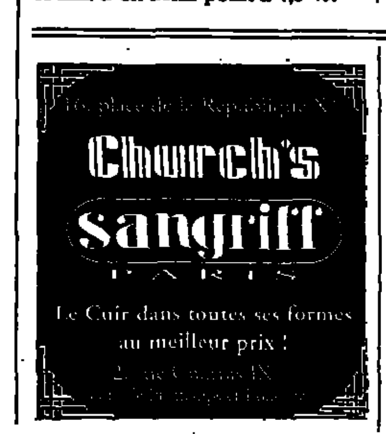
La santé des chefs d'Etat a toujours intéressé les boursiers et celle de François Mitterrand tout particulièrement. Déjà en 1981, la Bourse avait cru ses jours comptés. Les rumeurs sont revenues ensuite par intermittence. Le paroxysme était atteint le 18 août 1992. Ce jour là, des courtiers londoniens annonçaient sa disparition. *« En l'espace d'une demi heure, Mitterrand a été successivement, très mort, mort, gravement malade, avant d'être finalement en excellente santé et en vacances à Latché»*, racontait à l'époque un gestionnaire de portefeuilles. Ces rumeurs déstabilisaient d'autant plus le marché que celui-ci était préoccupé par la perspective du référendum sur le traité de Maastricht

Mais dans chaque cas, faute de ne pouvoir identifier son auteur, la crédibilité d'une rumeur ne vaut que par sa provenance. De Paris, elle n'aura que peu d'intérêt, mais venue de l'étranger et surtout de Londres elle sera prise au sérieux. Ce fut le cas, à nouveau, en ces premiers jours de septembre. *« C'est curieux tout de même, si John Major était malade, les premiers informés ne seraient pas les Français »*, affirmait un gérant en tentant de démonter les parcours étranges de ces pseudo-informations. *« Alors par quel mystère les investisseurs londoniens seraient-ils plus au courant que nous de l'état de santé du chef de l'Etat ? »*

« Ces rumeurs révèlent plutôt que la Bourse est déjà en campagne électorale », explique un analyste qui y voit le déplacement de l'affrontement Chirac-Balladur du terrain politique sur celui des marchés financiers. Et de citer comme premier indice de ce transfert, les multiples interprétations de la prime sur les automobiles décidée par le premier ministre en janvier. *« A partir d'un fait objectif, celui de l'augmentation des ventes pendant quelques mois, chacun y va de son couplet, contestant ou affirmant l'efficacité d'une telle décision, selon le camp politique choisi... »*

Quoiqu'il en soit, sans faire baisser la Bourse, ces bruits répétitifs ont ajouté un peu plus au malaise ambiant d'un marché obnubilé par la hausse des taux d'intérêts.

DOMINIQUE GALLOIS



PALESTINE : La Banque mondiale va débloquer 30 millions de dollars pour les Palestiniens. – Des représentants de la Banque mondiale et de l'Autorité palestinienne ont signé, mercredi 7 septembre, à Gaza, un accord pour le déblocage de 30 millions de dollars (160 millions de francs) d'aide aux Palestiniens, a-t-on appris de source palestinienne. La somme, qui constitue une partie des 128 millions de dollars d'aide promis par la Banque Mondiale aux Palestiniens, servira à des travaux dans le domaine éducatif, dans la voierie et l'approvisionnement en eau courante.– *(AFP.)*

Avec la nomination de quarante personnalités qualifiées

Le renouvellement du Conseil économique et social s'est opéré sous le signe de la cohabitation

Le conseil des ministres a arrêté, mercredi 7 septembre, la liste des quarante personnalités qui siégeront au Conseil économique et social (CES) au titre des personnalités qualifiées. Les organisations professionnelles ont de leur côté procédé à la nomination de leurs cent soixante-trois conseillers. Pour que la nouvelle assemblée du CES puisse siéger au complet au palais d'Iéna, le gouvernement doit encore désigner les membres nommés au titre des entreprises publiques, du logement et de l'épargne, des DOM-TOM et des Français établis à l'étranger. En outre, trente-six des soixante-douze membres de section au CES dont le mandat – de deux ans seulement – arrive à échéance, seront désignés d'ici la fin du mois.

Le gouvernement dispose de toute latitude dans le choix des quarante personalités qualifiées. Il peut ainsi à sa guise récompenser des fidèles, repêcher des amis politiques provisoirement dans l'impasse, mais aussi distinguer des personnalités qui font autorité dans leur domaine. L'exercice donne chaque fois lieu à de savants dosages. Il demandait cette année encore plus de doigté, puisque c'est la première fois que ces nominations, effectuées tous les cinq ans, interviennnent en période de cohabitation. Le résultat, rendu public mercredi, traduit l'équilibre auquel sont parvenus l'Elysée et Matignon : environ un tiers des noms ont été choisis à l'initiative du président de la République, une grosse moitié par le premier ministre, les personnalités restantes faisant l'objet d'un large consensus, comme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD Quart-monde, dont le renouvellement était assuré, ou Jean Kahn, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Deux anciens ministres

Parmi les nouveaux membres issus du sérail politique figurent deux anciens ministres, le gaulliste Philippe Dechartre et le rocardien Claude Evin. Ils côtoieront un ancien député (RPR) des Alpes-Maritimes dont l'élection a été récemment invalidée, deux ex-députés socialistes recalés aux législatives de 1993, l'ancien porte-parole de Jacques Chirac à Matignon, du temps de la première cohabitation, un ancien militant d'extrême droite, aujourd'hui proche de Charles Pasqua.

Le premier ministre n'a pas oublié non plus de récompenser ses fidèles : Xavier Marchetti, à la fois membre du comité éditorial du *Figaro* et conseiller économique du premier ministre ; Elisabeth Bergé, ancien membre de section et épouse de Patrick Suet, directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur. Jean Miot, un des barons du groupe Hersant, et Jean-Claude Casanova, directeur de la revue *Commentaire* et éditorialiste à *l'Express*, font aussi leur entrée au CES. Représentant les arts et spectacles, la comédienne Brigitte Fossey se voit distinguée pour sa défense de l'exception culturelle, au moment de la signature des accords du GATT.

Ces quarante personnalités se fondront dans la masse des autres conseillers économiques et sociaux nommés par les organisations professionnelles. La CFTC et la CFE-CGC ont ainsi décidé de faire siéger au CES leurs patrons respectifs, Alain Deleu et Marc Vilbenoit, tandis que le CNPF y a nommé François Perigot, qui quittera la présidence du patronat français à la fin de l'année. Les deux cent trente et un conseillers se réuniront pour la première fois en séance plénière le 28 septembre, le temps de procéder à l'élection de leur président et de leur bureau. Jean Mattéoli, 71 ans, ancien ministre du travail de Valéry Giscard d'Estaing, président du Conseil économique et social depuis 1987 et en instance de renouvellement en tant que représentant du logement, est prêt à se succéder à lui-même. Sans concurrent déclaré à ce jour, sa réélection ne devrait guère poser de difficulté.

ALAIN BEUVE-MÉRY et CÉCILE CHAMBRAUD

La nouvelle composition

Voici la liste des quarante personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel, nommées membre du Conseil économique et social lors du conseil des ministres du mercredi 7 septembre. Les membres reconduits sont signalés par un astérisque :

Maurice Aicardi, président de la commission d'étude et de simplification de la fiscalité du patrimoine ; Denis Baudouin, ancien député européen, ancien conseiller de Jacques Chirac à Matignon ; Georges Beauchamp *, premier vice-président sortant du Conseil économique et social, ancien collaborateur de François Mitterrand ; Güy Bêche, ancien député (PS) du Doubs ; Gérard Benhamou, adjoint (UDF-Rad) au maire de Nancy, ancien député européen ; Elisabeth Bergé, rédactrice en chef du *Moniteur du commerce et de l'industrie* ; Jean-Marcel Bichat, ancien collaborateur de Laurent Fabius à l'Hôtel de Lassay ; Anne Braun, ancien secrétaire général du groupe RPR à l'Assemblée nationale ; Claudette Brunet-Lechenault, vice-présidente du MRG ; Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut politiques de Paris, ancien collaborateur de Raymond Barre à Matignon ; Janine Cayet, conseiller municipal (UDF-PR) de Trappes, ancien député européen ; Jean-Louis Chaton, notaire, fondateur de la chambre nationale des professions libérales ; Fernand Chaussebourg, ancien secrétaire général du groupe de l'Union centriste du Sénat ; Philippe Dechartre, ancien ministre ; Bernard Deleplace *, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; Raphaël Doueb *, vice-président de la fondation France-Libertés de Danielle Mitterrand ; Laurence Douvin, membre du bureau politique du parti républicain ; Christian Estrosi, ancien député (RPR) des Alpes-Maritimes ; Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité (gouvernement de Michel Rocard) ; Brigitte Fossey, comédienne, ancien membre de section du CES ; André Fourçans, économiste ; Geneviève de Gaulle-Anthonioz *, présidente du mouvement international ATD-Quart Monde ; Olivier Giscard d'Estaing, administrateur de sociétés, ancien député ; Robert Grossman, ancien président de l'UJP ; Jean-Pierre Haggai ; Eric Hintermann, conseiller du directeur général du BIT, président de l'Alliance sociale démocrate ; Jackie Hoffmann *, membre du bureau national du PCF, ancien député ; Jean Kahn, président du CRIF ; Patrick Legrand, secrétaire général de la délégation permanente de l'environnement à l'INRA ; Marcel Lux, président des vétérinaires européens ; Jean-Louis Mandinaud *, grand-maître de la Grande loge de France ; Xavier Marchetti, membre du comité éditorial du *Figaro* ; Jean Miot, président du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, président de la Fédération nationale de la presse française ; Michelle de Mourgues, professeur d'Université ; Nelson Paillou *, ancien président du comité national olympique et sportif français ; François Patriat, ancien député (PS) de la Côte d'Or ; Pierre Poujade *, président de l'UDCA ; Marcel Rigout *, ancien ministre communiste ; Alain Robert, conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua ; Pierre Schapira *, ancien collaborateur de Lionnel Jospin au ministère de l'éducation nationale.

Après l'agression commise contre M. Muselier

Cinq dockers marseillais sont présentés au parquet

MARSEILLE

de notre correspondant

Au terme de vingt-quatre heures de garde à vue dans les locaux de l'hôtel de police de Marseille, cinq dockers impliqués dans l'agression du député (RPR) Renaud Muselier et d'une dizaine d'autres personnes, le 1er septembre, ont été présentés au parquet, dans la matinée du jeudi 8 septembre, en vue de leur mise en examen par un juge d'instruction après ouverture d'une information judiciaire. Ils avaient été interpellés, la veille, par des policiers de la sûreté urbaine de Marseille chargée de l'enquête en flagrant délit pour coups et blessures volontaires avec armes en réunion, port d'armes de sixième catégorie et dégradations volontaires. Identifiés grâce au visionnage du film tourné sur les incidents par France 3 – et par M. Muselier lui-même, au cours d'une séance de « tapissage » –, quatre d'entre eux ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Le cinquième, auquel est imputé des actes moins graves, a nié.

Peu après leur interpellation, une nouvelle grève de l'ensemble des dockers a entièrement paralysé le port de Marseille-Fos, où vingt-huit bateaux devaient être traités dans la journée de jeudi (un seul a pu appareiller, cinq ont été détournés sur Toulon et un sur Sète). Conséquence : les négociations entre dockers et entrepreneurs de manutention, qui avaient recommencé lundi 5 septembre, sur la mensualisation des dockers intermittents, ont été, à nouveau, suspendues. La CGT a subordonné leur reprise à la remise en liberté des cinq dockers interpellés. Les entrepreneurs de manutention ont exigé, de leur côté, la fin du mouvement de grève. Environ trois cents dockers ont, par ailleurs, manifesté mercredi dans le calme, de la Joliette à la préfecture où une délégation a été reçue.

Conscients de la dégradation de la situation et des risques de surenchère dans chaque camp, les partenaires sociaux ont cependant réaffirmé leur volonté d'achever leurs discussions le plus tôt possible. Selon la direction du port autonome de Marseille (PAM), 17 escales ont été annulées et plus de trois mille conteneurs ont été perdus depuis le début du bras de fer entre dockers et acconiers, le 16 août dernier. Le manque à gagner est évalué à près de 5 millions de francs pour l'ensemble des professions portuaires. Un important armement allemand, Maersk, ainsi que le consortium international VSA, deuxième client du terminal à conteneurs de Fos, ont d'ores et déjà décidé de suspendre *sine die* leurs escales. Selon le PAM, le trafic des marchandises diverses du port, qui avait augmenté de 0,9 % en juillet, serait *« en nette diminution »* en août.

G. P.

Tandis que le groupe pétrolier affiche des résultats stables

Total signe un contrat en Birmanie dans le domaine gazier

Total a maintenu ses résultats au premier semestre à 1,8 milliard de francs, confirmant ainsi sa bonne résistance dans une conjoncture pétrolière difficile. Le président du groupe Serge Tchuruk s'est félicité le 7 septembre des performances obtenues alors que les marges de raffinage en Europe ont baissé de 11 % et que le cours moyen du pétrole brut (Brent) a glissé de 18 %. D'autre part, il a confirmé que son groupe avait l'intention de poursuivre son expansion en Asie où il espère réaliser 20 % de son résultat opérationnel dans les prochaines années. La firme française doit signer un contrat important gazier en Birmanie.

BANGKOK

de notre correspondant

Un protocole d'accord birmano-thaïlandais sur le gaz du gisement de Yanada, dont Total est l'opérateur et auquel participe l'américain Unocal, doit être signé, vendredi 9 septembre à Rangoun. Le projet comprend la construction d'un gazoduc long de plus de 700 km. Traversant le Golfe Martaban, la première moitié relie le champ off-shore à la côte birmane. L'autre moitié doit relier cette côte à une station électrique de 2 100 Mégawatts, à Ratchaburi, sur le Golfe de Thaïlande, dont la mise en service est, en principe, prévue en 1998. De l'exploitation de Yanada à la construction de Ratachaburi, l'investissement global friserait le milliard de dollars.

Pour satisfaire les besoins d'une économie dont le taux d'expansion devrait être encore supérieur à 8 % cette année, la Thaïlande, qui importe déjà de l'énergie hydro-électrique du Laos, a besoin de mutliplier ses sources d'énergie. Avec une demande qui augmente de 10 % par an, elle constitue donc le débouché le plus évident pour les réserves massives de gaz birman estimées à 5,8 TCF prouvés pour le gisement de Yanada (1). Le gazoduc aura une capacité de 800 MCF/jour et l'accord portera sur la livraison à la Thaïlande de 550 MCF/jour, soit de quoi alimenter 20 % de la consommation nationale actuelle d'électricité.

Pendant de longs mois, de dures négociations ont achoppé sur le prix de livraison du gaz. Un compromis s'est réalisé sur un prix de 2,5 dollars par million de BTU, lors d'une rencontre, à Bangkok le 8 août, entre les ministres de l'industrie birman et thaïlandais.

En raison du peu de cas que fait la junte birmane des libertés, la réalisation de ce projet a été l'objet, entre-temps, d'une campagne de l'opposition birmane et d'organisations humanitaires. *« Ni coupable, ni complice »*, a récemment rétorqué, pour sa part, Jean-Claude Soligny, avant de quitter la direction générale de Total Thailand, en expliquant : *« L'engagement des firmes étrangères est bénéfique au peuple birman. S'il y a des améliorations souhaitables* [en Birmanie], *notre présence là-bas ne peut que les favoriser »* (2).

Les milieux pétroliers internationaux démentent également que la construction du gazoduc aura des effets écologiques néfastes et que les Birmans pourront avoir recours, ainsi qu'ils l'ont déjà fait ailleurs, notamment pour la construction en cours d'une voie ferrée côtière dans le même secteur, à des recrutements forcés de travailleurs. On ignore, enfin, si les insurgés môns – dont l'ethnie est installée sur cette partie de la frontière entre les deux pays – auront les moyens de perturber les travaux, ainsi qu'ils ont menacé de le faire. Le gazoduc, en effet, franchira la frontière birmano-thaïlandaise au sud du Col des Trois Pagodes, à proximité duquel l'armée birmane a en partie rasé, fin juillet, un camp de civils môns, provoquant un exode en territoire thaïlandais. Ces réfugiés ont été soumis, depuis, à de fortes pressions thaïlandaises pour regagner le côté birman de la frontière.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) TCF : *trillion cubic feet*. MCF : *million cubic feet*. BTU : *british thermal unit*.

(2) *Le Mékong*, septembre 1994.

Une première en France

Paribas lance une banque universelle sans agence

Après les supermarchés sans caisse, les français vont découvrir la banque sans guichet. Paribas a décidé de prendre tout le monde de vitesse et de mettre en pratique une idée qui agite le milieu bancaire depuis plusieurs mois. Le groupe va lancer pour la première fois en France et à destination des particuliers la « Banque directe » dont la principale caractéristique est de ne pas avoir d'agences et d'être disponible par téléphone 24 heures sur 24 et 6 jours par semaine. Paribas crée en quelque sorte pour la banque un pendant à ce qu'est devenu Cortal pour l'épargne.

Si la Banque directe fonctionne uniquement par l'intermédiaire du téléphone, du minitel, du fax et du courrier, elle n'en offre pas moins des services complets qui vont du crédit à l'épargne en passant par la gestion de comptes. Elle a été crée en décembre 1993 et testée depuis six mois auprès de 600 premiers clients. Afin d'en séduire d'autres situés dans les grandes villes, plutôt jeunes, actifs et qui se rendent rarement dans leurs agences, la Banque directe va profiter de ses structures légères pour offrir des tarifs attrayants. Il n'y aura pas de dates de valeur, pas d'agios sur les petits découverts autorisés, des virements et prélèvements gratuits et une carte de paiement également gratuite.

Le potentiel de clients est estimé par Bernard Auberger, le président de la banque directe à environ 500 000 personnes. Des expériences similaires ont été réalisées avec succès en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en Allemagne.

E. L.

Avant la fin de l'année

Le Koweït achètera des patrouilleurs rapides à la France

Le Koweït a pris la décision de principe d'acheter des patrouilleurs rapides à la France, selon l'ambassadeur du Koweït à Paris, Tarek Razzouqi, pour un contrat qui, de source française, représente environ 2 milliards de francs. *« La décision politique a été prise à Koweït. Il reste des négociations d'ordre technique, qui devraient aboutir d'ici à la fin de l'année »*, a ajouté M. Razzouqi. Cette décision a été arrêtée lors de la visite, mardi 6 septembre, à Paris, du ministre koweïtien de la défense, cheikh Ahmad Al-Hmoud. Cette commande était débattue depuis un an entre les deux pays (*le Monde* des 10 juillet et 20 octobre 1993), compte-tenu d'une forte concurrence du Royaume Uni et de l'Allemagne.

Sélon le ministère français de la défense, les négociations portent sur huit patrouilleurs rapides, qui seront conçus par les Constructions mécaniques de Normandie (CMN) à Cherbourg. Il s'agit de patrouilleurs PBR-37 d'une quarantaine de mètres de long. Le contrat porte sur les coques et sur les systèmes d'armes (notamment des missiles Mistral, en version navale), soit un total d'environ 2 milliards de francs sensiblement répartis à égalité entre les bâtiments et leur armement. Le ministère de la défense a toutefois souligné que le contrat n'a pas encore été formellement signé entre les deux pays, mais qu'il devrait être bouclé avant la fin de cette année. Des négociations continuent avec Koweït pour la fourniture d'hélicoptères français Cougar.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORD

SYNTHELABO prend le contrôle du laboratoire italien Inverni della Beffa SpA.– Synthélabo, cinquième laboratoire pharmaceutique français contrôlé par L'Oréal, a signé mercredi 7 septembre un accord lui permettant de prendre le contrôle de la société italienne Inverni della Beffa SpA. Cette société, spécialisée dans les produits cardiovasculaires et en médecine interne, devrait réaliser en 1994 un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. Elle fabrique notamment des antiangoreux, des vasoprotecteurs, des anti-ulcéreux et des myorelaxants. Cette acquisition devrait permettre à Synthélabo d'accroître de moitié environ son chiffre d'affaires en Italie. Le groupe français devrait en effet réaliser en Italie un chiffre d'affaires pharmacie de 400 millions de francs sans consolider Inverni della Beffa.

CAPITAL

CHRISTIAN DIOR : augmentation de capital de 2,746 milliards de francs.— La société Christian Dior (groupe LVMH) va procéder à une augmentation de capital de 2,746 milliards de francs par l'émission d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA) au prix unitaire de 460 francs. L'augmentation de capital, par l'émission de 5 970 000 ABSA, sera ouverte du 7 au 13 septembre. A chaque action émise sera attaché un bon de souscription. Deux bons permettront de souscrire (du 30 septembre 1994 au 30 juin 1998) une action nouvelle au prix de 480 francs. Si tous ces bons sont exercés, il en résultera une augmentation supplémentaire de 1,432 milliards de francs, indique le groupe. Au total l'augmentation de capital potentielle est donc de 4,178 milliards de francs, ce qui correspond au chiffre avancé par la société en juillet. Le groupe Au Bon Marché, actionnaire majoritaire de Christian Dior (à hauteur de 69.76 %), *« s'est engagé à exercer en totalité sa souscription prioritaire»*.

MANAGEMENT

IBM Europe : nouveau PDG.– – Le groupe informatique américain IBM a annoncé, mercredi 7 septembre, la nomination avec prise de fonction immédiate de Lucio Stanca comme pdg d'IBM Europe/Moyen-Orient/Afrique, en remplacement de Hans-Olaf Henkel, qui va prendre sa retraite d'IBM Europe en décembre. Jusqu'à la fin de l'année, M. Henkel restera président du conseil d'administration d'IBM Europe, puis demeurera membre de ce conseil. De nationalité italienne, Lucio Stanca, 52 ans, dirigeait jusqu'à présent la zone Europe du Sud/Moyen-Orient et Afrique, a précisé IBM Europe dans un communiqué reçu à Paris. Selon un porte-parole du groupe, Hans Olaf Henkel, arrivé à la tête d'IBM Europe il y a à peine neuf mois, *« a pris lui-même la décision de se retirer pour se consacrer à des travaux personnels en Allemagne, son pays d'origine»*.

INNOVATION

DIGITAL EQUIPMENT lance une nouvelle puce.— Digital Equipment Corporation (DEC) a annoncé mercredi 7 septembre le premier lancement commercial mondial d'un microprocesseur capable de transmettre plus d'un milliard d'instructions par seconde (MIPS). Cette « puce » est la plus puissante de l'industrie informatique et la première à franchir la barrière des 300 MHZ, a affirmé Robert Palmer, PDG de DEC. L'Alpha AXP 21164 compte 9,3 millions de transistors et ses performances sont équivalentes à celles atteintes jusqu'ici uniquement par les super-ordinateurs. Alpha AXP 21164 est deux fois plus rapide que le Pentium d'Intel ou le PowerPC d'IBM, affirme DEC. Des échantillons de l'Alpha -fabriqué à l'usine d'Hudson (Massachussets) seront disponibles le mois prochain. Cette annonce vient à point pour DEC, en difficulté depuis de longs mois et intervient après la vente la semaine dernière de son activité de logiciels de gestion de banques de données à Oracle Systems pour 108 millions de dollars (604,8 millions de francs).

SOCIAL

JEUMONT-SCHNEIDER TRANSFORMATEURS : 250 suppressions d'emplois envisagées à Lyon. — La direction de Jeumont-Schneider Transformateurs, dont le siège est à Lyon, a convoqué mercredi 7 septembre un comité d'entreprise extraordinaire, dans le but d'annoncer la suppression de quelque 250 emplois, soit plus du tiers de l'effectif, a-t-on appris de source syndicale. Selon l'intersyndicale CGT-FO-CFDT, la direction a l'intention de ramener l'effectif actuel sur le site de Lyon de 724 salariés à 478 à l'horizon 1996. Le plan de restructuration qui sera soumis officiellement aux représentants du personnel prévoit une première vague de 136 départs avant le 30 avril prochain. Pour protester contre ces mesures, le personnel observera mercredi un arrêt de travail, indiquent les syndicats qui soulignent que *« ces suppressions d'emplois interviennent dans une entreprise du groupe de Didier Pineau-Valencienne qui a toujours été bénéficiaire»*.

PARIS, 7 septembre ▲ Petite reprise

Après quatre séances consécutives de baisse et un recul de plus de 4,5 % qui ont ramené la Bourse de Paris à ses niveaux de la mi-juillet, les valeurs françaises ont tenté sans succès de se reprendre mercredi 7 septembre. En hausse de 0,53 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait quelques minutes plus tard 1 % avant de se replier ensuite et de s'inscrire en fin de journée sur une toute petite hausse de 0,14 % à 1 964,20 points.

Le volume des échanges a été gonflé par les énormes transactions réalisées sur le titre Saint-Gobain pour un montant de 364 millions de francs. Le total des transactions pour l'ensemble du marché s'est élevé à 3,4 milliards de francs environ. L'évolution des taux d'intérêt reste au centre des préoccupations des opérateurs. Ces derniers ne croient plus à une baisse des taux d'intérêt à court terme en raison de l'accélération de la reprise en Europe. Mercredi l'INSEE précisait que le PIB avait augmenté de 1 % en France au deuxième trimestre après une hausse de 0,7 % au cours des trois premiers mois de l'année. La banque d'affaires britannique SG Warburg estimait d'autre part dans sa note hebdomadaire que la France connaîtra cette année une croissance de 2,5 % et l'an prochain de 3,2 %. Cette prévision est plus optimiste que celle du gouvernement français qui a annoncé la semaine dernière une estimation d'au moins 2 % pour 1994. L'INSEE prévoit de son côté 2,7 % en 1995.

Malgré ces bonnes perspectives, le franc français a continué à s'affaiblir face au mark, la monnaie allemande bénéficiant des capitaux d'investisseurs persuadés que les taux allemands ne baisseront pas en raison de la santé retrouvée de l'économie allemande.

NEW-YORK, 7 septembre ▼ Recul

Wall Street a perdu du terrain mercredi 7 septembre sous l'influence d'une remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire, avant la publication vendredi 9 septembre des chiffres de l'inflation pour août. L'Indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 886,25, en baisse de 12,45 points (– 0,32 %). L'activité a été soutenue avec quelque 290 millions de titres échangés.

Les baisses ont toutefois été à peine plus nombreuses que les hausses : 1102 contre 1020, alors que 746 actions sont restées inchangées.

Les détenteurs de capitaux ont vendu sur le marché obligataire, craignant une augmentation de l'indice des prix de gros supérieure aux prévisions (+ 0,4 %). Les taux sur les bons du Trésor à 30 ans ont grimpé à 7,56 % contre 7,53 % mardi soir. Il avait atteint 7,57 % en cours de séance.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Alcoa	83 1/4	82 1/2
Allied Signal Inc.	37 1/2	37 1/4
American Express	30 1/4	29 7/8
ATT	54 5/8	54 1/2
Bethlehem Steel	22 1/4	22 5/8
Boeing	46 3/8	46 3/8
Caterpillar Inc.	56	55 1/8
Chevron	43	43 1/8
Coca-Cola	45 7/8	46 1/8
Disney Corp.	41 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	60	58 7/8
Eastman Kodak	51 3/8	50 7/8
Exxon	59 5/8	60 1/4
General Electric	49 3/8	49
General Motors	52 1/4	51 7/8
Goodyear Tire	35 7/8	35 1/8
IBM	67 1/2	67 1/2
International Paper	75	74 7/8
Morgan (J.P.)	65 1/4	65
McDonnell Douglas	117 5/8	116 1/2
Merck and Co.	34	34
Minnesota Mining	54 5/8	54 5/8
Philip Morris	61	60 3/4
Procter & Gamble	60	59 5/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/2	47 7/8
Texaco	60 7/8	62 1/8
Union Carbide	34 1/8	33
United Tech.	62	61 1/4
Westinghouse El.	13 3/4	13 5/8
Woolworth	15 7/8	16 3/8

LONDRES, 7 septembre = Faible

Les valeurs sont restées faibles mercredi 7 septembre au Stock Exchange, le départ en baisse de Wall Street leur faisant perdre dans l'après-midi le modeste élan matinal influencé par les gains du marché obligataire. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 1,5 point (0,05 %) à 3 203,9.

Après le recul marqué de la veille (– 1,1 %), les opérateurs sont demeurés nerveux, inquiets notamment des pressions sur les taux d'intérêt en Europe. La prudence a été accentuée par la réunion mensuelle du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke et du gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George, qui s'est déroulée mercredi matin.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Allied Lyons	6,07	6,05
BP	4,16	4,23
BTR	3,87	3,82
Cadbury	4,87	4,74
Glaxo	6,22	6,17
GUS	5,78	5,74
ICI	8,25	8,20
Reuters	4,98	4,94
RTZ	8,71	8,83
Shell	7,46	7,54
Unilever	11,63	11,53

TOKYO, 8 septembre ▼ Sous les 20 000 points

La bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 8 septembre sur une nouvelle baisse pour la quatrième journée consécutive. L'indice Nikkei a touché son plus bas niveau depuis quatre mois à 19 917,78 points, en recul de 106,02 points (-0,5 %). Le volume des transactions a légèrement diminué, de 312,53 millions de titres échangés mercredi à environ 310 millions jeudi.

Japan Telecom, dont la faiblesse mercredi a fait trébucher le marché, a fini en hausse. *« Mais l'introduction de Japan Telecom a faussé l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché et n'a pas réussi à donner une tendance haussière au marché»*, a noté un boursier.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Bridgestone	1 570	1 560
Canon	1 740	1 740
Fuji Bank	2 060	2 060
Honda Motors	1 600	1 600
Matsushita Electric	1 700	1 650
Mitsubishi Heavy	780	776
Sony Corp.	5 850	5 800
Toyota Motors	2 130	2 130

CHANGES

Dollar : 5,3132 ▲

Jeudi 8 septembre, le dollar remontait à 5,3132 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3120 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark se repliait à 3,4268 francs, contre 3,4309 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	7 sept.	8 sept.
Dollar (en DM)	1,5435	1,5507

TOKYO	7 sept.	8 sept.
Dollar (en yens)	99,15	99,24

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (7 sept.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	6 sept.	7 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 961,45	1 964,20
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 365,48	1 366,64
Indice SBF 250	1 327,71	1 328,37

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	6 sept.	7 sept.
Industrielles	3 898,70	3 886,25

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	6 sept.	7 sept.
100 valeurs	3 205,40	3 203,90
30 valeurs	2 479	2 475,80

FRANCFORT

	6 sept.	7 sept.
Dax	2 162,18	2 163,82

TOKYO

	7 sept.	8 sept
Nikkei Dow Jones	20 023,80	19 917,78
Indice général	1 586,86	1 582,31

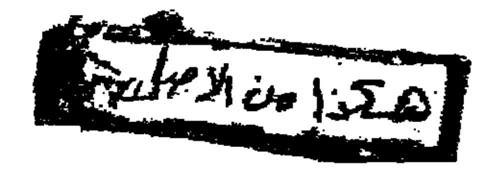
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3125	5,3150	5,3205	5,3245
Yen (100)	5,3483	5,3536	5,3911	5,3984
Ecu	6,5115	6,5173	6,5058	6,5146
Deutschemark	3,4245	3,4284	3,4291	3,4342
Franc suisse	4,0950	4,0989	4,1094	4,1150
Lire italienne (1000)	3,3687	3,3714	3,3422	3,3467
Livre sterling	8,2051	8,2117	8,2073	8,2179
Peseta (100)	4,1134	4,1186	4,0892	4,0959

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 9/16	8 13/16	9 5/16	9 11/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 3/8	5 1/2	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5.50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,57 % (1975,49)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
6160	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
1012	B.N.P. (T.P)	1027	1027	—
1044	Cr.Lyonnais(T.P.)	1046	1044	−0,19
2330	Renault (T.P.)	2266	2269	+0,13
2290	Rhone Poulenc(T.P)	2316	—	—
1155	Saint Gobain(T.P.)	1139	1140	+0,88
1060	Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—
660	Accor 1	640	641	+0,16
810	Air Liquide 1	738	748	+1,38
608	Alcatel Alsthom 1	560	570	+1,79
585	Alcatel Cable 1	650	654	+0,62
350	Alspi 1	369	360,10	−2,15
215	AGF-Ass.Gen.France	224,80	222,50	−1,02
245	Axa 1	242	244,70	+1,12
905	Bail Invest. 1	875	875	—
470	Bancaire (Cie) 1	478,90	476,50	−0,50
131	Bque Colbert C2#	125	124,50	−0,40
675	Bazar Hot. Ville 2	676	—	—
1200	Berger (M) 2	1205	—	—
530	Bertrand Faure 2	534	534	—
1270	BIC 1	1275	1277	+0,16
365	BIS 1	358,10	358	−0,03
235	B.N.P. 1	235	236,30	+0,55
375	Bollore Techno.1	384,90	384	−0,23
3130	Bongrain 1	3270	3320	+1,53
765	Bon Marche (Au) 1	752	751	−0,13
650	Bouygues 1	633	634	+0,16
910	Canal + 1	915	919	+0,44
175	Cap Gemini Sogeti1	175,30	176,50	+0,68
178	Carnaudmetalbox 1	164,10	173	+5,42
2100	Carrefour 1	2096	2133	+1,77
154	Casino Guichard 1	172	172	—
116	Casino Guich.ADP 1	130,90	130,80	−0,08
735	Castorama Dl (Li)1	744	731	−1,75
405	Caumartin Part(M)2	400	—	—
210	C.C.F. 1	206,80	208	+0,58
65	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	68	66,50	−2,21
515	Cegid (Ly) 1	504	499	−0,99
22	Centrest SDR (Ny)2	22,50	22,50	—
540	CEP Communication1	531	—	—
174	Cerus Europ.Reun 1	114,50	114,50	—
1130	Cetelem 1	1203	1190	−1,08
1190	CGIP 1	1132	1150	+1,59
1400	Chargeurs 1	1488	1479	−0,60
450	Christian Dior 1	433	429	−0,92
310	Ciments Fr.Priv.B2	310	309,80	−0,06
585	Clarins 1	576	575	−0,17
415	Club Mediterranee1	430	430	—
1030	Colas 1	995	995	—
670	CGP (Papiers)(Ly)2	713	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1370	Comptoir Moder. 1	1455	1425	−2,06
378	CPR Paris.Reesc. 1	376	376	—
945	Cred.Fon.France 1	898	902	+0,45
390	Credit Local Fce 1	398	399,30	+0,33
455	Credit Lyonn.CIP 1	469	470	+0,21
440	Credit National 1	432	433,50	+0,35
530	CSEE 1	550	545	−0,91
5840	Damart 1	5980	5850	−2,17
830	Danone (ex BSN) 1	790	795	+0,63
450	Dassault-Aviation1	450	457	+1,56
435	Dassault Electro 1	440	440	—
2570	De Dietrich 1	2699	2680	−0,70
495	Degremont 1	503	505	+0,40
65	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	62	63	+1,61
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	83	—	—
430	DMC (Dollfus Mi)1	424	428,60	+1,08
735	Docks France 1	776	780	+0,52
156	Dynaction 1	168	168	−0,59
530	Eaux (Gle Des) 1	514	520	+1,17
940	E.B.F 1	948	950	+0,21
680	Ecco 1	683	680	−0,44
1230	Eiffage 1	1230	1235	+0,41
395	Elf Aquitaine 1	399	400,80	+0,45
880	Eridania Beghin 1	864	872	+0,93
765	Essilor Intl 1	771	773	+0,26
530	Essilor Intl ADP 1	534	535	+0,19
950	Esso 1	943	943	—
1950	Eurafrance 1	1980	1980	—
18,50	Euro Disney 1	9,50	9,25	−2,63
680	Euro RSCG W.W 1	690	681	−1,30
1690	Europe 1-1	1800	1780	−1,11
24	Eurotunnel 1	23,60	23,05	−2,33
1010	Filipacchi Medias1	1028	1035	+0,68
122	Finextel 1	126,50	126	−0,40
620	Fives-Lille 1	531	534	+0,48
5020	Fromageries Bel 1	5280	5330	+0,95
1990	Galeries Lafayet.1	2349	2306	−1,83
355	GAN 1	345	338,60	−1,86
520	Gascogne (B) 1	522	520	−0,38
2060	Gaz Eaux(Fe.Ind)1	2130	2080	−2,35
580	Geophysique 1	568	567	−0,18
430	G.F.C. 1	430	—	—
560	Groupe Andre S.A 1	589	589	—
805	Groupe De La Cite1	857	850	−0,82
485	GTM-Entrepose 1	476,90	476	−0,19
530	Guilbert 1	480	498	+3,75
1360	Guyenne Gascogne 1	1490	1500	+0,67
465	Havas 1	446	447,20	+0,27
189	I.D.I.A 1	194	192,50	−0,77
580	Imetal 1	588	590	+0,34
445	Immeubl.France 2	490	495	+1,02
78	Immob.Phenix 1	76	—	—
118	Ingenico 1	129,20	130	+0,62
430	Interbail 1	425	425	—
640	Intertechnique 1	637	—	—
1200	Jean Lefebvre 1	1211	1200	−0,91
630	Klepierre 1	810	810	—
745	Labinal 1	735	744	+1,22
435	Lafarge Coppee 1	427,20	428,50	+0,30
138	Lagardere (MMB) 1	129,40	129,70	+0,23
330	Lapeyre C1	320,50	321,10	+0,19
310	Lebon 2	303	—	—
6270	Legrand 1	6540	6540	—
4380	Legrand ADP 1	4499	4490	−0,20
350	Legris indust. 1	341,50	346	+1,32
900	Locindus 1	910	909	−0,11
855	LVMH Moet Vuitton1	836	836	—
525	Lyonnaise Eaux 1	515	515	—
390	Marine Wendel 1	392	392	—
117	Matra-Hachette 1	111,10	110	−0,99
81	Metaleurop 1	82,90	83,40	+0,60
9,50	Metrologie Intl 1	9,40	9,50	+1,06
245	Michelin 1	238,50	236	−1,05
117	Moulinex 1	130,50	129,10	−1,07
920	Navigation Mixte 1	937	930	−0,75
138	Nord-Est 1	138	138	—
540	Nordon (Ny) 1	510	508	−0,39
850	NRJ 1	643	650	+1,09
18	Olipar 1	20,60	20,15	−2,18
1170	Oreal 1	1145	1150	+0,44
350	Paribas 1	342	341,60	−0,12
400	Pechiney CIP 1	421	415,50	−1,31
196	Pechiney Intl 1	182	182	—
320	Pernod-Ricard 1	325	324,80	−0,06
845	Peugeot 1	844	828	−1,90
925	Pinault-Prin.Red.1	950	950	—
665	Plastic-Omn.(Ly) 1	682	680	−0,29
430	Poliet	422	429	−0,47
925	Primagaz 1	905	904	−0,11
960	Promodes 1	995	999	+0,41
490	Publicis 1	483	486,50	+0,72
515	Radiotechnique 1	535	537	+0,37
205	Remy Cointreau 1	208	209,40	+0,67
680	Rexel 1	691	684	−1,01
131	Rhone Poulenc A 1	133,20	134,30	+0,83
48	Rochette (La) 1	54,10	54,55	+0,83
625	Roussel Uclaf 1	600	614	+2,33
3760	Rue Imperiale(Ly)1	3765	3765	—
164	Sade (Ny) 1	167	166	−0,60
2550	Sagem 1	2580	2590	+0,39
680	Saint-Gobain 1	645	653	+1,24
1570	Saint-Louis 1	1536	1580	+2,86
1990	Salomon (Ly) 1	2100	2118	+0,86
485	Salvepar (Ny) 2	481,50	490	+1,77
930	Sanofi 1	936	949	+1,39
2450	Sat 2	2420	2390	−1,24
1090	Saupiquet (Ns) 1	1162	1145	−1,46
415	Schneider 1	407,20	406,50	−0,17
115	SCOA act.regroup.	115	114,10	−0,78
124	SCOR S.A 1	129,80	127	−2,16
535	S.E.B. 1	541	548	+1,29
415	Sefimeg 1	406	406,10	+0,02
178	Selectibanque 1	172	171,60	−0,23
955	SFIM 2	1010	1000	−0,99
225	SGE 1	215,30	217,70	+1,11
1000	Sidel 1	987	987	—
470	Simco 1	459	453	−1,31
730	S.I.T.A 1	755	755	—
2040	Skis Rossignol 1	2125	2106	−0,89
405	Sligos 1	425	421	−0,94
565	Societe Gale A 1	560	561	+0,18
52	Sodecco (B) 2	54,20	—	—
34	Sodero (Ns) 2	39	38	−2,56
950	Sodexho 1	925	931	+0,65
134	Sogenal (Ny) 2	132,70	132	−0,53
2070	Sommer-Allibert 1	2100	2130	+1,43
455	Sophia 1	455	455	—
485	Sovac 1	495	497	+0,40
355	Spie Batignolles 1	335	340	+1,49
635	Strafor Facom 1	640	646	+0,94
260	Suez 1	257,90	257,50	−0,16
210	Synthelabo 1	223,20	224,50	+0,58
159	Thomson-CSF 1	157,80	157,90	+0,06
310	Total 1	307,90	311,50	+1,17
147	UAP 1	145,60	147,80	+1,51
335	UFB Locabail 1	378	367	−2,91
220	UGC DA (M) 1	226	224	−0,88
365	UIC 1	372,10	370	−0,56
510	UIF 1	466	470	+0,86
220	UIS 2	242	240	−0,83
470	Unibail 1	490	492	+0,41
280	Valeo 1	283	286,50	+1,24
310	Vallourec 1	322	317	−1,55
380	Via Banque 1	390,10	390	−0,03
270	Worms & Cie 1	259,50	255	−1,73
280	Z Gr.Zannier (Ly) 1	296	298	+0,68
2150	Zodiac 1	2400	2380	−0,83
1090	Elf Gabon 1	1029	1029	—
119	American Barrick 1	126,60	127,60	+0,79
147	American Express 1	162	157,70	−2,65
300	Anglo American 1	309	304	−1,62
530	Amgold 1	587	589	+0,34
280	A.T.T. 1	294	291,60	−0,82
215	Banco Santander 1	205,50	—	—
1110	B.A.S.F. 1	1110	1111	+0,09
1250	Bayer 1	1284	—	—
20	Blenheim Group 1	20	19,90	−0,50
54	Buffelsfontein 1	69	67	−2,90
195	Chase Manhattan 1	198,50	—	—
2700	Daimler Benz 1	2840	2851	+0,39
125	De Beers 1	129	130	+0,78
2380	Deutsche Bank 1	2460	2462	+0,08
1350	Dresdner Bank 1	1372	1380	+0,58
79	Driefontein 1	84,60	83,25	−1,60
310	Du Pont Nemours 1	318	313,20	−1,51
255	Eastman Kodak 1	268,20	272,20	+1,49
6,50	East Rand 1	8	8,05	+0,63
58	Echo Bay Mines 1	71,75	70,35	−1,95
260	Electrolux 1	270	—	—
285	Ericsson 1	285,10	287	+0,67
310	Exxon Corp. 1	315,90	319,60	+1,17
157	Ford Motor 1	158,90	158,90	—
82	Freegold 1	93,40	93	−0,43
15,50	Gencor Limited 1	17,40	17,40	—
255	General Electric 1	264,30	261	−1,25
255	General Motors 1	277,40	275,10	−0,83
370	Generale Belgique1	370,10	—	—
37	Grd Metropolitan 1	36	35,05	−2,64
38	Guinness Plc 1	39,95	39,50	−1,13
21	Hanson Plc 1	21,10	20,80	−1,42
33	Harmony Gold 1	41,80	41,65	−0,36
465	Hewlett-Packard 1	487,30	—	—
52	Hitachi 1	52,25	52	−0,48
1280	Hoechst 1	1199	—	—
355	I.B.M 1	353,10	358,50	+1,53
70	I.C.I 1	68,10	—	—
440	I.T.T. 1	425	423,70	−0,31
275	Ito Yokado 1	275	274,30	−0,25
92	Matsushita 1	91,70	89,35	−2,56
140	Mc Donald's 1	147	146,20	−0,54
178	Merck and Co 1	181	182,10	+0,61
290	Minnesota Mining 1	292,30	—	—
65	Mitsubishi Corp. 1	64	64	—
430	Mobil Corporat. 1	448,80	—	—
335	Morgan J.P. 1	349,80	347,80	−0,57
4770	Nestle SA Nom.1	5030	5060	+0,60
79	Nippon MeatPacker1	77,70	—	—
198	Norsk Hydro 1	201,50	202,90	+0,69
1710	Petrofina 1	1737	1737	—
300	Philip Morris 1	324	322,50	−0,46
175	Philips N.V 1	176,70	177	+0,17
108	Placer Dome Inc 1	126,70	126,30	−0,32
300	Procter Gamble 1	318	—	—
275	Quilmes 1	275	261,10	−5,05
59	Randfontein 1	68,25	68,50	+0,37
189	Rhone Poul.Rorer 1	196	197,10	+0,56
585	Royal Dutch 1	605	604	−0,17
70	R T Z 1	72,25	73,90	+2,28
13,50	Saatchi & Saatchi 1	13,90	13,75	−1,08
395	Sega Enterprises 1	337,10	335	−0,62
54	Saint-Helena 1	61,50	60,60	−1,46
300	Schlumberger 1	301	301,70	+0,23
59	Shell Transport 1	61,35	—	—
2330	Siemens 1	2357	2360	+0,13
315	Sony Corporation 1	312	310	−0,64
106	Sumitomo Bank 1	99,40	99,50	+0,10
230	T.D.K 1	234,40	—	—
73	Telefonica 1	72	72,40	+0,56
40	Toshiba 1	39,50	39	−1,27
600	Unilever 1	614	613	−0,16
325	Unit.Technologie 1	326,50	—	—
485	Vaal Reefs 1	590	591	+0,17
1650	Volkswagen A.G 1	1675	1661	−0,84
98	Volvo (act.B) 1	98,10	—	—
225	Western Deep 1	261	261	—
565	Xerox Corp. 1	571	—	—
102	Yamanouchi 1	102	—	—
4,80	Zambia Copper 1	5	4,95	−1

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,75	7,595
CEPME 8,5% 88 CB	102,88	1,607
CEPME 9% 89 CA#	105,11	0,493
CEPME 9% 92-06TSR	—	1,899
CFD (CCCE)9,7%90CB	109,38	5,714
CFD exCCCE8,6%92CB	101,50	4,948
CFF 10% 88-98 CA#	108,24	8,795
CFF 9% 88-97 CA#	104	8,384
CFF 10,25% 90 CA#	110,69	4,971
CLF 8,9% 88 CA#	104,80	2,512
CLF 9%88-93/98 CA#	104,44	5,408
CNA 9% 4/92 CB	105,93	3,132
CRH 8,6% 92-93 CB	101,45	1,673
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,15	4,365
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,30	4,830
EDF 8,6% 92 CA#	102,80	3,581
Em.Etat10,26%86 CA	104,40	5,060
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,23	0,888
Finansder 9%91CB#	105	7,052
Finansd.8,6%92 #CB	102,45	5,278
Flora9,75% 90 CA#	—	1,229
OAT 9,9% 94 CA #	100,35	9,303
OAT 8,70%5/95 CA#	101,74	2,527
OAT 9,8% 1/96 CA#	104,01	5,934
OAT 8,50% 6/97CA #	103,39	1,747
OAT 9,90%12/97 CA#	107,68	7,296
OAT 88-98 TME CA	101,20	3,843
OAT 9/1998 TRA	—	5,688
OAT 9,50%88-98 CA#	106,88	1,952
OAT TMB 07/99 CA	99,28	3,652
OAT 8,125% 99 CA#	102,41	2,368
OAT 8,50%90/00 CA#	—	3,819
OAT 9/00 TRA CA	103,90	5,837
OAT 10% 5/00 CA#	110,51	2,849
OAT 01 TME CA	101,15	3,843
OAT 8,5%11/02 CA #	103,23	6,684
OAT 8,50% 19 CA #	99,96	7,405
OAT 8,50%92-23 CA#	100	3,167
PTT 11,2% 85 CB#	105,85	7,926
SNCF 8,8% 87-94CA	103,25	5,256
Lyon.Eaux 6,5%90CV	960	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	455	455
Bains C.Monaco 2	755	—
B.N.P.Intercont.2	313,50	311
Bidermann Intl	103	—
B T P (la cie) 2	22,60	22,50
Cambodge	939	—
Carbone Lorraine 2	645	645
Case Poclain 2	2,34	—
CBC 1	319,90	321,90
Centenaire Blanzy	356	—
Ceragen Holding	23	—
Champex (Ny)	12,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	311	311
C.I.T.R.A.M. (B)	3199	—
Cpt Lyon Alem.2	355	355
Concorde-Ass Risq2	888	—
Gpe Valfond ex CMP	17	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	49	—
Darblay	470	—
Didot Bottin	645	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	712	713
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	765	—
Fidei(exImmofice)2	250	—
Finalens	338	—
F.I.P.P.	212,10	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	620	—
Fonciere Euris	294	—
Foncina	511	—
France I.A.R.D	495	—
France S.A 1	1115	1120
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	325	315,10
Genefim	285	280
Gevelot	555	—
G.T.I (Transport)	425	—
Immobail 2	390	385
Immobanque 2	766	763
Im.Marseillaise 2	6740	6730
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1291	—
Locafinanciere	474	—
Louvre 1	210	209,50
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,45	—
Mag.Uniprix	181	—
Metal Deploye	380	—
Mors 2 #	27,05	27
Navigation (Nle)	127	—
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1500	—
Paluel-Marmont	385	—
Parfinance	197	—
Paris Orleans	278	—
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	265	—
Promodes (CI)	537	—
Rochefortaise Com.	207,50	215
Rosario 2	225,10	223,10
Rougier #	784	783
S.A.F.I.C Alcan	365	—
Saga	569	—
Salins du Midi 2	455	454,10
Savoisienne M.	162	—
Sfic 2	710	725
S.I.P.H.	191,50	—
Sofal	365	—
Soffo	233,10	—
Sofiram	75	—
Sofragi	3890	—
Soudure Autogene	932	937
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2459	—
Tour Eiffel	272	—
Ufiner Cofreth	1555	—
Vicat 2	618	637
Virax	130	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	98,10	—
Akzo Nobel Nv	651	—	Pfizer Inc.	362	—
Alcan Aluminium	137,70	—	Ricoh Cy	43,60	—
Arbed	618	—	Robeco	365,50	360,10
Asturienne Mines	139	—	Rodamco N.V.	159,10	162,70
Banco Pop. Espanol	557	—	Rolinco	366	367,70
Banque Reglinter	38330	—	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	265	—	Sema Group Plc	37	—
C.I.R SPA	6,85	—	SKF Aktiebolaget	96	—
Commerzbank AG	1110	—	Tenneco Inc.	256,80	—
Dow Chemical Co.1	395	400	Toray Ind.	39,40	—
Fiat Ord	21	—	West Rand Cons.	5,80	—
G.B.L (Brux.Lamb.)	710	—			
Gevaert	1336	—			
Glaxo Holdings Plc	51,85	—			
Goodyear T & R Cy	191	—			
Honeywell Inc	180	—			
Johannesburg Cons.	136	—			
Kubota Corp.	37,30	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—	Lecteurs Monde *	230	—
Bque Hydro Energie	328	—	Molex	181	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—	Off.Com.Pharm.*	900	—
Benedictine* com.	5550	—	Olivetti Priv.	7,50	—
Blanzy-Ouest*	986	—	Partic.Percier *	200	—
Brasseries Maroc	350	—	Rorento	257,50	—
Calciphos*	99	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	91,50	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogedhor ach.*	7	—	St Gobain Emball.*	1900	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	576	—
Cr.Universel (Cie)	420	—	SEPR *	537	—
Cycons	10,20	—	SPR "B" nom.	267	—
CEAC*	74,85	—	Waterman *	820	—
Fiat Fce rara	142	—			
Grace and Co	214	—			
Table France*	320	—			
Koninkl. Pakhoed	99,20	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.A.C	23,70	—	Idianova	72,20	—
Boiron (Ly) 2 #	468	469	Immob.Hotel. 2 #	239,90	235
Bosset (Ly)	276,10	—	Int. Computer	148,50	—
C.A. Paris IDF 1	951	945	IPBM	74	—
Calberson	417	—	N.S.C Schlum.Ny	1195	—
Cardif SA 1	875	875	Rallye(Cathiard)Ly	199	204
CEGEP #	156	—	Serbo CB	539	536
CFPI	250	—	Sylea 2	453	455
C.N.I.M 1	1335	1318	Sofco (Ly)	187	—
Codetour	204	—	Sopra	329	—
Creeks	165	—	TF1-1	519	525
Dauphin OTA	344	—	Thermador Hold(Ly)	445	445
Devanlay 2	1050	—	Unilog	302	—
Labor.Dolisos	181	—	Union Assur.Fdal	570	570
Editions Belfond	92	—	Viel et Cie #	225,50	227
Europ Propulsion 2	339,50	333	Vilmorin et Cie#2	387,50	387
Finabail	162	—			
Finacor	179	—			
GLM S.A.	433	—			
Gravograph	199	—			
I.C.C. 2	205	—			

Sicav (sélection) 7 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33833,54	33833,54
Actimonétaire D	32255,22	32255,22
Améri-gan	8154,19	7848,57
Amplia	105830,36	105830,36 ◇
Amplitude Monde D	789,83	766,83
Antigone Trésorerie	778145	778145
Arbitr. Court Terme	8616,03	8616,03
Associa Première	34153,09	34153,09
Associc	1129,61	1129,61
Atout Amérique	105,12	102,56
Atout Asie	112,48	109,72
Atout Futur C	566,89	553,06
Atout Futur D	558,31	544,69
Aurecic	1727,79	1677,47
Avenir Alizes	1950,17	1911,93
Axa Capital	203,47	197,54
Axa Court Terme	9545,16	9545,16
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1076,66	1045,30
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	922,38	895,51
Axa Europe	125,24	121,59
Axa Investiments	122,85	119,27
Axa NPI	164,99	160,18
Axa Ob.Fr.Exrans	151,11	146,71
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	137,52	133,51
Axa Prem.Ex.Ageprev	116,83	113,43
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,28	148,82
Axa Valeurs PER	160,78	156,10
Cadence 1	1044,92	1034,57
Cadence 2	1034,01	1023,77
Cadence 3	1041,26	1030,95
Capimonetaire	7387,82	7380,44
Capiobli	7322,09	7249,59
Capitacic	1517,47	1495,04
Cicamonde	1205,41	1170,30
Coexis	1534,81	1506,19
Comptavalor	4177,10	4170,84
Crédit Mutuel Capital	1445,48	1417,12 ◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T	775,87	775,87 ◆
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	103,61	100,84
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	101,05	98,35
Créd.Mut.Ep.J	20581,25	20581,25
Créd.Mut.Ep.long.T	223,35	217,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1294,16	1259,52
Créd.Mut.Ep.Quatre	1082,82	1053,84 ◆
Dieze	1630,27	1599,87
Drouot France	1044,73	1014,30
Drouot Sécurité	220,42	214
Ecocic	1240,71	1204,57
Ecupar	125,69	122,03
Ecur. Actions futur	200,18	194,35 ◆
Ecur. Capicourt	198,07	197,58 ◆
Ecur. Capitalisation	195,29	193,36 ◆
Ecur. Expansion	289228,96	289076,65 ◆
Ecur. Géovaleurs	2822,30	2740,10 ◆
Ecur. Investissement	165,47	160,65 ◆
Ecur. Monepremière	9997,66	9997,66 ◆
Ecur. Monétaire	23335,07	23335,07 ◆
Ecur. Trésorerie	2871,86	2871,86 ◆
Ecur. Trimestriel	1944,56	1925,31 ◆
Elanciel D	125,70	122,04
Elicash	836963,53	836963,53 ◇
Energence Poste D	106,57	103,47
Energia	378,49	381,33
Eparcic	4313,86	4313,88
Eparcourt-Sicav	200,48	199,98 ◆
Epargne-Unie	1512,77	1475,87
Eufi Cash capi	9271,76	9271,76 ◆
Eurco Solidarité	1173,09	1161,48
Eurocic Leaders	1302,80	1264,66
Eurodyn	1485,75	1449,51
Euro Gan	8162,74	7848,79
Fonsicav	17313,86	17279,30
France-gan	14215,81	13659,05
France Garantie	257,54	257,03 ◆
France Obligations	451,76	447,29
Francic	523,51	508,26
Francic Pierre	123,32	119,73
Francic-Regions	1471,06	1428,21
GAN Rendement	4992,39	4918,61
Gestilion	17437,08	17437,08
Horizon	1559,84	1514,41 ◆
HLM Monétaire	16647,02	16647,02
Indicia	1169,73	1140,99 ◆
Indust.Fse.Court.T	1772,59	1763,77
Intensys D	106,14	105,69
Interepar	106084,20	102994,37
Interoblig	5499,76	5435,41
Intersélection Fce	565,82	554,73
Japacic	190,27	184,73
Jeunepargne	326,75	321,92
Latitude C	2660,61	2556,63
Lion Association	11236,64	11236,64
Lion Institution	35012,50	34925,19
Lionplus	1154,37	1132,23
Lion Trésor	2128,46	2107,39
Livret Bourse Inv.	639,36	612
Livret Portefeuil.	807,98	784,45
Méditerranée	225,12	218,56
Mensuel CIC	10158,27	10057,69
Monedes	81484,05	81484,05
Mone.J	10670,54	10670,54 ◇
Monévalor	49928,59	49928,59
Mutualité dépôts	18067,09	18035,02
Natio Court Terme	37648	37536
Natio Court Terme2	340564	340564
Natio Epargne	21016,41	20808,33
Natio Ep. Capital	12908,10	12780,30
Natio Ep. Croissance	2029,92	1990,12
Natio Ep. Obligations	203,93	199,93
Natio Epargne Retraite	132,54	129,94
Natio Epargne Trésor	9169,75	9151,45
Natio Epargne Valeur	496,42	486,69
Natio France Index	1079,91	1058,74
Natio Immobilier	1332,61	1306,48
Natio Inter	1672,09	1639,30
Natio Monétaire	9878,75	9878,75
Natio Opportunités	154,26	151,24
Natio Patrimoine	1500,41	1470,99
Natio Perspectives	1267,33	1242,48
Natio Placements	70165,47	70165,47
Natio Revenus	1022,71	1012,58
Natio Sécurité	12041,34	12041,34
Natio Valeurs	958,29	939,50
Nippon-Gan	7437,94	7151,87
Nord Sud Dévelop	1880,31	1876,56 ◆
Oblicic-Mondial	3026,10	2981,38
Oblicic-Régions	1062,56	1046,86
Oblitaux	3225,07	3164,94
Oblig. tres calé	204,80	201,77
Oblilion	1599,74	1583,90
Oblisécurité Sicav	15430,03	15430,03
Oblitys D	508,56	501,04
Oraction	1618,45	1577,82
Pervalor	635,97	623,50
Plénitude D	158,61	153,99
Poste Croissance C	3204,43	3201,23
Poste Gestion C	39331,51	39331,51
Première Oblig. C	11501,06	11501,06
Première Oblig. D	10705,05	10699,70
Prévoy. Ecureuil	97,91	96,94 ◆
Priv'Associations	34848,56	34848,56 ◆
Proficas	904,09	887,23
Rentacic	163,55	161,13
Revenus Trimestr.	5206,79	5155,24
Revenu-Vert	1129,44	1108,28
St Honoré Vie & Santé	1202,60	1149,07
St Honoré Bons du Tr.	13288,24	13222,13
St Honoré Invest.	1004,79	959,23
St Honoré Pacifique	872,96	837,19
St Honoré Real	17782,96	17719,03
Sécuricic	2047,89	2047,89
Sécuri-Gan	13900,58	12745,67
Sécuritaux	1644,25	1644,25
Sensivalor	31072,61	31072,61
SEVEA	105,69	103,11 ◆
SFI-CNP Assur.	757,69	735,62
S.G. France opport. C	1554,94	1524,45
S.G. France opport. D	1540,77	1510,55
S.G. Monde opport. C	1036,59	1016,26
S.G. Monde opport. D	1036,59	1016,26
Sicav Associations	2175,84	2175,84
Sicav 5000	503,34	489,67
S.I. Est	1410,08	1369,01
Silvafrance	818,80	796,89
Slivam	445,82	433,89
Slivarente	211,49	207,24
Slivinter	536,50	522,14
Sogenfrance C	1402,80	1375,29
Sogenfrance D	1333,82	1307,67
Sogépargne	315,75	312,62
Sogevar	1175,04	1152
Sogiter	1633,16	1601,14
Soleil Investissements	696,68	669,88
Solstice D	2247,79	2242,18
State Street Act. Eur	12638,85	12211,45 ◆
State Street Act. Fce	12176,85	11822,18
St. Str. Act.Japon	1561,66	1508,85
State Street Emer. Mts	2021,75	1924,55 ◆
St.Street OAT Plus	12213,74	11974,25
Stratégie Actions	1011,78	972,85
Stratégie Rendement	1607,67	1557,07
Synthesis	12732,65	12482,99
Techno-Gan	6715,51	6457,22
Thésora D	774,79	767,12
Trésor Plus	1511,41	1496,45
Trésor Trimestriel	1007,85	997,87
Trésoricic	155958,71	155958,71
Trilion	5162,35	5096,10
Uni-Associations	123,58	123,58 ◇
Uni-Foncier	1357,43	1324,32
Unifrance	643,53	627,83
Uni-Garantie C	1389,93	1364,01
Uni-Garantie D	1295,21	1271,06
Uni Régions	1615,64	1576,23
Univar	276,03	276,03 ◇
Univers Actions	1629,76	1590,01
Univers Obligations	1899,25	1863,84
Valorg	2369,13	2366,78
Valreal	31837,87	31622,06
Winterthur St-Honoré	250,33	238,98

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2970	5,3120	5,10	5,70
Ecu	6,5285	6,5260	—	—
Allemagne (100 dm)	342,8500	343,0900	330	354
Belgique (100 F)	16,6365	16,6440	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,6800	305,9100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3725	3,3605	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6500	86,6500	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1190	8,1020	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,1945	8,2125	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2535	2,2545	2,05	2,60
Suisse (100 f)	408,5000	410,7700	393	417
Suède (100 krs)	69,3200	69,5900	63	72
Norvège (100 k)	77,9700	77,9900	73	82
Autriche (100 sch)	48,7210	48,7520	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1125	4,1055	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,8721	3,8825	3,65	4,20
Japon (100 yens)	5,3641	5,3657	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/09
Or fin (kilo en barre)	65900	66300
Or fin (en lingot)	66200	66400
Napoléon (20f)	378	380
Pièce Fr (10 f)	312	—
Pièce Suisse (20 f)	382	382
Pièce Latine (20 f)	381	383
Souverain	487	487
Pièce 20 dollars	2505	2500
Pièce 10 dollars	1320	1350
Pièce 5 dollars	625	—
Pièce 50 pesos	2465	2480
Pièce 10 florins	399	400

Matif (Marché à terme international de France)

7 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 188 842

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,40	112	111,06
Précédent	110,48	112,06	111,12

CAC 40 A TERME
Volume : 29 244

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1972	1978	....
Précédent	1966	1976	....

RÉGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté* vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

Conventions internationales

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant la ratification des traités d'entente, d'amitié et de coopération conclus entre la France, d'une part, l'Estonie et la Lettonie, d'autre part. Ces traités définissent les principes de notre coopération politique, économique et culturelle avec ces deux Etats. Ils sont très proches du traité déjà signé aux mêmes fins avec la Lituanie. Ces deux traités sont les premiers accords importants conclus par l'Estonie et la Lettonie avec un Etat occidental depuis la restauration de leur indépendance.

Santé publique

Le ministre délégué à la santé a présenté une communication sur la politique de la santé publique.

1 – La politique de la santé publique doit reposer sur une meilleure connaissance de la situation sanitaire. Les observatoires régionaux de la santé, créés il y a une dizaine d'années, ont bénéficié en 1994, par rapport à 1993, du doublement des crédits que l'Etat leur consacre. La définition des missions des différents observatoires sera rendue plus homogène. Un statut type des observatoires sera mis au point. Chaque observatoire régional publiera un tableau de bord. La collecte et l'exploitation des informations statistiques relatives aux différentes maladies chroniques seront développées.

2 – Un « réseau national de santé publique », groupement d'intérêt public constitué par l'Etat, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'Ecole nationale de la santé publique, a été créé en 1992 pour surveiller l'évolution des maladies transmissibles. Les missions de ce réseau seront étendues aux problèmes de santé liés à l'environnement. Le réseau sera complété par la création progressive de dix cellules interrégionales d'épidémiologie. Trois de ces cellules seront en place d'ici à six mois.

3 – Un rapport sur la santé en France, préparé par le haut comité de la santé publique en collaboration avec la direction générale de la santé, sera publié d'ici à la fin de l'année. Sur cette base et après un débat public, un programme-cadre pour la santé publique sera arrêté. Ce programme déterminera les priorités de la politique de la santé publique pour les prochaines années et servira de base à la définition dans chaque région d'actions déconcentrées.

4 – La formation en matière de santé publique sera développée. L'Ecole nationale de la santé publique a déjà mis en place plusieurs filières de formation professionnelle en ce domaine. Cinq à sept pôles de formation universitaire, groupant toutes les disciplines qui peuvent contribuer à l'amélioration des connaissances en matière de santé publique, seront mis en place à cette fin au cours des deux prochaines années.

Le Mondial de l'automobile

Le Mondial de l'automobile, dont le thème cette année sera « On n'arrête pas un rêve qui marche », se tiendra du 6 au 16 octobre à Paris, porte de Versailles. Une place particulière sera faite aux études de style qui jouent un rôle important dans la conception et la préparation des nouveaux modèles. Les véhicules à moteur électrique auront également leurs stands tout comme les voitures de compétition. Des berlines et cabriolets devenus célèbres grâce au cinéma feront l'objet d'une exposition dans le bâtiment 5.

Cette année, huit cent quatre-vingt-une marques devraient être au rendez-vous, dont soixante-quatorze constructeurs ou carrossiers. L'entrée du Salon est fixée à 45 F et les heures d'ouvertures iront de 10 heures à 22 heures tous les jours, sauf pour les salles réservées aux véhicules utilitaires et à leurs équipements (10 heures-20 heures).

CARNET

Fiançailles

Anne-Hélène GABILLARD
et
Raphaël BIOSSE DUPLAN

sont heureux de faire part de leurs fiançailles

Londres W84RS,
102, Palace Garden Terrace.

Décès

– Angers.
Mme Claire Boumard, son épouse,
Benoît et Yvonne Boumard,
ses parents,
Jean-Noël et Françoise Boisteau,
ses beaux-parents,
M. et Mme Robert Boisteau,
Mme René Guenoux,
ses grands-parents,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BOUMARD,
organiste,

survenu le 6 septembre 1994 à Angers, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 septembre à 14 h 30 en l'église Notre-Dame à Angers, suivie de l'inhumation dans l'intimité.

Plutôt que par des fleurs, vous pouvez témoigner de votre amitié à Pierre par un don pour la recherche médicale.

20, rue Chevreul,
49100 Angers.

– Mme Hélène Bourdon,
M. et Mme Albert-Alain Bourdon,
M. et Mme Jean-Marc Bourdon,
M. et Mme Édouard Stephan,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Léon BOURDON,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenue le 26 juillet 1994.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau familial à La Roche-Vineuse (Saône-et-Loire).

Une messe sera dite à son intention le 26 octobre 1994 à 18 heures en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Degand,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DEGAND
née Marie-Joseph Hoyez,

survenu à Paris, le 6 septembre 1994, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 septembre à 14 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie à Paris-4e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Herblay (Val-d'Oise).

238, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Mme F.-X. Gilliot,
sa mère
Emmanuelle Gilliot,
sa sœur,
Bertrand et Monique Lépissier,
son frère et sa belle-sœur,
et leurs filles,
Amandine Lépissier,
sa nièce,
Les familles Gilliot, Mourier, Bauer, Charles et Engel,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine GILLIOT,
paysagiste,

survenu le 5 septembre 1994 dans sa trente-troisième année.

Une messe sera dite le vendredi 9 septembre, à 16 heures, en l'église Sainte-Marie-des-Batignolles, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

118, rue de Bellevue,
92100 Boulogne.

58, rue des Batignolles,
75017 Paris.

– Mme Maurice Pelinq,
son épouse,
Ses enfants, Bernard, Pierre, Jacques, Cécile, Agnès et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice PELINQ,

survenu le 6 septembre 1994 à Aix-en-Provence.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 9 septembre à 10 h 15, en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Aix-en-Provence.

Professeur de lettres classiques au lycée Mignet d'Aix-en-Provence de 1948 à 1970, Maurice Pelinq, passionné du cinéma, vice-président de la Fédération de ciné-clubs Jean-Vigo, collaborateur de la revue *Jeune Cinéma*, a donné le goût du septième art à des générations de lycéens avant d'enseigner l'histoire et l'esthétique du cinéma de 1970 à 1984 à l'université de Provence Aix-Marseille-I.

– Le président,
Les vice-présidents,
Les membres du conseil d'administration de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris,

ont le regret de faire part du décès de

M. Robert POIGNET,
directeur de la première circonscription administrative de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris,

survenu le 1er septembre 1994.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 7 septembre à 10 h 45, en l'église de Cesson, route de Saint-Leu, 77240 Cesson.

L'incinération a eu lieu à 13 h 30 au crématorium de Valenton, rue de la Fontaine-Saint-Martin, 94460 Valenton.

– Arlette Téphany et Pierre Meyrand,
Le Théâtre « La Limousine », centre dramatique national,
Ses amis les comédiens,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Gilbert RASCOUSSIER,
dit Gil Baladou,

survenue dans la nuit du 2 septembre 1994.

Une célébration a eu lieu le 7 septembre, en l'église Saint-Jean-des-Abbesses, à Paris, d'où Gil Baladou a été conduit à Marvejols (Lozère).

– Son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Sa sœur et son beau-frère,
ont la tristesse de
faire part du décès de

Henri SMOTKINE,
agrégé de l'Université,
docteur en lettres,
ancien professeur à l'école normale d'instituteurs d'Auteuil,
ancien maître de conférences à l'université de Paris-VIII,

survenu le 6 septembre 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagnols-sur-Cèze (Gard), le vendredi 9 septembre, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

112, rue du Bac,
75007 Paris.

Services religieux

– Très émus par tous vos témoignages de sympathie écrits ou oraux, nous vous en remercions ici et vous informons qu'un service présidé par le père Antoine Delzant, et le pasteur Jacques Walter à la mémoire de

Marcelle GIOAN,

aura lieu, le samedi 1er octobre, à 16 heures, au foyer évangélique de Grenelle, 17, rue de l'Avre, 75015 Paris.

Vaudescal, 6, rue Claude-Matrat,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Gioan, 1, avenue des Faisans,
1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique.

– Office religieux pannychide,
à la mémoire du

Père Alexandre MEN
et
de l'abbé Kurt HRUBY,

le 11 septembre 1994, à 12 heures, église de la Très-Sainte-Trinité, 39, rue François-Gérard, 75016 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– « Il y a tout juste neuf ans, à l'orée de la nuit,

Colette ALLEYRAC-GUYOT

passait sur l'autre rive.

Que ceux qui n'ont oublié ni son sourire ni son cœur généreux aient, chacun à sa manière, une pensée pour elle. »

– Le 1er septembre 1980 partait pour l'Orient éternel,

Jean BRENIER,
commandant d'aviation,

toujours présent dans le cœur de son épouse et de son fils.

– Il y a trente ans disparaissait,

Paule-Tyta GABRIEL,
(Danièle dans la Résistance.)

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Saint-Savin (Vienne),

Dans le cadre du cinquantenaire de la *Libération*, à l'initiative de la F.N.D.I.R., et des médaillés de la Résistance, un hommage a été rendu à

Robert LAJON,
déporté - résistant,

par l'apposition d'une plaque commémorative dans la mairie de Saint-Savin.

– Il y a cinquante ans, le 8 septembre 1944, à l'âge de dix-neuf ans,

Jean MASPERO,
FTPF (Francs-tireurs et partisans),

était tué à Dornot, Moselle, dans les rangs de l'armée américaine, au cours des combats de la Libération.

Ceux qui ne l'ont pas oublié savent qu'il est mort pour qu'ils vivent libres.

– On September 8 th, 1944,

Jean MASPERO,
volunteer combatant
in the American Army,

gave his life fighting for the liberation of Europe.

His comrades from the Eleventh Infantry Regiment – Fifth Infantry (Red Diamond) Division of Patton's Third Army – have not forgotten him.

Major General Kelley B. Lemmon, (Arlington, VA),
Sergeant J. Bernard McInerney, (Dearborn, MI),
Sergeant Kenneth Price.

Communications diverses

– L'atelier mensuel de

calligraphie hébraïque

reprend ses activités à l'Ecole Estienne, Paris-13e.

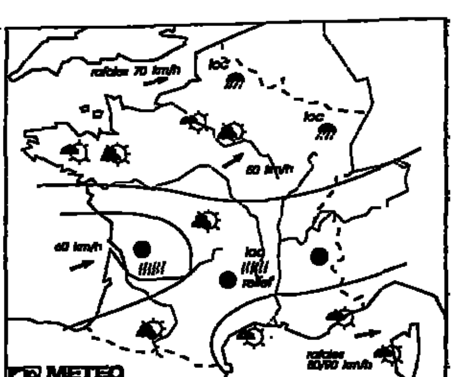
Renseignements : 42-74-05-45.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, vendredi 9 septembre 1994 à 9 h 30, appartement décanal, 12, place du Panthéon, Paris-5e, M. Claude Dargent : « La foi, la morale et le conflit. Culture et comportements politiques et sociaux des protestants français ». Thèse de doctorat en science politique et habilitation à diriger des recherches.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE



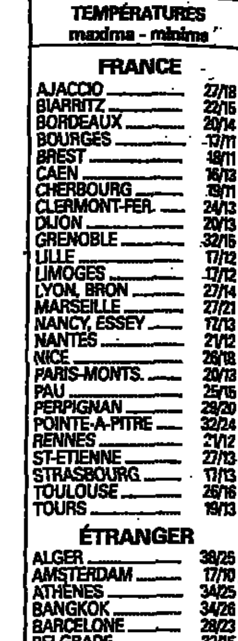
Vendredi : beaucoup de nuages et un peu de pluie. – Le matin, le ciel restera nuageux au nord de la Loire, avec encore des averses résiduelles le long de la frontière belge et sur le Nord-Est. Plus au sud, le temps sera très nuageux à couvert avec de petites pluies sur les côtes aquitaines, et des averses sur les Alpes, avec le retour de la neige à partir de deux mille mètres. Le long du pourtour méditerranéen et en Corse le soleil sera de retour.

L'après-midi, le ciel sera nuageux avec de timides apparitions du soleil de la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France, à la Lorraine et à l'Alsace, avec encore de petites ondées du Nord au Nord-Est. Près de la Méditerranée, le temps restera peu nuageux. Enfin, partout ailleurs les nuages seront omniprésents avec un peu de pluie des Charentes au Massif-Central et à l'Aquitaine, et également sur le relief.

Le vent de secteur ouest à sud-ouest soufflera assez fort avec des rafales à 70 km/h en Manche, à 60 km/h sur le golfe de Gascogne, à 80 km/h sur le golfe de Gênes et les côtes varoises et enfin jusqu'à 100 km/h entre la Corse et le continent.

Les températures matinales seront fraîches, avec 9 à 12 degrés sur la moitié nord, de 10 à 14 degrés sur la moitié sud et jusqu'à 18 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre montera peu, il fera de 16 à 18 degrés au nord et de 18 à 22 degrés plus au sud et jusqu'à 25 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

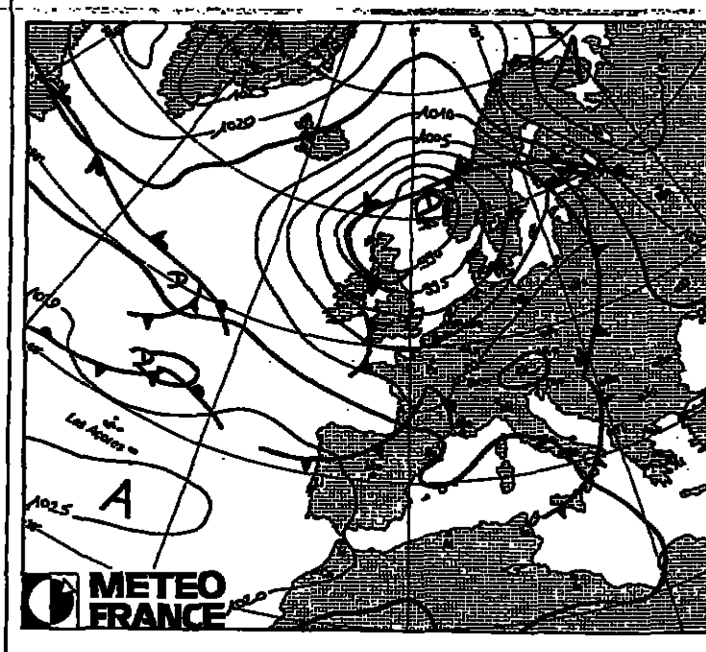


TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	27/18
BIARRITZ	22/15
BORDEAUX	20/14
BOURGES	17/11
BREST	18/11
CAEN	16/13
CHERBOURG	19/11
CLERMONT-FER.	24/13
DIJON	20/13
GRENOBLE	32/15
LILLE	17/12
LIMOGES	17/12
LYON, BRON	27/14
MARSEILLE	27/21
NANCY, ESSEY	17/13
NANTES	21/12
NICE	26/18
PARIS-MONTS.	20/13
PAU	25/15
PERPIGNAN	29/20
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	21/12
ST-ETIENNE	27/13
STRASBOURG	17/13
TOULOUSE	26/16
TOURS	19/13
ÉTRANGER	
ALGER	38/25
AMSTERDAM	17/10
ATHÈNES	34/25
BANGKOK	34/26
BARCELONE	28/23
BELGRADE	32/16
BERLIN	14/13
BRUXELLES	16/12
COPENHAGUE	17/11
DAKAR	29/25
DUBLIN	16/8
GENÈVE	26/15
ISTANBUL	28/20
JÉRUSALEM	30/18
LE CAIRE	33/23
LISBONNE	26/17
LONDRES	19/12
LOS ANGELES	24/19
LUXEMBOURG	15/11
MADRID	33/13
MARRAKECH	35/19
MEXICO	18/11
MILAN	25/15
MONTRÉAL	21/9
MOSCOU	21/12
NAIROBI	22/13
NEW-DELHI	34/24
NEW-YORK	25/17
PALMA-DE-MAJ.	31/19
PÉKIN	30/21
RIO-DE-JANEIRO	24/17
ROME	29/19
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	36/20
SINGAPOUR	33/26
STOCKHOLM	15/6
SYDNEY	16/10
TOKYO	33/25
TUNIS	33/23
VARSOVIE	19/12
VENISE	28/19
VIENNE	28/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-09-1994 à 6 heures TUC et le 8-09-1994 à 6 heures TUC

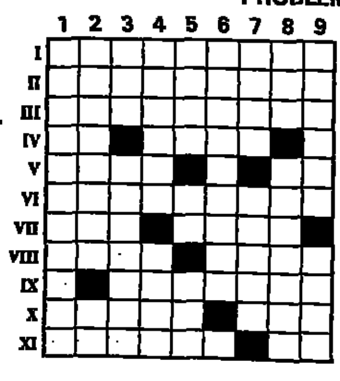
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6384



HORIZONTALEMENT

I. Se met dans la poche quand il est petit. – II. Bien coiffée, mais aussi très pincée. – III. Chez les orfèvres, elles peuvent repousser du goulot. – IV. Neuf, c'est un recommencement. Qui n'a donc pas assez poussé. – V. Vieux jours. Peut apporter une négation. – VI. Utiles pour les grandes manœuvres. – VII. Une dame pour le cantonnier. A son bureau quand elle est sociale. – VIII. A des réveils vraiment fumants. Traverse une péninsule. – IX. Susceptible d'être attaqué. – X. Lu très doucement. Roi. – XI. Pas avalé d'un trait. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Femmes qui peuvent faire des salades. – 2. Donnait une bonne correction. Laisse toujours des restes. – 3. Donne l'exemple de la fermeté. Faux, ce n'est qu'un arbuste. – 4. Petit, il est moins fort qu'un bleu. Un mot sur une ligne. – 5. Antique, elle a des flancs arrondis. Morceau de savon. Un coup nul. – 6. Contient de grands cristaux. – 7. S'enroule quand on le touche. Une bonne pensée. – 8. Fétide à la pharmacie. Qui n'a pas été rattrapé. – 9. Résume un programme collectif hautement préjudiciable. Pris pour aller plus loin.

Solution du problème n° 6383

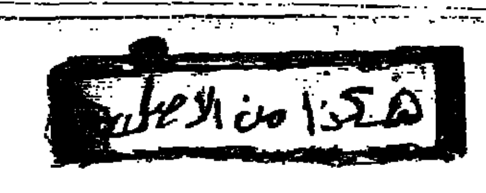
Horizontalement

I. Monogames. – II. Apéritive. – III. Risberme. – IV. In. Enée. – V. Nié. Esbo. – VI. Garni. Ar. – VII. Ote. Doigt. – VIII. Urinal. Al. – IX. Iéna. Ange. – X. Tian. Er. – XI. Sven. Dose.

Verticalement

1. Maringouins. – 2. Opiniâtre. – 3. Nés. Ereinté. – 4. Orbe. Nain. – 5. Gien. Ida. – 6. Atrée. Oland. – 7. Mimes. – 8. Eve. Bagages. – 9. Se. Portière.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 8 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Variétés : Bruel... en attendant Bercy.** Emission de Sylvie Gassot, Hervé Masini, Damien Kéro.
22.30 **Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet. Informations pratiques.
23.55 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.45 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Cafés de Paris, bistrots de Paname.
16.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.05 **Série : Cooper et nous.**
17.25 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.10).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : *Michel Leeb, Dany Brillant et Patrick Mahé.*
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal.** Invités : Jane Fonda et Martin Sheen à propos de Gettysburg, film de Ronald F. Maxwell, en direct de l'UNESCO.
20.40 **Météo et point route.**
20.50 **▶ Magazine : Envoyé spécial.** Vive les instits, de Marcel Trillat, Franck Brisset et Raymond Chapelard ; Parasciences, y a un truc, de Thierry Nollin, Emmanuel Roblin et Paul Albertini.
22.30 **Expression directe.** CFDT.
22.35 ***Cinéma :* La Bête humaine. ■■** Film français de Jean Renoir (1938). Avec Jean Gabin.
0.10 **Journal, Météo et Journal des courses.**

0.35 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.

FRANCE 3

13.35 **Série : La croisière s'amuse.**
14.25 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot. Les meilleurs moments à Collioure *et à Saint-Cyr-sur-Mer.*
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival de Deauville. Invité : Paul-Loup Sulitzer.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Un début à Paris,* de Philippe Labro.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, *le journal de la région.*
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Le Retour du Jedi. ■■** Film américain de Richard Marquand (1983).
23.05 **Météo et Journal.**
23.40 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** La Guerre des loups, documentaire de Jean-Michel Meurice et Maurice Najman. 1. Face-à-face dans les ruines : de Yalta à Budapest.
0.40 **Magazine : Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Un, deux, trois, soleil. ■■■** Film français de Bertrand Blier (1993).
15.15 **Documentaire : Elvis à Hollywood.** De Frank Martin.
16.05 **Surprises** (et à 17.45, 0.10, 2.40).
16.15 **Cinéma : Jersey Girls. ■** Film américain de David Burton Morris (1992).
18.05 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe Decouflé.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Métisse. ■■** Film français de Mathieu Kassovitz (1993).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 ***Cinéma : Batman, le défi.* ■■** Film américain de Tim Burton (1991) (v.o.).
0.20 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
0.25 **Cinéma : Couple échangiste recherche...** Film américain, classé X, de Michael Craig (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Café Electrik. ■** Film autrichien de Gustav Ucicky (1927, muet, rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : La Roulotteuse.** *D'Alain Cavalier.*
19.40 **Documentaire : Une frontière entre deux mondes.** Gringos et chicanos. D'Harmut Schoen.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : La fin des utopies ?** Soirée proposée par Claus Josten.
20.41 **Documentaire : Le Conservateur.** De Thomas Frickel. *Un entrepreneur bavarois a installé dans sa cour des statues de Lénine, de Staline... Un vrai musée du « réalisme socialiste ».*
20.55 **▶ Documentaire : Rêve usurpé.** De Luc Decaster.
21.50 **Court métrage : Canudos.** L'Extrême-onction, de Jorge Furtado.
22.05 **Documentaire : Sentimental Journey.** Les dissidents d'Amérique, de *Noël Burch.*
23.15 **Court métrage : Canudos.** La Confirmation, de Pola Ribeiro.
23.25 **Téléfilm : Petite Amérique.** De Michael Klier.
0.45 **Court métrage : Canudos.** La Communion, de Sandra Werneck (15 min.).

M 6

13.30 **Téléfilm : Du désir au crime.** De George Kaczender.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 ***Série : Code Quantum.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier.
20.50 **Cinéma : L'Œil au beur(re) noir. ■■** Film français de Serge Meynard (1987).
22.35 **Cinéma : L'Ascenseur. □** Film néerlandais de Dick Maas (1983).
0.15 **Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Fréquenstar** *(et à 3.40).* MC Solaar.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Les instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 4. *Le Shamisen.*
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Pour Roland Dubillard.
21.32 **Profils perdus.** Ferdinand Gonseth.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le monstre. 3. Le monstre dans la ville.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Symphonie n° 3 en la mineur, de Rachmaninov ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur, de Prokofiev ; Rhapsodie espagnole, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel.
22.50 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon. Sonate pour violon et piano en la majeur K 526, de Mozart ; Caprice pour violon n° 13 en si bémol majeur, de Paganini.
23.20 **Ainsi la nuit.**
0.05 **Tapage nocturne.**

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 18 h 30 : Eric Raoult (« le Grand Débat »).

O'FM, 19 heures : Gérard Longuet et Jacques Weber (« Le grand'O-O'FM-*la Croix* »).

France Inter, 19 h 20 : « Ecole, collège, lycée : A qui confions-nous nos enfants » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Tiroirs

POUR recueillir l'interview du chef de l'Etat, le directeur de la rédaction du *Figaro,* Franz-Olivier Giesbert, avait marché en sa compagnie dans la forêt landaise. « *Deux fois quarante-cinq minutes* », précisa-t-il à France 2, ajoutant que François Mitterrand lui avait paru, somme toute, en bonne forme. Giesbert détailla les différents points du propos présidentiel, se transformant au fil des secondes en porte-parole de son interviewé, et trahissant ainsi une fascination qui n'était pas sans rappeler celle de Pierre Péan, l'auteur des révélations à scandale sur les relations de Mitterrand et des milieux vichyssois.

Ainsi cette fascination se promène-t-elle sur les visages de tous ceux qui, récemment, ont abordé avec François Mitterrand la question de son passé. Qu'ont-ils donc approché ? Le pouvoir ? Mais ce pouvoir, tremblant dans le *crépuscule, n'est plus que le souvenir* de lui-même. Le crépuscule, précisément, qui mêle à l'encens un étrange parfum d'inventaire, de lassitude et de mort ? Peut-être. Mais aussi sans doute les secrets ultimes de l'Etat, en la personne de leur suprême dépositaire. Mitterrand et Bousquet : jamais autant que dans cette exhumation la France officielle du dernier demi-siècle ne se sera *livrée d'aussi près. Jamais ses* réticences n'auront été si près d'être vaincues. Jamais elle n'aura été si bien offerte aux curiosités, aux scalpels et aux vertiges. Que parle le président, et de vivants tiroirs des Archives nationales, les uns après les autres, s'entrouvrent *en grinçant.*

Et ce que l'on y entrevoit fait horreur. Les télévisions, jusqu'à maintenant, ont manifesté une grande discrétion, se contentant de diffuser les réactions de ceux des socialistes qui daignaient parler – comme si la droite, par exemple, n'avait rien à dire sur le sujet. On en fulminait, attendant chaque soir en vain des réactions, un étonnement, une *indignation, qui répondissent* aux nôtres. En même temps, on répugnait à se pencher sur ces tiroirs, redoutant d'avance ce qui nous y attendait. Mais le mouvement est lancé. Au journal de Christine Ockrent, un ancien préfet de la Nièvre, Yves Cazaux, raconta comment Mme Mitterrand préparait parfois le déjeuner pour un convive nommé Bousquet. Face à Pierre Moscovici – un *des socialistes à s'être déclarés troublés* –, Christine Ockrent avait invité le sociologue Edgar Morin, lui-même ancien résistant. Il s'employa à minorer la portée du statut des juifs édicté par Vichy, loua la fidélité en amitié de François Mitterrand – y compris envers Bousquet – et, de proche en proche, en vint à atténuer le rôle de Bousquet lui-même, apparemment seulement coupable d'avoir préféré livrer des juifs étrangers plutôt que des Français. Que nous réservent les prochains tiroirs ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Quatre Filles du docteur March ; Vas-y Julie ; Dragon Ball ; Clip.
8.25 **Télé-shopping.**
9.00 ***Feuilleton :* Haine et passions.**
9.35 **Série : Riviera.**
10.20 **Feuilleton : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 ***Jeu : Une famille en or.***
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 ***Série : Côte Ouest.***
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (2ᵉ épisode). *La Réserve connaît de gros problèmes financiers.*
22.25 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids plume, en direct de Fontenay-sous-Bois : Stefano Zoff (Italie) contre Medhi Labdouni (France).
23.35 **Série : L'Entrepôt du diable.** Un oncle d'enfer, de Peter Sasdy, avec John D. LeMay, Robey.
0.25 **Journal et Météo.**
0.35 **Jeu : Millionnaire.**
1.05 **Concert : Deuxièmes Rencontres internationales de quatuors à cordes.** *Quatuor n° 1,* de Schoenberg, par le Quatuor Manfred ; *Quatuor n° 7 en fa majeur,* de *Mozart, par le Quartette di* Fiesole.
2.15 **TF 1 nuit** (et à 2.50, 3.55, 4.30).
2.20 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). Le marlin rayé du Mexique ; Des faisans, des lièvres... et des jolis perdreaux.
3.00 **Documentaire : Kandinsky.**
4.05 **Série : Intrigues.**
4.35 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.**
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.10).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Invité : Marnie de Marez.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.30 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.10).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invités : Jacques Villeret,* Bernard Giraudeau, Didier Bénureau.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.50 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Meurtre en Ardèche, de Gérard Vergez, avec Pierre Santini, Pierre Hoden. *Désagréable rencontre en canoë-kayak.*
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** *Présenté* par Bernard Pivot. Vos enfants sont-ils à bonne école ? Les programmes scolaires sont-ils adaptés à la vie d'aujourd'hui ? Invités : Luc Ferry, philosophe et spécialiste de l'éducation ; Odette Christienne, proviseur au lycée Henri IV, auteur de *Lettre aux parents d'élèves* ; des élèves titulaires du baccalauréat.
23.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Joe Cocker. Avec Patrick Bruel, Bernard Lavilliers, Hubert-Félix Tiéfaine.
1.15 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.40 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
3.40 **Dessin animé** (et à 4.55).
3.50 **24 heures d'info.**
4.15 **Documentaire : La Vie au bout des doigts.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.** Capitaine Zed ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar.
8.05 **Les Minikeums.** Rosie la chipie ; Widget ; Denver ; Huckleberry Finn ; Trois jours pour gagner.
10.10 ***Magazine :* Emplois du temps.**
10.45 **Continentales d'été.** Présenté par Nicolas Don. Golden Girls ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions des pays de l'Est de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.35 **Série : La croisière s'amuse.**
14.25 **Magazine : 40° à l'ombre.** Les meilleurs moments.
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin ; Le Cinquième Mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Henri *le navigateur.*
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Festival de Deauville. Invités : Véronique Jeannot et Elie Chouraqui.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Du tableau de service au théâtre,* de Jean Vilar.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 ***Tout le sport.***
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Les Fantômes de la Shiranui, de Yannick Charles. *Au sud du Japon, des pêcheurs et leurs voiliers.*
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** *Présenté par Sylvain Augier.* Invité : Ruggero Raimondi. Grèce : Karpathos, l'île aux moulins, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli ; Antilles : le vieux pilote, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; Andalousie : les jardiniers de *l'Alhambra, d'Alexandro Virgi*nillo et Gonzalo Arijon.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 **Magazine : Pégase.** Strategic Park. *Le système de défense français : satellites Spot et Hélios, Mirage 2000 D et missile Apache.*
0.15 **Court métrage : Libre court.** Le Concert, de Samy Brunett.
0.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.52).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 ***Le Journal de l'emploi.***
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. La Vierge noire en Pologne *(rediff.).*
8.50 **Le Journal du cinéma.**
8.55 **Cinéma : Métisse. ■■** Film français de Mathieu Kassovitz (1993). Avec Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Kounde. *Tour à tour drôle ou émouvant, constamment surprenant.*
10.26 **Flash d'informations.**
10.28 **Surprises.**
10.50 **Cinéma : Le Carrosse d'or. ■■** Film français de Jean Renoir (1953). Avec Anna Magnani, Duncan Lamont, Odoardo Spadaro. *Somptueux marivaudage tiré de Mérimée.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field, depuis Saint-Jean-de-Luz : les pêcheurs.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Ma saison préférée. ■** *Film français d'André Téchiné* (1992). Avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga. *Une bourgeoise de province perturbée par l'arrivée de sa mère et de son frère.*
15.40 **Documentaire : *Histoires de guêpes.*** De Jean-Philippe Macchioni.
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Paradise. □** *Film américain de Marie-Agnès* Donoghue (1991). Avec Melanie Griffith, Don Johnson, Elijah Wood. *Remake américain du Grand* chemin.
18.05 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** Rennes-Cannes, match de la 8ᵉ journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 ***Sport : Les KO de Canal +.***
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Jeux de guerre. □** Film américain de Phillip Noyce (1992). Avec Harrison Ford, Anne Archer, Patrick Bergin.
0.55 **Sport : Tennis.** *Open des Etats-Unis :* demi-finale dames, en direct.
4.55 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20ᵉ siècle.** Les meurtres de la tribu Manson.
5.25 ***Cinéma : Metropolitan.* ■■** Film américain de Whit Stillman (1989). Avec Carolyn Farina, Edward Clements, Christopher Higeman (v.o.). *Un premier film très abouti, littéraire, finement dialogué.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités françaises et allemandes de la semaine du 3 sep*tembre 1944, commentées par* Marc Ferro et Stanley Hoffmann (rediff.).
17.55 **Magazine : Les Cigales et la Fourmi.** Francis Cabrel ; Al Jarreau ; Supreme NTM ; FFF ; Franck Black (rediff.).
19.00 ***Magazine : Confetti.*** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Enfants du bagne.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli. *Ils sont nés au bagne ou fils de bagnards, à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane.*
19.40 **Documentaire : Vaudou à Haïti.** Sorciers et zombies, d'Ulrich Stein. *Le réalisateur a accompagné pendant plusieurs semaines le célèbre « prêtre » vaudou Herard Simon et sa femme Hélène et tenté d'analyser l'étrange phénomène des « zombies ».*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Téléfilm : Le Chasseur de la nuit.** De Jacques Renard, avec Stanislas Carré de Malberg.
22.20 **▶ Documentaire : Lieu de naissance.** De Pawel Lozinski.
23.10 **Documentaire : A. K.** De Chris Marker (80 min.). *Un reportage de Chris Marker, en 1984, sur le tournage du film d'Akira Kurosawa,* Ran. *Une succession de petits chapitres qui font comprendre le travail du cinéaste, son caractère et les thèmes qui l'obsèdent.*

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10 et 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 ***M 6 boutique*** *(et à 15.00).* Télé-achat.
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.10, 0.35, 6.30).
11.20 **Série : Lassie.**
11.45 **Infoconsommation.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Téléfilm : Secrets de famille.** De Jack Hofsiss, avec Maureen *Stapleton, Stephanie Powers.*
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 ***Série : Notre belle famille.***
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Le Domaine de la peur.** De Brian Grant, avec Hart Bochner, Joe Don Baker. *Des femmes habitant un quartier résidentiel sont agressées et violées à leur domicile. La peur s'installe.*
22.30 **Série : Mission impossible.** Hypnose.
23.30 **Série : Fantasmes.** En un clin d'œil.
0.00 **Magazine : *Les Enquêtes de Capital*** (et à 5.40). L'argent des dessous.
0.25 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Fréquenstar ; L'Irlande, voyage au pays des Gaels ; L'aviation du passé et du futur (5) ; Salsa opus 2 (Colombie) ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Les instruments du Japon, de bois, de soie et de peau. 5. Les percussions.
20.30 ***Radio archives.***
21.32 **Musique : Black and Blue.** Nighthawk blues. Avec Patrick Raynal.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le monstre. 4. Je suis un monstre.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Rahsaan Roland Kirk : jazz, vibrations, mystique (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Symphonie n° 8 en fa majeur op. 93, *Symphonie n° 9 en ré mineur* op. 125, de Beethoven, par le Chœur philharmonia, l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel ; sol. : Nina Rautio, soprano ; Linda Finnie, mezzo-soprano ; John Horton Murray, ténor ; *Gregg Baker, basse.*
22.45 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon. Sonate pour violon et piano en la majeur K 305, de Mozart ; Tzigane, de Ravel.
23.20 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 81, de Dvorak ; Lachrimae pour alto et orchestre op. 48 a, de Britten ; Préludes pour piano, de Debussy.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Concert (en direct du Manhattan Jazz Club à Eurodisney) : Alan Pasqua, piano, avec Palle Danielson, contrebasse, Peter Erskine, batterie.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Un douloureux mystère

Où est le vrai ? Où est le faux ? Prenons Bernard Tapie avec ses meubles précieux qui n'en sont plus, ses tableaux de maître façon place du Tertre et ses collections dévaluées. Les experts, gens infaillibles et sérieux chargés de décréter le beau et le laid, l'unique et l'accessoire, le vrai et le faux, y perdent leur superbe. Bernard Tapie – à moins que cela ne soit son clône mitonné dans une clinique marseillaise, il faudrait vérifier– a même réussi cela : faire danser les experts au grand bal du ridicule.

Voilà une collection qui faisait la fierté de son propriétaire. Et l'envie de ses créanciers. Une belle et vraie collection, bonne d'époque, que M. Jean-Pierre Dillée, requis par Bernard Tapie, estima, au diable l'avarice, entre 356,63 et 517,73 millions de francs. La fourchette était large, précautionneuse aussi, tant le marché de l'art peut évoluer comme balancelle. Mais l'expertise paraissait solide. La collection Tapie ne procédait pas de l'accumulation aveugle de moulins à café hors d'âge, de porcelaines douteuses et de sulfures « made in Taiwan ».

Vint juillet et la saisie sur requête du Crédit lyonnais. Avec ses épisodes picrocholins, tentative de déménagement à la cloche de bois, encerclement de collection à l'heure du laitier, hôtel particulier livré à l'appétit sans limite des huissiers. Constatant cela, l'expert M. Jean-Pierre Dillée eut ce qu'un peintre appelle un repentir. Il révisa son expertise à la baisse, sachant qu'entre collection possédée et collection saisie existe toute la marge qui sépare l'optimisme du pessimisme. Il y a tant de gens pour profiter du malheur du pauvre monde !

Mais, expertise de bois, expertise de fer, il maintint l'essentiel : la collection valait « *au pis 200 millions de francs* ». Là-dessus arrivent les experts commis par le Crédit lyonnais. Du sérieux aussi, Christie's et Sotheby's, gens d'outre-Manche et d'outre-Atlantique peu réputés pour leur goût de l'estimation fantaisiste. Et le verdict tombe comme couperet : entre 25 et 50 millions de francs maximum pour ce qui leur a été présenté.

Voilà où nous en sommes. Et bien dans l'embarras devant les deux hypothèses parfaitement triviales qui restent : ou M. Bernard Tapie fut une poire, un parfait nouveau riche, et il se serait fait coller par des commissaires-priseurs ou des antiquaires indélicats des rossignols certifiés d'époque ; ou il s'avère être un expert du bonneteau des arts, une manière de filou, et, selon un plan de repli soigneusement préparé à l'avance, il aurait livré à la main aveugle de la saisie un duplicata de collection, fait de copies conformes. Le Crédit lyonnais n'aurait saisi que l'ombre pour la proie. Ah ! douloureux mystère de la rue des Saints-Pères !

Devant l'IHEDN, M. Balladur reconnaît que le chef de l'Etat est le seul juge des intérêts vitaux de la France

Devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), auxquels il s'est adressé jeudi matin 8 septembre, Edouard Balladur a reconnu la prééminence du chef de l'Etat dans la conduite de la stratégie et répété que – sans écarter l'utilité des formes civiles du service national – la conscription restait le fondement des armées.

« *En cette année de commémoration de la Libération*, a expliqué le premier ministre, jeudi 8 septembre à l'IHEDN, *souvenons-nous qu'une France militairement faible fut une France asservie.* » Rappelant que « *l'arme nucléaire constitue la garantie ultime de la sécurité de la France* », ainsi que l'a voulu le général de Gaulle, il a estimé, à propos de la dissuasion, que « *ce serait au chef de l'Etat, et à lui seul* » de juger de son emploi en cas de crise. « *Comme l'a rappelé le président de la République*, a dit M. Balladur, *la dissuasion française concerne les intérêts vitaux de notre pays. La définition précise de ceux-ci relève de son appréciation, lui qui est, aux termes de notre Constitution, le garant de l'intégrité du territoire, de l'indépendance nationale et du fonctionnement régulier des pouvoirs publics.* »

Après François Mitterrand, le 5 mai dernier (*le Monde* du 7 mai), M. Balladur a mis en garde ceux qui préconisent une évolution de la doctrine : « *Nous nous refusons à envisager toute dérive vers ce qu'on appelle une « stratégie d'emploi » des armes nucléaires ou vers la notion d'armes de bataille nucléaires. La nature même de ces armes les rend par essence différentes des armes classiques. Elle démontre le caractère fallacieux de la notion de « dissuasion conventionnelle.* »

Sur le service militaire, que des élus de la majorité – au RPR notamment – constestent, le premier ministre a déclaré : « *A l'horizon du siècle, notre défense devrait être forte de près de 580 000 hommes et femmes, au sein desquels les appelés continueront d'incarner la participation de la nation tout entière à son effort de sécurité. La conscription trouve son fondement et sa justification dans le service des armes pour la défense de la nation (...) L'utilité des formes civiles du service national n'est pas contestable. Celles-ci peuvent trouver leur place à côté du service militaire.* » M. Balladur prône « *une plus grande rigueur dans la définition des tâches confiées à ces jeunes appelés et un contrôle accru des organismes qui les accueillent. Une véritable transparence dans les procédures de sélection et d'affectation, un contrôle effectif des modalités d'exécution de ces formes civiles sont nécessaires. Une fois cette remise en ordre effectuée*, a-t-il ajouté, *nous pourrons envisager leur développement mesuré.* »

Le premier ministre s'est ensuite déclaré partisan de la rédaction d'un « Livre blanc » sur la sécurité européenne, qui serait soumis à un Conseil européen « *auquel seraient conviés les chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Europe centrale et orientale concernés* », pour définir « *un corps de doctrine commun en matière de sécurité* » du continent européen.

Enfin, M. Balladur a émis deux suggestions. La première a trait à « *la définition d'une véritable politique humanitaire commune de l'Union européenne* », pour permettre aux pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) d'intervenir « *à bref délai, en cas de besoin, de par le monde* ». La seconde est, « *en accord avec le président de la République* », une demande pour que le ministre des affaires étrangères intervienne au Conseil de sécurité de l'ONU afin d'organiser la lutte « *contre la prolifération des armes de destruction massive* », c'est-à-dire les missiles à charge chimique, biologique ou nucléaire.

Trois disparitions

Le PDG du groupe SNECMA, Gérard Renon

Ancien secrétaire d'Etat à la défense de 1989 à 1991 et PDG du groupe aéronautique SNECMA depuis juillet 1992, Gérard Renon est décédé, mercredi 7 septembre à Paris, victime d'un cancer.

Originaire de Saint-Amand-Montrond (Cher), où il était né le 12 septembre 1940, et ancien major de Polytechnique à l'âge de dix-neuf ans, Gérard Renon, qui suit la voie royale des Mines, aura accompli la carrière de ces grands commis de l'Etat qui, tels Raoul Dautry, Pierre Guillaumat ou André Giraud, mêlent une vie professionnelle consacrée à l'énergie – et surtout le nucléaire – et une carrière partiellement vouée à la chose publique. Séduisant sous une apparente décontraction et préférant, pour convaincre, user de son charme plutôt que de se montrer autoritaire, il était le contraire d'un dilettante.

C'est Pierre Bérégovoy, alors secrétaire général de l'Elysée mais ancien de Gaz de France comme lui, qui, dès 1981, lui offre de devenir conseiller chargé des problèmes énergétiques auprès de François Mitterrand. Auparavant, Gérard Renon avait suivi le cursus traditionnel de beaucoup d'anciens X-Mines aux Carburants, puis aux Charbonnages de France. Cet ingénieur est un passionné de la « filière » du nucléaire, qu'il suggère aux dirigeants d'emprunter, sans états d'âme, pour remédier à la crise du pétrole. Dès 1983, l'aboutissement de cette voie est le poste d'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), que la droite, à son arrivée au pouvoir en 1986, lui retirera. Promu ingénieur général des Mines à quarante-sept ans, il est « récupéré » à la présidence du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). En 1988, il entre, de nouveau, en politique, même s'il n'a jamais envisagé d'en faire son métier comme ses amis, à gauche, l'en pressaient. Successivement, Gérard Renon sera secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques, puis, plus longtemps, entre mars 1989 et mai 1991, secrétaire d'Etat à la défense, d'abord auprès de Jean-Pierre Chevènement, ensuite auprès de Pierre Joxe. De ces fortes personnalités politiques, il reçoit des missions assez délicates, comme le contrôle des ventes d'armes, les affaires nucléaires, la réforme du service national ou la gendarmerie à un moment de l'histoire de cette institution où elle est, à sa base, ébranlée par une « grogne » qui désarçonne le gouvernement par sa virulence épistolaire. Après son départ des responsabilités, Gérard Renon se voit attribuer la tâche difficile de convaincre les Russes de la nécessité d'accepter l'aide de la France pour démanteler leur armement nucléaire. Cette mission sera un succès. C'est en juillet 1992 que le gouvernement confie à cet ancien ministre la fonction de PDG du groupe SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation). L'entreprise a besoin de stabilité : en cinq ans, elle a usé pas moins de trois PDG. Gérard Renon n'était pas demandeur du poste. Il lui aurait préféré, s'il en avait eu le choix, la présidence d'EDF. Mais, s'il avait eu gain de cause, son passé et son image de « nucléocrate » eussent sans doute effrayé les quelques écologistes qui soutenaient alors les socialistes. Il sera reconduit à son poste de PDG de la SNECMA en juillet par le gouvernement Balladur. A la tête de ce groupe qui fabrique notamment les réacteurs de l'Airbus et du Rafale et qui occupe 13 000 salariés, Gérard Renon va devoir imprimer une véritable « révolution culturelle » : la SNECMA a dû négocier le « tournant » du civil à un moment où les commandes baissent, les pertes s'amoncèlent, la compétition se durcit et où l'Etat tergiverse pour accroître le capital des groupes publics.

Le mal qui vient de l'emporter l'aura empêché de sortir la SNECMA du rouge, avec un chiffre d'affaires en déclin de 14 %, un déficit de 804 millions de francs et un plan de réduction des effectifs.

JACQUES ISNARD

L'honnêteté

Il n'aurait pu être qu'un de ces « *brillants sujets* » qui font l'honneur et la gloire de l'école de la République. Mais il était plus que cela. Bien sûr, il fallait faire quelques efforts pour le découvrir. Gérard Renon ne vendangeait pas son amitié. C'est qu'elle était précieuse et que son tempérament l'inclinait plus à la réserve qu'à la démonstration. De son passé de créateur du Cérès, il avait conservé un profond respect de l'Etat, et la vocation de servir la communauté plutôt que de s'en servir. La République lui rendit bien mal l'attachement qu'il lui portait. La manière, bien peu élégante, dont il fut écarté de la tête du CEA fut une blessure dont il ne se remit pas. Il n'en dit rien publiquement. Mais quelque chose s'était fêlé chez cet honnête homme, qui nous manquera.

A sa femme Catherine, à ses trois enfants, *le Monde* présente ses condoléances. J'y ajoute l'expression de ma profonde tristesse.

Ph. L.

L'écrivain James Clavell

L'écrivain américain d'origine britannique James Clavell est mort, mercredi 7 septembre à Vevey, en Suisse, au terme d'une brève maladie, il avait soixante-neuf ans.

James Clavell fut l'un des auteurs les mieux vendus au monde. Il s'était déjà fait un nom au cinéma, comme scénariste de la première version de *la Mouche* et de *la Grande Evasion*, comme scénariste, réalisateur et producteur des *Anges aux poings serrés* (1966), et avait entamé sa carrière de romancier avec *Un caïd* (1962) et *Tai-pan* (1966), lorsque *Shogun*, le troisième volume de la fresque qu'il consacrait aux tribulations des Occidentaux en Extrême-Orient, rencontra un succès massif, d'abord dans les pays anglo-saxons, puis dans le reste du monde, grâce à l'adaptation télévisée qui en fut tirée.

Né le 10 octobre 1924 à Sydney, en Australie, James Clavell, pendant la seconde guerre guerre mondiale, sert comme capitaine d'artillerie dans l'armée anglaise et est capturé par les Japonais à Java. Il passe le reste du conflit dans le camp de Changji à Singapour, une expérience qu'il décrira dans *Un caïd*, récit semi-autobiographique, souvent considéré comme son œuvre la plus authentique.

En 1953, James Clavell émigre aux Etats-Unis (il obtiendra la nationalité américaine en 1963) et s'impose à Hollywood. A la faveur d'une grève des scénaristes, il écrit *Un caïd*. En 1966, il trouve la veine épique qui lui apportera le succès avec *Tai-pan*, récit de la fondation d'une des grandes maisons anglo-chinoises qui firent la fortune de Hongkong. Dosant très bien exactement l'exactitude documentaire et les mécanismes romanesques les plus éprouvés, *Tai-pan* tenait à la fois du manuel d'histoire et du roman-feuilleton. Le procédé est appliqué à la première tentative d'intrusion occidentale au Japon, au XVI siècle, dans *Shogun* (1975) qui, adapté pour la télévision américaine, fit une vedette de Richard Chamberlain. *La Noble Maison* (1981) prolonge la saga des *tai-pan* de HongKong jusqu'au XX siècle. *Ouragan* (1981) abandonne l'Extrême-Orient pour l'Iran. Ce livre s'est vendu à plus de quatre millions d'exemplaires aux Etats-Unis. *Gai-Jin*, publié en 1993, renouait avec HongKong.

James Clavell restera comme l'un des meilleurs représentants de cette littérature populaire contemporaine qui muscle une forme de récit plus que classique à l'aide d'une avalanche d'informations exotiques. Sans doute faut-il attribuer le succès exceptionnel de Clavell à l'intensité de la relation très ambiguë qui l'attachait à sa région d'élection.

T. S.

Le cinéaste anglais Terence Young

Le cinéaste anglais Terence Young est mort le 8 septembre, à Cannes, des suites d'un malaise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Il est à la fois injuste et logique de résumer la carrière de Terence Young à la réalisation de trois « James Bond », *James Bond contre Dr No* (1962), *Bons baisers de Russie* (1963) et *Opération Tonnerre* (1965). Injuste, car ce gentleman, né à Shanghaï, le 20 juin 1915, fut d'abord un scénariste et adaptateur de talent, avant de coréaliser avec B.D. Hurst un documentaire de qualité, *La gloire est à eux* (1944), puis de signer avec son premier film de fiction, *Etrange rendez-vous* (1947), une œuvre secrète et singulière. Histoire de la brève et tragique passion qui unit une jeune Anglaise et un ancien peintre convaincu de revivre avec elle les amours de deux jeunes gens dans la Venise du XVIe siècle, ce film étrange, qui s'inscrit dans la tradition d'un certain fantastique anglais, dans l'esprit du *Portrait de Dorian Gray* d'Oscar Wilde, mériterait d'être redécouvert.

Logique, car Terence Young ne retrouva jamais, ni ce niveau d'inspiration, ni le surprenant succès rencontré par les « James Bond ». En effet, il se cantonna par la suite dans les films d'aventures très correctement réalisés, mais sans surprise. Il manifesta un goût pour l'érotisme tel que le concevait le cinéma des années 60 (et dont son adaptation du roman de Daniel De Foe *Moll Flanders*, en 1966, est l'exemple le plus significatif), avant de devenir un spécialiste de productions internationales dont l'attrait supposé reposait essentiellement sur la présence d'acteurs prestigieux (*Peyrol le boucanier*, 1966, avec Anthony Quinn, *Mayerling*, 1968, avec Ava Gardner, Catherine Deneuve et Omar Sharif, *l'Arbre de Noël*, 1968, avec Bourvil, *Soleil rouge*, 1971, avec Alain Delon, Charles Bronson et Ursula Andress). Dans son abondante filmographie, il convient toutefois d'isoler deux films : *Seule dans la nuit* (1967), solide suspense avec Audrey Hepburn dans le rôle d'une aveugle, et surtout *Triple Cross, la fantastique histoire vraie d'Eddie Chapman* (1966), film d'espionnage inspiré d'une affaire authentique et conduit avec une belle autorité.

Les films d'espionnage convenaient donc bien à Terence Young, ce que le succès inattendu de *James Bond contre Dr No* indiquait déjà. Le paradoxe est que Terence Young lui-même détestait le personnage de l'agent secret imaginé par Ian Fleming, et qu'il décrivait comme « *un sadique, une brute, un goujat, un débile mental qui aurait eu sa place chez les SS* ». Paradoxal en un sens seulement, quand on sait que cet homme discret, élégant et affable aimait infiniment moins parler de ses films que de peinture ou des vins, des bordeaux notamment, dont il était un connaisseur passionné.

PASCAL MÉRIGEAU

L'ESSENTIEL

DÉBATS

« Appellation d'origine algérienne », par Azouz Begag ; *« Un cessez-le-feu sur l'emploi »* par le club Vauban ; *« Ne pas se tromper de cible »* par Francis Zimmermann ; *« Un régime qui n'a pas d'avenir »* par Robert Ménard *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les pourparlers américano-cubains sont momentanément interrompus

Entamés à New-York le 1er septembre, les pourparlers américano-cubains ont été interrompus provisoirement le mercredi 7 septembre. Les discussions paraissent progresser lentement sur le nombre d'immigrants que les Etats-Unis sont prêts à accepter *(page 4)*.

POLITIQUE

M. Chirac donne un avant-goût du « grand débat national » qu'il souhaite instaurer

En voyage en Guyane, le président du RPR multiplie les entretiens avec les élus dans le cadre de la campagne présidentielle. Il a notamment abordé les questions d'insécurité, d'habitat et de santé. Voulant donner l'image d'un responsable à la fois posé et sérieux, M. Chirac tente un pari audacieux sur un terrain déjà occupé par M. Balladur *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Le syndrome de la Vologne dans un village sarthois

Cinq membres de la famille de Christian Leprince ont été interpellés après le quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué *(page 10)*.

La panne persistante de l'équipe de France

Les éliminatoires de l'Euro 96 ont mal commencé pour la France avec un match nul 0-0 face à la Slovaquie. Les Français occupent provisoirement la troisième place du groupe 1 à égalité avec les Slovaques *(page 10)*.

CULTURE

Portrait de l'Amérique nucléaire

Carole Gallagher au festival international du photo-reportage de Perpignan. Des images apparemment anodines commentées par des textes qui font froid dans le dos *(page 12)*.

ÉCONOMIE

Faible impact du relèvement des taux d'intérêt sur la reprise

La remontée brutale des taux d'intérêt inquiète les marchés financiers. Depuis le début de l'année, la hausse atteint près de 2,5 % en France et 2 % en Allemagne *(page 16)*.

Le renouvellement du CES sous le signe de la cohabitation

Le conseil des ministres a arrêté, mercredi 7 septembre, la liste des quarante personnalités qualifiées qui siégeront au Conseil économique et social (CES). Pour que la nouvelle assemblée du CES puisse siéger au complet au palais d'Iéna, le gouvernement doit encore désigner les membres nommés au titre des entreprises publiques, du logement et de l'épargne, des DOM-TOM et des Français établis à l'étranger *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

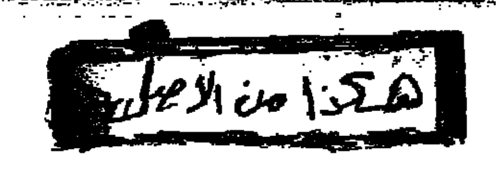
DEMAIN

Temps libre

C'est toujours sur la Paulista que les foules déferlent. Boulevard de l'Histoire, cette avenue est le nerf de Sao-Paulo. Une artère et un symbole où toutes les alchimies brésiliennes sont permises.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté jeudi 8 septembre 1994 a été tiré à 456 894 exemplaires



Le Monde
DES LIVRES

Vive les romanciers intelligents !

Attention, danger : Marc Petit est un érudit qui, dans sa fiction, se joue de sa culture

LE TROISIÈME FAUST
de Marc Petit
Stock, 190 p. 95 F.

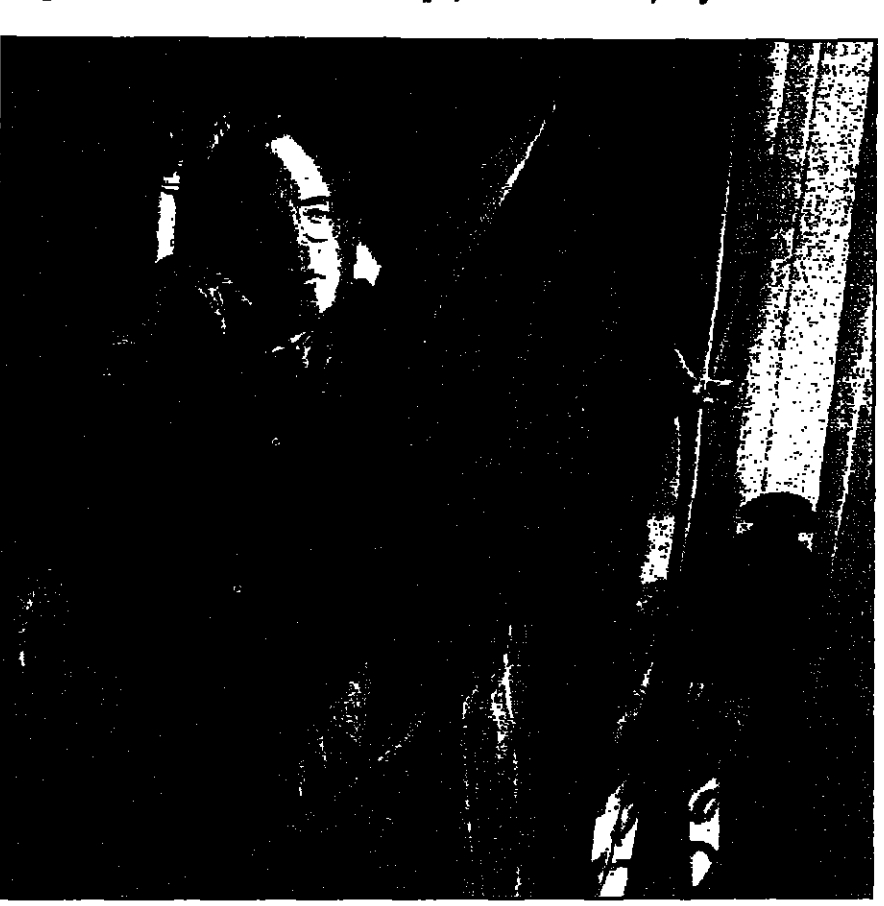
N'est-il pas parfois pénible d'être français, de subir la plainte de ce pays et sa détestation de sa culture ? On connaît les refrains : « Les années 60 et Roland Barthes ont tué la littérature française » ; « Le roman français *ne parle que de lui-même* », et, le plus beau : « Certains écrivains sont trop intelligents, ce qui nuit grandement à *leur activité romanesque* ». Conclusion : si vous n'avez pas de pensée, l'avenir est à vous (ou du moins le présent).

Avec un peu de chance et beaucoup de volonté, on parvient à devenir la cible constante de ce discours et à être connu en étant méconnu. A défaut, on est, comme Marc Petit, peu et mal connu. Si au moins il avait eu l'idée de rédiger en allemand *Ouroboros*, ses cinq cents pages monstreuses et folles sur les tumultes du dix-septième siècle en Allemagne (1), ou de présenter comme une traduction sa quête du Golem à coups de masques et de fausses *pistes* (2), il aurait été remarqué par les vrais critiques, les esprits libres, les dénicheurs de talents cachés venus de loin. Pourquoi donc a-t-il la détestable idée d'écrire en français, la langue de Voltaire (passe encore), d'Aragon et de Sartre (accablant), d'aimer cette langue au point d'être traducteur (notamment des poètes baroques allemands et de Georg Trakl), d'habiter avenue du Maine, à Paris et de se faire plaisir en écrivant (3) ?

Circonstance aggravante, ses textes sont drôles, peu sentimentaux – donc suspects, certainement moins « authentiques » que ceux de Christian Bobin. Marc Petit s'amuse, aime jouer avec sa culture et prouver à son lecteur, qu'il est, lui, l'écrivain, le plus fort. Bref, osons ce mot devenu obscène : *Marc Petit est brillant*. On peut déjà vous le dire en confidence, cet homme est le Diable. Il *vient d'ailleurs de publier* un roman nommé *le Troisième Faust*, qui débute ainsi : *« Ça, quel toupet ! »* Oui, du toupet, du culot, il en faut pour se prendre à la fois pour Goethe et Méphisto !

Soyons sérieux. Ce roman a-t-il une histoire ? Bien sûr. Un journaliste américain est envoyé par son rédacteur en chef à Weimar, le 1er octobre 1831. Goethe a quatre-vingt-deux ans. A-t-il fini *Faust*, auquel il travaille depuis soixante ans ? On le dit. Mais un bon journaliste doit tout vérifier et tout raconter aux lecteurs du *Baltimore Herald*, *« toujours assoiffés de détails véridiques »*. Rien *n'empêche les amateurs* de belles histoires de lire le livre ainsi. C'est enlevé, agréable, on y voit la figure d'un monstre de la littérature, Goethe, on y croise de très beaux personnages secondaires.

Mais pourquoi se priver de jouer ? Pourquoi ne pas se demander s'il est plaisant de devenir un lecteur intelligent ? Pourquoi ne pas remarquer que le patron du journal s'appelle Mr Jove, que lorsqu'il jure il dit *« par moi-même »* et que son journaliste s'appelle Lucian Blackwell ? Dieu, Méphisto. Goethe serait-il alors, dans ce roman, Faust ? Et Marc Petit, là


DANIEL BARROCO

Marc Petit : « Ça, quel toupet ! »

dedans ? Quel toupet ! Quel culot de nous suggérer tout ça et de nous faire comprendre que nous ne démêlerons pas totalement (à moins de connaître Goethe comme lui) ce qui est, dans ce roman, « propos rapportés » – citations de Goethe – et ce que l'auteur invente. Quelle impudence de ne pas s'en tenir à une bonne « biographie romancée » ! Quelle folie de faire se rencontrer imagination et érudition, de vouloir prouver que le roman est un instrument de connaissance ! Arrière, Satan !

Et ce Goethe, dont Marc Petit nous entretient, et dont la réputation a traversé les océans et les siècles, ne parlerait-il pas trop de lui ? Ne serait-il donc pas un de ces écrivains médiocres occupés surtout d'eux-mêmes, de leur œuvre, s'inquiétant de la manière dont on veut les tuer en leur affirmant que ladite œuvre est terminée – ce que cherche à montrer Blackwell en réclamant de voir le manuscrit ? Beau thème pour une émission littéraire comme la télévision les aime : « Goethe était-il un imposteur ? » Et Marc Petit, qui, avec *le Troisième Faust* nous livre une manière d'autoportrait ?

« Imposteur », à coup sûr, celui qui revendique ainsi la singularité de l'artiste. Il dépasse les bornes du culot qu'on lui autorisait, ce Marc Petit. La mégalomanie et le narcissisme seraient indispensables à la construction d'une œuvre. *« Le cabinet de Goethe est simplement un lieu de travail »*, constate Blackwell en visitant l'étrange maison dont le plan précis est fourni en annexe. *« Le travail est sa vie. Voilà pourquoi certains bûcheurs, de ceux qui pissent contre tous les arbres, l'ont jugé paresseux : il travaillait sans s'arracher les cheveux, comme on respire »* (on apprend – en note – que « pisser contre les arbres » est l'expression même employée par Goethe à propos des professeurs qui inondent les textes de notes).

Y-a-t-il plus juste portrait d'écrivain que celui tracé par Marc Petit ? Il faut refuser de se laisser réduire, enfermer, et, comme Goethe, proposer à la société des leurres, pour se mettre à l'abri car *« il n'est pas naturel d'avoir raison à jet continu »*. Goethe, la sensibilité même, était évidemment traité de *« cynique »*, de *« cœur sec »* *« par ceux qui font commerce du sentiment »*. Pour couronner le tout, vous n'allez pas le croire, lecteurs, comme dirait Marc Petit, qui aime s'adresser ainsi à vous, Goethe plaidait pour une littérature intelligente : *« Je sais bien que je ne suis pas à la mode, je ne l'ai jamais été, le succès de* Werther *repose sur un énorme malentendu – tant mieux pour les ventes. Que me reproche-t-on ? D'avoir réussi ma vie ? Je l'ai fait croire pour embêter les bourgeois et les philistins qui préfèrent les ratés (...). Ou bien peut-être trouve-t-on mon œuvre trop intellectuelle (...). On dirait de nos jours que les poètes sont tous des malades (...). Que de mensonge, que de pose dans cette sincérité forcée qui s'étale partout ! (...) Dante était-il inculte ? »*

Il n'a rien à ajouter, tout cela sent le soufre. Après avoir pactisé avec Méphisto sur près de deux cents pages, on se sent tenu de faire surgir une morale. Quelle est celle du livre de Marc Petit ? « Un romancier intelligent rend son lecteur intelligent ». C'est donc bien le Diable. Fuyons...

Josyane Savigneau

(1) Fayard, 1989 (« le Monde des livres » du 10 novembre 1989).

(2) *Le Nain géant*, Stock 1993 (« le Monde des livres » du 20 janvier 1993).

(3) On lira notamment, avec bonheur, *Architecte des glaces*, une autobiographie fictive (Editions de l'Aube 1991, « le Monde des livres » du 27 décembre 1991) et *la Fenêtre aux ombres*, un conte chinois paru en juin aux éditions Dumerchez (B P 356-60312 Creil Cedex), un court livre raffiné, dans son écriture comme dans sa maquette et son papier.

Au carrefour de la nation

Pour dépasser la conception « élective » à la française et la conception « ethnique » à l'allemande Dominique Schnapper propose une « transcendance par la citoyenneté »

LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS
Sur l'idée moderne de nation
de Dominique Schnapper.
Gallimard, 220 p., 115 F.
(En librairie le 14 septembre)

Le cri d'alarme que lance Dominique Schnapper en conclusion de son dernier livre peut apparaître comme une provocation. Alors que partout en Europe surgissent des nationalismes violents, la sociologue s'inquiète du déclin de l'idée de nation. Elle en vient même à se demander si celle-ci peut encore assurer le lien social. Elle n'exclut pas qu'après l'affaiblissement de la forme monarchique au XVIIIe siècle la *« forme politique nationale »*, qui lui a *succédé au siècle suivant*, s'épuise à son tour aujourd'hui. Elle estime, en particulier, que la logique *« productiviste-hédoniste » tend à miner le « projet politique constitutif de l'idée de nation »*.

On aura compris que le paradoxe n'est qu'apparent et que la nation dont parle l'auteur n'a rien à voir avec celle que les Serbes tentent de promouvoir par le fer et par le feu. *« Les conflits qui se déroulent actuellement dans les Balkans*, précise-t-elle, *ne sont pas des conflits nationaux, mais ethniques ou nationalistes : ils démontrent la faiblesse de la tradition proprement nationale de l'ancienne Yougoslavie qu'on a essayé de constituer en nation en 1919, à partir des ethnies serbe, croate, slovène, bosniaque, hongroise, albanaise, etc. »*

L'objectif de Dominique Schnapper est d'abord de clarifier les termes du débat, et ce n'est pas le moindre de ses mérites. Une ethnie n'est pas une nation, et les accusations d'intolérance portées contre celle-ci s'appliquent en fait à celle-là. Quant au nationalisme, il exprime la revendication d'une ethnie à être reconnue comme une nation.

C'est autour de ces deux concepts d'ethnie et de nation que s'organise la réflexion de Dominique Schnapper. La confusion entre les deux termes est d'autant plus fréquente qu'une vieille tradition tend à distinguer deux *conceptions de* la nation, la nation *« élective »*, à la française, s'opposant à la nation *« ethnique »*, à l'allemande. Or, pour *l'auteur, il n'existe qu'une seule* idée de la nation. Celle-ci est plus proche sans doute de la conception française que de la conception allemande, mais elle emprunte aux deux en prenant en compte la *« tension »* entre l'adhésion politique (le *« plébiscite de tous les jours »* de Renan) et l'appartenance culturelle. Selon Dominique Schnapper, la nation se distingue de l'ethnie par sa dimension politique, qui demande aux individus de s'arracher à leurs enracinements pour fonder – c'est le titre du livre – la *« communauté des citoyens »*. *« Le citoyen se définit précisément*, écrit-elle, *par son aptitude à rompre avec les déterminations qui l'enfermeraient dans une culture et un destin imposés par sa naissance. »*

La plupart des sociologues ont sous-estimé l'importance du « projet politique » dans la définition de la nation, et même ceux qui en ont eu l'intuition – Durkheim, Mauss, quelques spécialistes de science politique anglais et américains – n'ont pas poussé leur analyse jusqu'à son terme. Max Weber est celui qui est allé le plus loin en insistant sur *« l'organisation du pouvoir politique »*, mais son erreur est d'avoir confondu la nation et l'Etat. Car n'importe quelle unité politique ne peut prétendre à la qualité de nation : l'Organisation des nations unies, en dépit de son nom, est plutôt un rassemblement d'Etats.

« L'idée moderne de nation », pour reprendre le sous-titre du livre, s'applique seulement aux sociétés démocratiques, qui organisent un espace public – qualifié par Habermas d'*« espace communicationnel »* – ouvert à tous ses membres. Cet espace peut prendre des formes variées selon les pays, mais il est inséparable du projet politique qui constitue la nation. Ainsi la Grande-Bretagne, explique Dominique Schnapper, s'est-elle identifiée à la naissance de la liberté et du parlementarisme, l'Amérique à l'invention du « melting-pot » et de la démocratie représentative, la France au mythe de la Révolution et des droits de l'homme, etc. La nation apparaît quand le lien social cesse d'être religieux pour devenir politique – et donc laïque.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page VII

LE FEUILLETON
de Pierre Lepape

Des petits bouts d'éternité

Auteurs aguerris, Dan Franck et Yves Berger sont des écrivains d'entre deux eaux, rêveurs impénitents en quête de certitude, utopistes en mal de lieu stable.

Page X

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Cher Calet...

Pour son sixième roman, Pierre Charras a choisi d'écrire, par le biais d'un narrateur, à Henri Calet, ou, du moins, au fantôme de celui-ci. Excellente idée...

Page II

MONSIEUR HENRI
de Pierre Charras.
Mercure de France, 136 p., 85 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

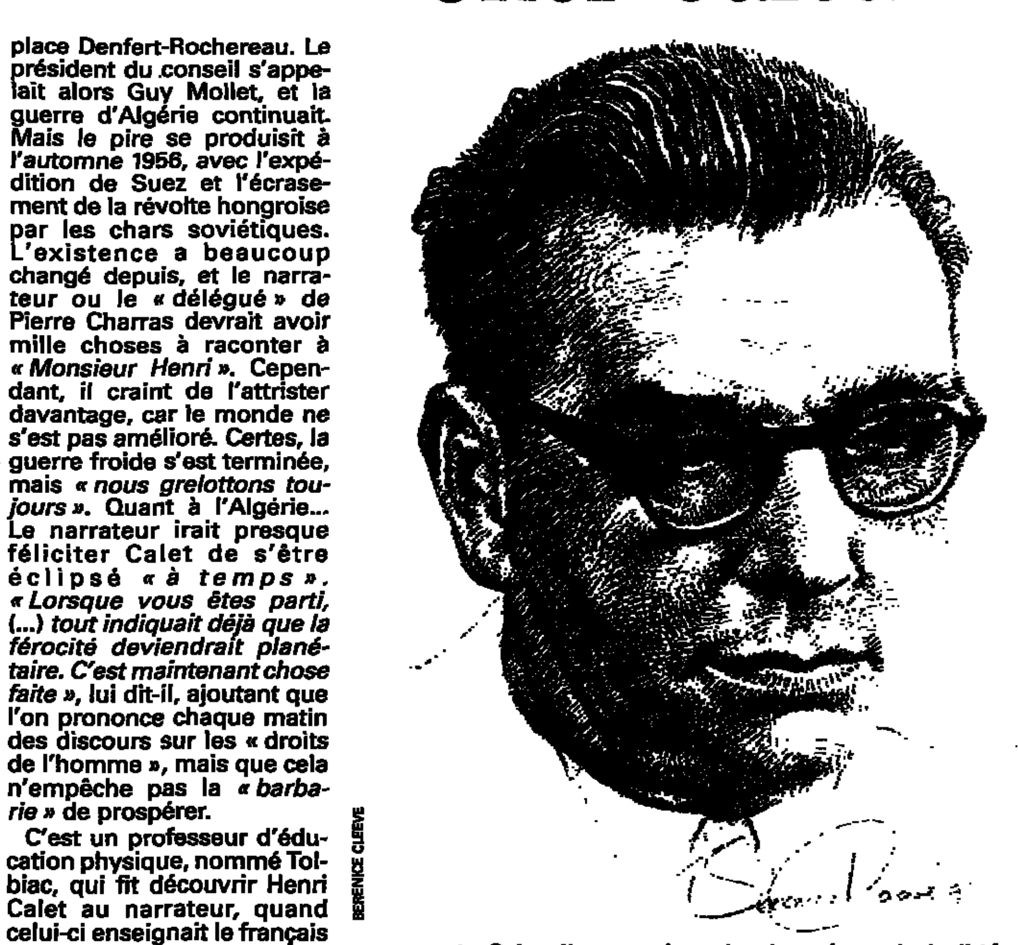
Cher Calet...

A qui s'adresser les jours d'amertume et de cafard ? Pierre Charras et son narrateur ont choisi d'écrire à Henri Calet, du moins au fantôme de celui-ci. C'est une excellente idée... Nous pouvons écrire à tellement de gens que nous admirons, que nous aimons et qui nous « remonteront le moral » sans aucune arrière-pensée. Fontenelle, par exemple, ou peut-être Crébillon fils, Léon-Paul Fargue, Valery Larbaud. Les fantômes ne manquent pas... Dans *Monsieur Paul*, Henri Calet avait employé le genre du testament. Il avait imaginé la lettre d'un mort à un vivant. Les avertissements et les recommandations d'un père à son fils... Pierre Charras fait le contraire. Il nous donne à lire la lettre d'un vivant à un défunt. Est-ce toujours le même genre littéraire ?

En tout cas, c'est le sixième roman de Pierre Charras. Après avoir pris *Deux ou trois rendez-vous*, être passé *Chez Louise*, s'être souvenu que l'*On était heureux les dimanches*, avoir rédigé les *Mémoires d'un ange* et s'être attardé avec *Marthe jusqu'au soir*, il donne à Henri Calet des nouvelles de notre époque et de ses mœurs. C'est que l'auteur de *la Belle Lurette* est mort depuis longtemps. Depuis le 14 juillet 1956, exactement. Certains pensèrent que c'était une curieuse façon de célébrer la fête nationale.

Sur la dernière page de son dernier livre, *Peau d'ours*, Henri Calet avait noté : *« Il faut se quitter déjà ? Ne me secouez pas. Je suis plein de larmes. »* Antoine Blondin ne manqua pas de lui dire au revoir, dans *Paris-Presse*, car ils adoraient tous les deux la place Denfert-Rochereau. Le président du conseil s'appelait alors Guy Mollet, et la guerre d'Algérie continuait. Mais le pire se produisit à l'automne 1956, avec l'expédition de Suez et l'écrasement de la révolte hongroise par les chars soviétiques. L'existence a beaucoup changé depuis, et le narrateur ou le « délégué » de Pierre Charras devrait avoir mille choses à raconter à *« Monsieur Henri »*. Cependant, il craint de l'attrister davantage, car le monde ne s'est pas amélioré. Certes, la guerre froide s'est terminée, mais *« nous grelottons toujours »*. Quant à l'Algérie... Le narrateur irait presque féliciter Calet de s'être éclipsé *« à temps »*. *« Lorsque vous êtes parti, (...) tout indiquait déjà que la férocité deviendrait planétaire. C'est maintenant chose faite »*, lui dit-il, ajoutant que l'on prononce chaque matin des discours sur les « droits de l'homme », mais que cela n'empêche pas la *« barbarie »* de prospérer.

C'est un professeur d'éducation physique, nommé Tolbiac, qui fit découvrir Henri Calet au narrateur, quand celui-ci enseignait le français dans un lycée de province. La particularité de ce Tolbiac, c'était de détester le sport et de n'aimer que la lecture. Voilà comment le destin s'amuse avec les vocations des gens... Le narrateur fut tout de suite attiré par le *« sourire »* et les *« blessures »* de Calet. Il entreprit de se procurer et de lire toutes ses œuvres. A présent, il voudrait en savoir davantage sur la vie de *« Monsieur Henri »*. Mais il éprouve des scrupules à déranger dans sa retraite l'homme le plus discret et le plus laconique de la littérature française, d'après la réputation que lui firent ses amis, notamment Georges Henein : *« Nous en usions l'un avec l'autre comme deux Japonais retors et protocolaires, pour qui les questions intimes ne sauraient en aucun cas prêter à conversation. Rien n'est plus aberrant que cette humeur des gens qui les porte à marauder en terrain confidentiel et à se délecter de vos petits secrets comme s'ils croquaient des frites. »* N'empêche, la « Laconie » est une drôle de province...


BERENICE CLEEVE

AUSSI, le narrateur se contente de retracer sa propre existence, comme quelqu'un qui aurait peur du silence et qui s'efforcerait d'*« acheter avec des mots »* les personnes trop taciturnes. Il évoque la pauvreté de ses parents, les livres que l'on rangeait parmi les *« produits d'entretien »*, les vacances niçoises et le suicide de son père, auquel il n'eut pas le temps de *« dire merci »*... Depuis, sa mère *« croise au large des petits chagrins. Elle est embarquée, en solitaire, dans une douleur de pleine mer »*. Cependant, il s'excuse de *« parler de la mort »*. Ce n'est sûrement pas convenable quand on s'adresse à un homme *« qui l'endure depuis quarante ans »*. Le narrateur fait son autoportrait : *« J'ai toujours éprouvé pour moi-même une réelle méfiance qui constitue, je crois bien, le seul héritage que m'aient laissé mes parents. »* Il précise que l'*« arrogance »* est restée, pour lui, le moins familier des sentiments. C'est dans la tradition d'Henri Calet. C'est le ton du misérabilisme ironique.

DES visages de femme reparaissent. Avec Hélène, son épouse, le narrateur divorça *« par correspondance »*, après que le professeur de gymnastique l'eut « séduite ». Avec Marie-Claire, la petite amie de jadis, il dialoguait le soir, d'une fenêtre à l'autre, en agitant des lampes électriques. A présent, lorsqu'il se met à la fenêtre, durant la nuit, c'est juste parce qu'il ressent *« un besoin d'étoile »*. J'aime beaucoup cela. C'est vraiment très joli... La dernière femme s'appelait Eva. Elle vient de mourir, et c'est à cause d'elle que le « héros » de Pierre Charras écrit à *« Monsieur Henri »*. Elle avait eu, en effet, une *« aventure »* avec Calet dans les années lointaines. Elle *« figure »* même *« dans un de ses livres »*. Tout en reconnaissant qu'elle n'y tenait pas une place très importante, elle prenait la défense des *« personnages secondaires »*, lesquels ne se considèrent pas nécessairement comme négligeables. Imaginez un « meeting » avec tous les confidents et les figurants de la littérature française. Cela ferait du bruit et du monde...

Je ne sais quelle est la part de l'autobiographie dans le roman de Pierre Charras, mais il exerce lui-même les métiers de comédien et de traducteur, alors que son « héros » connaît les ingratitudes ou les plaisirs de l'enseignement. *« Nos livres ne sont pas nous, mais nous sommes nos livres »*, disait Henri Calet, ce qui renvoie dos à dos les « biophobes » et les « biophiles »... En tout cas, la « missive » de Pierre Charras a beaucoup de charme. Souhaitons qu'il nous fasse lire encore son « courrier ». Le plus tôt sera le mieux.

★ Signalons également la récente réédition de l'avant-dernier roman d'Henri Calet, *Un grand voyage* (Le Dilettante, 252 p., 110 F).

CROQUIS DE VOYAGE
de Joseph Roth.
Récits choisis, préfacés et traduits de l'allemand par Jean Ruffet, Seuil, 414 p., 160 F.

JOSEPH ROTH
de David Bronsen.
Traduit de l'allemand par René Wintzen, Seuil, 378 p., 140 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le mythomane magnifique

L'ÉPOQUE est aux exhumations. A la recherche des trésors perdus, les éditeurs se font archéologues, chartistes, bouquineurs, pour nous faire découvrir, souvent pour notre joie et notre plaisir, au milieu du demi-millier de nouveautés de la rentrée dite littéraire, des premières publications en français d'auteurs célèbres dans l'entre-deux-guerres, quand une majorité de lecteurs – et de rédacteurs – du *Monde* n'étaient pas nés... Dos Passos, Steinbeck, Graham Greene, ou même Henry Roth, dont peu de gens auraient parié qu'il serait encore lu au XXIe siècle (1).

Et l'autre Roth ?... Pas Philip-Portnoy, l'Américain, mais Joseph, l'Autrichien de Galicie, qui aurait eu cent ans cette semaine s'il n'avait pas réussi à se suicider au cognac et au Pernod en 1939 à Paris... Joseph Roth, l'oublié, ignoré même jusqu'à aujourd'hui du *Dictionnaire des auteurs*... Les éditions du Seuil, qui avaient eu l'excellente idée de le rééditer en 1982 en commençant par *la Marche de Radetzky* et *la Crypte des capucins*, publient cette fois deux titres qui ne sont pas de la fiction, pour mieux faire connaître l'écrivain : *Croquis de voyage*, un choix de ses articles de journaliste, et *Joseph Roth*, une version abrégée de la biographie de feu David Bronsen, un universitaire américain professeur de littérature allemande, publiée il y a vingt ans à Cologne chez Kiepenheuer und Witsch, l'éditeur de Roth. Deux livres qui se complètent pour donner l'envie d'entrer plus avant dans l'œuvre bouillonnante de ce *« poète de la fin d'un monde »*, selon le mot de Piotr Rawicz (*le Monde* du 24 mai 1968).

« Alors que j'étais étudiant à Vienne, je découvris, un jour fatidique de 1954, dans une librairie d'occasion, quelques livres d'un auteur dont le nom ne me disait rien, prévenait David Bronsen dans son introduction de 1974. *Après la fin de mes études et mon retour en Amérique, Joseph Roth ne cessa de m'obséder. »* Sa biographie, fruit de longues années de recherches dans les archives et de recoupements auprès des survivants qui l'avaient connu, éclaire l'existence d'un homme hors du commun, doué plus que tout autre pour le malheur, chez qui se bousculent toutes les ambiguïtés d'une personnalité *« mythomane »* (2) qui amalgame vie et littérature.

NÉ en 1894 à Brody, en Galicie, une bourgade à majorité juive des confins de l'Autriche-Hongrie, entre Lemberg-Lvov et Tchernobyl, Moses Joseph Roth (son premier prénom ne fut plus mentionné dès ses premiers essais littéraires, qui parurent à partir de 1914 dans des journaux viennois) préférait prétendre qu'il était viennois. A propos d'un père qu'il n'avait pas connu, il échafaudait, selon son humeur, les versions les plus contradictoires, se disant le fils d'un voleur autrichien, ou bien d'un fonctionnaire – autrichien toujours – des chemins de fer *« prématurément mis à la retraite et mort dans la démence »*, ou encore le fils naturel d'un haut fonctionnaire de l'Etat austro-hongrois qui avait fui pour des raisons politiques, ou d'un comte polonais... Lorsqu'il commença à s'intéresser au catholicisme, lors de son exil en France après 1933, il affirma que son père, juif de naissance, se serait converti. A un autre, il confia que son père, *« un homme peu réaliste, caressait l'espoir de devenir marchand de houblon. J'étais son unique enfant et il nous abandonna, ma mère et moi, alors que j'avais à peine un an et demi pour rejoindre un rabbin miraculeux. On dit qu'il mourut fou à la cour de ce rabbin. »*

D.R.



Joseph Roth à sa leçon de violon, 1905

Conteur prodigieux, Roth continuait dans ses romans les fictions et les mythes dont il égayait sa vie, sans se donner la peine d'éviter les antinomies. Ainsi, ce journaliste de gauche, pacifiste, qui signe ses premiers articles « Joseph le Rouge » (*Rot* en allemand), va plus tard s'affirmer monarchiste et se montrer un ardent partisan de la restauration des Habsbourg. Est-ce par une sorte de provocation désespérée qu'il se livre à une glorification romantique de la vieille Autriche et de son dernier empereur, notamment dans son chef-d'œuvre de 1932, *la Marche de Radetzky* ? L'Empire s'est effondré, laissant une Autriche vaincue et rabougrie, qui disparaît en même temps que meurt le « bon » François-Joseph, laissant le jeune homme deux fois orphelin. Plus tard, il se construira un glorieux passé militaire, dont à peu près tout est faux (*« Je me suis porté volontaire pour le front en 1916, et de 1917 à 1918 je combattis sur le front oriental. Je devins enseigne et je fus décoré de la grande médaille d'argent, de la croix du mérite et de la croix des troupes de Charles »*). Après sa démobilisation, *« devenu un officier autrichien dans le civil »*, note Bronsen, il se fabrique un personnage auquel il restera attaché toute sa vie, signant parfois ses lettres *« Joseph Roth, ancien lieutenant de l'armée impériale et royale »*. En s'attribuant le grade d'officier, le juif déraciné d'un shtetl de l'Est, étranger partout, qui affichait son amour pour la monarchie impériale, *« la plus humaine des autocraties »*, s'insérait dans la grande tradition militaire, devenait plus respectable et se trouvait admis dans la vieille Autriche.

Pendant l'émigration à Paris, tout en fréquentant régulièrement, au Café de l'Odéon, les émigrés discourent interminablement, en yiddish, des remèdes à l'antisémitisme, Roth se fera passer pour un catholique fervent. La scène de son enterrement au cimetière de Thiais met en lumière la dernière ambiguïté d'une vie achevée le 27 mai 1939, à l'hôpital Necker, dans une crise de *delirium tremens* : ses amis, catholiques ou juifs convertis, s'étaient mis d'accord sur des obsèques catholiques – même s'il fut impossible de trouver une preuve de son baptême – et, tandis que le prêtre s'approchait de la tombe, montait la mélopée des prières en hébreu, récitées par un groupe de juifs de l'Est, en même temps que le murmure des condoléances des légitimistes autrichiens, s'inclinant devant *« le combattant fidèle de la monarchie, au nom de sa majesté, Otto d'Autriche »* ! Quant à Friedl, sa femme, schizophrène, hospitalisée depuis des années dans diverses maisons de santé, elle sera envoyée en 1940 *« pour de meilleurs soins »* dans un asile de Linz. Euthanasiée...

A la recherche d'un travail lui permettant de vivre, Roth quitte Vienne pour Berlin en 1920. *« Je suis devenu journaliste par désespoir devant l'incapacité absolue de toutes les professions à me satisfaire »*, expliquait-il pour justifier un gagne-pain qu'il pratiqua jusqu'à son exil. Un millier d'articles, qui ont été réunis dans trois volumes de ses œuvres complètes (*Das Journalistische Werk*), d'où a été extrait le choix de reportages, écrits entre 1923 et 1931, édités sous le titre Croquis de voyage (3). *« Si j'étais pape, je vivrais à Avignon »* s'exclame, en visitant le Palais des papes, cet homme attaché avant tout à l'idéal supranational de la monarchie autrichienne dans lequel il avait grandi. *« J'aurais plaisir à constater les succès de ce catholicisme européen : la confusion grandiose des races, le mélange coloré des sangs (...). Tout être humain est porteur du sang de cinq races, vieilles ou jeunes, et chaque individu est un monde à cinq continents. Le plus haut degré de l'assimilation devrait être celui où chacun, aussi étranger qu'il fût, devrait le rester, afin de se sentir chez lui là où il se trouverait. »*

Un recueil dans lequel éclate le génie du narrateur, observateur d'une finesse et d'une compréhension prodigieuses, qui s'attache à *« décrire avec des mots : la couleur, l'odeur, la douceur, la densité de l'air, autant de choses qu'on appelle « atmosphère »*, que ce soit dans les villes de la Provence, dans la Russie de Staline, l'Albanie d'Ahmed Zogou, l'Italie des débuts du fascisme, la Pologne ou sa Galicie natale. Des articles écrits dans l'urgence, qui nous éblouissent par leur justesse soixante-dix ans plus tard, avec le recul de ce qu'on sait.

(1) Lire la chronique « D'autres mondes » dans « le Monde des livres » du 26 août.

(2) *« J'emploie le mot français « mythomane » dans le sens d'un homme qui répand des légendes sur lui-même – car une expression équivalente aussi significative n'existe pas en allemand »*, explique David Bronsen en note.

(3) De ses enquêtes à l'est de l'Europe en 1926, on avait déjà pu lire *Juifs en errance* (Seuil, 1986).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le refus de se perdre

A la tentation du reniement, au désespoir de « l'âge vulgaire », Olivier Rolin oppose, avec « Port-Soudan », la valeur du geste littéraire

PORT-SOUDAN
d'Olivier Rolin.
Seuil, coll. « Fiction & Cie ».
125 p., 75 F.

Si l'on pense devoir un jour se réveiller de sa jeunesse en tordant le cou au rêve qui la hanta, et si l'on devient adulte au prix de cette violence, ou d'un cynisme qui la vaut bien ; si l'on découpe sa vie en deux âges bien distincts : le premier étant celui de toutes les illusions, des égarements du cœur et de l'esprit, le second, celui de la raison et de la réalité, c'est-à-dire de la carrière, de l'argent, de la puissance selon le monde ; si le sérieux de la vie consiste à épargner cette vie, à en faire l'économie, à acquérir des biens et des honneurs, une réputation... Alors, il vaut mieux, installé dans le fauteuil roulant de toutes les espérances renoncées, s'avouer déjà vieilli et ne pas s'encombrer l'esprit avec la lecture du dernier roman d'Olivier Rolin.

« Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints. » En écrivant cette phrase, Léon Bloy ne montait pas, avec quelques décennies de retard, dans le train essouflé du romantisme. Le rêve et l'idéal, quelque forme qu'ils prennent, ne sont pas des apanages de l'adolescence ; ils n'appartiennent pas en propre à une époque de la vie ou de l'histoire : nous sommes tous des enfants du siècle, de notre siècle, en tout sens, anarchiquement, affamés d'idéal.

Avoir eu vingt ans, ou un peu moins, en mai 68 ne confère assurément nul privilège, en particulier pas celui de mieux comprendre le monde ou de pouvoir mieux le changer. Est-ce l'idéal qui fut, ce printemps-là, rêvé et frôlé ? Beaucoup, parmi cette génération, voulurent le croire. Quoi qu'il en soit, c'est bien cet idéal qui devait, au cours des années suivantes, subir une terrible distorsion, faire l'épreuve douloureuse d'une réalité qui piétina les plus nobles aspirations. C'est de cela, de cette douleur à la fois extérieure et intime, de cette distorsion constatée et incessamment soufferte, que parle *Port-Soudan*.

« Chaque homme » porte *« en lui dès sa naissance, rangées pêle-mêle comme des cartes battues, les causes potentielles de sa perdition avec celles de sa félicité »*. Lorsqu'il quitte Port-Soudan – hors-monde où il ressassait le deuil de toutes ses illusions – pour enquêter à Paris sur les causes du suicide de A, le narrateur sait qu'il va devoir affronter le motif d'une double perdition : celle de son ami confondue à la sienne propre.

Ce qui était arrivé à A n'avait pourtant rien que de très banal. Abandonné par la femme qu'il aimait, il avait sombré. Centre de son propre monde, Narcisse saturé de lui-même, impuissant à regarder, dans la figure de la détresse, un autre visage que le sien, il avait éprouvé cet abandon comme une trahison, et cette trahison comme le seul signe que le monde était apte à lui faire. Trahi, il l'était, au plus profond de lui-même, dans son identité personnelle ; mais il l'était aussi en tant que sujet historique, dans cette projection incertaine de soi au dehors, dans le monde et dans l'histoire. Toute grande passion est injuste à l'égard d'autrui, de la liberté d'autrui : sans égards, celle de A revendique cette injustice, en fait le signe dévorant d'une vérité impartageable.


GÉRARD RONDEAU
Olivier Rolin : déchirements.

Quant au narrateur, lui aussi laminé par l'*« énorme machine molle affairée à l'extinction de la pensée »*, il représente une autre forme du désespoir, celui, immobile, impuissant, du témoin : il reconstitue, à partir de sa propre perdition, ce que son ami écrivain n'avait pas eu la force d'écrire. Ce faisant, il réaffirme, et Rolin avec lui, la valeur du geste littéraire. A la fin de *Port-Soudan*, A, le narrateur et l'auteur tendent à ne former qu'une seule personne, celle d'un homme, d'un écrivain pris dans les contradictions et les déchirements de sa génération.

« On était entré, à tous égards, avec précipitation et de tous les côtés à la fois, dans l'âge du vulgaire. » Dans son précédent roman (1), Olivier Rolin avait voulu *« orchestrer cette pure rumeur du chaos »*, rendre sensible, *« entre le tohu-bohu et le silence éternel »* l'éclatement du monde, son incalculable fragmentation. Il montre ici l'envers affectif, passionnel et intime de ce monde éclaté. Son livre est émouvant, moins d'être l'expression des troubles et des angoisses d'une génération, que d'affirmer, à la première personne du singulier, *« l'ombrageuse indisponibilité qui empêchait notre âge mûr, en dépit de tout, des apparences, d'être complètement le reniement de notre jeunesse »*.

Patrick Kéchichian

(1) *L'Invention du monde*, Seuil, 1993 (voir « le Monde des livres » du 3 septembre 1993).

Rire du crabe

Deux femmes, deux cancers et une volonté unique : ne pas se plaindre

LE CRABE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
d'Elisabeth Gille.
Mercure de France, 140 p., 69 F.
L'ÉTAT D'ALERTE
de Judith C. Brouste.
Seuil, 126 p., 75 F.

Puisqu'on risque d'en mourir, pourquoi ne pas en rire, et en faire rire ? Question qu'on croit théorique, posée par un bien portant, et nécessairement réfutée par la maladie. Pas du tout, répond Elisabeth Gille dans *le Crabe sur la banquette arrière*, un court texte autobiographique en forme de pièce de théâtre dont on espère qu'il va donner des idées à un metteur en scène.

Le cancer, elle le connaît, la *« malade »*. Elle a déjà eu une tumeur au sein, *il y a six ans*. Et voici que les radios de ses poumons sont « bizarres ». Pas pour le radiologue. Elle fume, elle ne voudrait pas en plus avoir de beaux poumons bien clairs ! Elle fume et ça lui fait plaisir. Elle est donc coupable. Si elle en mourait, ne serait-ce pas tout simplement « justice » ? Par chance, le cancérologue est un peu moins simpliste. Il y a bien un cancer. Opération. Traitement.

Traitement pénible et périlleux. L'infirmière, les amis, les enfants sont impitoyables avec la *« malade »*. Conseils, prédictions, indifférence, grossièretés : on prend un curieux plaisir à lui commenter *« le traitement de la copine qui s'en est sortie »*, celui de « la cousine qui a fini par mourir », ou la fin du comédien qui, après avoir traîné sa maladie pendant des années, fait, avec sa mort, les gros titres de la presse. Tous ces gens ne savent pas que la malade est, elle aussi, impitoyable. Elle les observe et, aujourd'hui, les raconte. Ils sont affreux, ridicules, infiniment comiques. Et, pendant le traitement, ils ont été épuisants.

Phase suivante : un an plus tard, *« à la surprise générale et à la sienne en particulier, la malade est toujours là. Elle sent bien que, pour ses relations et pour elle-même, la plaisanterie a assez duré. Après un laps de temps pareil, elle devrait être guérie ou morte »*. Morte plutôt, car elle a bien vu qu'« on » n'a pas vraiment envie de voir ses amis guérir de leur cancer. Elle a déjà dû affronter, dans un livre, l'annonce de sa fin prochaine (l'auteur, chrétienne, croit s'en tirer en la recommandant à Dieu !). Elle doit maintenant subir ceux qui veulent l'annuler, l'escamoter, la priver de ses sensations en lui criant qu'elle se porte comme un charme et en venant fêter sa « résurrection ». Alors, tout le monde dehors ! Fin de la pièce. Laissons donc l'héroïne s'occuper elle-même de son avenir.

Judith C. Brouste n'a pas l'ironie dévastatrice d'Elisabeth Gille, pas plus que la férocité ravageuse d'Ania Francos, naguère, dans *Sauve-toi Lola* (1), mais elle partage avec elles deux la volonté de ne pas se plaindre, d'écrire autre chose que le sempiternel « témoignage du combat contre le cancer ». *L'État d'alerte* est le récit placide non d'une maladie, mais d'un moment de la vie d'une femme. Que se passe-t-il quand on se jugeait *« invincible »*, *« bien bâtie, bien arrimée, des heures de danse et de natation »* et qu'on se retrouve menacée dans son corps ? La narratrice croyait que les seuls dangers venaient de la *« pensée flottante »*. Et, soudain, il faut se préoccuper des *« petits moyens pour ne pas tomber dans les pommes si les choses* [la chimiothérapie] *se passent mal »*, et aussi, de « s'en sortir ».

Elle s'en sortira et aura avec Ponticelli, le médecin, non pas une histoire d'amour (ce que doivent avoir, platoniquement, la plupart de ses patientes), mais une histoire de sexe, de plaisir, de soumission ; *« comme le cancer : un passage obligé »*. C'est grâce à lui, non seulement parce qu'il l'a soignée, mais parce qu'il a accepté son désir, qu'elle va en finir avec le passé, les souvenirs déchirants. *« Je ne vis plus contre le monde »*, conclut-elle. *« Les photos coloniales ont rejoint les autres, dans une boîte au fond d'un placard. »* L'« alerte » est-elle passée ? En tout cas, s'il fallait trouver une morale à ce beau livre peu soucieux de moralisme, ce serait : il est urgent de vivre, au présent.

Jo. S.

(1) Éd. Bernard Barrault, 1983.

Eblouissantes ténèbres

A Cayenne, autour du bagne, une fillette fait l'apprentissage du mal absolu : mordante, flamboyante, Paule Constant au sommet de la démesure

LA FILLE DU GOBERNATOR
de Paule Constant.
Gallimard, 186 p., 90 F.

Dans *le Grand Ghâpal* – le précédent roman de Paule Constant (1) –, ce n'était que désirs d'assomption, rêves de gloire sur la terre comme au ciel. Dans *la Fille du gobernator*, on ne peut concevoir plus immédiate descente aux enfers. On est, tout de suite, dans le noir. Celui de Cayenne, où arrive le transatlantique amenant à son bord le nouveau *gobernator* du bagne et sa famille. Tendu dans la détestation orgueilleuse du monde, ancien héros de la Grande Guerre, seul rescapé de son bataillon, destiné à la boue puisque *« Dieu a refusé son sacrifice sur le champ de bataille »*, il a épousé l'infirmière qui l'a soigné : surnommée *« la mère de Dieu »*, elle a la passion des plaies – surtout quand elles tardent à sécher – et de la purulence, dans laquelle elle puise une satisfaction secrète.

Avec des parents pareils, qu'unit la seule passion de la mortification hautaine, et qui voient dans cayenne *« le lieu idéal pour mettre à exécution leur sombre attirance pour* (...) *la répartition et la fustigation »*, il est difficile pour Chrétienne, leur fille de sept ans, d'avoir une perception lumineuse ou enthousiaste du monde... Elle est attirée par tout ce qui est insolite, monstrueux, se plaît dans le cirque tropical et grinçant qu'elle découvre. Prenant de court sa mère sur le chapitre de l'amour aux défavorisés, elle s'exalte pour un gnome à l'énorme tête de batracien, se prend d'une affection immodérée pour un couple de crapauds-buffles qui épousent ses vœux d'animalité et de beauté, et contemple avec une fascination à peine effrayée, dans l'*ombre d'un entrepôt*, les quatre têtes de morts enfermées dans des bocaux de formol.

C'est excessif ? Non. La romancière réussit à nous rendre cette démesure naturelle, évidente parce que tout est observé à partir du regard de Chrétienne : elle a en elle une sorte de gravité barbare qui lui permet d'accueillir sans la moindre réticence les images les plus violentes, propres à *« submerger les sens »* ; parce qu'elle sait qu'elle ne pèse pas lourd, elle s'est donné pour arme un scepticisme féroce qui l'aide à dépasser le dépit de ne pas être aimée et à déclarer, par exemple, qu'elle adore la robe en toile de sac, coupe Cayenne, qu'on lui impose. On est loin des récits d'enfance raffinée, avec cerceaux, du parc Monceau, ou *rocailleuse*, avec sacs de billes, de Belleville. Mais, dans ce climat de cauchemar humide, on respire enfin le grand air de la folie.

La noirceur euphorique de *Paule Constant éclate au moment* du récit de l'éducation de Chrétienne, qui constitue le centre du roman. La *« mère de Dieu »* confie sa fille à Planchon, l'un des bagnards qu'on emploie comme domestiques et qui, habillés d'uniformes de l'armée, deviennent des *« garçons de famille »*, les plus prisés étant les *anciens criminels*. *Lorsqu'ils* aident à servir le thé dans une ambiance d'après-midi paroissiale, on se croirait dans le théâtre d'un Genet tropical, au bord d'un *Miracle de la rose* en Amazonie. Au fond de la relation qu'instaure Planchon avec Chrétienne, il y a la mort dont le spectacle suscite, chez la fillette, une terreur mêlée de plaisir. Planchon lui donne des leçons de guillotine et des cours d'appâts de cadavres aux requins.

Dans ces pages, consacrées à l'apprentissage de l'horreur et proches de l'hallucination, on est dans un au-delà du monde que Paule Constant décrit avec une belle poésie des limbes. Comme si elle voulait aller jusqu'au bout de ses propres ténèbres, la romancière n'accorde aucune récréation à son héroïne, ne lui laisse aucun quartier d'innocence ou de répit rêveur. A force de traîner parmi les proscrits, de se vouloir *à son tour, obstinément*, contre l'ordre et la loi, Chrétienne flotte dans sa marginalité dangereuse et devient une sorte d'enfant du bagne.

Pour exacerber l'image du « pire » qu'elle croit représenter pour ses parents, elle cultive sa férocité, fait preuve d'une violence destructrice qui épouvante les bagnards eux-mêmes : il y a une scène terrible – la plus furtive mais aussi la plus suffocante du livre – où elle doit tuer, d'un coup de pistolet, le chien blessé qu'elle a volontairement abandonné.

Paule Constant conduit la dernière partie du roman selon la logique d'une punition convoitée et rédemptrice dans la tension d'un compte à rebours où chacun rejoint son destin. Le *gobernator* disparaît dans un naufrage ; la *« mère de Dieu »*, à force de couver les malades qu'on sort le soir sous les amandiers de la place publique, finit, en exultant de joie, par devenir lépreuse. C'est pour Chrétienne le temps de la solitude absolue, seulement éclairé par la douceur de Dédé, l'infirmier qui – au moment où est prise la décision de son rapatriement – la reconduit vers la barge où elle serre sur son cœur, dans un désir de tendresse inassouvie, les souliers de sa mère et les console comme *« des animaux perdus, boueux et blessés »*. Lorsqu'elle gravit la passerelle du transatlantique, elle paraît monter vers le ciel : c'est le seul leurre d'élévation qu'elle aura connu.

Ce livre, conçu comme un acte d'exorcisme, suffira-t-il à Paule Constant pour tuer le souvenir d'une part damnée de l'enfance ? Comme il est beau, en tout cas, de voir un auteur prendre, à ce point, le parti de ses propres obsessions, les affirmer avec une telle vigueur, sans jamais chercher à les édulcorer, dans un style à la fois fastueux et mordant, admirable de flamboyance cosmique ou de cocasserie noire. *La Fille du gobernator* appartient sans doute à la littérature de l'excès ; mais quand l'excès est à ce point maîtrisé, on ne peut qu'en être ébloui.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Gallimard, 1991.

L'empire du mal

LE CONDOTTIERE
de Max Gallo.
Fayard, 354 p., 130 F.

Max Gallo n'a jamais dissocié son travail d'écrivain de sa passion pour la politique. Ses personnages sont au centre d'impitoyables luttes pour le pouvoir, qui fait d'eux les jouets d'ambitions féroces et de vengeances *inexpiables*. Car la politique, pour l'ancien porte-parole du gouvernement Mauroy, n'est, à lire ses romans, qu'un jeu de forces obscures et cruelles qui broyent les individus. Nulle lueur d'espoir, aucune perspective d'avenir : *si* l'on ne savait que Max Gallo est un homme de gauche, on serait tenté d'attribuer à un penseur de droite une perception aussi pessimiste.

Les héros du *Condottiere* se partagent entre des manipulateurs pervers qui ne songent qu'à assouvir leur soif de puissance, des intrigants veules qui se montrent prêts à toutes les bassesses, et des victimes résignées qui ressassent leurs échecs. Fils naturel de Mussolini, le mystérieux homme d'affaires italien qui tire les ficelles en coulisses ne recule devant aucun crime pour parvenir à ses fins. *« Tuer, c'est vivre »*, dit-il. Son principal « complice », qui effectue pour lui de troubles missions, est un ancien officier nazi. Le narrateur, brisé par la mort de sa fille, est un faible qui se contente de gémir sur son sort. L'intellectuel italien qui refuse les compromissions finit par céder à la loi générale. Même le petit juge de l'opération « Mani pulite » découvre soudain les limites de son idéalisme. Seule échappe à cette déréliction – mais pour combien de temps ? – une courageuse journaliste, protégée par sa naïveté d'Américaine des funestes poisons de la vieille Europe.

L'écriture de Max Gallo est de celles qui vont à l'essentiel, donnant la priorité à l'action sur la psychologie. Habile romancier, l'auteur installe un climat angoissant et morbide, impose une vision du monde d'une étonnante noirceur, dont le récit tire sa cohérence et les protagonistes leur relief. Au-delà du savoir-faire de l'écrivain, c'est sans doute cette présence obsédante du mal et son inscription dans l'Histoire, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, qui confère au *Condottiere* son efficacité romanesque.

T. F.

Vitoux bondissant

Du côté de Naples, une fantaisie légère où se croisent Stendhal et Rossini

LA COMÉDIE DE TERRACINA
de Frédéric Vitoux.
Seuil, 300 p., 120 F.

Frédéric Vitoux aime l'Italie. Quoi de plus naturel pour lui que de prendre pour principal personnage de son nouveau roman Henri Beyle qui, juste avant de devenir Stendhal, parcourait amoureusement ce pays en préparant son *Histoire de la peinture en Italie* ? On est en décembre 1816, quand, au début du livre, Beyle arrive à Terracina. Mais voilà, Terracina – dont la seule originalité est de constituer la frontière avec le royaume de Naples –, ce n'est pas l'idéal, il n'y a pas d'Opéra, et, pour Beyle – comme pour Vitoux –, une ville sans Opéra n'est pas digne de ce nom.

Il a peur d'y connaître l'ennui, hébergé dans un palais entre le comte Nencini, qui attend la fin de son bannissement, et Josefina, une amie de sa femme absente, qui semble préférer la méditation et les points de broderie aux jeux de la séduction. Il redoute d'autant plus cet ennui qu'on est à une époque où, après l'épopée napoléonienne, l'Histoire paraît s'être immobilisée : l'esprit d'aventure ne souffle plus sur une Europe qui, reconstruite, a retrouvé ses gouvernements légitimes. On sait gré à Frédéric Vitoux de ne pas s'appesantir sur les thèmes proprement historiques et de n'évoquer, comme traces d'une histoire révolue, que les ombres de l'ancienne armée de Murat qui rançonnent des voyageurs sur la route de Naples, ou un noyé énigmatique dans un canal.

Car le véritable sujet du livre, ce qui lui imprime son rythme de fièvre légère, d'insouciance victorieuse, c'est le désir du bonheur. Vitoux sait décrire les impulsions amoureuses de Beyle, ses accès de désinvolture, sa passion pour un art de vivre où, notamment dans le salon Nencini, *« il fait bon faire montre d'esprit, de gaîté, éviter les pensées trop sincères et par conséquent trop blessantes »*, où les seuls blasphèmes sont des fautes contre le goût, où la frivolité doit l'emporter sur la peur et la comédie sur les émotions trop encombrantes. Comme au théâtre, tout est mis en place pour le plaisir de cette comédie, quand arrive de Naples Gabriella, l'épouse du comte Nencini, dont Vitoux fait un beau portrait de femme qui n'obéit pas à l'art de glisser à la surface de sa vie et de ses peines, et, rayonnante d'une sensualité intrépide, aime jouer avec les autres, dirigeant *« une partition dont elle est seule à connaître les notes »*.

Elle est accompagnée de Gioacchino Rossini, qu'elle a connu à Naples. Et Rossini, auquel il a déjà consacré un essai, c'est le terrain de prédilection de Vitoux. Il est, sous sa plume, un homme lumineux, bondissant, jouisseur, voulant goûter tous les plaisirs sans jamais penser le moins du monde à l'avenir, et dont l'épicurisme exalté fascine Beyle au cours de la rencontre que le romancier ménage entre les deux hommes (rencontre que Vitoux, dans une postface, reconnaît comme très improbable, même si Stendhal la raconte dans *Rome, Naples et Florence en 1817*). Pour Rossini, tout de la vie est musique. Il lui suffit de saisir au vol le rire d'une servante d'auberge pour le transcrire aussitôt en mille acrobaties vocales, d'écouter une dispute pour la transformer en dialogues d'opéra-bouffe.

C'est ce ton d'opéra-bouffe – de la légèreté amoureuse, de la sensualité sans masque et de l'amour sans tragédie – qui l'emporte dans la dernière partie du livre. Lorsque se compliquent un peu les relations sentimentales du quatuor de Terracina, on est entraîné dans un marivaudage trépidant où se succèdent à vive allure les scènes de conquête, d'enlèvement, de dépit, de désillusions, rattrapées aussitôt par des volte-face de regrets moqueurs. Comme au théâtre, le rideau retombe vite sur les chagrins. Beyle s'éloigne de Terracina en se répétant que *« toute ville au-dessous de 50 000 âmes n'est pas digne de son attention »*, rêvant d'écrire comme Rossini écrit sa musique, et sûr d'oublier bientôt les femmes qu'il croit avoir aimées.

La Comédie de Terracina est un divertissement réussi, plein de vie, d'allégresse et d'intelligence souriante qui donnera à son tour au lecteur le désir du bonheur.

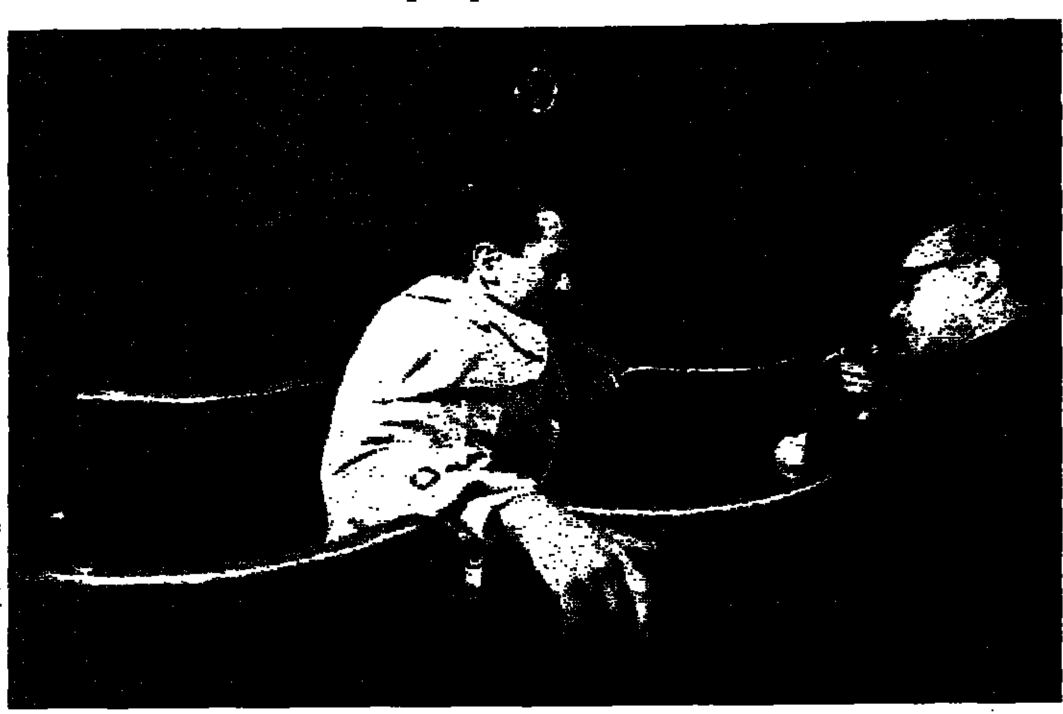
J.-N. P.

Labro double Sagan

Côté années 50 et course de vitesse – un domaine qu'on lui croyait réservé –, la romancière se fait damer le pion par son confrère

UN DÉBUT A PARIS
de Philippe Labro.
Gallimard, 350 p., 125 F.
UN CHAGRIN DE PASSAGE
de Françoise Sagan.
Plon/Julliard, 222 p., 119 F.

De livre en livre, depuis près de dix ans, Philippe Labro construit, avec modestie, une autobiographie romanesque dont la fraîcheur, la naïveté parfois, attendrissent ou irritent. Son précédent roman, *Quinze ans*, était « du Labro » jusqu'à la caricature. Celui qui sort en cette rentrée, *Un début à Paris*, devrait, par sa réussite, balayer tout ensemble attendrissement et réticences. Si l'on s'intéresse au journalisme, au Paris d'il y a trente-cinq ans, on lit la première phrase – *« Et puis, à un moment donné, les choses commencent »* –, et on ne relève pas la tête avant la dernière page. Le sujet, pourtant, était périlleux. Raconter ses débuts dans le journalisme incite souvent à la complaisance, à l'exaltation du passé en « ancien combattant » (les souvenirs journalistiques se prêtent à merveille à cette ringardise-là).



TIKHOMIROFF/MAGNUM

Philippe Labro en compagnie du « petit homme », Pierre Lazareff.

N'insistons pas sur la manière dont Labro parle des relations amoureuses entre les hommes et les femmes. Ce que sa maladresse révèle de sincérité touchera beaucoup de lecteurs. Les autres, qui auraient aimé en savoir plus sur les désirs d'une certaine baronne, resteront sur leur faim et ne sauveront que la nuit passée par le narrateur avec une jeune actrice douée, un peu « paumée » – une très jolie scène.

Dans tout le reste de son récit, à la fois chronique d'une époque et d'un apprentissage, Philippe Labro dose à la perfection l'humour et l'émotion, le détachement et l'engagement. Il se moque tranquillement de ce jeune homme qui cachait sous de l'arrogance son incertitude de lui-même et se laissait aller à *« pérorer »* devant le très prestigieux directeur de *France-Soir*. Il sait dire les *« bonheurs d'autant plus intenses qu'on ne les partage avec personne »*, ceux des jeunes journalistes lorsque, pour la première fois, une personne respectée – ici Blaise Cendrars – leur fait compliment de leur travail. Puis vient le moment où *« l'insatisfaction lucide »* prend le pas sur le plaisir d'avoir vu son texte imprimé, avec son nom en signature – et c'est alors seulement qu'on connaît la réalité du métier.

Portrait éblouissant

Il n'est pas de meilleur guide que Labro pour découvrir cette réalité, ancrée pour lui dans le Paris de la fin des années 50, puis des années 60, période d'effervescence intellectuelle qui a fait très peur aux médiocres et aux cuistres – ils n'ont toujours pas fini d'essayer de s'en venger. Labro promène son lecteur parmi des jeunes gens brillants, ne doutant à aucun moment de leur avenir. Ceux qui ont vécu ces années reconnaîtront, à travers les personnages composites créés par Labro (il ne cite aucun nom, sauf Sagan et Godard), des écrivains, cinéastes et journalistes en vue aujourd'hui, ou déjà disparus. Ils croyaient que la ville leur appartenait ; ils aimaient la nuit, les voitures, la vitesse, les alcools forts ; ils créaient des revues, écrivaient des romans admirés par leurs aînés, bousculaient le cinéma.

Outre le narrateur, le personnage essentiel d'*Un début à Paris* – bien qu'il intervienne assez tard – est le *« petit homme »*, jamais désigné par son patronyme : Pierre Lazareff, patron de *France-Soir*, l'imposant journal populaire de l'époque. Labro lui rend hommage, en un portrait éblouissant. « Le petit homme » est l'une des grandes figures de la presse d'après-guerre. L'autre est Hubert Beuve-Méry, le fondateur du *Monde*, qui attend encore son romancier, tandis que Lazareff a trouvé le sien avec Labro : il met tout à la bonne distance, ne caricature pas, ne force pas le trait, sans toutefois se priver de relever les épisodes comiques ou un peu ridicules. Lazareff abuse des *« mon petit coco »*, mais il va, l'air de rien, à l'essentiel. Dès les premières rencontres, il fait comprendre aux jeunes qu'il a distingués comment *« les bonnes histoires, les bons articles, ce sont ceux à travers lesquels apparaît un peu d'amour »*.

Grâce à l'évocation de Lazareff par Labro, on comprend soudain que la presse écrite n'est pas menacée en priorité par un désintérêt du public pour l'écrit mais par l'effacement de ses journalistes : aux personnages puissants, autoritaires, hauts en couleur – insupportables, parfois –, ont succédé des boutiquiers et des indifférents. Leur obsession : ne pas avoir tort. Leur recette : ne pas avoir de convictions. Quant à s'intéresser vraiment aux gens dont on parle... c'est bon pour les romantiques.

Le jeune Labro et ses amis n'avaient pas peur, eux, de s'émouvoir et de se tromper avec passion. Avec une certaine grandeur aussi. Et, près de quarante ans plus tard, Philippe Labro, devenu directeur de RTL et romancier, montre ce qu'un grand journaliste peut faire, sans se prendre pour Flaubert, avec de l'humilité, du talent, du plaisir à faire revivre ceux qu'il a admirés. C'est assez rare pour qu'on dise combien c'est agréable.

Les accidents, les Aston Martin et leur *overdrive*, les nuits blanches et les amours chics, dont parle si bien Labro, c'est l'univers habituel de Françoise Sagan, qui, depuis 1954 et *Bonjour Tristesse*, n'a rien perdu de sa singulière élégance, de son charme. *Un chagrin de passage*, c'est – pour le titre – du meilleur Sagan. Malheureusement le contenu ne suit pas. Côté années 50 et course de vitesse, elle se fait doubler par Labro en pleine ligne droite, ce qu'on croyait impossible.

Qu'est donc allée faire Sagan dans cette *histoire* d'architecte brillant (quarante ans, marié, sans enfant mais avec maîtresse) apprenant un matin, par le remplaçant de son médecin habituel, qu'une tumeur au poumon ne lui laisse guère d'espoir de devenir un vieux monsieur ? A aucun moment on ne croit à cette histoire – et le dénouement prouve qu'on a eu raison. Les réactions du héros, Matthieu, ne sont ni pathétiques ni ironiques. Il n'est ni désespéré ni combatif. Simplement ennuyeux. Sans être vraiment riche, il vit dans l'aisance et n'a que des problèmes « de luxe ». Son cancer semble un « problème de luxe » de plus. Le récit est donc à la fois du Sagan – le luxe – sans avoir la légèreté propre à Sagan.

En refermant *Un chagrin de passage*, on a juste envie de dire à Françoise Sagan qu'on admire ses quarante années de désinvolture littéraire, et qu'on souhaiterait retrouver, vite, un roman qui lui ressemble, où de vrais snobs racontent leurs folies, leurs voyages, leurs amours passagères et tout un tas de choses délicieusement superflues.

Jo. S.

• *Et toute ma sympathie*, de Françoise Sagan, vient d'être réédité en poche. (Pocket, n° 4192)

Le désir de parole

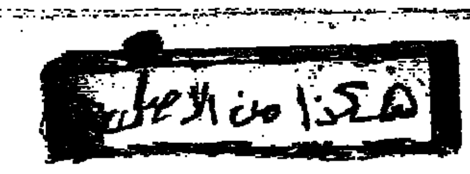
L'HOMME AU COSTUME BLANC
d'Annie Cohen.
Actes Sud, 173 p., 95 F.

« Qui peut dire ce qui se résout à chacun de nos pas ? » L'Homme au costume blanc n'est pas le récit d'une banale rencontre. Quatre entrevues seulement ont lieu entre Judith Weil-Chaminadour et Mickael G., au cours desquelles le dialogue, aisé et joyeux au début, s'étiole jusqu'à s'évanouir. Est-ce le signe d'un échec ? La romancière nous invite à conclure autrement.

Il est obsédé par son souvenir. Elle est sauvage et muette, hantée par l'image d'une langue coupée. Malgré tout, un équilibre s'instaure dans leur relation lorsque Mickael G. se soumet au désir de solitude de Judith et ne communique plus avec elle que par lettres. Cette présence absente permet insensiblement à Judith, prisonnière de ses *« errances langagières »*, de trouver *« la force et le désir de dénouer quelques nœuds »*.

Comment parler ? Pourquoi parler ? La parole, d'abord liée à certaines atmosphères, se libère peu à peu de ses entraves à travers l'écriture et le dialogue intérieur. Le récit, comme un bercement, suit le rythme de ce cheminement. *« On peut se frôler sans se heurter »*, déclare Judith. C'est pourtant dans ce frôlement que tout se joue. Le mérite du roman est d'avoir su le saisir et le dépeindre.

Marie Gaille



La cellule amoureuse

Sur le thème de l'enfermement, Jean-François Kervéan ose une fiction à contre-courant des exhibitionnismes conventionnels

LA FOLIE DU MOMENT
de Jean-François Kervéan.
Calmann-Lévy, 194 p., 92 F.

La prison exerce depuis toujours terreur et fascination. La réalité, réduite à sa plus simple expression, ne s'oppose plus au déferlement de l'imaginaire. Dans la stagnation du temps, l'homme connaît l'inversion exemplaire : il s'invente un passé de chef mais accepte d'être, à son tour, soumis et « possédé ». La prison est le seul lieu honorable où le mâle ose affronter sa passivité : *« C'est la vérité des hommes aussi d'être pris. Qu'on les débarrasse d'eux-mêmes. »*

Sur ce thème rebattu – exploité jusqu'au délire par Genet –, Jean-François Kervéan a écrit un premier roman insolite et lumineux, à contre-courant des non-dits et des exhibitionnismes conventionnels. Chaque chapitre incisif de *la Folie du moment* nous réserve une surprise ou une audace. Kervéan irradie d'un soleil onirique ce haut lieu de l'ombre (est-ce un hasard si cette belle écriture évoque le jaune et le bleu de Vermeer et de Van Gogh ?) et raconte le quotidien sordide de l'enfermement avec une rare précision dans les détails. Ce réalisme, qui titillera les âmes perverses, nous restitue avec éloquence la tendresse meurtrie et la violence feutrée de l'intimité masculine.

Au centre de la vie carcérale, le corps devient une triple obsession. Il y a celui, absent et lancinant, de la femme, objet liturgique d'un commentaire perpétuel. Mais à ce corps sans cesse abusé par les mots (*« Elle est là jusqu'au matin, jusqu'à ce que la lumière pose un gant sur son front trempé »*), Kervéan juxtapose l'exigence insidieuse du propre corps du prisonnier et, plus encore, interdit mais si visible, à portée d'étreinte, le corps semblable de l'autre taulard soudain singulier. Sur ce terrain ô combien glissant quand il n'est pas mièvre, Jean-François Kervéan est d'une habileté machiavélique. La promiscuité devient rédemption, découverte de soi, révélation, sans complaisance certes, mais sans aucun recul face à la sexualité des détenus. Plaisir sauvé et amour-silence dont la prison est la métaphore et qui, au contraire des amours du dehors, ne se lasse jamais de la présence : *« Il le trouve beau, d'une beauté sans effort, c'est un vertige de le voir vivre des heures durant. »*



ATELIER E. COUTAS/EDITIONS DU MAY

Dans la vie carcérale, l'obsession du corps

Entre le Meurtrier, nouveau venu, grand jeune homme myope aux mains d'intellectuel (*« Ses doigts, irrésistiblement, effeuillent un autre monde »*) et le Parfumeur, rodé aux us et coutumes de la centrale, se noue un lien unique et réciproque, évident, d'hommes qui pourtant aiment les femmes. Miroir des miroirs, le roman surprend une fois de plus : l'amour qu'il faut déchiffrer n'est pas celui-ci, pourtant tabou, mais celui « d'avant », total mais soudain illégitime, s'effondrant dans le crime après que le héros et Cécile eurent dépéri de trop de passion. Le Meurtrier et le Parfumeur tissent dans la nuit la légende de l'impossible fusion du couple.

Kervéan prend toutes les libertés, même celle de dire que jouir n'est pas assouvir un fantasme, que la prison du désir est de vouloir définir son objet, que la prison de l'amour est de tenter de se fondre en un seul être. Faire l'amour n'est pas posséder ni s'engloutir mais se reconnaître unique au contact d'un autre corps distinct. L'écho fulgurant d'une découverte solitaire.

La Folie du moment est aussi un roman policier. Un homme est incarcéré, soupçonné d'être le meurtrier de sa compagne qu'il aurait poussée par la fenêtre. Assassinat dont il s'accuse lui-même. L'un de ses trois compagnons de cellule tombe amoureux de son mystère. A travers ce prisonnier étrange, il va épier ce dont la prison le sèvre, l'odeur de la vie sans doute, l'odeur de la passion aussi, mais surtout, sur la moindre parcelle du long corps si vulnérable du jeune Meurtrier, l'idée de bonheur que la beauté suggère en vain.

Le roman se déploie sur trois registres remarquablement imbriqués. Une histoire à la Genet où deux hommes finissent par s'aimer avec fougue, le compte rendu méticuleux de la vie carcérale et, ce qui est la marque de ce roman réussi, l'investigation méticuleuse de l'énigme du voyeur : *« Il jouit de cela longtemps, de ce torse sans chemise, délesté. Nu. »* La nudité, la vraie, pour laquelle on oublie la rivalité de vivre, juste avant la compassion, quand c'est encore du désir et qu'on repousse l'instant de savoir que l'autre *« est juste une image qu'on voudrait traverser, pour marcher à l'intérieur, peut-être lui faire du mal et le blesser, le traverser comme une flaque »*.

Hugo Marsan

Un rêve de vie

LE FIL
de Christophe Bourdin.
Ed. de La Différence.
188 p., 98 F.

Voici un livre qui a été refusé par plusieurs grands éditeurs, au premier rang desquels Gallimard et Grasset. Probablement pas parce qu'il parle du sida – on n'est pas très sourcilleux sur les « témoignages » sans aucune valeur littéraire. Ceux qui n'ont pas voulu du travail de Christophe Bourdin ont sans doute déploré, au contraire, sa volonté de faire une « vraie » fiction, où seule la deuxième partie se donne pour un journal de maladie (on lui a même proposé de ne publier que ces passages-là... joies du cannibalisme médiatique). Jouer le style contre le virus, est-ce vraiment « convenable » ?

Pour une fois, pourtant, un « premier roman » suscité par le sida (on ne parle pas ici des écrivains qui ont été affrontés, à un moment de leur œuvre, à cette maladie) se réclame de la littérature. « Le fil », qui donne son titre au livre, unit les trois temps de la narration – « Temps des hypocondries », « Temps de l'agonie », « Temps du rêve » – et ceux de la conjugaison – imparfait, présent, conditionnels passé et présent. Dans le premier « temps », la maladie, abstraite, *« théorique »*, est celle qu'on craint trop pour ne pas la désirer un peu (hypocondrie), quand on est excessivement attentif à son corps, à la manière dont il est nourri, lavé, soigné. Le narrateur s'adresse à lui-même en se tutoyant, pour dévoiler ses dégoûts – la promiscuité, les toux, la vaisselle « suspecte » des restaurants – et ses obsessions – bien manger, se peser, faire du sport, s'encombrer de *« collutoires », « brumes antibiotiques », « pâtes aux prétentions hypoallergéniques et dermoprotectrices »*.

Mais il faut se rendre à l'évidence, au fil du temps. Le rideau de fumée de la prétendue santé ne peut plus masquer le *« faisceau de présomptions »*, l'*« agrégation d'indices »*. Séropositif. A moins de vingt ans. Garder le silence et vivre tout en essayant *« d'approcher l'impression de la mort »*. Et puis AZT, malaises et... la voici, la maladie. Journal : *« J'ai dit (...) qu'écrire un roman relevait dans mon cas, ou de l'exploit sportif, ou du parcours du combattant. J'explique également que je serai sans aucun doute l'écrivain d'un seul livre. »*

Christophe Bourdin le sait, un unique roman ne suffit pas à faire une œuvre. Mais il a gagné son pari. *Le Fil* est un texte, pas un cri, pas une bouteille jetée à la mer. Le roman, non d'une mort, mais d'une existence en péril, le roman d'un rêve de vie, au conditionnel, amoureuse, voluptueuse, ensoleillée, dans laquelle on se trouverait *« un goût évident pour le bonheur »* : une vie d'écrivain dont il faut saluer la courageuse naissance.

Jo. S.

Quatuor canadien

Stéphane Bourguignon a la réputation d'être un Djian québécois. Son univers, en tout cas, ne se distingue guère par sa nouveauté

L'AVALEUR DE SABLE
de Stéphane Bourguignon.
Robert Laffont, 286 p., 119 F.

Il a trente ans, il est professeur d'humour (eh oui, sans rire, ça existe), il nous vient du Québec, avec la réputation d'être le Djian de là-bas. Son premier roman, publié il y a un an au Canada, a reçu, si l'on en croit le dossier de presse, un accueil plus que chaleureux. La première impression, en tout cas, est plutôt mauvaise. Le premier chapitre nous emmenant dans une discothèque n'est guère encourageant. Le style non plus. Les notations psychologiques non plus.

Le narrateur refuse de faire un enfant à son amie. Ainsi est décrit son état d'âme tandis qu'il dégage la neige du jardin : *« Mon nez éjecte périodiquement deux cônes de brouillard, je repense à tous ces utérus et chaque pelletée m'arrache un effort surhumain. »* Car, le lecteur le comprend vite, les femmes, dans cet univers-là, veulent toutes être enceintes. L'amour ? *« Comme quoi, l'amour ça n'est pas possible, ça n'existe pas, c'est juste un autre dieu qu'on s'est inventé pour ne pas crever dans l'angoisse et la solitude »*, etc. L'érotisme ? *« Je passe d'un sein à l'autre comme un boulimique qui tient une épaule de veau dans une main et un gigot dans l'autre. »* Faut-il continuer ? Le plus curieux, c'est qu'on poursuit sa lecture. Car l'écrivain a beau écrire comme on voit qu'il écrit, l'histoire a beau être ce qu'elle est, les personnages ont beau se dire ce qu'ils se disent, on observe sans gêne, sans déplaisir ce petit monde. On se doute bien que l'auteur va plus souvent au cinéma qu'il ne lit de bons livres, et, plus grave, me semble-t-il, lit plus souvent de mauvais livres (probablement plutôt traduits de l'américain) qu'il ne réfléchit aux événements de sa vie, qu'il n'analyse ses semblables, qu'il ne regarde la réalité.

Julien vient de perdre son amie Florence. Son copain Pierrot essaie de l'arracher à la dépression profonde où il est plongé. Dans une discothèque, ils rencontrent Sonia qu'ils protègent de dragueurs importuns. Elle aurait, à vrai dire, été fort capable de s'en sortir toute seule, mais elle leur est reconnaissante et s'amourache de Pierrot. Le flirt devient passion, sous l'œil bienveillant de Julien qui, de son côté, tombe en extase devant les rondeurs d'Annie, quelques semaines plus tard.

« Woahhh » et « yeahhh »

Un vieil épicier, Pépé, jouera les Don Alfonso de ce *Cosi fan tutte* moderne (inutile de préciser que la référence n'est pas de notre Djian canadien). Et quand arrive Pépé, on s'aperçoit qu'on est déjà pris par l'intrigue, par les personnages, par le ton. On ne cesse pas d'être exaspéré par les afféteries du style, car il y a beaucoup de préciosité dans les *« woahhh »* et *« yeahhh »* qui sont censés ponctuer les dialogues comme des éclats de vie. Mais on n'abandonne pas le livre.

Les deux femmes prennent le large. Elles reviennent, les idiotes. Pourquoi n'imitent-elles pas Thelma et Louise, les héroïnes du film de Ridley Scott, en oubliant leurs hommes ? L'auteur a préféré garder le point de vue de son narrateur. Dommage. Une incursion du côté des femmes aurait, précisément accueilli l'ironie dans ce roman à la légèreté si rigide et systématique.

La grossesse de Sonia tourne mal. Celle d'Annie tournera bien, on le sait. Et le mariage de Pépé (avec une jeune Africaine) apporte un brin de poésie. L'amitié de Pierrot et de Julien est juste et forte, plus forte que l'amour que chacun d'eux porte à son amie. La véritable intensité des relations, c'est entre eux qu'elle trouve sa place, même si elle naît de l'amour qu'ils éprouvent pour leurs amies respectives. Mais ça, c'est une autre histoire. Un autre roman que celui de Stéphane Bourguignon.

Les sentiments sont simples, souvent caricaturaux et souvent, *hélas, malgré le métier de* l'auteur, totalement dépourvus d'humour, mais l'histoire avance. Et on se demande pourquoi on supporte cette vulgarité de sentiments, de rapports humains, de conception de la littérature. Peut-être parce que, précisément, c'est une forme de littérature, même si ce n'est pas la meilleure. Malgré tout, c'est un livre, avec des dialogues qui fonctionnent, des remarques qui, en étant des stéréotypes à peine déguisés, font mouche, des personnages qui, tout paumés qu'ils sont, nous touchent. Probablement pas pour de bonnes raisons, en tout cas pas comme le croit l'auteur.

René de Ceccatty

EN POCHE
Les sonnets de l'aimante

L'image du couple que formèrent, dans l'Angleterre victorienne des années 1840-1860, Robert et Elizabeth Browning a tous les traits d'une légende amoureuse. Les protagonistes d'abord : Elizabeth Barrett, poète reconnue, recluse et malade, subissant l'autorité d'un père despotique ; Robert Browning, poète lui aussi, de six ans plus jeune qu'elle, qui l'enleva, l'épousa secrètement en 1846 et avec lequel elle vécut à Florence jusqu'à sa mort en 1861.

L'œuvre d'Elizabeth, elle aussi, semble appartenir à cette légende, et, en particulier, les très justement fameux *Sonnets from the Portuguese*, composés par la jeune femme entre sa première rencontre avec Robert et leur mariage, seize mois plus tard. De cette œuvre, que Rilke lut avec passion et traduisit, Charles Du Bos écrivait : *« Chacun de ses* [44] *sonnets marque une des stations du pèlerinage émerveillé d'Elizabeth jusqu'au jour où elle fait reddition de tout son être entre les mains de Robert »* (*Robert et Elizabeth Browning ou la Plénitude de l'amour humain*, Klincksieck, 1982). C'est bien la figure de l'aimante éternelle et sublime que ces poèmes dessinent.

La belle traduction que propose, en regard du texte original, Lauraine Jungelson, accompagnée d'une préface et de notes suffisantes, suivie d'un choix d'autres poèmes, comble un vide, les dernières éditions françaises des *Sonnets portugais* datant de la fin des années 50.

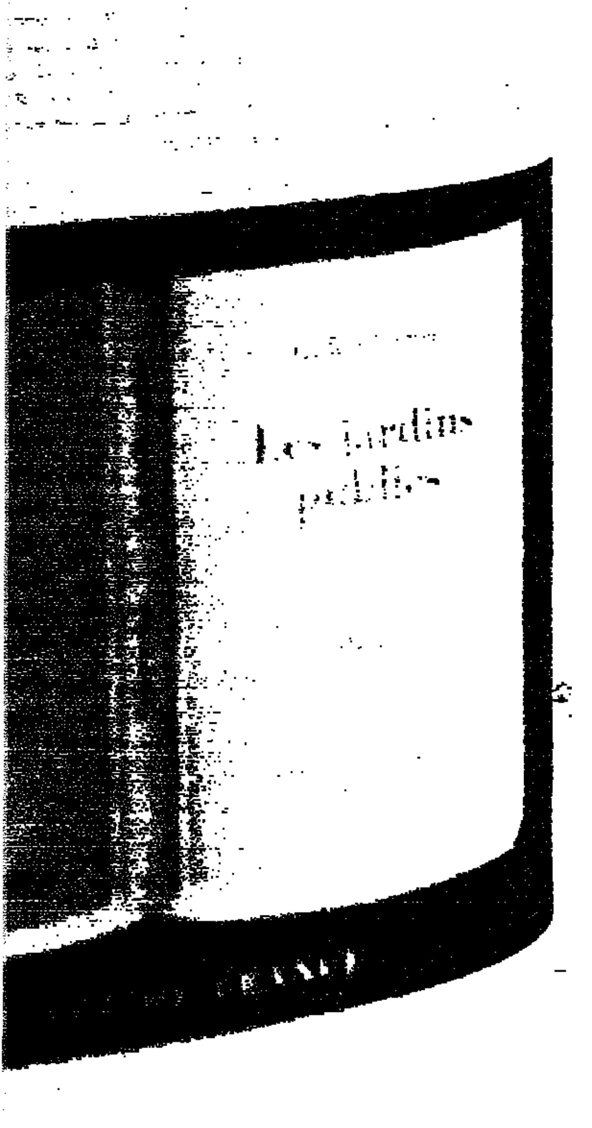
P. K.

▶ **Sonnets portugais**, *d'Elizabeth Browning, traduction et présentation de Lauraine Jungelson, édition bilingue, Poésie/Gallimard.*

• Déjà auteur de la biographie de Jim Morrison, *Personne ne sortira d'ici vivant*, Jerry Hopkins revient sur la vie du mythique chanteur des Doors avec *Jim Morrison, le roi lézard*. Parce qu'il a recueilli de nouvelles informations, notamment sur les circonstances de la mort de la star. Mais aussi parce qu'il a ressenti le besoin d'*« un nouveau cheminement à travers le mythe »*.
En seconde partie, l'ouvrage donne le texte des principaux entretiens accordés par le chanteur à la presse américaine. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nordine Haddad (inédit, 10/18, coll. « Domaine étranger », n° 2528).
Chez le même éditeur, *la Nuit américaine*, un recueil des ultimes poèmes composés par Jim Morrison, avant sa mort, à Paris, le 2 juillet 1971. Préface et traduction de l'anglais (Etats-Unis) par *Patricia Devaux* (édition bilingue, coll. « Domaine étranger », n° 2526).

• En « Folio » paraît *la Vie matérielle*, de Marguerite Duras, une succession de quarante-huit petits textes, parfois de moins d'une page, allant de « L'odeur chimique » à « La population nocturne », en passant par « L'alcool », « Bonnard » ou « Les cheminées d'*India Song* », que l'auteur, s'adressant à son lecteur, définit comme *« des aller et retour entre moi et moi, vous et moi, dans ce temps qui nous est commun »* (n° 2623).

• Barry Gifford est l'auteur de l'électrique *Sailor et Lula*, dont a été tiré le film homonyme de David Lynch, Palme d'or à Cannes en 1990. Mais il sait aussi se muer en écrivain plus intimiste, tout en finesse et en sensibilité. En témoigne ce *Paysage avec voyageur*, « carnets » d'un homosexuel new-yorkais de quarante-neuf ans, qui jette un regard plein d'humour sur sa vie. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Brice *Mathieussent* (Rivages poche, coll. « Bibliothèque étrangère », n° 133).



DERNIÈRES LIVRAISONS

Biographies

Nicole Vray : *Monsieur Monod.* – Scientifique, Theodore Monod n'a cessé de combiner l'enseignement et le travail sur le terrain. Citoyen, il n'a cessé de s'engager : de la France combattante à l'écologie en passant par la décolonisation et le pacifisme. La France des médias a tardivement découvert cet infatigable parcoureur de déserts, qui vient de fêter ses quatre-vingt-douze ans. Il ne fallait sans doute pas moins que cette imposante biographie pour rendre compte de la vie d'un homme multiple, exigeant, à l'inlassable curiosité (Actes Sud, 460 p., 159 F).

Critique littéraire

Jean-Claude Charlet : *Colette la vagabonde.* – *« A travers ses lettres et sa correspondance, Colette a écrit un roman dont elle a été l'héroïne (...). Sans pratiquement rien déguiser. Voilà pourquoi on l'a citée si souvent dans cet ouvrage consacré à la femme au-dessus de tout préjugé qu'elle a toujours été »*, souligne l'auteur en conclusion de cet essai biographique. Lecture croisée de la vie et de l'œuvre, refusant l'ordre chronologique pour privilégier les thèmes – « Un auteur inclassable », « Colette et l'argent », « Colette et la table »... –, l'ouvrage est une bonne introduction à l'univers de celle qui cultiva, tout au long de son existence, *« le goût frivole de vivre »* (Editions de l'Armançon, 21390 Précy-sous-Thil, 189 p., 98 F).

Jean-Marie Roulin : *Chateaubriand, l'exil et la gloire.* – Une étude de l'œuvre de Chateaubriand à travers la question qui traverse les personnages romanesques ou historiques, les prises de position esthétiques et religieuses jusqu'à l'autoportrait grandiose des *Mémoires d'outre-tombe* : celle de la quête d'identité (Champion, 413 p., 270 F).

Dictionnaires

Henri-Charles Dahlem et Alain Nicollier : *Dictionnaire des écrivains suisses d'expression française.* – Le type même de l'ouvrage utile, qui gagnerait sans doute à être diffusé, ou du moins accessible, sous sa forme originelle de banque de données. Les écrivains suisses de fiction et d'écrits autobiographiques, *« s'exprimant dans une langue dont ils ne portent pas le nom »*, y sont recensés dans de courtes notices bio et bibliographiques en deux volumes d'un format oblong, élégant mais malcommode pour une bibliothèque privée. Une suite est prévue pour les auteurs philosophes et essayistes (Editions GVA, 1055 p., distribué par Worldwide Distributor, CP 135 Champel, CH 1211 Genève 12).

Catherine Rager : *Dictionnaire des sujets mythologiques, bibliques, hagiographiques et historiques dans l'art.* – Qui se souvient exactement de l'histoire de Laocoon, des Sybarites ou d'Epaminondas ? De Aage à Zuléma, on trouvera racontés ici tous les épisodes historiques ou mythiques qui ont inspiré les artistes du monde occidental (Brepols, 762 p., 350 F).

Religions

Ouvrage collectif (sous la direction d'Emilie Zum Brunn) : *Voici Maître Eckhart.* – Un riche ensemble d'études sur quelques aspects de la pensée du maître rhénan, précédé d'un choix de textes tiré de l'œuvre allemande et d'intéressants parallèles entre l'œuvre d'Eckhart et celle des autres représentants de la mystique rhéno-flamande (Ed. Jérôme Millon, 478 p., 250 F). Signalons également la réédition en poche de l'essai d'Alain de Libera sur *la Mystique rhénane* (Points/Seuil, nº SA 68).

Saint Jean de la Croix : *le Cantique spirituel.* – On a souvent traduit et édité les poèmes du grand mystique espagnol mais rarement accompagnés des traités qui en sont le prolongement logique. Entre ces deux modalités d'expression de l'expérience mystique se produit un admirable échange qu'il serait dommage d'ignorer. Pour *le Cantique spirituel*, les éditeurs ont choisi la traduction du R. P. Grégoire de Saint-Joseph, mort en 1929 (Arléa, 240 p., 100 F).

Sciences humaines

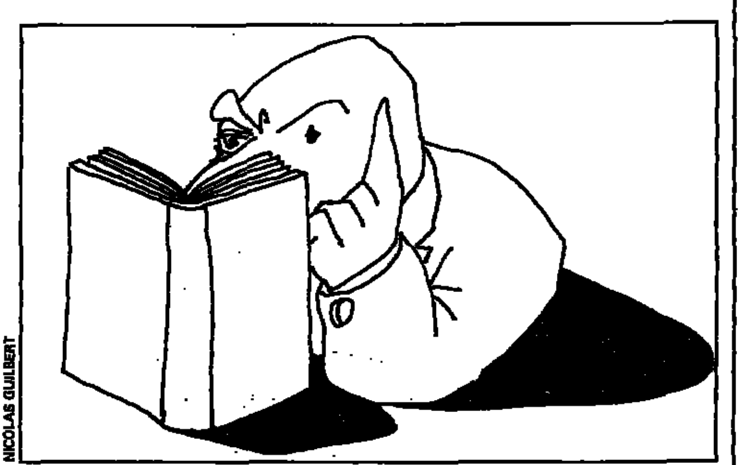
Raymond Boudon et Maurice Clavelin : *le Relativisme est-il irrésistible ?* – Ce volume regroupe les actes d'un colloque international qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 janvier 1993, avec l'ambition de faire le point – autour de deux thèmes : « Perspectives et évaluations » et « Questions de fait » – sur une discipline complexe : la sociologie de la connaissance scientifique (PUF, 324 p., 149 F).

Jean Itard : *Victor de l'Aveyron.* – François Truffaut, pour son film *l'Enfant sauvage*, s'était inspiré de ces mémoires du docteur Itard (1774-1838), dont il interprétait lui-même le rôle. Le témoignage de ce médecin remarquable, qui ramena à l'humanité le fameux enfant sauvage capturé dans l'Aveyron, pose les bases de la pédagogie expérimentale. Préfacé par le philosophe François Dagognet (Allia, 126 p., 90 F).

La Belgique en poche

L'Académie royale offre une nouvelle collection aux écrivains belges d'expression française

Encore mal connus du grand public français – même si celui-ci, tel monsieur Jourdain, les lit souvent sans le savoir, d'Henri Michaux à Marguerite Yourcenar, en passant par Georges Simenon, Hubert Juin, Suzanne Lilar, Dominique Rolin, Pierre Mertens, Françoise Mallet-Joris, François Weyergans ou Alain Bosquet –, les écrivains de nationalité ou d'origine belge, et d'expression française, ont désormais leur collection de poche, éditée par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (1).


NICOLAS GUILBERT

Cette nouvelle collection propose un choix de textes dûment préfacés, parfois inédits, souvent introuvables, des auteurs représentatifs d'un siècle de lettres françaises de Belgique, de 1830 (date de création de l'Etat belge indépendant) à 1930. Parmi les quatorze titres publiés à ce jour, le lecteur trouvera, par exemple, *Passage à Kiew* de Marcel Thiry, *Figures détruites* de Charles Plisnier ou *Notes prises d'une lucarne* de Franz Hellens.

L'initiative vient compléter l'excellente collection de poche « Espace Nord » des éditions belges Labor (2), qui offre un panorama également exclusif mais plus étendu de cette même littérature, mêlant aux auteurs consacrés (Simenon, Maeterlinck, Ghelderode, Norge ou Rodenbach), de grands écrivains contemporains à l'audience moins étendue comme Henri Bauchau. A visée pédagogique plus affirmée, l'ensemble des « lectures » qui préfacent chaque livre forme à lui seul un corpus d'essais sur la littérature belge.

La prochaine parution, fin octobre, du centième titre d'«Espace Nord » – une anthologie de la littérature française de Belgique – coïncidera avec l'ouverture à Paris, le 22 octobre, d'une librairie belge (3), doublée d'une bibliothèque et d'un centre de documentation.

M. Van R.

(1) Editions de l'Académie royale de langue et de littérature françaises : 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles. Distribution en France : Klincksieck. Chaque volume : 67 FF.

(2) 156, chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. Distribution en France : Dilisco.

(3) Librairie Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris. Renseignements : 16 (1) 42-71-26-16.

La sélection du Goncourt

Les membres du jury Goncourt ont rendu publique, mardi 6 septembre, leur deuxième sélection en vue du prix qui doit être attribué lundi 14 novembre. Les dix-huit romans en lice sont : *le Caméléon*, de Claude Arnaud (Grasset) ; *l'Homme au désir d'amour lointain*, de François-Régis Bastide (Gallimard) ; *Absinthe*, de Jean-Christophe Bataille (Arléa) ; *Immobile dans le courant du fleuve*, de Yves Berger (Grasset) ; *Timimoun*, de Rachid Boudjedra (Denoël) ; *l'Allée des soupirs*, de Raphaël Confiant (Grasset) ; *la Fille du Gobernator*, de Paule Constant (Gallimard) ; *les Craven de l'oncle Ho*, de Alain Dugrand (Seuil) ; *Un homme regarde une femme*, de Paul Fournel (Seuil) ; *l'Archange perdu*, de Isabelle Jarry (Mercure de France) ; *Un début à Paris*, de Philippe Labro (Gallimard) ; *les Jardins publics*, de Gilles Leroy (Mercure de France) ; *Habanera*, de Eduardo Manet (Flammarion) ; *Belle mère*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud) ; *Port-Soudan*, de Olivier Rolin (Seuil) ; *les Trois minutes du diable*, de Danièle Sallenave (Gallimard) ; *Un aller simple*, de Didier Van Cauwelaert (Albin Michel) ; *la Comédie de Terracina*, de Frédéric Vitoux (Seuil).

Une prochaine et avant-dernière sélection doit être publiée mardi 4 octobre.

Controverse chez Quai Voltaire

A la suite de l'article intitulé « Difficultés chez Quai Voltaire », paru dans « le Monde des livres » du 2 septembre, nous avons reçu la lettre suivante de Gérard Voitey, fondateur de la maison d'édition :

« Nous démentons formellement les termes de l'article paru dans « le Monde des livres » du 2 septembre, intitulé « Difficultés chez Quai Voltaire ».

» Nous le faisons par égard pour les collaborateurs, les auteurs, les libraires, les fournisseurs et, d'une façon générale, pour tous ceux qui nous font confiance et apprécient les efforts d'une maison d'édition attachée depuis toujours à son indépendance et à la qualité de ses livres.

» Ainsi, nous précisons :

» 1. qu'aucun licenciement n'est envisagé ;

» 2. que deux licenciements sont intervenus il y a plus de trois mois, l'un pour des motifs personnels, l'autre pour réduire nos coûts, comme cela se pratique hélas fréquemment.

» Ces mesures n'ont pas été prises, comme vous l'écrivez à tort, en raison de difficultés financières mais, au contraire, pour les éviter. »

[Deux salariés de Quai Voltaire, eux-mêmes licenciés, maintiennent que quatre licenciements ont bien eu lieu touchant le gérant, le directeur commercial, l'attachée de presse et l'attachée de direction. Cette dernière conteste cette version et confirme les termes de la lettre de Gérard Voitey.]

HUMEUR

LES BEAUFS DE GAUCHE
d'Hervé Algalarrondo.
J.-C. Lattès, 200 p., 88 F.

Bof !

Ce livre aurait pu être drôle. Il n'est finalement qu'un drôle de livre. Dame ! La polémique est un art. Il ne suffit pas de trouver un titre accrocheur pour y réussir. Hervé Algalarrondo, journaliste au *Nouvel Observateur*, en fait une malheureuse démonstration. Malheureuse pour lui, malheureuse aussi pour le lecteur, qui a souvent la fâcheuse impression de lire du déjà lu. Il est vrai qu'il était difficile de faire du neuf en prenant pour cible les intellectuels de gauche, ou du moins ce qu'il en reste, tant ces malheureux ont, depuis des lustres, été hachés menu, massacrés, écrasés par une pluie d'obus « littéraires ». Dès lors, « allumer », une fois de plus, ce dernier carré tient plus du tir à vue sur une ambulance que d'une audacieuse opération militaire.

D'autant qu'Algalarrondo, faute d'imagination et de pensée, n'a guère renouvelé l'arsenal. Aucun lieu commun ne manque à l'appel. *« De l'intelligentsia de gauche qui a préféré se tromper avec Sartre plutôt que d'avoir raison avec Raymond Aron »* à son incapacité à se mettre à l'écoute des *« petites gens »*. Du *« deuil »* qu'elle porte de *« l'expérience soviétique »* à sa propension à accorder *« au pauvre en général et à l'immigré en particulier une sorte de droit à la délinquance »*. Dans ce registre, les morceaux de bravoure – si l'on peut dire – ne manquent pas, qu'on ne résiste pas à la tentation de citer : *« Question : pourquoi nos « beaufs » de gauche, parfois fatigués de naviguer entre La Coupole et Les Deux Magots – le périmètre est un peu étroit –, ne cèdent-ils pas plus souvent aux charmes de la Seine-Saint-Denis, bien desservie par l'autoroute du Nord et le RER ? »* Bien envoyé, non ? Et que dire de cette autre invitation au voyage : *« Que nos ONG dont la gauche intellectuelle se gargarise n'organisent-elles des charters pour Vaulx-en-Velin ou Vénissieux ? »* La Corrèze avant le Zambèze, voilà qui ne nous rajeunit pas.

S'en serait-il tenu à cette charge caricaturale contre un quarteron d'intellectuels étiquetés à gauche sans parvenir au statut de « maîtres à penser », Hervé Algalarrondo aurait simplement raté son essai. Mais, hélas ! – pour lui –, il élargit son propos et sa cible, en prenant dans le collimateur de son tromblon tous ceux qui, à gauche, tentent, avec plus ou moins de bonheur, de résister à la grande vague consensuelle qui déferle. Sont ainsi passés par les armes les obstinés qui se refusent à sanctifier le libéralisme, les antiracistes ringards qu'inquiètent les initiatives de M. Pasqua, les gâteux qui évoquent les acquis sociaux, sans parler des insomniaques qui croient discerner un réveil du fascisme.

Evidemment, cela fait du monde, et la gauche – ouverte ou fermée – en ressort en charpie. Seul Jean Daniel, le patron du *Nouvel Observateur*, trouve grâce aux yeux de notre chasseur de « beaufs ». A la vérité, rien là d'étonnant dès lors que notre journaliste livre le fond de son analyse : *« L'expérience socialiste l'a montré, au moins depuis 1983 : entre une politique de gauche et une politique de droite, il y a souvent l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarettes. »*

Tout est dit. La « Berezina idéologique » subie par la gauche depuis dix ans ne lui suffit pas. Pas plus que ne le contentent les efforts considérables qu'elle a déployés pour obtenir de la droite un brevet de bonne conduite. Il lui demande d'aller plus loin pour être présentable. Dans sa conclusion, Algalarrondo nous dit que la gauche est son camp. On respire.

Philippe Labarde

Autour d'Elias Canetti. – L'écrivain de langue allemande, prix Nobel de littérature 1981, Elias Canetti, mort le dimanche 14 août (lire *le Monde* du 19 août), a légué ses archives manuscrites et sa bibliothèque personnelle à la bibliothèque centrale de Zurich. Des notes datant de ses années viennoises (1925-1937), plusieurs centaines de cahiers écrits entre 1942 et 1986, des brouillons de son œuvre principale *Masse et puissance* (1960), ainsi que les premières versions de son autobiographie en trois volumes (1977-1985), constituent la majeure partie de ce legs. Par ailleurs, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou rendra hommage à Canetti en organisant l'année prochaine, à l'automne, une exposition.

Le « laboratoire » québécois

Un colloque de l'Association des écrivains de langue française

Edmond Jouve, président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF), organisait les 2 et 3 septembre, pour la quatrième année consécutive, un colloque international à Payrac (Lot). C'est le Québec qui était à l'honneur cette fois-ci.

Comme on s'en doute, il fut beaucoup question d'identité. *« La langue est le premier personnage de notre littérature »*, affirma, d'entrée de jeu, Jean-Louis Roy, ce que ne devait pas démentir Gilbert Pilleul, pour qui il faut se garder, surtout, d'une présentation *« folklorique »* du Québec, cette terre étant un vrai *« laboratoire de réflexion sur les menaces que le monde moderne fait courir à l'Occident »*. Pour les débuts de l'histoire québécoise, Michel Tétu eut cette formule : *« Ils ne furent pas heureux mais eurent beaucoup d'enfants ; une mère indigne, la France ; une marâtre, l'Angleterre ; un père presque impuissant, le Vatican. »* Avec raison, il insista sur l'idée que ce n'est pas seulement dans les racines qu'il faut chercher l'identité, mais dans les relations avec l'autre.

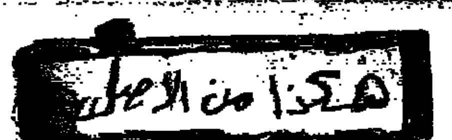
Creusant plus profond, d'autres intervenants parlèrent des Acadiens et de leur premier congrès mondial qui venait de s'achever au sud du Canada français (Henry Bertrand), des écrivains québécois du XIXe siècle (Lise Gauvin, Maurice Lemire) et, notamment, d'Emile Nelligan, *« poète du quotidien et de l'universel »* (Edmond Jouve), de quelques figures du XXe siècle : Yves Beauchemin (Marie-Line Piccione) et Hubert Aquin (Norman Chabot).

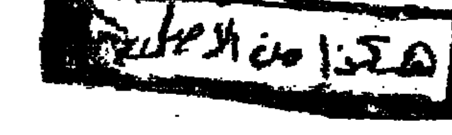
Les relations entre écrivains français et québécois remontent loin (Marie-Andrée Beaudet) mais, sauf exception, la littérature de là-bas est considérée avec condescendance, comme régionaliste. *« Elle n'est pas à part entière mais à part »* (Jean Picollec). Sans se consulter, deux intervenants québécois (Pierre Lavoie et Bruno Roy) citèrent la même phrase de Jacques Cotnam : *« Notre drame est peut-être que nous ne finirons jamais de naître. »*

Toujours cette quête de l'identité qui est en fait, comme le suggérera Paul-Marie Couteaux, celle d'une *« nation »*.

P. D.

★ **Les actes du colloque de 1993 sur « la négritude et la créolité » sont disponibles à l'ADELF, 14, rue Broussais, 75014 Paris. Tél. : 16 (1) 43-21-95-99.**



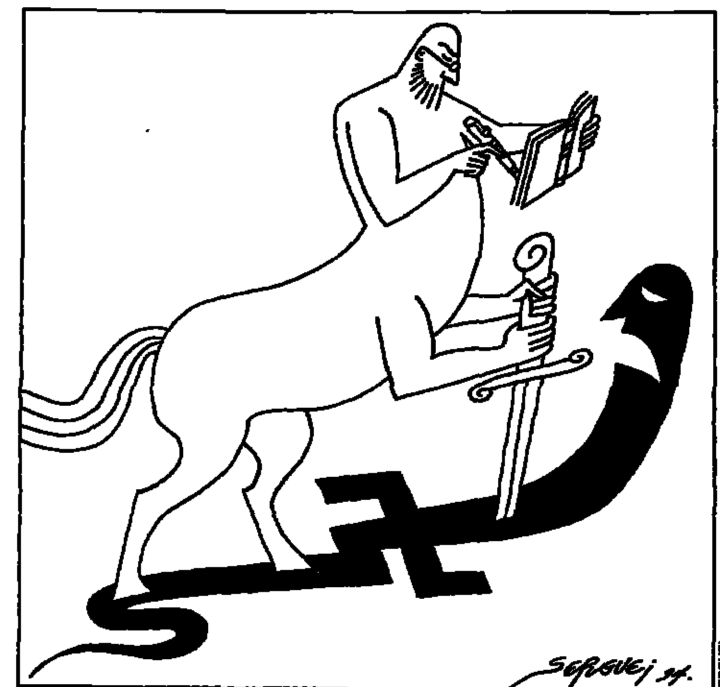


PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

ŒUVRES COMPLÈTES DE PHILOSOPHIE DES SCIENCES
de Jean Cavaillès.
Présentation de Bruno Huisman, suivi de In Memoriam, *de Georges Canguilhem.*
Hermann, 686 p., 280 F.

JEAN CAVAILLÈS PHILOSOPHIE MATHÉMATIQUE
de Hourya Sinaceur.
PUF, coll. « Philosophies », 128 p., 45 F.


SERGUEI

La cohérence de Jean Cavaillès

LES trois dernières années de sa vie, celles de la Résistance et de l'action clandestine, Jean Cavaillès fut *« un philosophe mathématicien bourré d'explosifs »*. La formule est de Georges Canguilhem, son condisciple rue d'Ulm, son collègue à l'Université et son ami. Ces quelques mots rassemblent les principaux traits de ce météore, dont la trajectoire mêle abstractions du jour et combats de l'ombre. Unique, sa silhouette a d'abord quelque chose de déroutant. Comment ce solitaire, reçu premier à Normale Sup à vingt ans, en 1923, devenu en quelques années l'un des rares à conduire une réflexion de fond sur le statut des mathématiques, se retrouve-t-il, aux abords de la quarantaine, non seulement engagé dans la lutte contre les nazis, mais, soudainement, chef de réseau, opérateur radio, poseur de bombes ? Le « grand Cavaillès » – comme disait un connaisseur, le général de Gaulle – n'est pas simplement admirable, théoriquement et pratiquement. Sa cohérence est difficile à saisir au premier regard. Essayons de dire pourquoi.

SUR une face de la médaille, le profil du guerrier. Il n'a pas feint de résister au nazisme, ni cru que protester suffisait : la guerre réelle ne se mène pas avec des mots. Concevoir et diriger des actions de commando n'était pas encore assez. Jean Cavaillès a fait, simplement, ce qu'il y avait à faire. Nettement, et bien. Après avoir créé le réseau Libération et publié, avec Emmanuel d'Astier de la Vigerie, les premiers numéros du journal portant le même nom (où il est typographe, compositeur, gérant, journaliste, livreur...), il fonde le réseau d'action directe Cohors. Sous une dizaine de noms différents, il accomplit une multiplicité de tâches, depuis les missions de renseignement jusqu'aux sabotages militaires, avec transport d'explosifs et dynamitage de voies ferrées. En bleu de travail, il se glisse même dans la base secrète des sous-marins allemands à Lorient.

La suite tient en peu de dates et beaucoup d'heures. Arrestation par la police française (août 1942), emprisonnement à Montpellier, puis à Saint-Paul d'Eyjeaux, évasion (décembre 1942), séjour à Londres, retour en France, arrestation par le contre-espionnage allemand (août 1943), révocation par le gouvernement de Vichy, tortures, déportation (21 janvier 1944), retour quelques jours plus tard pour complément d'enquête. Cavaillès est condamné à mort par les nazis et fusillé fin janvier ou début février 1944. Jusqu'en juillet 1945, on ne savait pas exactement quel avait été son sort. De Gaulle avait envoyé en vain un avion le chercher à Mauthausen. Finalement, sa sœur, Gabrielle Ferrières, identifie son corps : l'inconnu n° 5 de la fosse commune du cimetière d'Arras. Fait compagnon de la Libération à titre posthume, il repose dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

Sur l'autre face de la médaille, le philosophe. Il a relativement peu écrit : deux livres, et quelques articles, dont plusieurs posthumes. La totalité de ses travaux de philosophie des sciences, que Bruno Huisman a utilement regroupés chez Hermann, tient en un seul gros volume. Le style est dense, ramassé, parfois elliptique à force de vouloir être simple. *« Pour lire Cavaillès, il faut travailler »*, disait Gaston Bachelard. S'informer des mathématiques, de leur évolution, de la crise qu'elles ont traversée aux XIXe et XXe siècles avec la naissance de l'axiomatique et de la théorie des ensembles est, en effet, requis. Sans connaître Bolzano, Hilbert, Cantor ou Dedekind, il est difficile de mesurer la pertinence des analyses de Cavaillès.

MAIS cela n'empêche pas d'apercevoir l'originalité de sa démarche. Car la portée philosophique de ses recherches, hautement spécialisées, excède largement le domaine où elles prennent naissance. Particulièrement claire, l'étude de Hourya Sinaceur facilite l'accès du profane à l'œuvre escarpée de Cavaillès. Cette éminente spécialiste montre comment le philosophe travaille à restituer de l'intérieur le mouvement propre du développement des mathématiques. Rien n'est plus étranger à Cavaillès que les généralités dont se contentent trop d'amateurs de gloses. Les commentaires « du dehors » lui répugnent. Il s'efforce de se faire mathématicien, de comprendre la dynamique interne des concepts, d'entrer dans la dialectique effective de leur évolution. Sans fioriture littéraire, sans adjuvant psychologique ou historique, Cavaillès scrute l'autonomie des mathématiques en train de se faire.

« L'activité mathématique, écrit-il, *est objet d'analyse et possède une essence : mais, comme une odeur ou comme un son, elle est elle-même. »* Les *« gestes »* spécifiques des mathématiciens s'organisent donc en une *« expérience »* originale qu'il s'agit de décrire et de comprendre, sans vouloir la récupérer ou la couronner. Ces termes qu'emploie Cavaillès (*« geste »* et *« expérience »* mathématique) ne doivent pas prêter à confusion : sa pensée récuse tout ancrage des mathématiques dans une quelconque réalité sensible que la conscience d'un sujet viendrait élaborer. Contre Husserl, qu'il a rencontré en 1931, et qu'il est l'un des premiers en France à lire attentivement, Cavaillès ne pense pas qu'une philosophie du sujet puisse permettre de rendre compte de la constitution et du progrès des sciences.

Une vingtaine d'années avant l'essor du structuralisme, il avait largement avancé dans la voie d'une pensée du concept et de la structure, en soutenant que le progrès du savoir n'est ni un processus d'accumulation ni une modification de la conscience, mais une *« révision perpétuelle des contenus par approfondissement et rature »*. Autonome, cette évolution peut se comprendre sans recourir à l'intervention déterminante d'un sujet. C'est désormais, comme Dieu le fut naguère, une *« hypothèse inutile »*. Au moment où l'on tente, de divers côtés, de ressusciter le sujet, l'attitude radicale de Cavaillès, s'opposant à tous les tenants de la subjectivité, est à retenir.

CECI ne dit pas encore où trouver l'unité des deux faces. Car elles ne sont pas successives ni simplement juxtaposées. Cavaillès continua à écrire « sur la logique et la théorie de la science » entre deux attentats, puis en prison. *« Le guerrier demeurait philosophe »*, affirme son condisciple Raymond Aron dans *le Monde* du 12 juillet 1945, au moment de l'identification de sa dépouille mortelle. Est-il possible d'aller plus loin, d'approcher ce qui relie, chez lui, pensées et actes, de trouver cohérent que philosophie du concept et résistance armée forment un tout, de comprendre qu'une seule nécessité, indissociablement logicienne et morale, anime Cavaillès ?

Un homme qui a voué sa vie à la raison ne peut que combattre, par tous les moyens et sans souci de lui-même, ceux qui travaillent, comme les nazis, à la destruction de la raison et de toute possibilité de l'exercer. Ce n'est pas une question de choix, d'« engagement », ni de volonté libre. C'est, au contraire, affaire de nécessité – impérieuse et absolue. Cavaillès l'a dit, plusieurs témoignages l'attestent. A Londres, avant son dernier retour, il confie à Raymond Aron, en parlant de cette nécessité qui le contraint au combat, qu'elle appartient *« au même genre que les vérités mathématiques »*.

La clé de la cohérence de Jean Cavaillès, c'est finalement Spinoza. Il n'a cessé de le méditer. *« Je suis spinoziste. Il faut résister, combattre, affronter la mort. Ainsi l'exigent la vérité, la raison. »* Il n'y a donc pas deux faces opposées, mais une seule action de Cavaillès. Sous la conduite de la raison, sa puissance s'est déployée aussi nécessairement dans ses écrits théoriques que dans ses actes de résistance. *« La Volonté et l'Entendement*, disait Spinoza, *sont une seule et même chose. »*

Au carrefour de la nation

Suite de la page I

Il reste que la citoyenneté est une notion trop abstraite pour susciter l'enthousiasme. Dominique Schnapper ne croit pas à la séparation complète du politique et de l'ethnique. La création d'un *« espace communicationnel »*, répond-elle à Habermas, suppose au moins que les citoyens partagent une culture commune. D'où la nécessité de consentir à une sorte d'*« ethnicisation »* du projet politique qui l'ancre dans la réalité sociale. En définitive, pour Dominique Schnapper, *« toute construction nationale s'élabore à partir d'éléments ethniques »*, même si ceux-ci doivent être réinterprétés. C'est à l'école, notamment, qu'il revient de créer le sentiment de communauté historique et aux emblèmes *ou rituels nationaux* – les commémorations, l'hymne, le drapeau – de l'entretenir.

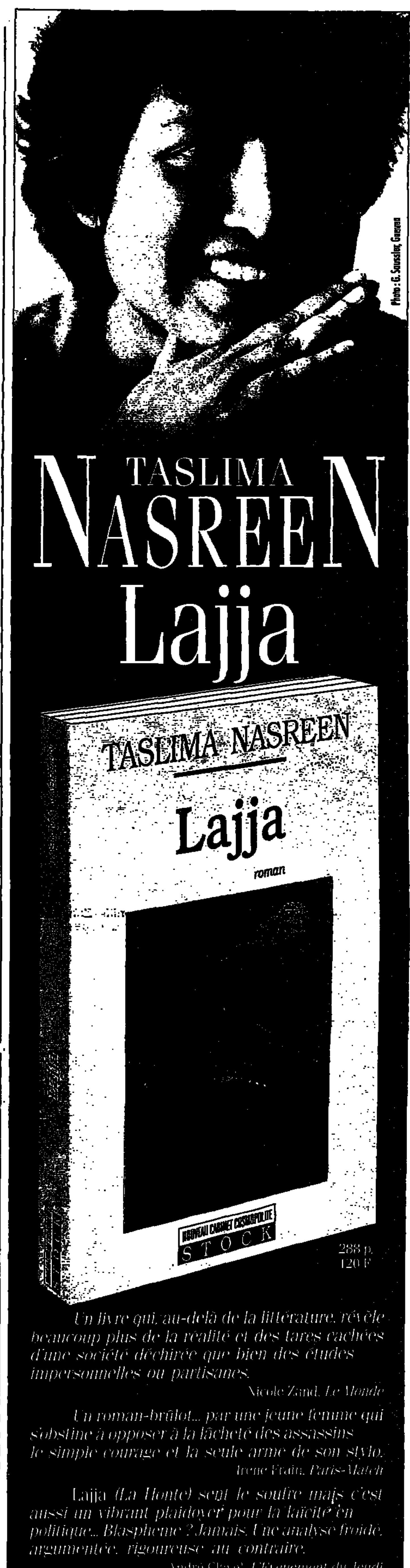
Certains de ces *« éléments ethniques »* peuvent se révéler incompatibles avec l'idée de nation, par exemple l'inégalité entre l'homme et la femme ou certaines coutumes contraires à la liberté. De même, des peuples – comme les Serbes et les Croates – peuvent se sentir trop différents pour fonder durablement une nation. *« Toutes les diversités ne sont pas susceptibles d'être dépassées par un projet politique »*, reconnaît l'auteur. La *« transcendance par la citoyenneté »* a donc ses limites, qui sont celles de l'Histoire.

Par sa richesse et sa cohérence, le travail de Dominique Schnapper marque incontestablement une avancée dans la réflexion, déjà abondante, sur l'idée de nation, et nulle recherche ultérieure ne pourra se dispenser de s'y référer. On est tenté toutefois de prolonger, ne serait-ce que sommairement, sur deux points au moins, le débat ouvert par l'auteur.

Le premier concerne « l'ethnicisation » du projet politique fondateur, c'est-à-dire son inscription dans une tradition identitaire. Est-on sûr que le particularisme national, pour être différent du particularisme ethnique, ne finit pas par lui ressembler ? *« La nation est par essence plus ouverte aux autres que toutes les formes d'ethnie »*, affirme l'auteur. Sans doute, mais le risque existe que l'attachement passionné à la nation se traduise, *là aussi, par le refus de l'autre.*

Le second point d'interrogation porte sur l'Europe. Dominique Schnapper se contente d'une allusion à la notion de « citoyenneté européenne » que, manifestement, elle ne reprend pas à son compte. Pourtant, si la nation est principalement une idée politique, on ne saurait écarter, sans autre examen, l'hypothèse d'une nation européenne. L'auteur expliquerait probablement que les peuples d'Europe sont trop divers pour former, dans un avenir prévisible, une seule nation. Mais on aimerait qu'elle développe cette question, avant que les « anti-européens » ne s'emparent de son livre pour justifier leurs thèses.

Thomas Ferenczi



PHILOSOPHIE

Le cousin d'Amérique

Aux Etats-Unis, Charles Taylor plaide pour une modernité qui respecte l'idéal d'authenticité des individus

LE MALAISE DE LA MODERNITÉ
de Charles Taylor.
Traduit de l'anglais
par Charlotte Melançon,
Cerf, 128 p., 59 F.
MULTICULTURALISME
Différence et démocratie
de Charles Taylor.
Traduit de l'anglais
par Denis Armand Canal,
Aubier, 144 p., 90 F.

Charles Taylor, qui enseigne la philosophie et les sciences politiques à l'université McGill de Montréal, jouit au Canada d'une notoriété que lui ont valu des livres nombreux et importants, mais aussi le fait d'avoir pris part à la vie publique de son pays au moment où celui-ci traversait une crise qui n'était pas seulement politique, mais d'identité.

Les deux livres de lui qui paraissent simultanément en France, et qui seront suivis par la traduction, au Seuil, de ce qui est sans doute son livre majeur : *Sources of the Self*, devraient permettre aux Français de faire connaissance avec l'un des philosophes américains les plus proches de la culture européenne et même les plus au fait de la production philosophique française. Voilà un penseur d'outre-Atlantique qui a consacré deux livres à Hegel et qui dit de Merleau-Ponty que celui-ci l'a éveillé à la philosophie !

On est frappé à la lecture de ces deux petits livres par un sentiment de familiarité : Taylor circule avec aisance entre Rousseau, Herder et Tocqueville, mais aussi, et c'est plus singulier, entre Lipovetsky, Lefort et Gauchet.

Dans le contexte américain, il fait partie, avec MacIntyre, Sandel, Walzer, des « communautariens », opposés à ceux que l'on appelle « libéraux », dont les plus connus sont Rawls et Dworkin. La plus importante de leurs divergences porte sur la théorie de la justice : pour les communautariens, on ne saurait définir la juste distribution dans une société donnée sans tenir compte de ce qu'ont de particulier ses traditions et sa culture : pour les libéraux, une théorie de la justice doit pouvoir se hausser au-dessus des particularités et promulguer des règles universelles.

Quelque chose de ce débat américain transparaît dans *le Malaise de la modernité* et dans *Multiculturalisme*. Taylor affronte les thèses rivales de ceux qui dénient aux démocraties le droit à l'universalisation et à l'homogénéisation, et de ceux qui tiennent pour accidentelle la demande des minorités à se faire reconnaître de plein droit.

Le grand intérêt du propos de Taylor est double : d'une part, il va à la racine de ce débat et montre, du même coup, à quoi tient « le malaise de la modernité » ; d'autre part, il renvoie dos à dos contempteurs et avocats de la modernité et propose une interprétation originale du malaise de notre temps.

Etre soi-même

Les trois motifs invoqués à l'appui du diagnostic sont connus et Taylor ne fait que les rappeler : l'individualisme, avec ses corollaires, la disparition des hiérarchies et le « désenchantement du monde » ; le privilège de la raison instrumentale, autrement dit le souci exclusif de l'efficacité maximale y compris dans des secteurs de l'activité humaine qui devraient en être épargnés, comme la santé ; la perte de la liberté, conséquence du *« despotisme doux »* – pour reprendre une formule de Tocqueville – de nos sociétés atomisées.

Un mot caractérise le souci dont font preuve les individus de nos sociétés désenchantées : authenticité. Ce qu'ils veulent, c'est être ce qu'ils ont choisi, et ils estiment généralement qu'ils auront réussi ou raté leur vie, selon qu'ils y seront ou non parvenus : s'accomplir, quels qu'en soient le chemin ou les objets. Etre soi-même, voilà désormais toute la question.

C'est sur ce motif que se concentre l'analyse de Charles Taylor. Il ne s'agit pour lui ni de souscrire à l'opinion de ceux qui légitiment l'idéal d'authenticité quelles qu'en soient les formes ni de le récuser dans son principe, mais de montrer, contre toute attente, que l'on a affaire là à un véritable idéal moral, que l'authenticité est une authentique forme d'exigence éthique, mais qu'elle se contredit elle-même en revêtant ce qu'il appelle des *« formes dégradées »*.

C'est que l'idéal d'authenticité vient de loin ; il est en formation depuis les XVII[e] et XVIII[e] siècles et il accompagne, en fait, la constitution de la modernité, qui s'effectue dans une confrontation féconde entre l'individualisme philosophique et politique hérité de Descartes et Locke et le romantisme, qui promeut à la dignité d'œuvre d'art la création de soi par soi.

On aurait donc tort de tenir pour vain cet idéal d'authenticité : en le formulant, *« la culture occidentale a mis en lumière une des plus grandes potentialités de la vie humaine »*. Reste que cet idéal se dégrade lorsque les individus croient que tous les choix de vie sont équivalents, lorsqu'ils font comme si le seul fait de choisir promouvait leur vie à un degré d'excellence inusité. *« Ce n'est pas moi qui détermine quelles questions comptent. »* Et encore : *« Le sentiment que le sens de ma vie tient au choix personnel que j'ai fait dépend de la prise de conscience qu'il existe, indépendamment de ma volonté, quelque chose de noble et donc de significatif dans le fait de donner forme à ma propre vie. »*

En conséquence de quoi Taylor retourne contre elle-même la forme purement narcissique que prend la culture de l'authenticité : le narcissisme se nourrit d'un idéal qu'il trahit dans le principe.

Moins spectaculaires, assurément, que des livres qui précipitent aux enfers la modernité et tout ce qu'elle contient, ceux de Charles Taylor ont sur les premiers l'avantage de faire avancer le débat. Après tout, montrer qu'une exigence morale est à l'œuvre là où nous pensions que régnait tout simplement l'amoralisme, c'est rendre possible – à tout le moins imaginable – un passage des formes les plus pauvres de la culture de l'authenticité à des formes plus hautes, plus riches, moins narcissiques.

François Azouvi

Panorama anglo-saxon

LA PHILOSOPHIE ANGLO-SAXONNE
Sous la direction
de Michel Meyer.
PUF, 596 p., 149 F.

Professeur à l'université de Bruxelles, directeur de la *Revue internationale de philosophie*, Michel Meyer, qui a notamment publié *Questions de rhétorique* (1), est également le directeur de cet ouvrage collectif aux vastes ambitions. De Bacon à Chomsky, de la Renaissance jusqu'au courant post-analytique, voici, en six cents pages, un panorama de quatre siècles de philosophie en langue anglaise : l'entreprise n'a guère de précédents, du moins en France.

Dans une si vaste cuirasse, il y a – forcément – quelques défauts. On peut, par exemple, regretter le morcellement des bibliographies, qui ne facilite pas la recherche d'un titre ; discuter le plan du livre, qui glisse un peu trop rapidement sur les XVIII[e] et XIX[e] siècles ; déplorer, enfin, certains oublis : les moralistes écossais, les néo-hégéliens des années 1880, les écrits de Russell postérieurs à la première guerre mondiale ou, plus près de nous, les travaux de Stanley Cavell.

Au-delà de ces réserves, l'ouvrage dirigé par Michel Meyer n'en possède pas moins un intérêt majeur : celui de fournir à l'étudiant et au lecteur non spécialiste une somme de connaissances indispensables à la compréhension d'auteurs encore fréquemment ignorés chez nous. Malgré, en effet, la multiplication, ces derniers temps, des traductions – qui a profité, entre autres, à Rawls, Quine ou Davidson (2) –, les penseurs hexagonaux persistent à enfermer le débat philosophique dans un cadre strictement franco-allemand. Il suffit cependant d'ouvrir n'importe quelle revue internationale pour constater que la plupart des philosophes qui s'y expriment appartiennent, aujourd'hui, au monde anglo-américain. Ceux-ci peuvent donc être mieux connus grâce au travail de Michel Meyer et de ses collaborateurs.

Soulignons, pour finir, l'exceptionnelle qualité des textes qui composent cet ouvrage. François Rivenc donne un excellent résumé de la logique de Russell. Paul Gochet offre une étude sur Quine qui présente l'intérêt d'avoir été relue par ce dernier. Jean-Pierre Cometti brosse un tableau exhaustif de la tradition pragmatiste américaine. Enfin, le chapitre sur Wittgenstein – philosophe autrichien certes, mais qui a passé en Angleterre la plus grande partie de sa vie – est dû au meilleur spécialiste français, Jacques Bouveresse, que son élection récente à une chaire de philosophie au Collège de France vient enfin de récompenser de trente ans de travail solitaire mais fécond.

Christian Delacampagne

(1) Le Livre de poche, 1993.

(2) Signalons à ce propos que Pascal Engel a dirigé, aux Editions de l'Eclat, un ouvrage collectif intitulé *Lire Davidson* (240 p., 138 F).

BIOGRAPHIE

L'Etat et Corneille

Si Paul Delouvrier fut « cinquante ans au service de la France », il sut toujours sauvegarder le devoir d'irrévérence



ARCHIVES PHOTO FRANCE

Décembre 1958 : Paul Delouvrier (au centre) à Alger.

PAUL DELOUVRIER OU LA PASSION D'AGIR
Entretiens avec Roselyne Chenu.
Préface de Georges Balandier,
Ed. du Seuil, 412 p., 140 F.

La carrure et le regard. Immédiatement, l'homme inspire le désir de la rencontre, du dialogue. Paul Delouvrier n'a jamais voulu se couler dans le moule du fonctionnaire alors que sa plus grande passion fut de servir l'Etat. Mais servir à sa façon, en sauvegardant le devoir d'irrévérence, voire de désobéissance. Un sacré parcours que le sien, balayé souvent par la volonté du général de Gaulle, qui fut son *« protecteur puissant »*, comme dirait Cyrano.

Plutôt qu'une classique biographie, Roselyne Chenu a préféré l'entretien, qui permet cet irremplaçable « je » dans une vie à la pesanteur historique où le pouvoir doit s'exercer si souvent pour de graves décisions. Mieux, elle a osé, à partir de l'entrée en fonction publique de son personnage, abandonner le fil chronologique pour rechercher au plus profond, dans des circonstances variées, ce qui motivait l'action. Cela permet de dessiner plus nettement les contours d'une personnalité.

Dès l'enfance, des assises solides : une *« foi de charbonnier »*, un amour de Corneille, *« qui m'a appris qu'il est moins difficile d'accomplir son devoir que de savoir où il est »*. Un officier qui tient debout dans la débâcle de 1940, un bon rang à l'issue du concours d'inspection des finances, un détour par Uriage, où Hubert Beuve-Méry – qui devint l'un de ses plus solides amis – lui fit une forte impression, une Résistance les armes à la main, du côté de Nemours, et puis *« cinquante ans au service de la France »*.

Cette seconde partie impressionnera l'historien qui revivra intensément certains grands moments d'années cruciales pour notre pays. Dès 1947 – il a trente-deux ans –, Paul Delouvrier manifeste publiquement sa farouche volonté d'indépendance. Il refuse au général de Gaulle de créer, avec Louis Vallon, la section parisienne du RPF. Si l'on veut vraiment servir l'Etat, estime-t-il, on ne peut se sentir lié par les décisions d'un parti. La même détermination lui fit renoncer plus tard à des postes ministériels. Il eut, au reste, plus de vrai pouvoir que par la filière classique. Au cabinet de René Mayer, en 1948, il arrive à passer par-dessus la tête du président de la République, Vincent Auriol, pour forcer la décision sur la tenue d'un conseil des ministres autorisant le retrait des billets de 5 000 F. Déjà, Jean Monnet lui avait appris – juste après la Libération, quand il fit appel à lui pour monter le premier plan de modernisation et d'équipement – qu'on ne peut sortir d'une situation complexe qu'en la fractionnant en éléments simples pour agir. *« Penser pour agir »* – et non pour bâtir des constructions intellectuelles –, puis porter une attention extrême aux autres, telles sont les deux leçons essentielles que Paul Delouvrier retint de ses travaux avec Jean Monnet au Plan d'abord, à la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) ensuite.

Réaliser l'« impossible »

L'aventure algérienne trempa plus encore, on s'en doute, le caractère de Paul Delouvrier et le chapitre « Algérie : 1958-1960 » sera lu de plus près que d'autres. On mesure mieux, au fil des pages, les contradictions effroyables auxquelles devait faire face le délégué général du gouvernement en Algérie, civil au-dessus des militaires qui, eux, détenaient le vrai pouvoir. Paul Delouvrier dépendait directement de De Gaulle, qui ne livrait jamais le fond de sa pensée par calcul politique ou proclamait des affirmations contradictoires afin de brouiller les cartes. Il parle largement de l'épreuve des *« journées des barricades »*, où l'on sentit l'armée glisser vers les insurgés, et de la reprise en main par son fameux discours. *« La faute majeure que je lui reproche* [à de Gaulle] *: il a laissé le système des nominations* [des militaires] *en Algérie tel qu'il existait à son arrivée. »*

L'autre grande action de Paul Delouvrier fut le « schéma directeur » de la région parisienne. Occasion de philosopher sur l'esprit de décision et de repousser des idées sur le déterminisme ambiant tellement prégnant qu'il n'y a pas vraiment d'engagement libre. L'histoire de la réforme proposée par Paul Delouvrier et sa petite équipe prouve exactement le contraire. C'est un effort constant de la volonté individuelle contre les obstacles politiques, sociologiques, financiers qui finit par faire triompher le projet. Pages pittoresques sur les irréductibles opposants, la foi du général de Gaulle, la conquête de la maîtrise du sol pour éviter toute spéculation financière, pages émues aussi devant la montée de cinq villes nouvelles, une vraie création dépassant la simple politique d'urbanisme.

La sortie de terre de la Cité des sciences de La Villette, autre « mission » accomplie par Paul Delouvrier, illustre sa manière d'agir : détermination et diplomatie, recours au plus haut niveau (en l'espèce Valéry Giscard d'Estaing) en cas d'obstructions ministérielles. Et de même, à la présidence d'EDF, pour sa politique du nucléaire.

La force des entretiens conduits par Roselyne Chenu, c'est la recherche constante de l'homme derrière ses actions, sa façon de commander, de considérer l'Etat, de repousser les faux pouvoirs, de réaliser l'*« impossible »*, comme dit Georges Balandier dans sa préface. Un grand commis de l'Etat certes, mais pas un « modèle » : car on ne voit vraiment pas quelle « école » pourrait programmer un responsable qui sait si bien prendre des chemins de traverse, oublier sa carrière, voire contourner un ordre, quand il estime que l'intérêt général est en jeu.

Pierre Drouin

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

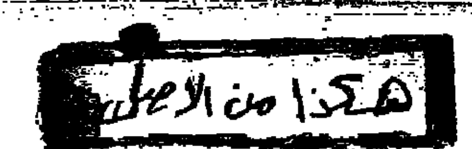
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



La mode Vichy

Un journaliste et un historien dénoncent les dérives du « devoir de mémoire » et réclament qu'il soit « arrimé à un devoir de vérité »

VICHY OU LES DÉRIVES DE LA MÉMOIRE
Vichy, un passé qui ne passe pas
d'Eric Conan et Henry Rousso. Fayard, coll. « Pour une Histoire du XXe siècle », 347 p., 130 F.

Le pavé est lancé dans la vitrine. Un journaliste, Eric Conan, de l'*Express*, et un historien, Henry Rousso, auteur d'un livre sur Siegmaringen (1), et, plus récemment, d'un brillant *Syndrome de Vichy* (2), dénoncent, non sans courage et non sans virulence, les excès qu'a provoqués une interprétation abusive du *« devoir de mémoire »* et les dérives *« d'un certain discours actuel sur Vichy »*. Les livres de Rousso, même s'il entend nuancer son précédent ouvrage, et les articles de Conan ont montré, à l'évidence, qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre si peu que ce soit orientés vers l'extrême droite et moins encore portés à une quelconque sympathie pour les thèses révisionnistes. *« Le devoir de mémoire n'est*, écrivent-ils, *qu'une coquille vide s'il ne procède d'un savoir. Il n'est qu'un sujet de bachot ou une leçon de morale pompeuse s'il n'est pas arrimé à un devoir de vérité. »*

Depuis 1944, estiment Conan et Rousso, on est passé, dans la présentation de la dernière guerre, de l'Occupation et de Vichy par plusieurs phases. La première, le *« deuil inachevé »*, était marquée par la liquidation des séquelles d'un passé immédiat. On a aujourd'hui tendance à oublier ce que fut l'épuration. Pour incomplète, pour injuste qu'elle ait parfois été, elle n'en a pas moins provoqué l'ouverture de 310 000 dossiers ; 58 000 jugements ont été prononcés par des cours de justice et 69 000 par des chambres civiques : 70 % de peines de prison ou de travaux forcés, 12 % de peines de mort ; les tribunaux militaires ont condamné à mort et fait exécuter près de 800 personnes et les exécutions sommaires ont coûté la vie à 10 000, 11 000 personnes. Plus de 30 000 fonctionnaires ont été l'objet de sanctions professionnelles. Comment affirmer, après cela, que le procès de Vichy n'a jamais été fait ?

Et comment les gouvernements de la Libération auraient-ils pu remettre en route le pays s'ils avaient révoqué tous les magistrats, emprisonné tous les chefs d'entreprise soupçonnés ou dénoncés ? En même temps, de Gaulle, la plupart des partis et la majorité des Français ont soit construit, soit accepté que le régime de la Révolution nationale, l'antisémitisme et la collaboration soient considérés comme des parenthèses aberrantes dans l'Histoire nationale, – *« les valeurs de la France éternelle étant incarnées dans la Résistance »* –, alors qu'il existait bien un antisémitisme français, un fascisme français. La Résistance, inattaquable, ses divisions masquées et ses erreurs gommées, occupait toute la scène. Les *« bons »* et les *« mauvais »* sont catalogués comme les justes et les méchants au jour du Jugement dernier. Jusqu'à la fin des années 60, le mont Valérien et ses martyrs, Oradour et ses victimes sont les symboles des souffrances françaises. On ne parle pas du Vel'd'Hiv' ni d'Izieu. La distinction entre les camps nazis de concentration et ceux d'extermination est relativement récente.



CAGNAT

Vient ensuite une période de *« refoulement »* : des lois d'amnistie sont votées pour rétablir l'unité nationale. La Ve République conduit Jean Moulin au Panthéon, et ne parle guère de Vichy.

Dans les années 70, le miroir est brisé : le film *le Chagrin et la Pitié* montre que toute la France n'était pas résistante, que la faim y prenait souvent le pas sur les grands sentiments. Touvier a été gracié par le président Pompidou. *« Les mythes de l'après-guerre volent en éclats »* : dans le même temps, se réveille une identité juive qui réclame son droit à la différence. Alors que immédiatement après la guerre, la communauté juive française n'entendait pas, malgré ce qu'elle avait subi, marquer de distance avec le reste des Français, le souvenir, de plus en plus fréquemment évoqué, du génocide et les inculpations pour crime contre l'humanité transforment la vision du passé. S'installe au premier plan le souvenir de la *« déportation raciale »* jusqu'alors occulté par celui des martyrs de la Résistance et celui des soldats tombés pendant la guerre. La connaissance de l'Holocauste conduit à charger Vichy, complice indéniable, des responsabilités qui incombent au principal criminel.

C'est alors qu'apparaissent, selon les auteurs, les *« faux tabous »* et les *« fausses découvertes »*. Un militantisme tardif conduit à déclarer coupable toute la génération de la guerre. Quitte à assurer que tout ce qui va à l'encontre des accusations les moins prouvées n'est *« qu'histoire officielle »*, que les Archives nationales sont bourrées de secrets honteux, dissimulés aux yeux de tous par un pétainisme récurrent, une *« grande conspiration du silence »*. Le journaliste et l'historien, portés par une même exaspération, dénoncent le *« journalisme d'investigation historique »* qui aboutit à suggérer que Jean Moulin était un agent communiste, comme l'attitude d'historiens que leur passé stalinien amène paradoxalement à voir partout des complots et de Gaulle en marionnette de Moscou, tandis que d'autres reprochent curieusement à leurs confrères spécialisés de *« dévitaliser le discours historique et d'aggraver à terme la crise d'identité nationale »* à force *« d'évacuer tout dogmatisme idéologique »*.

A travers une série d'études sur le procès Touvier, *« dernier procès de l'épuration »*, la commémoration du Vel'd'Hiv', *« la génération Mitterrand »* – un utile complément au livre de Pierre Péan –, le cas des Archives, largement et utilement réformées quoi qu'en disent certains, la controverse sur Jean Moulin, une enquête qui présente comme beaucoup moins limité et inefficace qu'on ne le proclame le rôle de l'éducation nationale, les deux auteurs montrent les ambiguïtés, les exagérations, les erreurs et les modes nées de l'*« obsession de Vichy »*.

« Faut-il, écrivent-ils, *ranger le devoir de mémoire au pupitre ? Non pas, mais que cesse ce rituel infantile consistant à s'indigner tous les six mois parce qu'un scoop révèle que des Français ont collaboré ou que Vichy fut complice de la « solution finale ». On le sait, on le dit, on l'enseigne et on le commémore* (...). *l'important aujourd'hui n'est plus de dénoncer, ni de dévoiler des secrets. Il est de comprendre et plus encore d'accepter* (...) *que ce passé, et plus encore la façon dont il a été géré après-guerre par la génération qui l'a subi, est révolu. »* Pas facile. Mais, malgré quelques excès polémiques, il est à souhaiter que le débat ainsi ouvert introduise une nouvelle phase dans la vision de l'Histoire récente où l'obsession du passé cessera d'être, comme l'assurent Conan et Rousso, *« un refus de l'avenir »*.

Jean Planchais

(1) *Un château en Allemagne*, Ramsay, 1980, réédité par les éditions Complexe en 1984 sous le titre *Pétain et la fin de la collaboration, Siegmaringen, 1944-1945*.

(2) Le Seuil, 1987, réédité en 1990 sous le titre : *le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*.

Le vengeur mesquin

ANNE FRANK 2 : LE RETOUR !
de Laurent Chalumeau. Grasset, 247 p., 110 F.

Surtout, ne pas prendre de risque : on n'est pas français pour rien. Comment donc éviter à coup sûr de se compromettre quand on est taraudé à la fois par le goût du confort et par le désir – enfantin et touchant – de se faire remarquer ?

Rusé, Laurent Chalumeau a trouvé l'astuce : épancher sa vulgarité tout en prétendant être ironique (on ne sait jamais, si ça ne plaisait pas), être toujours prêt à dire qu'on pense autrement que ce qu'on dit, se montrer provocateur tout en restant dans le bon ton, enfoncer des portes ouvertes pour être d'accord avec tout le monde, broder autour des sujets les plus sensibles afin d'obtenir à bon marché l'assurance de se trouver au centre des débats.

L'entreprise est confortable. Rien de tel qu'une bonne dénonciation pour s'innocenter. Chalumeau a trouvé ses victimes : les Français, Vichy, Bousquet et Mitterrand, dans un parfait galimatias. C'est qu'il fallait du courage pour dénoncer ce que tout le monde dénonce, à la suite des historiens et des enquêteurs dignes, eux, de ce nom (les meilleurs passages du livre sont d'ailleurs des collages d'articles de journaux). Et un sens poussé de l'avant-garde pour intituler son livre *Anne Frank 2 : le retour !* et le rédiger à coups de formules impérissables : *« La force tranquille de mes deux quilles »*, ou encore, plus élaboré : *« L'art de la pipe, aussi. On n'a pas de pétrole, mais on a de grandes bourgeoises qui savent pomper. »* Quant aux *« tribulations »* des enfants du Vel' d'Hiv', même entre guillemets, ça ne fait pas sourire.

Vulgaire ? Chalumeau, bravant le danger, dit que oui, mais que non : il fait exprès d'être vulgaire pour *« foutre la merde à propos de Bousquet (...) et niquer la gueule à l'enfoiré* [Mitterrand] *qui le protège »*. Un bon gadget, l'ironie, pour servir de garde-fou et parer aux éventuels détracteurs. Rassurant, aussi, d'invoquer le « roman » pour affirmer, dénoncer et se protéger à bon compte (en cas de représailles, il dira que ce n'est pas lui, mais la fiction). Réconfortant, enfin, de croire qu'il suffit de mettre de la gouaille pour égaler Céline, de caricaturer pour être original, d'être grossier pour déranger, de mal écrire pour être « moderne ».

Il s'agirait, selon l'auteur, de la vengeance d'Anne Frank – précision bienvenue, car le moins qu'on puisse dire, c'est que ça n'allait pas de soi. Ce livre qui se voudrait insolent serait plutôt l'incarnation de ce qu'il prétend dénoncer : plus encore que la vulgarité, le bon vieil esprit conformiste et mesquin de la petite France.

Marion Van Renterghem

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

UNE JEUNE FILLE
de Dan Franck.
Seuil, 174 p., 89 F.

IMMOBILE DANS LE COURANT DU FLEUVE
d'Yves Berger.
Grasset, 220 p., 105 F.

Les hommes rêvent ; ils mènent une double vie, consument deux existences parallèles. L'une que la raison est censée gouverner, tant bien que mal ; l'autre, non exclusivement nocturne, qui paraît abandonnée aux caprices des images, mais dont nous savons bien qu'elle porte aussi sa part de vérité. D'où toutes ces tentatives, aussi anciennes que les rêves, pour trouver des clefs aux songes et transporter dans le monde des raisons claires les messages de l'ombre.

Les mythes, les contes, la littérature jouent à saute-mouton par-dessus cette frontière ; c'est même leur raison d'être que de faire dialoguer les deux parts de nous-mêmes, de faire parler nos deux langages dans le même idiome, d'opérer cette conversion sans laquelle nous ne vivrions jamais qu'à demi. La littérature dite classique n'est, à cet égard, pas différente de celle qu'on qualifie de romantique. Seul change de sens l'itinéraire emprunté par les passeurs, de l'obscurité à la lumière ou de la lumière à l'obscurité, ce qui n'est pas rien.

Nos modernes poursuivent la vieille tâche de nouer le monde du rêve et celui de la vie éveillée, celui des images et celui de la réalité, celui de l'esprit et celui des choses, mais la querelle des romantiques et des classiques n'a pour eux plus guère de sens. A force de barboter à proximité de l'Apocalypse, on ne cherche plus à savoir si la lumière sort des ténèbres ou si les ténèbres naissent d'un excès de lumière. Plus rien n'est clair et tout parle. On admire la raison mais on choie la folie, on s'éprend du monde mais pour mieux s'en déprendre, on se veut adulte mais sans cesser d'écouter la voix de l'enfant que l'on a été. Dan Franck et Yves Berger sont de ces écrivains d'entre deux eaux, rêveurs impénitents en quête de certitude, utopistes en mal de lieu stable. Pour ces hommes faits, pour ces auteurs aguerris, écrire renvoie à cet état d'immaturité, à cette adolescence que glorifiait Gombrowicz – pour en dire aussi le malaise et la douleur.

Quand il avait vingt ans, dans les années 70, Luca, le héros d'*Une jeune fille* payait ses études en jouant aux échecs. Il ne perdait jamais. C'est un garçon qui a de la logique et le goût de la guerre. Au cours de l'une de ses parties, dans un bistrot, Luca rencontre Anna, une jeune fille russe. Coup de foudre et lente danse amoureuse. Ces deux-là ne brandissent pas l'étendard de la révolution sexuelle. Ils sont hors mode, hors monde, attentifs, précautionneux, graves. Ils s'aiment, ils se tissent un cocon, doux, exact, indestructible, croient-ils. Un rêve. Et puis le monde prend sa revanche, l'Histoire brise leur histoire. Anna, dont le père, écrivain, a été arrêté et condamné à dix ans de bagne pour parasitisme et propagande antisoviétique, a dû quitter Luca pour retourner en URSS. Ils ne s'oublieront jamais, c'est tout ce qui leur reste.

Vingt ans plus tard, devenu cinéaste, Luca, rentrant par le train de Saint-Pétersbourg, se trouve placé non loin d'une jeune fille dont un geste le frappe : *« Elle a porté la paume à la nuque, a rejeté la tête vers l'arrière tandis que son coude revenait à la joue, enfermant le visage dans une étreinte douloureuse. »* Le même geste que celui qui l'émouvait tant chez Anna. Un geste qui remet en marche la meule à aiguiser les souvenirs, cette curieuse machine qui réveille des douleurs vieilles de vingt ans et vous les fait subir, aussi vives, aussi réelles, aussi cruelles qui si elles venaient d'être infligées. Retrouvant dans la jeune fille du train la trace de celle qu'il a aimée, Luca réintègre aussi sa propre trace. Il récupère ce que par ailleurs il sait bien avoir perdu. Des paysages, des bribes de phrases, des émotions, des gestes ; une illusion de présence, autant dire la réalité d'une absence.

Tout se joue sur le fil ténu de cette trame, sur ces transparences, ces allers-retours dans le temps et dans l'espace qui ne sont pas des ruptures mais comme de lents glissements. Bien sûr, le monde change, bien sûr, l'Histoire imprime sa marque, violente, destructrice du pire et du meilleur. La Russie a succédé à l'URSS, Saint-Pétersbourg à Leningrad, la jeune fille à Anna, mais rien ne disparaît vraiment de ce qui a été vrai, ni l'amour ni la douleur. Il suffit d'un simple geste pour abolir le temps et échapper à la pesanteur du monde. Un instant peut-être, mais qui vaut une éternité.

Dan Franck écrit pour faire de chacune de ses phrases une minuscule parcelle d'éternité ; une chose, bien séparée de la chose qui précède et de la chose qui suit. Un sujet, un verbe, un complément, parfois deux ; davantage risquerait d'introduire des continuités, des causes et des conséquences, des raisonnements, des explications, des discours, des descriptions ; autant de territoires qui s'ouvrent au temps et à ses dégradations. L'émotion, si intense, vient moins de ce qui est dit – qui peut être banal, qui n'est jamais extraordinaire ni excessif – que du petit vide, de l'infime plage de silence qui entoure la phrase et la fait vibrer. *Une jeune fille* est un titre très schubertien, et il y a du Schubert en effet dans la manière qu'a Franck d'être pathétique, dans la lumière de ses tableaux, dans la discrétion et l'intensité de son chant, dans cette concentration qui lui permet d'exprimer sur une ligne mélodique simple tous les fracas de notre temps. Il y a du lied dans cette romance.

Avec Yves Berger, on passe à la symphonie, dédiée au *« Nouveau Nouveau Monde »*. Venu après l'Ancien, le nôtre, tout usé, le Nouveau Monde qu'a célébré si fort Berger dans *le Sud* ou *le Fou d'Amérique*

Des petits bouts d'éternité

a été, à son tour, rattrapé par l'Histoire, c'est-à-dire par la mort. L'industrialisation, l'utilisation forcenée de la nature par l'homme ont détruit la terre initiatique. Il faut donc repartir de zéro, s'inventer un nouvel espace, un nouveau matin du monde. C'est ce que fait Oregon, le héros d'*Immobile dans le courant du fleuve*. Si l'on en croit le roman, ce pays se situerait *« dans la partie du monde que gouverne le méridien de Smith and Son dans l'hémisphère Nord, entre le cercle polaire et le tropique du Cancer, par 408° 40' de latitude et 243° 60' de longitude »*. Autant dire que ce territoire, où il ne pleut jamais mais où tout pousse et vit, ne figure sur aucun atlas, aucun cadastre, sinon dans la géographie mentale de l'auteur. Pour mieux le situer, nous dirons qu'il s'étend dans un espace imaginaire compris entre le rio Bravo et le rio Giono.

Oregon rejoint sa terre promise et s'y installe, c'est-à-dire qu'il la baptise, qu'il donne des noms aux lieux, aux animaux, aux plantes et qu'il signe ainsi leur naissance. Oregon – Berger aussi, sans doute – est un fou de vocables. Dans sa folie taxinomique, il invente quelques mots nouveaux, assez peu, mais surtout il réutilise une foule bigarrée et merveilleuse de noms extraits des atlas, des encyclopédies, des manuels de science, d'histoire, de littérature ou de zoologie, de toutes les langues, de tous les pays. Ils sont choisis pour leur sonorité, leur couleur, leur caractère, leur galbe, leur fraîcheur, pour leur capacité à susciter des images, à fomenter des rêves. Chacun d'entre eux, arraché à son utilisation ancienne et ainsi régénéré, sert de point de repère à une nouvelle géographie, à un nouvel espace dont l'éternité défierait le temps. Les mots, pour peu qu'ils soient bien choisis, respectés, un tantinet sacralisés, sont ce qui permet de rester *« immobile dans le courant du fleuve »*, de tuer l'accablement du temps et de conjurer la mort.

Berger a écrit une sorte d'anti-*Robinson Crusoé*, de contre-narration exotique. Le héros de De Foe exalte la toute-puissance pratique de l'Occident des Lumières, son aptitude irrésistible à dominer une nature hostile et à lui imposer ses normes et ses lois. Du fond de sa détresse et de sa solitude, Robinson colonise et fait de son île un jardin anglais. Oregon est mieux que britannique, il est Dieu – ou en passe de le devenir. Il dispose à sa guise du grand-livre de tous les noms, de la bibliothèque absolue et donc d'une source inépuisable de réalité, celle de l'imaginaire.

Mais un dieu en formation a aussi ses faiblesses. Celle d'Oregon consiste à vouloir prendre femme et se reproduire. Les livres ne lui suffisent pas, et ce sera sa perte. Le bonheur éternel ne se partage pas, surtout avec Eve, rebaptisée ici Faustine, belle mais diablesse. Entre les jeux de la rêverie et ceux de l'amour, il faut choisir. Cette chute, annoncée depuis l'apparition de la femme, n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans le roman. On sent que Berger a eu de la répugnance à détruire son paradis, à inventer un ver pour qu'il ronge le fruit. Il est à l'aise quand il crée, pas quand il casse. Il est superbe sur les sommets, solaire, fier de la beauté de sa langue, foulant sans daigner y prendre garde les insignifiances de la logique, précieux et puissant, subtil et hiératique. Moitié Cheyenne et moitié Provençal, bataillant avec la mort pour avoir le dernier mot. Et intimement persuadé que la défaite n'est pas certaine.

La fureur et le secret

Avec une puissance singulière, aux résonances faulknériennes, Joan Brady ressuscite son grand-père, qui, quoique blanc, fut un enfant esclave

L'ENFANT LOUÉ
de Joan Brady.
Traduit de l'anglais
par Pierre Alien.
Plon, 301 p., 145 F.

Nathanaël, le grand-père de Joan Brady, fut vendu comme esclave pour 15 dollars à un pauvre Blanc, fermier du Midwest. C'était peu après la guerre de Sécession ; Nathanaël avait quatre ans et il était blanc. Il fut traité pire qu'un animal : affamé, battu, torturé jusqu'à sa fuite à l'âge de seize ans. Le cas des esclaves blancs n'était certes pas rare alors, mais la censure exercée par chaque nation sur l'Histoire se révèle une fois de plus si instinctive et si vigoureuse, si acharnée que *l'Enfant loué*, basé sur un scandale jusque-là refoulé, fut d'abord rejeté, puis boudé aux Etats-Unis, jusqu'à ce que ce livre obtienne, mais en Grande-Bretagne, le très prestigieux prix Whitbread, celui du meilleur roman et celui du meilleur livre de l'année 1994.

Pourtant, plus que le document, bouleversant et inédit, ce qui subjugue ici, c'est la découverte de Joan Brady, écrivain rare, d'une puissance singulière, capable de dépasser l'anecdote, de faire entendre le son d'une vie, ses résonances, et d'englober dans le récit de cette vie les traces laissées par son destin. Le sens de la trace. Et cela sans attendrissement ni commentaires, avec énergie, avec une colère dominée, avec une science du récit qu'appuie sans jamais l'alourdir, au contraire, une aptitude à la philosophie, à la pensée pure.

Nathanaël devient Jonathan Carrick dans le roman et, là aussi, l'une de ses petites-filles qui ne l'a pas connu, Mallory Carrick, mène une enquête éperdue sur l'enfant sans ancêtres qui fut son ancêtre. Si Joan Brady/Mallory Carrick raconte, certes, le calvaire de l'enfant attaché par un licou, roué de coups, nié en tant que personne, et qui, de désespoir, refuse, des nuits et des jours entiers, de manger, même de boire ; si elle relate comment Nathanaël/Jonathan apprit à lire clandestinement, comment ses maîtres, qui vivaient eux-mêmes dans la crasse et la pénurie, laissèrent arracher toutes ses dents par un charlatan qui les vendrait 2 dollars pièce, le récit, bien plus ample, s'attache à toute l'existence de Jonathan, à ses stratégies fondées sur la fureur et le secret.

Il sera cheminot au temps où le chemin de fer était un mythe puissant, deviendra pasteur. Il connaîtra, dans la stupeur, l'amitié et l'amour. Il fondera une famille, sera un époux farouche, un père abrupt et redoutable. A la fin de sa vie, citoyen éminent comme Nathanaël et comme lui assassin ignoré, il se laissera comme lui mourir de faim, de soif. Sur ses sept enfants, quatre fils, aux carrières souvent brillantes, se suicideront, dont le père de Mallory – et celui de Joan Brady. Tous deux professeurs d'économie à Berkeley.


JOHN FOLEY

Joan Brady : le sens de la trace

Ce qui brûle en ces pages, c'est la contamination, ici plus évidente qu'ailleurs, de toute une vie par l'enfance : cette prolongation tragique, répercutée sans fin, de ses désastres, et cela à travers des générations. Joan Brady, avec d'autres moyens, avec son propre style, sa propre écoute, entre dans le champ faulknérien. A sa manière très personnelle, elle transcrit les scansions, les rythmes internes, non ostentatoires, de ce parcours dynamique et cruel, de cette traversée du temps, de l'âge et de la dynastie.

Au cœur de ce drame domine la haine qui lie Jonathan à George, le fils de ses maîtres. George qui, seul, aura tenu l'enfant esclave pour un semblable, pour un rival même, et qui le fascine, différent comme lui de ce milieu misérable et primaire. Mais, avec George, la brutalité ignare de ses parents aura fait place à la perversité, à la persécution hypocrite et consciente. De manière odieuse, équivoque, le seul être qui se sera adressé à Jonathan déclenchera chez lui, en une scène insoutenable, le sens exact de sa situation, le sentiment de son humiliation, de son impuissance et suscitera cette haine obsessionnelle, sans doute moteur, substance de toute une vie.

La dernière rencontre, mais la première depuis leur adolescence, du pasteur veuf et vieilli et de George, vieillard au bord de la mort, devenu un sénateur célèbre, les montrera tous deux la proie des mêmes passions intactes. *« Ce qui me reste, c'est toi »*, dit George le bourreau à son ancienne victime, qui croira se venger et perdra ainsi toute raison de vivre. *« Il en était de lui comme il en est de nous tous. Il avait perdu, il avait totalement perdu. Comme nous. »* La force de Joan Brady tient pour beaucoup à sa capacité de dépasser le phénomène social tout en l'intégrant, et de retrouver le souffle passionné, retenu de son ancêtre. Il faudra désormais compter avec la descendante de Nathanaël, qui fut danseuse, entre autres, chez Balanchine, y renonça à vingt-deux ans pour suivre des études de philosophie à Columbia et pour épouser Dexter Masters, un intellectuel de trente ans plus âgé qu'elle, l'ami de ses parents, l'amant de sa mère – et depuis l'enfance son idole. Ils ont vécu depuis en Angleterre, dans le Devon. A la mort de Masters, il y a peu, le chagrin fit renaître la révolte de Joan et, sans doute, la détresse liée au suicide de son père, l'anxiété relative à l'histoire de son grand-père, jusque-là laissées dans l'ombre. Cela, en même temps qu'une certaine liberté due à la solitude, n'a pas été sans contribuer à la vigueur émue de ce troisième roman, que définit bien mieux son titre original : *Theories of War (Théories de guerre)*. A cinquante-quatre ans, Joan Brady étudie aujourd'hui les mathématiques et la physique. Son prochain livre traitera de sa propre vie ; on y retrouvera, sans doute, comme dans celle de Jonathan, une fois adulte, *« un calme de surface et une activité démente en dessous »*.

Viviane Forrester

